This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Über dieses Buch

Dies ist ein digitales Exemplar eines Buches, das seit Generationen in den Regalen der Bibliotheken aufbewahrt wurde, bevor es von Google im Rahmen eines Projekts, mit dem die Bücher dieser Welt online verfügbar gemacht werden sollen, sorgfältig gescannt wurde.

Das Buch hat das Urheberrecht überdauert und kann nun öffentlich zugänglich gemacht werden. Ein öffentlich zugängliches Buch ist ein Buch, das niemals Urheberrechten unterlag oder bei dem die Schutzfrist des Urheberrechts abgelaufen ist. Ob ein Buch öffentlich zugänglich ist, kann von Land zu Land unterschiedlich sein. Öffentlich zugängliche Bücher sind unser Tor zur Vergangenheit und stellen ein geschichtliches, kulturelles und wissenschaftliches Vermögen dar, das häufig nur schwierig zu entdecken ist.

Gebrauchsspuren, Anmerkungen und andere Randbemerkungen, die im Originalband enthalten sind, finden sich auch in dieser Datei – eine Erinnerung an die lange Reise, die das Buch vom Verleger zu einer Bibliothek und weiter zu Ihnen hinter sich gebracht hat.

Nutzungsrichtlinien

Google ist stolz, mit Bibliotheken in partnerschaftlicher Zusammenarbeit öffentlich zugängliches Material zu digitalisieren und einer breiten Masse zugänglich zu machen. Öffentlich zugängliche Bücher gehören der Öffentlichkeit, und wir sind nur ihre Hüter. Nichtsdestotrotz ist diese Arbeit kostspielig. Um diese Ressource weiterhin zur Verfügung stellen zu können, haben wir Schritte unternommen, um den Missbrauch durch kommerzielle Parteien zu verhindern. Dazu gehören technische Einschränkungen für automatisierte Abfragen.

Wir bitten Sie um Einhaltung folgender Richtlinien:

+ *Nutzung der Dateien zu nichtkommerziellen Zwecken* Wir haben Google Buchsuche für Endanwender konzipiert und möchten, dass Sie diese Dateien nur für persönliche, nichtkommerzielle Zwecke verwenden.

+ *Keine automatisierten Abfragen* Senden Sie keine automatisierten Abfragen irgendwelcher Art an das Google-System. Wenn Sie Recherchen über maschinelle Übersetzung, optische Zeichenerkennung oder andere Bereiche durchführen, in denen der Zugang zu Text in großen Mengen nützlich ist, wenden Sie sich bitte an uns. Wir fördern die Nutzung des öffentlich zugänglichen Materials für diese Zwecke und können Ihnen unter Umständen helfen.

+ *Beibehaltung von Google-Markenelementen* Das "Wasserzeichen" von Google, das Sie in jeder Datei finden, ist wichtig zur Information über dieses Projekt und hilft den Anwendern weiteres Material über Google Buchsuche zu finden. Bitte entfernen Sie das Wasserzeichen nicht.

+ *Bewegen Sie sich innerhalb der Legalität* Unabhängig von Ihrem Verwendungszweck müssen Sie sich Ihrer Verantwortung bewusst sein, sicherzustellen, dass Ihre Nutzung legal ist. Gehen Sie nicht davon aus, dass ein Buch, das nach unserem Dafürhalten für Nutzer in den USA öffentlich zugänglich ist, auch für Nutzer in anderen Ländern öffentlich zugänglich ist. Ob ein Buch noch dem Urheberrecht unterliegt, ist von Land zu Land verschieden. Wir können keine Beratung leisten, ob eine bestimmte Nutzung eines bestimmten Buches gesetzlich zulässig ist. Gehen Sie nicht davon aus, dass das Erscheinen eines Buchs in Google Buchsuche bedeutet, dass es in jeder Form und überall auf der Welt verwendet werden kann. Eine Urheberrechtsverletzung kann schwerwiegende Folgen haben.

Über Google Buchsuche

Das Ziel von Google besteht darin, die weltweiten Informationen zu organisieren und allgemein nutzbar und zugänglich zu machen. Google Buchsuche hilft Lesern dabei, die Bücher dieser Welt zu entdecken, und unterstützt Autoren und Verleger dabei, neue Zielgruppen zu erreichen. Den gesamten Buchtext können Sie im Internet unter `http://books.google.com` durchsuchen.

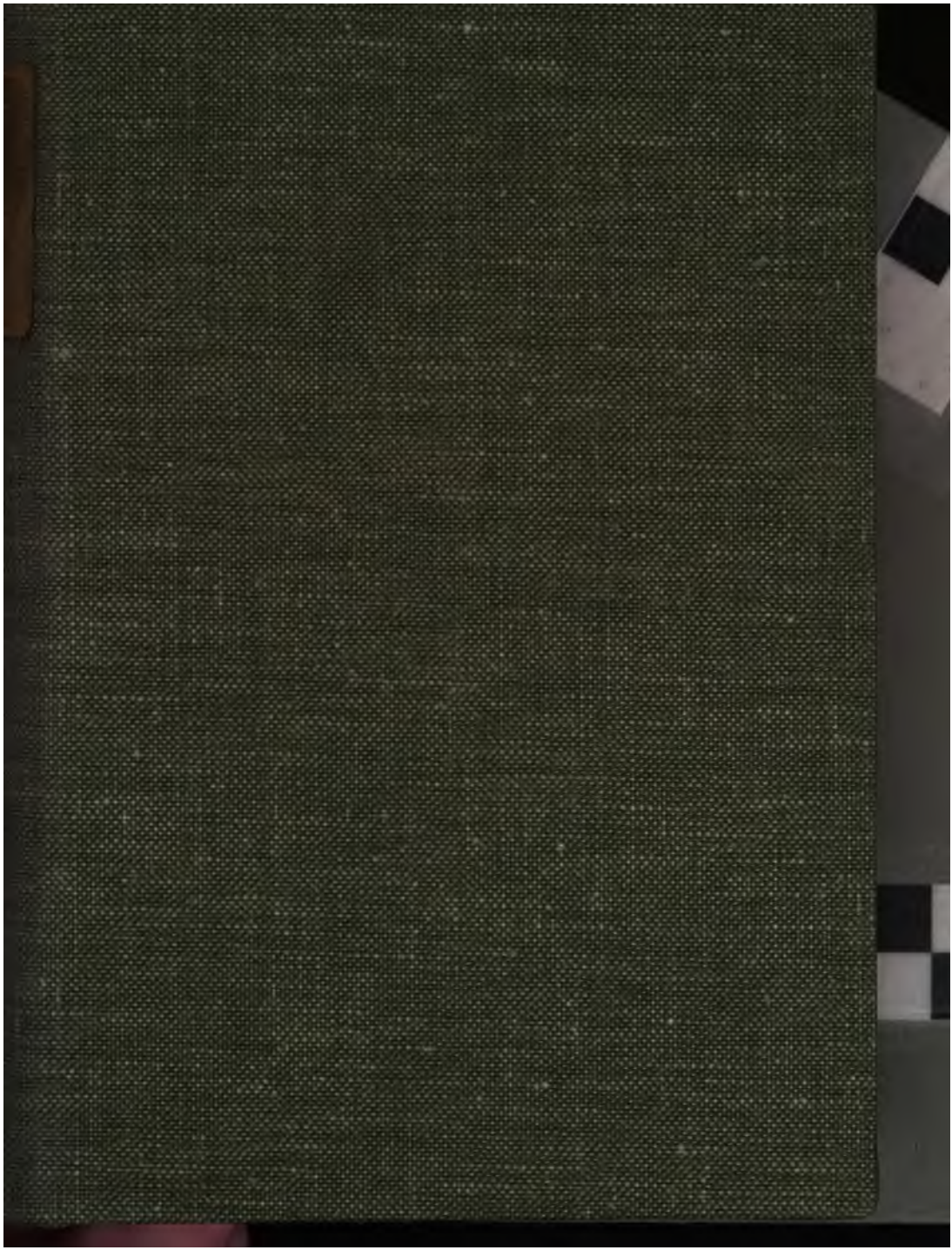

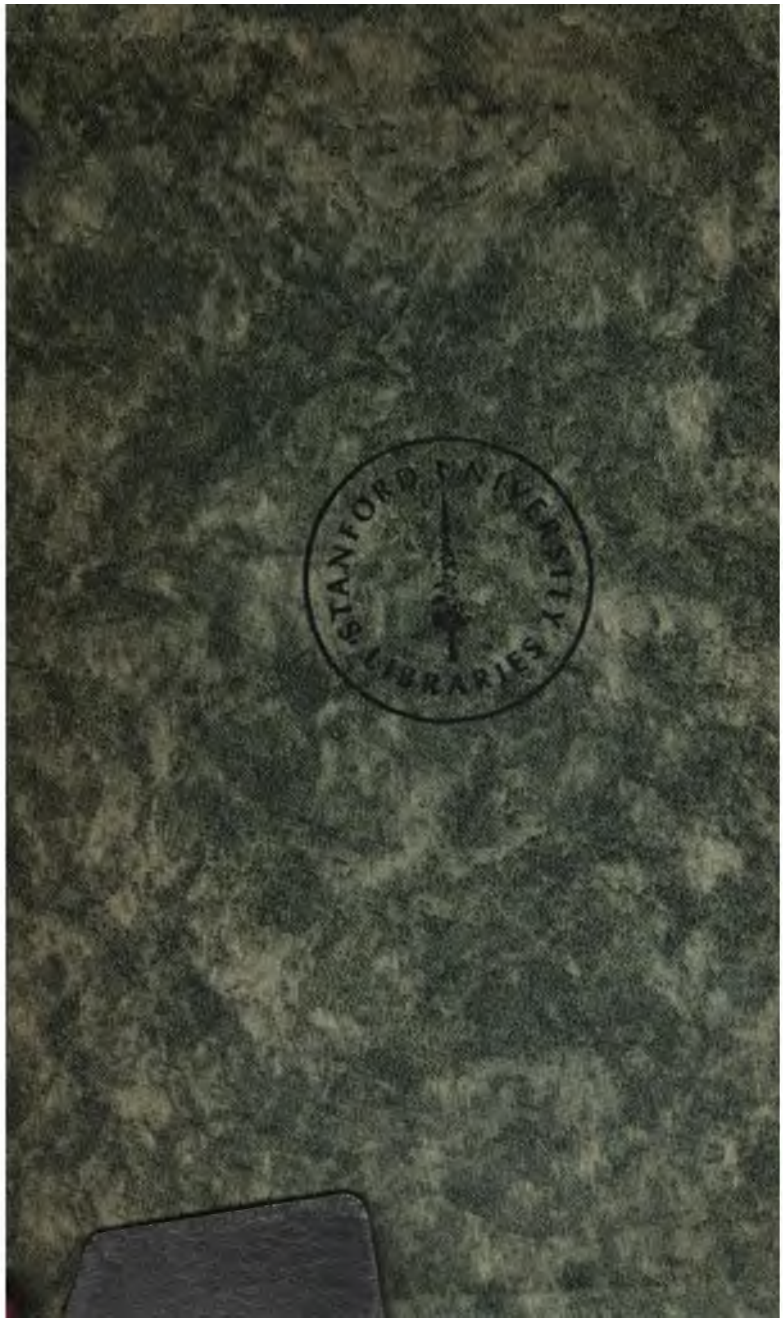
STANFORD UNIVERSITY
LIBRARIES

Vte DE BEAUMONT-VASSY

MÉMOIRES
SECRETS
DU XIXe SIÈCLE

PARIS
LIBRAIRIE SARTORIUS
27, RUE DE SEINE, 27
—
1874

MÉMOIRES SECRETS

DU

DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

DU MÊME AUTEUR.

Les Suédois depuis Charles XII. 4e édition. 1 vol. in-12

Swedenborg, scènes historiques. 1 vol. in-8.

Histoire des États européens depuis le Congrès de Vienne. 6 vol. in-8.

Un dernier rêve de jeunesse. 1 vol. in-8.

Histoire de mon temps.

Première série : Règne de Louis-Philippe. — Seconde République. 4 vol. in-8. 2e édition ornée de gravures.

Seconde série : Présidence décennale. — Second Empire. 2 vol. in-8 ornés de gravures.

Les salons de Paris sous Louis-Philippe 1er. 2e édition. 1 vol. in-12 orné de 12 gravures sur acier.

Les salons de Paris sous Napoléon III 2e édition. 1 vol. in-12 orné de 10 gravures sur acier.

Une intrigue dans le grand monde, roman philosophique. 1 vol. in-12 orné d'une gravure sur acier.

L'amour diplomate, roman. 1 vol. in-12 orné d'une gravure sur acier.

Le prince Max a Paris, roman. 1 vol. in-12 orné d'une gravure sur acier.

Histoire authentique de la Commune de Paris en 1871. 1 vol. in-12.

Le Fils de la Polonaise, roman. 1 vol. in-12 orné d'une gravure sur acier.

Imprimerie Eugène Heutte et Cie, à Saint-Germain.

V^te DE BEAUMONT-VASSY

MÉMOIRES SECRETS

DU

DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

PARIS
F. SARTORIUS LIBRAIRE-ÉDITEUR
27, RUE DE SEINE, 27

1874

Tous droits réservés.

Vte DE BEAUMONT-VASSY

MÉMOIRES
SECRETS
DU XIXe SIÈCLE

PARIS
LIBRAIRIE SARTORIUS
27, RUE DE SEINE, 27
—
1874

MÉMOIRES SECRETS

DU

DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

I.

En 1800, c'est-à-dire dans la première année de ce siècle, les esprits étaient encore si frappés des terribles événements qui avaient signalé la fin du siècle précédent, si vive était encore l'impression produite par la Terreur proprement dite et les scènes révolutionnaires qui la suivirent, que les imaginations épouvantées se reportaient fréquemment en arrière, et que la société était à peu près comme le voyageur qui, après avoir échappé à un grand péril, après avoir franchi un passage des plus dangereux, se retourne pour apercevoir encore le précipice auquel il vient d'échapper miraculeusement,

MÉMOIRES SECRETS

DU

DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

DU MÊME AUTEUR.

Les Suédois depuis Charles XII. 4e édition. 1 vol. in-12

Swedenborg, scènes historiques. 1 vol. in-8.

Histoire des États européens depuis le Congrès de Vienne. 6 vol. in-8.

Un dernier rêve de jeunesse. 1 vol. in-8.

Histoire de mon temps.

Première série : Règne de Louis-Philippe. — Seconde République. 4 vol. in-8. 2e édition ornée de gravures.

Seconde série : Présidence décennale. — Second Empire. 2 vol. in-8 ornés de gravures.

Les salons de Paris sous Louis-Philippe 1er. 2e édition. 1 vol. in-12 orné de 12 gravures sur acier.

Les salons de Paris sous Napoléon III 2e édition. 1 vol. in-12 orné de 10 gravures sur acier.

Une intrigue dans le grand monde, roman philosophique. 1 vol. in-12 orné d'une gravure sur acier.

L'amour diplomate, roman. 1 vol. in-12 orné d'une gravure sur acier.

Le prince Max a Paris, roman. 1 vol. in-12 orné d'une gravure sur acier.

Histoire authentique de la Commune de Paris en 1871. 1 vol. in-12.

Le Fils de la Polonaise, roman. 1 vol. in-12 orné d'une gravure sur acier.

Imprimerie Eugène Heutte et Cie, à Saint-Germain.

V^te DE BEAUMONT-VASSY

MÉMOIRES SECRETS

DU

DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

PARIS
F. SARTORIUS LIBRAIRE-ÉDITEUR
27, RUE DE SEINE, 27

1874

Tous droits réservés.

rude tâche à celui qui entreprendra de les écrire, et, en voyant les recherches qu'il m'a fallu faire, les difficultés que j'ai dû surmonter pour réunir les curieux matériaux qui ont servi à la composition de mon livre, je me suis dit souvent que je ne voudrais pas être chargé de rédiger les mémoires secrets du siècle qui suivra le nôtre, mais je me suis aussi persuadé que, publiant bon nombre de pièces absolument inédites, grand nombre, également, d'anecdotes et de mots ignorés, j'avais bien le droit de donner à mon travail le titre de « Mémoires secrets. »

Il est arrivé ceci, du reste, que, comme tous les chercheurs et collectionneurs, j'ai fini par mettre à la réalisation de mon œuvre une sorte de passion dont l'ardeur m'a soutenu. Et puis, j'ai connu tant de personnages plus ou moins historiques, j'ai vu tant de choses, j'ai compulsé tant de documents pour composer mes nombreux travaux sur l'histoire contemporaine, que j'étais véritablement un des hommes de ce temps-ci les plus préparés à un semblable

travail, les plus autorisés peut-être à l'entreprendre.

J'espère qu'il procurera quelques satisfactions aux amateurs de curiosités historiques dans les limites du cadre que je me suis imposé. « De l'histoire, je n'aime que les anecdotes, » disait un écrivain contemporain ; ici on trouvera un peu plus que des anecdotes. L'imagination pure n'entre absolument pour rien, d'ailleurs (et j'ai à peine besoin de le dire), dans ce livre, pour lequel son auteur a interrogé bien des souvenirs et s'est livré à des recherches qui lui font espérer aussi qu'on voudra bien lui tenir compte de ses efforts.

E. DE BEAUMONT-VASSY.

15 octobre 1873.

rude tâche à celui qui entreprendra de les écrire, et, en voyant les recherches qu'il m'a fallu faire, les difficultés que j'ai dû surmonter pour réunir les curieux matériaux qui ont servi à la composition de mon livre, je me suis dit souvent que je ne voudrais pas être chargé de rédiger les mémoires secrets du siècle qui suivra le nôtre, mais je me suis aussi persuadé que, publiant bon nombre de pièces absolument inédites, grand nombre, également, d'anecdotes et de mots ignorés, j'avais bien le droit de donner à mon travail le titre de « Mémoires secrets. »

Il est arrivé ceci, du reste, que, comme tous les chercheurs et collectionneurs, j'ai fini par mettre à la réalisation de mon œuvre une sorte de passion dont l'ardeur m'a soutenu. Et puis, j'ai connu tant de personnages plus ou moins historiques, j'ai vu tant de choses, j'ai compulsé tant de documents pour composer mes nombreux travaux sur l'histoire contemporaine, que j'étais véritablement un des hommes de ce temps-ci les plus préparés à un semblable

MÉMOIRES SECRETS

DU

DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

I.

En 1800, c'est-à-dire dans la première année de ce siècle, les esprits étaient encore si frappés des terribles événements qui avaient signalé la fin du siècle précédent, si vive était encore l'impression produite par la Terreur proprement dite et les scènes révolutionnaires qui la suivirent, que les imaginations épouvantées se reportaient fréquemment en arrière, et que la société était à peu près comme le voyageur qui, après avoir échappé à un grand péril, après avoir franchi un passage des plus dangereux, se retourne pour apercevoir encore le précipice auquel il vient d'échapper miraculeusement,

MÉMOIRES SECRETS

DU

DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

I.

En 1800, c'est-à-dire dans la première année de ce siècle, les esprits étaient encore si frappés des terribles événements qui avaient signalé la fin du siècle précédent, si vive était encore l'impression produite par la Terreur proprement dite et les scènes révolutionnaires qui la suivirent, que les imaginations épouvantées se reportaient fréquemment en arrière, et que la société était à peu près comme le voyageur qui, après avoir échappé à un grand péril, après avoir franchi un passage des plus dangereux, se retourne pour apercevoir encore le précipice auquel il vient d'échapper miraculeusement,

ou la forêt mal hantée qu'il a pu traverser sans encombre.

On tomberait d'ailleurs dans une erreur singulière si l'on s'imaginait que l'échafaud et les mesures de rigueur furent absolument supprimés par le 9 thermidor. Les violences révolutionnaires, expliquées sinon justifiées par la guerre civile, les drames sanglants, les attentats aux personnes comme aux propriétés, assombrirent, sur le sol français, les dernières années du XVIII^e^ siècle, et le règne bizarre du Directoire ne parvint jamais à rassurer complétement les esprits, à calmer entièrement les imaginations si frappées par les récentes fureurs de la Révolution française.

Après les terribles aventures politiques que l'on avait traversées, après les exécutions, les confiscations, les réquisitions, la banqueroute, les emprisonnements, déplorable cortége de maux que l'on avait vu si longtemps défiler sous ses yeux, on s'était habitué à se soustraire aux regards, à se faire petit, à se replier, pour ainsi dire, sur soi-même, et ce ne fut guère qu'après le 18 brumaire que l'on commença à respirer librement.

Alors la mémoire revint; on regarda en arrière; on classa et on échangea ses souvenirs, non sans frissonner encore en se rappelant les dangers qu'on

avait courus, les mauvais jours qu'on avait passés.

Dans les premières semaines de l'année 1800, il y avait soirée un peu plus qu'intime chez l'associé d'un fournisseur des armées, qui, comme M. de Talleyrand-Périgord, futur prince de Bénévent, et, sous l'inspiration de son associé lequel vivait dans l'intimité de plusieurs généraux revenus d'Égypte, avait acheté des fonds publics la veille du 18 Brumaire et les avait revendus le lendemain. La réunion était composée d'éléments fort divers comme toutes celles de cette époque, et l'on y devisait un peu de tout, mais plus particulièrement des événements récents qui venaient de se produire, et des terribles années que l'on avait traversées avant.

Bien des gens qui composaient l'assistance et auxquels on aurait demandé : « Qu'avez-vous fait durant la tourmente révolutionnaire? » auraient pu répondre comme l'abbé Maury : « J'ai vécu et c'est déjà beaucoup; » tous avaient conservé un sentiment profond de terreur des années déplorables, qui, dans notre histoire, devaient porter ce nom significatif.

Parmi les personnes présentes, se trouvait un honnête et intelligent propriétaire des environs de la ville de Guise, en Picardie, devenue « Réunion-

sur-Oise », lequel s'était rendu à Paris beaucoup moins par curiosité que pour ses affaires, le 17 janvier 1793, date indiquée sur le journal qu'il avait eu l'heureuse idée de tenir avec une grande exactitude, et dans lequel se trouvaient relatés, sans réflexions compromettantes d'ailleurs, les faits auxquels il lui avait été donné d'assister. Ce journal fort curieux, dont il parla dans la soirée que je viens de mentionner lorsqu'on l'interrogea à son tour sur ce qu'il était devenu pendant la Terreur, ce journal, il en envoya une copie à peu près complète au fournisseur, son hôte, qui avait été frappé des détails anecdotiques racontés par lui de mémoire. Il m'a été donné de lire l'original qui me fut prêté, lorsque j'étais préfet, par le fils de ce propriétaire picard devenu, presque sans en avoir conscience, un intéressant chroniqueur. Laissant de côté les anecdotes futiles dont quelques-unes, probablement par suite des indiscrétions du fournisseur, ont paru de loin en loin dans des journaux ou des recueils périodiques sous la Restauration et le règne de Louis-Philippe, j'y avais noté des indications fort précieuses au point de vue historique. Les pages suivantes en sont le résumé.

Il est certain que Danton, le fameux Danton, l'homme de toutes les audaces, avait, dans les der-

nières années de la monarchie de Louis XVI, reçu de la cour des sommes importantes prises sur les fonds secrets du ministère des affaires étrangères, et qu'au moment où la Convention allait prononcer son arrêt dans le procès du roi, l'ancien ministre, Bertrand de Molleville, lui avait écrit de Londres une lettre confidentielle par laquelle il lui faisait connaître qu'il avait trouvé la preuve de ce fait dans les papiers de M. de Montmorin, l'engageant à bien voter dans ce fatal procès, sous peine de voir divulguer ces turpitudes renouvelées (et avec moins de raison) de celles de Mirabeau, lequel du moins s'efforça, mais trop tard, de réparer le mal qu'il avait fait à la monarchie. Le journal du propriétaire picard ne laisse guère de doute sur le fait attribué à Danton. Lié avec plusieurs des députés du département de l'Aisne, notamment avec Jean Debry, Lecarlier et Dupin jeune, il pouvait avoir de grandes facilités pour entrer à la Convention, et paraît avoir assisté aux dernières séances du procès de Louis XVI, ainsi qu'à quelques-unes de celles qui suivirent. Plusieurs des détails qu'il donne sont connus; mais qu'on songe qu'il s'agit du récit d'un témoin oculaire! C'est dans la soirée du 18 janvier que Louis XVI fut condamné à mort. L'Assemblée se composait de 749 membres: 387 votèrent pour

la mort, y compris 25 avec conditions; 334 pour la détention, les fers ou la mort conditionnelle. Il y eut 28 absents ou non votants.

Notre citoyen de Guise assistait à la séance du 19; elle fut des plus émouvantes. Les défenseurs de Louis XVI parurent; l'un d'eux, de Sèze, déposa sur le bureau de la Convention un écrit du roi daté de la tour du Temple, le 17 janvier 1793.

« Citoyens représentants de la nation, dit-il en lisant une note qu'il tenait à la main, la loi et vos décrets nous ont confié le ministère sacré de la défense de Louis; nous venons avec douleur en exercer aujourd'hui le dernier acte. Louis nous a donné la mission expresse et a chargé notre fidélité du devoir de vous transmettre l'écrit ci-joint de sa main et signé de lui. Si vous le permettez, je vous en ferai lecture. »

De Sèze se retourna vers le président comme pour lui demander s'il devait continuer, et, sur quelques paroles affirmatives, donna lecture du papier qu'il tenait d'une main tremblante. Sur ce papier, Louis XVI avait tracé les lignes suivantes d'une écriture un peu grosse mais très-nette :

« Je dois à mon honneur, je dois à ma famille de ne point souscrire à un jugement qui m'inculpe d'un crime que je ne puis me reprocher. En con-

séquence, je déclare que j'interjette appel à la nation elle-même du jugement de ses représentants, et je donne, par ces présentes, à mes défenseurs le pouvoir spécial, et je charge expressément leur fidélité de faire connaître cet appel à la Convention nationale par tous les moyens qui seront en leur pouvoir et de demander qu'il en soit fait mention dans le procès-verbal de ses séances. — Fait à la tour du Temple, ce 16 janvier 1793. »

L'orateur ajouta à cette déclaration quelques observations écrites d'avance ; puis, comme, en montant à la barre avec ses collègues, il venait d'apprendre que la condamnation du roi n'avait été votée qu'à une majorité absolue de cinq voix, il reprit avec un accent de profonde douleur et en improvisant cette fois :

« Maintenant que nous venons d'apprendre que le décret fatal qui a condamné Louis à la mort n'a obtenu la majorité sur des suffrages plus indulgents que de cinq voix seulement, permettez que, faisant un moment violence à notre profonde douleur, et vous parlant ici, soit comme défenseurs, soit comme citoyens, soit comme pétitionnaires, nous vous fassions observer, au nom de l'humanité et de ce principe sacré qui veut que tout soit adouci, interprété, mitigé, en faveur de l'accusé,

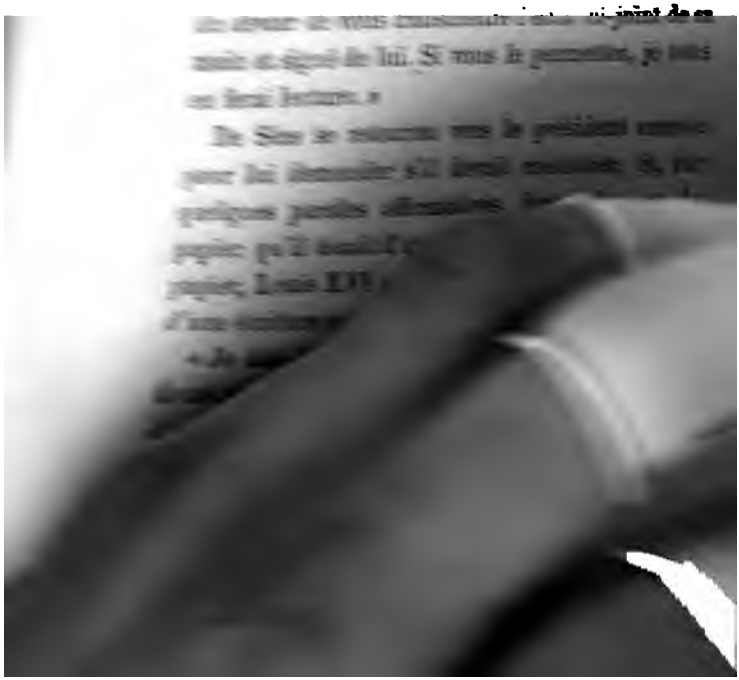

séquence, je déclare que j'interjette appel à la nation elle-même du jugement de ses représentants, et je donne, par ces présentes, à mes défenseurs le pouvoir spécial, et je charge expressément leur fidélité de faire connaître cet appel à la Convention nationale par tous les moyens qui seront en leur pouvoir et de demander qu'il en soit fait mention dans le procès-verbal de ses séances. — Fait à la tour du Temple, ce 16 janvier 1793. »

L'orateur ajouta à cette déclaration quelques observations écrites d'avance ; puis, comme, en montant à la barre avec ses collègues, il venait d'apprendre que la condamnation de son client avait été votée qu'à une majorité absolue de cinq voix, il reprit avec un accent de profonde douleur et en improvisant cette fois :

« Maintenant que nous venons d'apprendre que le décret fatal qui a condamné [illegible] à la mort a obtenu la majorité [illegible]

que, puisqu'il s'est élevé parmi vous des doutes si considérables, vous vous déterminiez à demander au peuple la ratification de votre jugement. »

De Sèze continua en disant :

« Vous avez cru, citoyens, pouvoir appliquer à Louis les dispositions du Code pénal ; c'est dans cette loi que vous avez pris, suivant vos propres paroles, la peine de mort que vous avez prononcée contre lui. Pourquoi donc ne lui avez-vous pas appliqué aussi la disposition de la même loi qui exige pour la condamnation de l'accusé les trois quarts des voix?... Est-ce là la balance de l'humanité? Est-ce là la balance même de la justice?... »

L'assemblée était agitée sans être émue. Le président se leva :

« Citoyens, dit-il, la Convention nationale a entendu vos réclamations ; elles étaient un devoir pour vous, puisque vous étiez chargés de sa défense. Je consulte l'assemblée pour savoir si les conseils de Louis seront admis aux honneurs de la séance. »

Ils y furent admis à l'unanimité, et, la séance continuant, un membre de la Convention se présentait même à la tribune, lorsque Tronchet et ses collègues reparurent à la barre.

Tronchet (il était lui-même membre de la Convention et avait plus son franc-parler que ses collègues), Tronchet crut devoir insister sur les observations présentées par de Sèze et dit que, quand il s'agissait de déterminer, dans une affaire aussi importante, quelle devait être la majorité, cette question méritait d'être décidée par l'appel nominal, et non par un simple passé à l'ordre du jour. Il termina en demandant le rapport du décret.

Son vieux et honorable collègue, M. de Lamoignon-Malesherbes, ce type de loyauté et de fidélité, voulut aussi élever la voix en faveur de son malheureux maître. Il était en proie à une émotion violente et dit à peu près textuellement :

« Citoyens, véritablement nous improvisons sur une matière importante... et je ne suis point accoutumé à parler en public... Cependant je voudrais ajouter quelque chose aux réflexions présentées à la hâte et si justes de mes collègues... Mais j'ai sur cet objet tant d'idées qui ne me sont suggérées ni par l'individu, ni par la circonstance... Citoyens, pardonnez à mon trouble... Oui, quand j'étais encore magistrat, et depuis, j'ai réfléchi spéculativement sur l'objet dont vous a entretenu Tronchet. J'ai eu occasion, dans le temps que j'appartenais au corps de la législation, de méditer

sur cette matière ; aurais-je le malheur de ne pouvoir rassembler ces idées, si vous ne me permettez pas de vous les présenter d'ici à demain ? »

Robespierre se leva et déclara qu'il allait faire une *motion d'ordre*. Alors, de cette voix sèche, tranchante comme un couperet, que la Convention commençait à trop bien connaître, il dit qu'il *pardonnait* aux défenseurs de Louis les réflexions qu'ils s'étaient permises touchant un décret qu'il était nécessaire de rendre et qu'il était maintenant dangereux d'attaquer. Ce décret, il n'était pas possible de le casser. La nation n'avait pas condamné le roi qui l'avait opprimée pour exercer seulement un grand acte de vengeance, mais pour donner un grand exemple au monde, pour affermir la liberté française et assurer la tranquillité publique. Les défenseurs de Louis n'avaient pas le droit d'attaquer les grandes mesures prises pour la sûreté générale, adoptées par les représentants de la nation ; ils n'avaient pas le droit de produire des motions dangereuses pour la puissance des représentants et la mission qu'ils avaient reçue.

« Je finis par une simple réflexion, dit Robespierre en terminant, il ne suffit pas d'avoir rendu le décret provoqué par la nation, il faut, citoyens, prendre les mesures nécessaires pour que ce dé-

cret soit réellement utile. Or, pour qu'il soit utile, il ne faut pas qu'il serve à apitoyer les citoyens sur le sort du tyran... Je demande donc que vous déclariez que le prétendu appel qui vient de vous être signifié doit être rejeté comme contraire aux principes de l'autorité publique, aux droits de la nation, à l'autorité des représentants, et que vous interdisiez à qui que ce soit d'y donner aucune suite, à peine d'être poursuivi comme perturbateur du repos public. »

Assurément, ce n'était pas par l'ambiguïté que péchait ce langage. La Convention vota comme le voulait Robespierre.

Revenons à Danton.

La séance du 23 janvier, à la Convention, commença de bonne heure, c'est-à-dire à midi un quart. Notre curieux avait été placé par un des députés de sa connaissance dans une tribune isolée qui donnait sur la cour du Manége et communiquait avec le couloir d'entrée. Il était fort occupé de voir défiler sous ses yeux, dans la salle, les principaux conventionnels se hâtant de gagner leurs places; car l'assemblée, dont les séances avaient été, pour ainsi dire, interrompues depuis le 21 janvier, paraissait devoir se réunir au grand complet ce jour-là. Tout à coup, un bruit de voix

venant du couloir, dont il n'était séparé que par des planches, frappe son oreille, et, comme le dialogue semblait assez vif, il cherche à voir les interlocuteurs à travers les interstices de la cloison de bois. Il y parvient à peu près et reconnaît tout d'abord Robespierre, non-seulement à son ton sentencieux, à son habit chamois clair et à son gilet blanc frangé, mais aussi à la ressemblance des portraits qu'on vendait de lui au Palais-Égalité, ressemblance qui l'avait frappé lorsqu'il avait vu pour la première fois l'avocat d'Arras monter à la tribune. Quant au second interlocuteur, dont les traits se dérobaient, du reste, à sa curiosité, parce qu'il était placé un peu plus dans l'ombre, il lui était parfaitement inconnu.

Les deux personnages parlaient assez haut pour que l'on perdît peu de chose de leur conversation. « Non, disait Robespierre, le silence que tu as gardé n'est pas naturel, et il ne manque pas de gens qui l'interprètent à ton désavantage. Tu comprends que je ne suis pas de ce nombre, mais enfin... — Mon silence, mon silence... c'est facile à dire. Je reviens de Belgique le 14 à dix heures du soir. Dès le lendemain, je me rends à la Convention, et j'opine pour qu'on prononce sans désemparer sur le sort de Capet. — Je ne dis pas non.

— Le 17, j'ai voté sa mort. — C'est vrai. — Eh bien? mais alors quel reproche as-tu donc à me faire? — Celui d'avoir voté la mort comme Sieyès, sans phrases. Tu t'es mis quelquefois en frais d'éloquence pour des choses moins importantes. — Qu'aurais-je pu dire de plus que ce que tu as dit, car ton discours était parfait? — Il est vrai que j'ai été assez heureux pour déterminer quelques votes; mais après tout, nous n'avons eu que cinq voix de majorité, et il aurait été essentiel d'en avoir davantage. — Crois-tu donc que si j'avais ajouté quelques phrases à toutes celles qui ont été débitées, j'aurais pu entraîner quelques voix? — Je n'en doute pas, et puis, vois-tu, Danton, on dit, ce n'est pas moi, que tu avais de bonnes raisons pour ne pas te mettre en avant et pour prononcer, toi qui as d'ordinaire le verbe si éclatant, ton vote à voix si basse que c'est à peine si je l'ai entendu de ma place. — Et ces raisons, quelles seraient-elles? — Mais hier soir, aux Jacobins, on parlait d'une lettre que t'aurait écrite de Londres Bertrand de Molleville... — C'est un intrigant. — Lettre datée du 11 décembre, et dans laquelle il t'aurait fait savoir qu'il aurait trouvé dans les papiers de Montmorin la preuve que tu as reçu des sommes importantes sur les fonds secrets des affaires étran-

gères, la date des remises et le nom du négociateur. — C'est faux, archi-faux ! — C'est ce que j'ai soutenu. On ajoute enfin que Molleville t'aurait menacé, si tu ne te comportais pas dans le procès comme un homme si bien payé, de...—Tu me diras le reste une autre fois : j'aperçois Mallarmé qui monte à la tribune une lettre à la main, sans doute celle de Grégoire, et je veux l'entendre... — Moi aussi, mais j'espère, Danton, que tu détruiras cette calomnie... — Certainement, certainement ! Allons entendre la lettre de Grégoire. »

Cette conversation incontestable dans le fond comme dans la forme est un document historique assez curieux.

La lettre mentionnée par Danton était une déclaration du citoyen Grégoire, en ce moment en mission dans le département du Mont-Blanc, déclaration par laquelle il faisait connaître que son vœu était pour la condamnation à mort de Louis Capet, sans appel au peuple. Et dire que cette excellent abbé Grégoire, après avoir été évêque de Blois, sénateur et comte de l'empire, est mort paisiblement plus que millionnaire !

Dans cette même séance du 25 janvier, la Convention déclara qu'elle adoptait la fille de Lepelletier de Saint-Fargeau ; que cette enfant, alors âgée

de quatre ou cinq ans, serait désormais considérée comme « fille de la Nation » et que l'assemblée, comme tutrice naturelle, ferait gérer sa fortune, environ trois cent mille livres de rente, jusqu'à sa majorité.

Michel Lepelletier de Saint-Fargeau s'était acquis une certaine influence relative à la Convention et on assurait qu'il pouvait y disposer d'une vingtaine de voix. S'il les donnait au parti modéré, Louis XVI devait être sauvé et il paraît qu'il les avait promises. Il manqua de parole au dernier moment et voici pourquoi : c'est parce qu'on lui avait persuadé qu'il pourrait un jour faire épouser sa fille à l'un des fils de Philippe d'Orléans. On sait que le nommé Pâris, ancien brigadier de la garde constitutionnelle du roi, le tua chez le restaurateur Février, au Palais-Royal, le 20 janvier au soir, veille de l'exécution ; mais ce que l'on ne sait peut-être pas, c'est qu'après avoir eu les honneurs du Panthéon, il fut mis en scène au Théâtre-Italien dans un opéra-comique dont sa personnalité faisait tous les frais.

La séance du 25 janvier 1793 se termina par la lecture d'une lettre du ministre des affaires étrangères faisait savoir à la Convention qu'en apprenant la mort de Louis XVI, le roi d'Angleterre

avait intimé à M. de Chauvelin, ministre de France, l'ordre de se retirer et ordonné à la cour d'Angleterre de prendre immédiatement le deuil.

« Charmés de lui en avoir fourni l'occasion ! » s'écria Lacombe-Saint-Michel; pasquinade qui fut accueillie par les rires de l'assemblée.

Notre bourgeois de Guise ne négligeait pas non plus les séances des clubs, particulièrement celles du club des Jacobins. Là il entendit Gonchon, l'orateur du faubourg Saint-Antoine, demander que le ci-devant château des Tuileries fut vendu pour être démoli, et qu'on livrât à la culture des plantes potagères le jardin, « délices de la gent aristocrate ». On voit que ce malheureux château des Tuileries était menacé de destruction longtemps avant le règne de la Commune en 1871. Là, Ducroquet demandait que Pitt fut déclaré, séance tenante, « l'ennemi de l'espèce humaine » et Armonville, que les marchands, ces vils accapareurs, disait-il, fussent contraints à vendre au prix de l'achat, sous peine d'être pendus aux portes de leurs boutiques.

Là, chose bien curieuse, Cambacérès, le futur prince archichancelier de l'empire, demanda la la mise hors la loi de tous ceux qui arboreraient les signes de la royauté, motion qu'il reproduisit, du reste, à la Convention et qu'il fit convertir en

décret. Plus tard, parvenu au faîte du pouvoir, se voyant constellé de toutes les décorations monarchiques de l'Europe, le sage Cambacérès, comme l'appelle toujours et avec raison M. Thiers, se sera-t-il souvenu de sa violente motion aux Jacobins ?

Un jour, Varlet, un des orateurs les plus autorisés de ce club des clubs, vint y dénoncer les sœurs de l'Hôtel de la Nation (Hôtel-Dieu), les accusant de garder caché dans l'hôpital un prêtre réfractaire, et d'avoir eu l'audace de faire célébrer secrètement une messe des morts pour l'âme du tyran ; il termina en demandant qu'elles fussent exemplairement punies.

« Nous nous en chargeons » s'écria aussitôt une des tricoteuses qui garnissaient les tribunes et que les discours de Varlet avaient le privilége de mettre en mouvement.

Elle sortit accompagnée de la bande de mégères qui lui formait une sorte d'état-major et se dirigea par les quais vers l'Hôtel de la Nation. Notre citoyen de Guise suivit de loin cet étrange cortége et arriva peu de temps après lui sur la place du parvis. Quatre des tricoteuses avaient pénétré dans l'hôpital ; elles en sortirent bientôt traînant après elle les malheureuses sœurs qui ne savaient où on les

conduisait et ce qu'on voulait faire d'elles. Elles ne l'apprirent que trop tôt : à mesure qu'elles arrivaient, les tricoteuses s'emparaient d'elles, les courbaient violemment, relevaient leur vêtements en présence de la foule amassée et, malgré leurs supplications et leurs cris, les fouettaient impitoyablement, soit avec des lanières de cuir, soit avec des verges apportées par les mégères. Les malheureuses sœurs furent toutes malades à la suite de ces indignes traitements. L'une d'entre elles qui, s'étant dégagée des mains qui la retenaient, avait fui du côté du pont, y fut poursuivie par une foule féroce et précipitée dans la Seine.

Ne nous étonnons donc pas de la question souvent adressée aux néophytes qui, soit par imitation, soit par frayeur, se présentaient pour faire partie d'un des clubs de Paris en 1793 : « Qu'as-tu fait pour être pendu dans le cas ou la contre-révolution arriverait ? »

Un soir, quelques mois plus tard, se promenant dans les quartiers voisins du Temple, cette sinistre geôle qui s'était déjà ouverte devant l'une des victimes qu'elle renfermait, notre homme se trouvait engagé dans la rue des Vieilles-Haudriettes et presque en face de la boutique d'un corroyeur, repaire que son odeur spéciale faisait reconnaître

d'assez loin. Un passant jeune encore, marchant vite et le croisant en ce moment, se dirigeait précisément vers cette boutique ; il y eut reconnaissance : cet homme était le déjà célèbre citoyen Saint-Just, l'ami de Robespierre, envoyé par le département de l'Aisne à la Convention nationale.

Antoine-Louis-Léon Florelle de Saint-Just, fils de Louis-Jean de Saint-Just de Richebourg, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, était né le 25 août 1769 et avait par conséquent vingt-quatre ans en 1793. Doté par la nature d'un agréable visage, d'une tournure élégante, d'un esprit mal dirigé, mais réel et surtout exempt de toute timidité, il était profondément ambitieux et avait soif de domination. Comment cette ambition aveugle, cet âpre désir de dominer les autres, avaient-ils atteint chez lui ce degré d'intensité qui produit le goût de la violence et la cruauté? Affaire de tempérament, d'esprit faussé de bonne heure et de mauvaise éducation. Saint-Just avait à peine huit ans lorsque la mort de son honorable père l'avait privé de bons conseils et d'une sage direction.

« Par quel hasard nous rencontrons-nous ici, ce soir? demanda du ton sec et hautain qui lui était ordinaire, le beau conventionnel à son compatriote. — Je me fais un devoir de visiter

tous les quartiers de Paris pendant le court séjour que j'y vais faire, répondit timidement l'autre. — Moi j'entre un instant chez ce citoyen corroyeur, poursuivit Saint-Just; mais je n'ai que quelques mots à lui dire : il faut m'attendre. Nous nous en irons ensuite ensemble et nous causerons en chemin de Blérancourt et de ses habitants. »

Blérancourt était le chef-lieu de canton qu'habitait la famille de Saint-Just et où il avait passé ses premières années.

Il entra dans la boutique, et son compagnon l'y suivit, interprétant de la sorte cet ordre du conventionnel : « Il faut m'attendre. » Et quoique ce dernier eut peut-être préféré qu'il l'attendît dehors que dedans.

Quoi qu'il en soit, le dialogue suivant s'engagea entre Saint-Just et le corroyeur : « On m'a assuré, citoyen, que tu tannes la peau humaine? — C'est vrai, citoyen ; mais franchement, cela ne fait pas de fameuse marchandise. Pourtant il y a près de Charenton un établissement où la chose se fait en gros et qui marche assez bien ; par exemple, pour la reliure des livres, cela remplace admirablement la peau de veau. Dernièrement on a relié de la sorte un exemplaire de la Constitution et on doit l'offrir à la Convention nationale, si ce n'est

déjà fait. — Fort bien ; mais on peut en faire des culottes, n'est-ce pas ? cela doit être agréable à porter. — Sans doute on en fait, mais ce n'est pas bien solide, quelque soin qu'on prenne pour les apprêter. — Peau de femme ou peau d'homme, c'est la même chose, n'est-ce pas ? — Oh ! que non ; il y a même une assez grande différence et cela demande beaucoup plus de précautions, la peau de femme étant généralement plus fine que celle de l'homme. — Enfin on peut l'employer ? — Pour culottes ou pour gants ?— Ah ! c'est vrai; on pourrait aussi en faire des gants. Mais pour culottes ? — On essayera, seulement, je l'ai dit, citoyen, la peau d'homme serait infiniment plus solide. Les deux meilleures que j'aie préparées étaient celle d'un soldat suisse et d'un autre gaillard guillotiné dans toute la force de l'âge. — C'est bon ; je verrai cela, et si je me décide, je t'enverrai une peau de ma connaissance. — Soyez tranquille, je vous arrangerai cela de mon mieux. — J'y compte. — Mais je ne garantis rien. — C'est entendu ; bonsoir ! »

Et Saint-Just sortit de la boutique suivi de son compagnon, qui ne savait s'il devait en croire ses oreilles. Quelle pouvait bien être cette peau de la connaissance de Saint-Just? Était-ce une peau de

femme, comme le langage du terrible conventionnel pouvait le faire supposer? Peut-être était-il imprudent, en pareil cas, de faire des questions ; mais la curiosité l'emporta sur la prudence. La chose, du reste, en valait la peine. Au sortir de la boutique et avant que Saint-Just eut, comme il l'avait annoncé, entamé le chapitre des cancans de Blérancourt, son compatriote lui dit donc sans trop hésiter, en ébauchant un malin sourire :

« Ah ! citoyen représentant, tu veux te faire faire des culottes avec la peau d'une femme, d'une jolie femme, bien sûr? — Peut être, dit Saint-Just d'un air sombre et singulier. »

Et il détourna de suite l'entretien de ce sujet scabreux.

La citoyenne en question, était-ce par hasard la jeune Mme de Sartine, Mlle de Sainte-Amaranthe, qui avait eu le courage de repousser ses fougueuses avances, et qu'il envoyait impitoyablement au tribunal révolutionnaire, c'est-à-dire à la mort?

Saint-Just, s'entendant avec quelqu'un des aides du bourreau, fit-il mettre de côté le cadavre de celle qui avait obstinément refusé d'être sa maîtresse, et envoya-t-il sa peau au corroyeur de la rue des Vieilles-Haudriettes ? La chose ne me pa-

rait pas probable; mais ce que j'admet très-bien sur l'assertion de mon chroniqueur, c'est la conversation sanguinaire que je viens de rapporter, ainsi que la présence du conventionnel lors de l'exécution de la malheureuse jeune femme sur la place de la Concorde. Saint-Just, adossé à une des colonnes du balcon du Garde-Meuble, et ne prenant même pas la peine de dissimuler sa personne bien connue, suivit avec ardeur tous les détails de l'exécution à l'aide d'une lorgnette soigneusement braquée sur l'échafaud.

Les écrivains les plus honnêtes ont été singulièrement induits en erreur à propos de ce jeune tigre à face humaine, qui s'est appelé Saint-Just. M. Thiers a dit de lui : « Le jeune Saint-Just était un fanatique *austère* et froid qui, à vingt ans, méditait une société tout idéale... aucun n'avait une aussi grande réputation de pureté et de *vertu.* » M. de Lamartine a écrit : « Saint-Just ne se permettait aucun des délassements dont sa jeunesse aurait pu le rendre avide. Il semblait ne connaître d'autre volupté que le triomphe de sa cause. » Eh bien, cet austère et vertueux jeune homme, outre une foule d'aventures galantes qu'il avait eues à Blérancourt, dès son adolescence, s'était fait suivre à Paris d'une de ses conquêtes, une femme mariée,

Mme Thorin, femme de l'administrateur de ce nom, qu'il avait installée non loin de chez lui, à l'hôtel des Tuileries, rue Saint-Honoré, vis-à-vis les Jacobins. Bien plus, il avait approuvé l'acte odieux d'un sieur Thuillier, son ami, sorte de proconsul à Chauny, qui, pour faire taire le mari, lequel se plaignait très-haut, et faire lâchement la cour à Saint-Just, n'avait rien trouvé de mieux que de comprendre le citoyen Thorin dans une prétendue conspiration, et de l'envoyer à la Conciergerie de Paris, où le malheureux resta, je crois, jusqu'à la chute de Robespierre.

Ce qui n'empêchait pas Saint-Just de faire en même temps une cour platonique à Henriette Lebas, la sœur de son collègue, qu'il avait l'idée d'épouser.

MM. Buchez et Roux ont aussi parlé « de la pudeur farouche de ce jeune homme. » Mais le meilleur des biographes de Saint-Just, M. Fleury, frère de Champfleury, le romancier réaliste, et qui, littérairement parlant, possède un mérite beaucoup plus sérieux que celui de son frère, a réduit à leur juste valeur, ces assertions favorables à l'austérité, à la pudeur et à la vertu de Saint-Just.

Non ; on pourrait dire seulement de ce dernier

qu'il a été le jésuite du libertinage, en donnant au mot jésuite la signification qu'il a dans les masses. Le jeune ami et séïde de Robespierre, le convive assidu des dîners libertins donnés chez Méot, chez Vénua et à Clichy-la-Garenne, ne pourra jamais obtenir un prix de vertu dans l'histoire!

N'a-t-il pas d'ailleurs écrit à vingt ans un poëme aussi mauvais que licencieux dans le genre de la *Pucelle* de Voltaire et de la *Guerre des Dieux* de Parny? peu de personnes connaissent ce détail et surtout ont entendu parler de ce poëme intitulé: *Organt*, véritable rareté bibliographique, dont il n'existe plus, dit-on, que trois exemplaires. J'en ai tenu un entre mes mains.

Ce livre infâme, imprimé « au Vatican, » comme l'annonce dérisoirement son titre, et sorti de quelque officine cachée, n'a pas moins de vingt chants et commence ainsi :

Il prit un jour envie à Charlemagne
De baptiser les Saxons mécréants.
Adonc il s'arme et se met en campagne
Suivi des Pairs et des paladins Francs.
Monsieur le Magne eut mieux fait, à mon sens,
De se damner que de sauver les gens,
De s'enivrer au milieu de ses Lares,
De carresser les belles de son temps
Que parcourir maints rivages barbares
Et pour le ciel consumer son printemps.

Dans ce poëme, dont bien peu de vers peuvent être cités décemment, Charlemagne ridiculisé, c'est Louis XVI, et les vers suivants sont à l'adresse de l'infortunée Marie-Antoinette :

Le pauvre sire avait une moitié
Que l'on nommait madame Cunégonde,
Reine, autrefois les délices du monde,
Elle devint sans remords, sans pitié;
Immola tout à sa rage lubrique,
Vit les forfaits avec un œil stoïque,
Charles du moins, tranquille regardait
Les maux présents. La furie en riait.

On retrouve là tout entier l'homme qui, le lendemain de la condamnation de Marie-Antoinette, a osé dire en dînant, chez le restaurateur Vénua, avec Robespierre, Barrère et Villatte, juré au tribunal révolutionnaire : « Les mœurs gagneront à cet acte de justice nationale. »

Organt se termine ainsi :

L'ombre déjà, si douce aux malheureux,
Couvrait les champs d'un crêpe ténebreux.
Le roi Charlot passa la nuit à boire
Et perdit là le fruit de sa victoire,
Organt partit comme le jour naissait
Pour le châtel qu'au Maine il possédait.
Il emmena Nicette, sa maîtresse,
Qui ne voulut jamais être comtesse,
Et Satanas, en ce désarroi-là.
Monta Turpin et devers Sens alla.

Pour bien comprendre ce dernier vers, il est utile de savoir que dans le cours du poëme, l'archevêque Turpin est changé en âne par le diable.

Je ne veux pas en finir avec la terrible époque historique à laquelle Saint-Just appartient, et à laquelle aussi nous a attardés le chroniqueur picard, sans reproduire deux assez curieux autographes que je possède, et qui m'ont été gracieusement offerts en 1852, par M. Matton, de Vervins, parent de Camille Desmoulins par les femmes. L'un est une épître de Camille Desmoulins à M^me^ Duplessis, mère de la belle Lucile, et par conséquent sa future belle-mère. L'autre est une lettre de Lucile elle-même, racontant à sa mère la journée du 10 août.

La lettre de Camille Desmoulins, datée du 3 mai 1790, est ainsi conçue :

« Madame, je m'empresse de vous faire passer la lettre de M. de Mirabeau, que j'ai trouvée hier en rentrant. Je revenais plein de joie, je ne ressentais qu'un chagrin, d'avoir cru trop légèrement qu'il me tiendrait parole, et d'avoir fait faire à M^lle^ Lucile des couronnes qu'il ne méritait pas de recevoir de mains aussi célestes. Sa lettre m'a rendu tout entier à la joie. Ne dites plus, madame, que je me plains toujours. Je ne me trou-

vais pas à plaindre hier auprès de vous, ni au souper, ni au forte-piano, ni... demandez à Mlle Lucile si elle devine dans quel moment, qui a été bien court, je ne me trouvais point à plaindre dans votre voiture où j'ai baisé bien des fois sa place et la vôtre. N'ayez point de crainte, personne ne m'a vu faire ces folies. Je n'ai point de termes pour vous exprimer ma reconnaissance. Il faudra que je vous adore, si vous mettez le comble à vos bontés. En attendant,

Le second jour du mois de mai
Fut le plus heureux de ma vie.

« J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect, madame, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« C. DESMOULINS.

« Mes respects et mille remerciements à M. Duplessis de ses honnêtetés.

« 3 mai. »

Ce n'est point d'ordinaire sous ce jour-là, et avec ce costume de Céladon, qu'on entrevoit le journaliste agitateur et l'ardent instigateur de la prise de la Bastille.

La lettre de Lucile est plus curieuse encore. Elle semble avoir été écrite à la hâte, et j'en respecte l'orthographe et la ponctuation très-fantaisistes.

« Que de larmes j'ai versée ma chère maman, depuis hier a minuit ou le tocsin n'a pas sessé de sonner jusqu'au jourdhui a 1 h. après midi. Nous sommes vainqueurs le chateau brule et le sang des suisses ruissele

« Suleau a eu la tete coupée on la promenée dans paris hier C lui a dit mon cher tu veux te battre pour le Roi demain tu seras pendu C n'a dit que trop vrai les monstres avaient errissé de canons le dôme du chateau et les malheureux marseillais ont essuyer la première décharge le roi est à lassemblée nationale on la agonie de sottise on attend que lassemblée prononce sur sa déchéance, Lafayette est a paris on va raser sa maison, on promêne les lambeaux des habits des suisses au bout des piques il y a pas mal de blessés mais grace a dieu aucuns de nos patriotes de paris C ne quitte point la commune ni la section

« Je crois quapresent les patriottes et le peuple vont camper aux tuilleries M^me^ Danton (*mot illisible*) nous ne nous quittons point, quand jaurais voulu fuir il maurrait été impossible on empeche

les femmes de sortir, il est impossible que C quitte et les evenements se succedent avec trop de rapidité pour que je puisse quitter moi même c'est de chez Danton que je tecris a peine je respire je nose croire que nous ayons remporté la victoire comme nous avons tou lieu de croire que le danger est passé du moins le plus grand, hazarde de venir mais informe toi bien avant que de passer les barrieres si tu pourras repasser on tue toujours et le peuple ne fait pas de grace. adieu quand je te verrai tu en sauras davantage ô ma chère maman qu'il me tarde de tembrasser il me semble qu'il y a dix ans que je ne t'ai vu engage p a venir dis lui que je lembrasse tous sera sans doute fini dici à huit jours. on brise les glaces dans le chateau on nous a raporté des eponges et des brosses de la toilette de la reine on foule l'argenterie avec les pied et on y touche pas adieu adieu les (*mot illisible*) reviennent triomphans criant vive la nation ils porte des lambeaux couverts de sang de ses selérats ô quelle fermentation C et tous les patriottes vont embrasser tou ses généreux marseillais il me faudrait un volume pour tapprendre tous. »

Cette lettre écrite à la hâte, je le répète, et qui, dans d'autres circonstances, eut peut-être été plus

correcte, jette aussi une singulière lumière sur le caractère véritable de cette jeune femme, dont quelques écrivains ont voulu faire un type de douceur, de simplicité et de grâce naïve, tout aussi bien que de beauté.

II.

Il est certain que la nouvelle du débarquement de Bonaparte en France, lors de son retour précipité d'Égypte, fut transmise à Paris par des voies particulières avant que le gouvernement lui-même en fût informé, et ce fut d'une façon singulière que parvint au monde officiel le premier avertissement de ce fait dont les conséquences devaient être si graves.

Il y avait soirée chez Barras. Tous les Directeurs, excepté Sieyès, y assistaient; la plupart des ministres et des membres des deux conseils, y compris M. de Talleyrand, s'y trouvaient présents; les beautés du jour et les citoyens à la mode y avaient été convoqués. Garat venait de chanter et on avait entendu un duo de harpes, musique de Gossec. On passa bientôt dans la salle à manger

demi-circulaire et garnie de colonnes, au milieu de laquelle on admirait une table merveilleusement éclairée par des candélabres à cristaux. Cette table, autour de laquelle des siéges en forme de chaises curules avaient été préparés pour les dames, était couverte de sucreries et de pâtisseries de tout genre, ainsi que de flacons renfermant des vins d'Espagne et des liqueurs. Au centre trônait (si le mot en pareil lieu eût été admissible) ce que l'on nommait alors une « bombe » glacée. Elle était énorme et de deux couleurs. La belle Mme Tallien (Thérésa Cabarrus), chargée par le galant Barras de faire les honneurs de la table, ne tarda pas à attaquer avec une élégante cuiller en forme de truelle cette bombe gigantesque et à en faire distribuer autour d'elle les savoureux débris.

Dans le coin de la salle à manger le plus rapproché du salon et adossé à une des colonnes qui ornaient si bien cette salle récemment construite, était assis le ministre en expectative des relations extérieures, le citoyen Talleyrand, ex-évêque d'Autun et futur prince de Bénévent, pâle, froid, impassible comme toujours, une jambe croisée sur l'autre, et l'œil dirigé vers je ne sais quel groupe féminin, regard accompagné d'un imperceptible sourire. Il venait d'accepter une petite assiette de

porcelaine de Sèvres respectueusement offerte et contenant un fragment de la bombe.

Tout à coup, un homme jeune encore, à la figure sensuelle et à la tournure assez élégante, s'approcha de lui doucement, avec certaines précautions et comme s'il eût craint d'être remarqué de la joyeuse assistance. Ce brillant cavalier se penchant vers Talleyrand, et lui montrant un tout petit carré de parchemin plié en quatre, soigneusement relégué au bord de son assiette et séparé des fragments de glace qu'elle contenait encore, lui dit à voix basse : « Prenez ceci, et lisez de suite.

— Ah ! c'est vous, d'Aigrefeuille ? dit flegmatiquement M. de Talleyrand, qu'est-ce que c'est que ce papier ? — C'est très-important ; prenez-en connaissance. — Mais ne pourriez-vous me dire vous-même... — Non, je préfère que vous le lisiez. — Mais comment se trouve-t-il là ? — Je n'en sais rien ; je l'ai ramassé dans mon assiette. »

M. de Talleyrand prit du bout des doigts le petit carré de parchemin, et quoique l'écriture fût fine et serrée il lut prestement les lignes suivantes : « Bonaparte vient de quitter l'Égypte pour se rendre en France, accompagné de Marmont, Berthier, Lannes, Andréossy et Murat. » Le billet

était daté des derniers jours d'août et l'on était le 27 septembre.

M. de Talleyrand demeura impassible. D'Aigrefeuille le regardait fixement. « Que dites-vous de cela? demanda-t-il. — Rien, » répondit laconiquement Talleyrand, et il mit dans la poche de son gilet le billet anonyme non sans avoir préalablement et froidement constaté que le petit morceau de parchemin avait été essuyé avec soin, car à première vue, il semblait porter des traces de l'humidité sucrée de la bombe. Il se leva ensuite en s'appuyant fortement sur sa canne à large poignée.

« Venez, dit-il à d'Aigrefeuille, à moins que vous n'ayez pas encore assez de musique ou de glaces. — Mais... — Je vous reconduirai dans ma voiture. — Ne pensez-vous pas qu'il serait utile de... — Qu'est-ce qui serait utile? — Mais tous les ministres sont ici, Cambacérès, Quinette, Reinhart, Robert Lindet, Bernadotte... — Eh bien? — Ne serait-il pas nécessaire de leur apprendre?... — Ils doivent tout savoir par état. — Je crois qu'ils ne savent rien. — Tant pis pour eux. Venez, venez! »

Et Talleyrand marchant aussi vite que son pied-bot le lui permettait, gagna les portes des salons

entraînant après lui le ci-devant chevalier d'Aigrefeuille qu'il fit monter à ses côtés dans sa voiture et qu'il reconduisit chez lui. Durant le trajet il chercha vainement à savoir de lui comment le billet s'était trouvé dans son assiette, et d'Aigrefeuille continua à prétendre qu'il l'avait découvert dans un fragment de la glace qu'il mangeait. Était-il de bonne foi ? Ce qui pourrait le faire supposer, c'est qu'on avait pris soin d'écrire sur du parchemin plié en quatre cet avis anonyme, afin que l'humidité de la bombe ne put en altérer ni le dedans ni le dehors.

Quant à M. de Talleyrand, il avait évidemment intérêt à ce que la nouvelle ne s'ébruitât pas et, en emmenant d'Aigrefeuille, il obtenait ce résultat au moins jusqu'au lendemain, à moins que d'autres avis de même nature ne fussent parvenus sous la même forme à quelques autres invités de Barras. Mais c'était peu probable. Ce fut en vain que le ci-devant chevalier chercha à savoir du ci-devant évêque pour quelle raison il n'avait pas voulu transmettre une aussi grave nouvelle, sinon à l'un des cinq Directeurs, du moins à quelqu'un des ministres qui étaient là, à Cambacérès, par exemple, déjà renommé pour sa prudence; il n'en obtint que cette sentencieuse réponse : « Si

la nouvelle est fausse, à quoi bon les tourmenter? Si elle est vraie, ils l'apprendront toujours trop tôt. »

Si d'Aigrefeuille eût été un ambitieux, nul doute qu'il n'eût pu ultérieurement tirer un bon parti de sa communication officieuse. Mais le chevalier était tout simplement un philosophe, un épicurien, un homme de plaisir; de notre temps on dirait un viveur. M. de Talleyrand le fit participer plus tard à une spéculation avantageuse et ce fut tout. Ce d'Aigrefeuille qui, dans la suite, raconta plaisamment cette histoire, est le même qui devint le commensal de Cambacérès et dirigeait les savoureux dîners du prince archichancelier.

Assurément, le moment était bien choisi par Bonaparte pour venir renverser le faible gouvernement qui présidait alors aux destinées de la France. Tout le monde ou, pour parler plus exactement, une immense majorité conspirait mentalement avec le jeune et téméraire général; mais encore fallait-il que le 18 brumaire pût s'exécuter sans rencontrer trop de difficultés, trop d'obstacles matériels.

On sait que le Directoire se divisait en deux partis : Sieyès et Roger-Ducos y représentaient

celui que Bonaparte allait faire triompher, c'est-à-dire le parti hostile à la constitution de l'an III et aspirant à l'établissement d'un gouvernement fort qui fût étranger aux factions antérieures, par conséquent sans antécédents compromettants. Gohier et Moulins représentaient le parti contraire. Quant à Barras, indécis, fatigué, il s'était endormi dans les délices de Capoue et paraissait devoir rester neutre entre les deux opinions qui partageaient le Directoire.

Ce fut dans la matinée du 16 vendémiaire, an VIII de la République française, c'est-à-dire le 9 octobre 1799, et cinquante jours après son départ d'Égypte, que Bonaparte débarqua à Fréjus. Le général Peyremont qui commandait sur la côte et les préposés à la santé auraient pu l'arrêter tout simplement pour lui faire faire quarantaine. Ils s'en gardèrent bien. Les préposés mêmes déclarèrent dans leur procès-verbal que « la pratique avait eu lieu à Ajaccio. » Les frégates *la Muiron* et *la Carrère*, repoussées par un coup de vent, avaient, en effet, touché ce port. Le 9 octobre, à six heures du soir, Bonaparte accompagné de Berthier était monté en voiture pour se rendre à Paris. Les habitants des villes et des campagnes accouraient pour saluer son passage. L'enthousiasme d'Aix,

d'Avignon, de Montélimart, de Valence allait encore être dépassé par celui de Lyon.

Il arrive à Paris. Les partis vont se le disputer. Le Directoire faisant, comme on dit, bonne mine à mauvais jeu, semble d'abord vouloir partager l'enthousiasme général, et le lendemain du retour de Bonaparte il envoie au conseil des Cinq-Cents un message relatif aux succès récents de l'armée de Hollande, message qu'il termine en annonçant avec une apparence de grande satisfaction le débarquement des généraux Bonaparte, Lannes, Marmont, Murat, Andréossy et des citoyens Monge et Berthollet. Des acclamations bruyantes accueillent cette double communication. Un membre du conseil des Anciens ayant été atteint pendant la soirée d'une congestion cérébrale, on fait courir le bruit que cet excellent citoyen est mort de joie.

Sieyès, qui voulait le renversement de la Constitution de l'an III à laquelle il n'avait pas collaboré, avait compris que, pour réaliser son plan, il lui fallait de toute nécessité s'associer un général en évidence ou en renom. Depuis le 13 vendémiaire il était bien démontré, en effet, que la force militaire était indispensable pour opérer un changement politique quelconque. Sieyès, homme d'une assez grande portée d'esprit, était surtout singuliè-

rement entêté et tenait à la réalisation plus ou moins prochaine du système de gouvernement qu'il préparait dans l'ombre, conjointement avec quelques amis. Il était bien entendu d'ailleurs que l'homme d'épée qu'il s'associerait ne serait jamais destiné qu'à jouer le second rôle, et que lui-même occuperait toujours le premier plan.

Il avait d'abord songé à Joubert, et, pour accroître l'importance de ce jeune général si plein d'avenir, il lui avait fait donner le commandement de l'armée des Alpes. Mais Joubert avait été tué. Hoche était mort aussi. Moreau ne lui semblait pas sûr; Masséna n'était bon à rien en politique; Bernadotte et Jourdan étaient absolument dévoués au conseil des Cinq-Cents. S'adresserait-il à Bonaparte? Mais il ne pouvait pas le souffrir, et cette antipathie que Bonaparte partageait, du reste, provenait, non-seulement de quelques manques de procédés antérieurs de ce dernier à l'endroit de Sieyès, mais encore et surtout d'une sorte de rivalité sourde existant entre ces deux hommes qui tendaient au même but et s'étaient mutuellement devinés.

La scission qui existait entre eux parut d'abord s'accentuer. Bonaparte avait fait une visite au Directoire, et chacun des directeurs l'avait indivi-

duellement rendue au jeune général. Sieyès seul s'en abstint. Bonaparte accepta un dîner chez chaque directeur, mais à la condition que ce serait, pour ainsi dire, un dîner de famille, c'est-à-dire qu'il n'y aurait pas de convives étrangers. Cependant, au dîner de Gohier quelques membres de l'Institut ayant été conviés, à la demande même de Bonaparte, le directeur crut pouvoir leur adjoindre son collègue Sieyès. A cette occasion, Mme Bonaparte dit à Gohier d'un ton de reproche : « Comment avez-vous eu l'idée de faire dîner mon mari avec l'homme qu'il déteste le plus au monde? » L'attitude de Bonaparte vis-à-vis de Sieyès ajouta un sens très-clair à ces paroles; non-seulement il ne lui adressa pas un mot durant toute la soirée, mais encore il affecta de ne pas le regarder. Sieyès était furieux. Il sortit en disant à Gohier : « Avez-vous remarqué la conduite de ce petit insolent envers le membre d'une autorité qui aurait pu le faire fusiller? »

Et cependant ces deux hommes devaient forcément s'entendre; marchant vers le même but, ils devaient nécessairement se rencontrer sur la route. Il vint un moment où Sieyès et ses adhérents s'alarmèrent des relations que Bonaparte entretenait avec le Manége, c'est-à-dire avec la coterie de leurs

ennemis, tandis que Bonaparte se plaignait très-haut de la roideur persistante de Sieyès. Talleyrand, Rœderer, Boulay (de la Meurthe) choisirent pour intervenir ce moment favorable, et tout fut dit.

Bonaparte dînait le 8 brumaire chez Barras. Après le dîner, Barras l'entraîna dans une embrasure de fenêtre et là, voulant le sonder, lui parla assez maladroitement de l'impuissance du gouvernement en présence des dangers que courait la République, et de la nécessité d'un changement dans l'État. Bonaparte écouta mais ne répondit que par monosyllabes; désormais il était fixé et son parti était pris.

En sortant de chez Barras, il se fit conduire chez Sieyès et y déposa sa carte. La glace était rompue, Sieyès voulait lui rendre sa visite dès le lendemain, mais Bonaparte le prévint en revenant chez lui. Il se justifia auprès du directeur sur la froideur qu'il avait jusque-là témoignée à son égard, en insistant sur les embarras et les difficultés de sa situation personnelle; il fut insinuant et flatteur. « Avez-vous pu croire, dit-il à Sieyès, que je marcherais avec les terroristes, et sans un homme comme vous, si nécessaire à une organisation sociale? Il n'est pas possible de rester comme on est

en ce moment... tout croule... Vous le comprenez comme moi... il faut pourvoir au salut de la République... Quelles sont vos idées? — Elles ne sont pas rédigées, répondit Sieyès enchanté; du reste, je les ai en partie proposées à la Convention lors de la discussion sur la Constitution de l'an III, et elles sont imprimées dans *le Moniteur*. — Je les lirai; nous en causerons. »

Le lendemain, Sieyès, enguirlandé de la sorte et tout jubilant d'aise, arrivait rue de la Victoire. « En vérité, dit Bonaparte, nous avons joué au tabouret comme de vieilles duchesses; des gens tels que nous ne doivent pas s'amuser à ces sottises. » Puis la conversation de la veille fut reprise avec plus de développements encore, et il fut convenu que dans une conférence nouvelle, en présence d'amis communs, Talleyrand, Rœderer, Boulay (de la Meurthe) et quelques autres, Sieyès, qui n'avait pas l'habitude de la rédaction, présenterait verbalement ses idées. Du reste, il se chargerait de préparer les deux conseils par l'intermédiaire de la commission des inspecteurs dont il pouvait disposer. Bonaparte, lui, s'efforcerait de gagner les généraux et, par les généraux, les troupes de l'armée de Paris.

Pendant qu'ils délibéraient de la sorte, on vint

annoncer au général la visite du directeur Moulins. « C'est insupportable, dit Bonaparte, on ne peut pas rester une minute tranquille ; allez dire que je n'y suis pas. » Et Moulins dut se retirer. A partir de ce moment, le 18 brumaire était fait, comme aurait dit M. Thiers.

S'il m'arrive quelquefois d'être forcé, pour relier entre elles les époques historiques, de relater des faits plus ou moins connus, c'est toujours pour en venir aux choses ignorées. A ce titre, je recommande la curieuse lettre suivante de Lucien Bonaparte racontant ses impressions personnelles durant la fameuse journée du 19, car on devrait dire le 19 brumaire et non le 18, puisque c'est ce jour-là que les troupes furent dirigées sur Saint-Cloud, où on avait transporté les deux conseils sous le fallacieux prétexte qu'en restant à Paris ils couraient les plus grands dangers.

Lucien, le plus sympathique des Bonaparte, joua un rôle énorme dans cette tragi-comédie, comme président du conseil des Cinq-Cents, et mieux que personne il peut en raconter les détails, au moins en ce qui le touche personnellement. On va voir de quelle façon piquante il le fait en écrivant, comme pour la rassurer, à une personne qu'il nomme « ma chère Eulalie ». Quelle est cette personne? On ne

le sait pas d'une façon certaine; mais dans tous les cas il est positif qu'elle n'appartenait pas ou n'appartenait que de loin à la famille Bonaparte. La lettre n'a pas été envoyée de Saint-Cloud à Paris, mais bien de Paris en province ou à l'étranger; elle était sous enveloppe, et l'enveloppe a été perdue; elle eût donné peut-être quelques éclaircissements. La lettre a été pliée en quatre et les plis en sont fatigués[1]. La voici :

« Enfin tout est terminé, ma chère Eulalie, et j'avoue que j'en suis fort aise, car j'ai passé par bien des émotions, et ma vie fût-elle aussi longue que celle de Mathusalé (*sic*), je crois que je ne les oublierais jamais. Voilà, en ce qui me concerne personnellement, comment les choses se sont passées. Je crois que cela peut vous intéresser, et vous le voyez, dès que j'ai un moment à moi j'en profite pour vous peindre à peu près la scène à laquelle il m'a été donné d'assister et de participer. Elle est, à coup sûr, originale; les temps anciens, grecs ou romains, n'offrent rien de pareil.

« Voici les circonstances qui l'ont précédée et qui m'ont été racontées par des personnes présentes :

1. Communiquée par M. P. Simpson.

« Le 18 brumaire, dès cinq heures du matin, le comité des inspecteurs a convoqué à domicile le conseil des Anciens; à sept heures, les membres de ce conseil, qui pour la plupart ignoraient le motif de cette convocation extraordinaire et précipitée, arrivèrent en se frottant les yeux et s'interrogèrent l'un l'autre, non sans une certaine frayeur secrète; car, enfin, que se passait-il pour qu'on les réveillât sitôt? Lemercier les fait entrer en séance et les préside. Cornudet monte d'abord à la tribune et parle en termes vagues et mystérieux des dangers que court la République. Lebrun lui succède et dit qu'une conspiration terroriste a été découverte, que tout se prépare pour un mouvement anarchiste, lequel est sur le point d'éclater, car les conjurés affluent vers Paris de tous les points de la France. Il ajoute que Gareau est déjà choisi par eux pour être commandant de Paris et Santerre désigné comme commandant du faubourg Antoine (*sic*); qu'il s'agit de remettre sur pied le gouvernement révolutionnaire à l'aide d'une nouvelle Convention et d'un Comité de Salut public. C'est le régime de la Terreur qui va recommencer, et la proscription des députés aux deux conseils qui passent pour réactionnaires doit immédiatement s'ensuivre. Le gros Fargues monte à son tour à la tribune et ne

dit pas grand chose de plus, mais il contribue à effrayer les Anciens en appuyant sur les périls qu'ils courent.

« Enfin, Regnier, que vous connaissez, je crois, monte à la tribune et déclare que, plutôt que de voir la représentation nationale exposée aux poignards des scélérats capables de tout, il croit que le conseil doit user de son droit constitutionnel de transférer le Corps législatif dans une autre commune; il ajoute que mon frère est là pour faire exécuter le décret dès qu'il en aura été chargé.

« Le conseil, très-surpris, est agité en sens divers; quelques-uns demandent l'ajournement. « Pas d'ajournement, crie Regnier de toute la force de sa voix flûtée, la mesure est urgente, les circonstances ne permettent aucun retard! » L'ajournement est repoussé, et à une grande majorité les Anciens adoptent un décret dont les premiers articles sont à peu près ainsi conçus :

« 1. Le Corps législatif est transféré dans la commune de Saint-Cloud; les deux conseils y siégeront dans les deux ailes du palais. — 2. Ils y seront rendus demain, 19 brumaire, à midi; toute continuation de fonctions, de délibérations est interdite ailleurs et avant ce temps. — 3. Le général Bona-

parte est chargé de l'exécution du présent décret; il prendra toutes les mesures nécessaires pour la sûreté de la représentation nationale, etc., etc.

« Cornudet fait ensuite voter par le conseil une proclamation aux Français; puis Cornet suivi, clopin-clopant, de Bazaillon, tous deux flanqués d'un messager d'État, montent en voiture pour porter le décret rue de la Victoire, où N. attendait. Il était alors huit heures et demie. Mon frère se rend alors, entouré de généraux, au conseil des Anciens, où il fait un petit discours et prête serment. Le décret devait nous être transmis de suite ainsi qu'au Directoire.

« Mon conseil des Cinq-Cents était, vous le pensez bien, dans une agitation extraordinaire. Le message arrive. On s'assied tumultueusement pour le mieux entendre, et quand on l'a entendu, la surprise se change en une sorte de stupeur. Quels sont les dangers qui peuvent motiver ce décret? C'est ce que tous se demandent et ce que je ne suis pas chargé de leur expliquer : je dois faire exécuter le décret et voilà tout. Du reste, dans leur étonnement, ils ne paraissent pas saisir bien clairement la portée et les conséquences du décret. Je me hâte de profiter de cette disposition de leurs esprits pour mettre aux voix l'ajournement de notre séance au

lendemain midi à Saint-Cloud. Cette mesure est votée et je descends du fauteuil.

« Bien avant midi, j'étais à Saint-Cloud le lendemain 19; vous ne pourriez, à moins de l'avoir vu, vous figurer ce qu'était Saint-Cloud ce matin-là. Cela ressemblait à un camp tant les détachements de troupes y étaient nombreux, et il fallait les traverser pour arriver au château, ce qui faisait faire grise mine à la plupart de nos députés. C'était l'Orangerie qui était destinée à nos séances, les Anciens devaient siéger dans la galerie de Mars.

« Je cours à l'Orangerie; rien de prêt! Et, d'après ce que me disent les ouvriers dont les coups de marteau m'assourdissent, je vois bien que rien ne sera en place avant deux ou trois heures. De dépit, je m'éloigne un peu dans le jardin, et j'ai beau prendre des allées détournées, je suis bientôt découvert et rejoint par plusieurs députés, tous plus inquiets et plus mécontents les uns que les autres. Les questions recommencent : « Mais enfin, pourquoi nous a-t-on fait venir ici? quels sont les dangers dont on parle à mots couverts et qu'on ne désigne pas? pourquoi toutes ces troupes qui encombrent les avenues et les cours? » Je suis forcé de faire le sphinx, et je crois m'en tirer en disant que la situation me semble très-périlleuse,

mais que je ne suis pas autorisé à entrer dans des détails que je ne connais d'ailleurs qu'assez imparfaitement. On ne me croit guère, et l'on s'exalte de plus en plus.

« L'ennui des retards matériellement apportés à notre entrée en séance était fait, et je le comprenais bien, pour augmenter tous ces mécontentements; aussi je retournai cinq ou six fois pour voir si notre installation s'activait. Boulay (de la Meurthe) accourut enfin me dire que le dernier clou était posé, et nous entrâmes dans l'Orangerie; il était deux heures, et depuis midi nous attendions. Jugez, ma chère, quelle impatience et quelle inquiétude chez tous ces gens-là !

« Je prends place et j'ouvre la séance. Émile Gaudin demande aussitôt la parole et monte à la tribune. Il est chaleureux, mais obscur, en parlant des dangers de la patrie absolument comme les divers orateurs qui la veille avaient parlé au conseil des Anciens. On l'écoute au début, mais il conclut en demandant la formation d'une commission de sept membres qui soit chargée de faire un rapport sur la situation de la République et de proposer des mesures de salut public. Il insiste pour que toute délibération soit suspendue jusqu'à ce que la commission ait fait son rapport.

« Alors un violent tumulte éclate. Boulay veut défendre la proposition de Gaudin ; on l'arrache presque de la tribune, et je ne peux pas lui maintenir la parole. « Pas de commission ! pas de mesures extraordinaires ! » crie-t-on de tous les points de la salle. « La Constitution ou la mort ! » vocifère Delbrel en se levant de sa place et me regardant avec fureur. « Les baïonnettes ne nous effrayent pas, ajoute-t-il ; nous sommes libres ici. » Et à ces paroles furieuses répondent les cris de : « Pas de dictature ! Vive la Constitution ! » Je voulais prononcer quelques mots en réponse à ceux que Delbrel avait paru m'adresser ; le tumulte m'en empêche.

« Grandmaison prend alors la parole et dit à peu près : « La France s'étonnera que la représentation nationale se soit rendue dans cette résidence sans être édifiée sur les dangers si graves sans doute qui la menacent. On parle de former une commission pour proposer des mesures à prendre et savoir ce qu'il y a à faire. Je crois qu'il vaudrait mieux en demander une pour savoir ce qui a été fait. Quant à moi, je trouve qu'il n'y a qu'une chose à faire en ce moment où la violence militaire semble nous menacer, c'est de renouveler notre serment de fidélité à la Constitution de l'an III,

afin d'échapper à toute tyrannie. Ceux qui se refuseront à prêter ce serment se dénonceront eux-mêmes comme ennemis de la patrie. »

« Si ce ne sont pas absolument les paroles de Grandmaison, c'en est du moins l'esprit, et, du reste, je me les rappelle d'autant mieux qu'elles firent plus d'impression sur l'assistance. La haute taille de Grandmaison, sa voix de Stentor, son geste tragique, tout, en un mot, contribue à entraîner le conseil. Des cris enthousiastes se font entendre. L'assemblée se lève et adopte la proposition. De plus, elle décide que chacun de ses membres montera à la tribune et renouvellera individuellement son serment à la Constitution de l'an III.

« Vous voyez d'ici mon embarras. Le moment était critique. L'important était évidemment de ne pas lutter de front contre l'orage et surtout de gagner dú temps. Chacun s'exécute; *tous*, nos amis et moi-même, en passons sans exception par cette exigence. Je comptais, du reste, sur le hasard d'incidents nouveaux, et je n'avais pas tort. Une voix se fait entendre et propose d'envoyer au Directoire un message qui lui annonce que le conseil des Cinq-Cents est constitué dans le nouveau local de ses délibérations, manière indirecte de lui

faire savoir qu'il peut compter sur lui. « Mais, objecte une autre voix, il faudrait, avant de faire partir ce message, savoir où il doit être envoyé. Où est-il le Directoire en ce moment? — Votons toujours le message », répond-on, et l'envoi du message est ordonné.

« En ce moment entrait dans la salle l'homme qui pouvait le mieux renseigner le conseil sur la situation véritable du Directoire. C'était Lagarde, le secrétaire des directeurs. On l'entoure, on le questionne, et il fait connaître que, dès la veille, Sieyès et Roger-Ducos ont porté leur démission aux Tuileries, que Barras a donné la sienne sur un message de Bonaparte, exemple bientôt suivi par Gohier; enfin que Moulins a été mis en surveillance par mon frère. « Mais alors il n'y a plus de Directoire ! » crie Delbrel, et l'agitation devient de la fureur. On s'excite, on s'indigne, on vocifère : « Hors la loi le dictateur! hors la loi ! » Finalement on décide qu'il faut nommer de suite un nouveau Directoire exécutif, que des listes vont être dressées et envoyées au conseil des Anciens, pour qu'il procède à l'organisation de ce nouveau gouvernement.

« Tout cela ne me plaisait guère; j'étais irrité, inquiet; quoique en brumaire, j'avais chaud

comme en messidor. Mon rôle devenait de plus en plus difficile, embarrassant, et, chose singulière, tout ce que je craignais peut-être le plus, c'était qu'il ne devînt ridicule. Que se passait-il en ce moment au conseil des Anciens? Je n'en avais aucune nouvelle. En attendant, les clameurs les plus diverses retentissaient à mes oreilles et m'assourdissaient littéralement. Ah! ma chère Eulalie, j'ai passé là un bien mauvais quart d'heure; car je suis de ces gens qui préfèrent un danger réel et présent à une attente pénible. N'êtes-vous pas comme moi à cet égard?

« Soudain, les portes de l'Orangerie s'ouvrent, et j'aperçois N. accompagné de quelques grenadiers. Mon cœur bat à soulever mon manteau, N. a le bon esprit de laisser son escorte à la porte et de s'avancer seul entre les deux rangs de banquettes; mais en apercevant les uniformes, tout le conseil s'était levé comme mû par un ressort. Saisis, les uns par la frayeur, les autres d'indignation, beaucoup de députés s'élancent au milieu de la salle en criant : « Comment? des hommes armés, des baïonnettes ici! qu'est-ce que cela signifie! A bas le dictateur! A bas le Cromwell! » Ils entourent, ils pressent N., qui, très-pâle, demande à parler, à expliquer sa présence, mais

n'en obtient que des vociférations et des injures. « Téméraire! vous violez le sanctuaire des lois! » s'écrie Bigonnet en le prenant au collet et en le secouant avec force. « Voilà le fruit de tes victoires! » lui dit Destrem en le menaçant du poing. Et, dominant ces phrases, qui seules me parviennent au milieu de cet affreux tumulte, les cris de « A bas le Cromwell! hors la loi le dictateur! A bas le tyran! » retentissent de tous côtés.

« Mon frère voulait toujours prendre la parole; mais ces violences, ces brutalités, auxquelles il aurait dû s'attendre, le troublent visiblement. Il faiblit, il veut probablement se retirer; je m'en aperçois; les grenadiers s'en aperçoivent aussi : ils s'avancent rapidement dans la salle en écartant brusquement les députés; ils cherchent à dégager mon frère qui, les voyant s'approcher, fait tous ses efforts pour se débarrasser des furibonds qui l'entourent. Les grenadiers luttent corps à corps sans se servir pourtant de leurs armes. En ce moment, Aréna sort de ses vêtements un couteau corse et en lance contre N. un coup qui atteint légèrement un soldat (nous avons su depuis qu'il s'appelle Thomé). Quelques-uns des grenadiers font mine alors de se servir de leur baïonnette et, grâce à ce

mouvement, parviennent à entraîner N. hors de la salle.

« Quelle scène! ma chère amie. Ce n'est rien de la décrire, il faut l'avoir vue. Une sorte de stupeur lui succède. Profitant de cette espèce de calme, je cherche à prendre la parole pour essayer la justification de N.; mais les cris recommencent : « Il s'est conduit en despote! Il a terni sa gloire! » On le voue à l'exécration publique! Bertrand (du Calvados), Talot, Dignef, proposent de mander N. à la barre du conseil, de lui enlever le commandement des troupes et de le mettre hors la loi. Un autre veut que l'on invite le conseil des Anciens à rendre un décret qui ramène les conseils à Paris. Les motions se croisent. Le bruit est assourdissant. C'est une mer en fureur, et il est impossible de prévoir l'issue de l'orage.

« Alors je prends mon parti : je me lève du fauteuil et je fais un signe à Chazal pour qu'il m'y remplace. Je gagne la tribune et, forçant ma voix pour dominer le tumulte, je dis que les soupçons me paraissent s'élever avec trop de rapidité et pas assez de fondement; qu'on oublie bien vite tant de services rendus par mon frère à la liberté; qu'il est convenable de le rappeler et que, cette première

émotion passée, on lui rendra justice lorsqu'on l'aura entendu.

« Mais les clameurs et les cris de « Hors la loi ! » me coupent encore la parole. On me menace ; on entoure Chazal et on veut le forcer de mettre aux voix le décret dirigé contre N. Chazal tenait bon. Alors, par un mouvement prompt qui étonne les énergumènes qui m'entourent, j'ôte ma toque, je me débarrasse de mon écharpe et de mon manteau et je pose le tout sur le rebord de la tribune en disant : « Puisque je ne peux me faire entendre, je déclare que je ne lutterai pas plus longtemps ; mais je dépose avec indignation les insignes de la magistrature populaire. »

« Ils paraissent surpris de cette action, et ils le sont bien plus encore lorsque les portes de l'Orangerie s'ouvrent de nouveau et donnent passage à un peloton de grenadiers commandés par le général Lefebvre. Cette petite troupe marche en silence vers la tribune, dont je descends rapidement les degrés ; car j'ai compris de suite et instinctivement que c'est par ordre de mon frère qu'on vient m'enlever à ces furieux. Je me précipite dans les rangs des grenadiers, qui, toujours en silence, m'entraînent hors de la salle.

« Enfin je respire l'air extérieur ! Quoiqu'il

soit frais, je le hume avec délices. Je trouve N. inquiet et hésitant. Sieyès est auprès de lui, lui conseillant d'employer la force. C'est lui qui a eu l'idée de me faire enlever du conseil des Cinq-Cents. Il est certain que c'est un bon moyen pour ôter tout scrupule aux soldats. Nous descendons dans la cour du château. N. me dit qu'il va monter à cheval et m'invite à en faire autant. Il veut que je harangue les troupes. « Je parlerais aussi bien à pied, lui dis-je. — Non, non, répond-il avec animation ; on n'entendrait pas si bien. » Il faut se résigner. On amène un grand cheval à chabraque. C'était, je crois, celui d'un dragon. Un aide de camp ajuste les étriers. Je fais appel à tous mes souvenirs de jeunesse. Je veux me mettre en selle ; ce diable de cheval remue. Enfin me voilà dessus. Mon frère, qui a surveillé l'opération, monte le sien. Tout l'état-major nous entoure. On fait former un cercle aux troupes, et je pousse ma monture un peu en avant en la talonnant avec prudence. Alors, je prononce à très-haute voix les paroles que je vous envoie imprimées. Franchement, il n'y avait que cela à dire, n'est-ce pas ? »

Ici se trouve en effet intercalé dans la lettre un fragment imprimé et découpé avec des ciseaux, qui très-probablement a été détaché de quelque

journal de l'époque, peut-être du journal officiel. Voici ce fragment :

« Citoyens, le président du conseil des Cinq-Cents vous déclare que l'immense majorité de ce conseil est en ce moment sous la terreur de quelques représentants à stylets qui assiégent la tribune, présentent la mort à leurs collègues et enlèvent les délibérations les plus affreuses. Je vous déclare que ces audacieux brigands, soldés par l'Angleterre, se sont mis en rébellion contre le conseil des Anciens et ont osé parler de mettre hors la loi le général chargé de l'exécution de son décret, comme si nous étions encore à ce temps affreux de leur règne où ce mot de « hors la loi » suffisait pour faire tomber les têtes les plus chères à la patrie. Je vous déclare que ce petit nombre de furieux se sont mis eux-mêmes hors la loi par leurs attentats contre la liberté du conseil. Au nom de ce peuple qui, depuis tant d'années, est le jouet de ces misérables enfants de la Terreur, je confie aux guerriers le soin de délivrer la majorité de leurs représentants, afin que, délivrée des stylets par les baïonnettes, elle puisse délibérer sur le sort de la République.

« Général, et vous, soldats, et vous tous citoyens, vous ne reconnaîtrez pour législateurs de

la France que ceux qui vont se rendre auprès de moi. Quant à ceux qui resteraient dans l'Orangerie, que la force les expulse ! ces brigands ne sont plus les représentants du peuple, mais les représentants du poignard. »

Tel est ce curieux discours dont les termes si singulièrement exagérés ne peuvent plus être mis en doute. La lettre se termine ainsi :

« Les troupes répondent à mes paroles par des cris de « Vive la République ! » Mon frère leur dit alors : « Soldats, je vous ai menés à la victoire, puis-je compter sur vous ? — Oui, oui, vive Bonaparte ! — La patrie est donc sauvée ! » Il donne aussitôt quelques ordres autour de lui. Une colonne de grenadiers se forme. Murat et Leclerc les dirigent. Les tambours font entendre le pas de charge. Les grenadiers pénètrent dans l'Orangerie. *E finita la comedia.*

« Vous voyez, ma chère Eulalie, que je vous traite en femme sérieuse. Je pense que cela a dû vous tourmenter l'imagination. Aussi, ce n'est pas une lettre que je vous expédie, c'est un volume. Adieu, *cara.* » L.

J'avoue, pour mon propre compte, que jamais

je n'ai rencontré un document aussi intéressant sur le 18 brumaire que ce récit intime et d'une naïveté sans apprêts. De telles pièces en apprennent plus long à la postérité que de gros volumes. Celle-ci voit ici le jour pour la première fois.

Je la compléterai en reproduisant une conversation également intime de Napoléon au sujet de ce coup d'État. « Croiriez-vous, disait-il à son interlocuteur, qu'après cette journée, voulant m'édifier sur la force précise de l'armée, je fus réduit à envoyer des émissaires sur les lieux? — Mais, disais-je, vous devez avoir des rôles au bureau de la guerre? — A quoi serviraient-ils, répondait-on; il y a eu tant de mutations dont on n'a pu tenir compte! — Mais, du moins, vous devez avoir l'état de la solde qui nous mènera au même but? — Nous ne la payons pas. — Mais, les états des vivres des troupes? — Nous ne les nourrissons pas. — Mais ceux de l'habillement? — Nous ne les habillons pas. »

Ces faits étaient-ils réels? Je ne garantis rien, si ce n'est la réalité de la conversation elle-même.

III.

Moreau faisait partie du groupe de généraux qui participèrent au 18 brumaire et facilitèrent à Bonaparte la tâche assez difficile qu'il s'était donnée et qu'il avait adroitement imposée aux autres. Ce fut lui qui fut chargé d'investir le Luxembourg avec un corps de troupes et d'y retenir prisonniers les deux directeurs qui n'avaient pas, tout d'abord, donné leur démission, petite expédition de confiance qu'il avait exécutée avec tant d'exactitude que les directeurs n'avaient pu, durant toute la crise, faire parvenir un seul message aux deux conseils.

Bonaparte et Moreau s'étaient vus pour la première fois à la soirée qui suivit le premier dîner du directeur Gohier d'où Sieyès s'était retiré si mécontent du général en chef de l'armée d'Égypte.

Tous deux s'étaient d'abord regardés en silence, mais Bonaparte avait rompu le premier la glace en exprimant gracieusement à Moreau le désir qu'il éprouvait depuis longtemps de le connaître. Ils causèrent assez longuement ce soir-là de leurs campagnes réciproques, des généraux qu'ils avaient connus et appréciés tous deux ; enfin de l'art de la guerre suivant la façon dont ils le comprenaient l'un et l'autre. Tous deux se retirèrent après s'être tâtés, comme on dit en termes militaires, et en emportant une très-haute opinion l'un de l'autre.

Quelques jours plus tard, Bonaparte offrait à Moreau un magnifique damas orné de diamants qu'il avait rapporté d'Égypte et Moreau acceptait ce cadeau oriental. Mais ces deux hommes ne devaient pas, ne pouvaient pas vivre longtemps en bonne intelligence. Ils étaient trop forts tous les deux, chacun dans son genre, pour ne pas se jalouser et se nuire, quoique l'un fût infiniment plus ambitieux que l'autre. Je n'ai pas besoin de dire lequel.

Le général Lamarque, qui avait longtemps servi sous Moreau, dont la victoire de Hohenlinden avait complété la grandeur, me paraît avoir parfaitement caractérisé la manière stratégique de ces deux hommes hors ligne, en disant dans une con-

versation intime tenue sous la Restauration : « Si leurs deux armées eussent été en présence et qu'on eût eu quelque temps pour se retourner, je me serais mis dans les rangs de Moreau, tant il y aurait eu là de régularité, de précision, de calcul. Il était impossible de lui être supérieur à cet égard, peut-être même de l'égaler. Mais, si les deux armées fussent venues au-devant l'une de l'autre à la distance de cent lieues, Napoléon eût escamoté trois, quatre, cinq fois son adversaire avant que celui-ci eût eu le temps de se reconnaître. »

La dissemblance de la destinée de ces deux hommes devait, d'ailleurs, être aussi grande que la différence qui existait entre leurs systèmes militaires.

La conduite de Moreau vis-à-vis de Pichegru n'a jamais été très-claire. Avant de raconter par quelles petites causes Moreau fut amené, pour ainsi dire fatalement, à passer dans un camp absolument hostile au premier consul, parlons de la façon singulière dont les secrets de Pichegru lui-même arrivèrent à la connaissance du gouvernement français.

A l'époque de la première campagne d'Italie, un certain comte d'Entraigues se trouvait à Venise revêtu, quoique Français, d'un titre diplomatique

russe. Ce comte d'Entraigues, qui avait acquis une certaine notoriété au début de la Révolution française comme membre du côté droit de l'Assemblée constituante, avait émigré après la dissolution de cette assemblée. C'était un homme doué d'infiniment d'esprit, mais d'un esprit d'intrigue, grand, bien fait, d'une belle prestance, en un mot très-séduisant à première vue. Lorsque Venise fut sérieusement menacée par l'armée française, le comte d'Entraigues, prévoyant les destinées futures de la république vénitienne, et préoccupé de ses propres intérêts, car il était à Venise l'agent fort actif du parti de l'émigration, chercha à sortir des lignes d'investissement et à échapper par les lagunes à la surveillance de l'armée française. Malheureusement pour lui, il n'y réussit pas et tomba, au contraire, dans les avant-postes français. Il fut pris et, comme il emportait avec lui une grande quantité de papiers de la plus haute importance, le général Bonaparte décida qu'une commission spéciale serait chargée d'en faire le dépouillement. Il nomma cette commission qui se réunit aussitôt. Mais quel ne fut pas l'étonnement des membres qui la composaient, lorsqu'ils découvrirent dans ces papiers les mystères les plus graves, entre autres, des preuves évidentes de la

conspiration de Pichegru et de sa connivence avec les généraux étrangers. Les détails étaient complets et il y avait là les pièces les plus singulières, notamment la copie d'une convention secrète entre Pichegru et un général autrichien, par laquelle le premier s'engageait à favoriser les opérations militaires du second, moyennant que ses soldats, s'il y avait surprise ou défaite, seraient absolument épargnés. Ceci est, par parenthèse, bien contraire aux bruits que l'on répandit alors pour accabler Pichegru, « qu'il avait sacrifié ses soldats pour faciliter les opérations de l'ennemi, » mais ne l'absout pas pour cela vis-à-vis de l'histoire.

Il était au moins étrange que ce fût à Venise que l'on rencontrât ces précieux renseignements sur les actes d'un général qui opérait dans le nord de la France; mais les autres papiers du comte d'Entraigues prouvaient jusqu'à l'évidence que cet habile et précieux agent avait traversé l'Allemagne en tous sens, s'était trouvé fréquemment en rapport avec les princes émigrés et que son cabinet était devenu le centre d'une correspondance politique active et multiple. La majeure partie des secrets et des plans de l'émigration s'y trouvaient dévoilés.

Comprenant bien sa situation et voyant que la

saisie de ses papiers mettait tout à découvert, le comte d'Entraigues prit le parti de tout avouer avec une apparence de franchise qui séduisit Bonaparte. Il mit dans ses rapports avec ce dernier une habileté étonnante, et son adresse consista surtout à laisser supposer qu'il pouvait être fort utile pour le gouvernement français de ne pas faire fusiller, sans autre forme de procès, un homme qui, au besoin, saurait donner des éclaircissements sur des faits de tout genre et encore assez obscurs.

Le général en chef de l'armée d'Italie crut donc nécessaire de lui conserver la vie, et, séduit par ses grandes manières non moins que par sa franchise apparente, le laissa même libre sur parole dans l'enceinte de la ville de Milan. M. d'Entraigues profita de cette circonstance pour s'évader et gagner la Suisse, à la grande indignation de Bonaparte, dont la fureur ne connut même plus de bornes lorsqu'il apprit que son fugitif venait (je ne sais trop pourquoi, à moins que ce ne fût pour se rendre intéressant aux yeux de son parti) de publier une brochure dans laquelle il relatait de prétendus mauvais traitements dont il aurait eu à souffrir pendant sa captivité au milieu de l'armée française.

Le comte d'Entraigues, qui est une assez curieuse figure dans le groupe des personnages subalternes du temps, avait épousé Mme Saint-Huberti, la célèbre chanteuse. Après avoir séjourné en Suisse, il se rendit en Angleterre où il vécut jusqu'en 1812. A cette époque il habitait le village de Barnes, près de Londres. Un jour, le 22 juillet 1812, au moment où il allait monter en voiture avec sa femme, il fut assassiné par un valet de chambre italien, nommé Lorenzo, qu'il avait depuis longtemps à son service. Ce valet de chambre blessa aussi, et même assez grièvement, Mme d'Entraigues, puis, chose singulière, fut trouvé lui-même mort sur le seuil de la maison. Ce fut une affaire mystérieuse, pleine de ténèbres. Lorsqu'elle fut évoquée par la justice, le cocher qui avait été seul témoin de l'attentat fit une déposition ambiguë, remplie de réticences. Le jury anglais constata le crime sans pouvoir en atteindre l'auteur qui passa pour s'être fait justice à lui-même en se suicidant. Mais, plus tard, on assura que le procès avait été conduit avec une grande négligence, et l'on pensa que Lorenzo avait été tué par ordre de ceux qui l'avaient employé. Le comte d'Entraigues était évidemment dépositaire des secrets les plus importants. On supposa que de hauts personnages qui redoutaient

peut-être des indiscrétions que son caractère, parfois léger, pouvait faire craindre, en effet, avaient pris le terrible parti de le faire assassiner. Je le répète, l'affaire fut mystérieuse et ne fut pas approfondie parce que l'on s'efforça de l'étouffer. Le gouvernement anglais mit la main sur tous les papiers du comte d'Entraigues, et ce qui donna lieu de supposer qu'il avait un grand intérêt à s'en emparer, c'est qu'il ne les rendit pas au fils du comte lorsque celui-ci les réclama et qu'il en a toujours dérobé strictement la connaissance aux investigateurs.

Revenons à Moreau : il avait connu en Hollande une femme volontairement séparée de son mari, après une intrigue galante avec le général Marescot. Le mari, mis au courant de cette intrigue, par suite d'une imprudence, aurait consenti à garder sa femme afin d'éviter tout scandale; mais la femme, fort belle et fort spirituelle personne d'ailleurs, avait puisé dans son caractère naturellement exalté, le goût, on pourrait même dire la manie des aventures. Elle s'obstina à vouloir quitter le toit conjugal et s'enfuit jusqu'à Utrecht, en laissant à son mari une lettre qui lui annonçait cette déplorable résolution.

Elle avait, peu de temps auparavant, connu le

ceux qui vinrent ainsi entre les mains du général Moreau se trouvait la preuve manifeste des relations de Pichegru avec les Autrichiens.

Moreau était fort attaché à Pichegru, et cette amitié datait de loin. Une telle découverte l'affectait si péniblement que, sans hésiter peut-être à faire son devoir, il résolut de ne rien précipiter dans une circonstance aussi grave. Son cœur saignait de révéler au gouvernement des actes qui perdaient un ami auquel il devait en partie sa fortune militaire. Comme il n'avait pu parcourir et vérifier seul tous ces papiers que le hasard venait de faire tomber entre ses mains, il chargea de cette vérification deux des généraux placés immédiatement sous ses ordres. C'étaient les généraux Sainte-Suzanne et Saint-Cyr. Lorsque leur rapport fut fait, Moreau l'envoya tardivement à Paris; d'autant plus tardivement en effet, que la preuve des agissements de Pichegru avait déjà été transmise d'Italie.

Desaix, qui servait sous Moreau à l'armée du Rhin, ayant profité de l'armistice qui précéda la paix pour venir faire connaissance avec le général en chef Bonaparte, celui-ci crut devoir lui faire la confidence des faits coupables attribués à Pichegru et désormais prouvés. Desaix lui dit alors : « Mais,

nous le savions sur le Rhin, il y a plus de trois mois. Un fourgon enlevé au général Klinglin, nous a livré la correspondance de Pichegru avec les ennemis de la République. — Moreau n'en a-t-il donc donné aucune connaissance au gouvernement? reprit Bonaparte. — Pas sur-le-champ; mais il doit l'avoir fait maintenant. — Eh bien! s'écria violemment Bonaparte, c'est un véritable crime! Quand il s'agit de la perte de la patrie, le silence est une complicité. »

Telle était la situation, lorsque Moreau revint à Paris et donna sa démission. Retiré à Chaillot, il put consacrer à sa liaison galante tous les loisirs que lui faisait son oisiveté. C'était l'homme le moins fait pour les petits soins et les prévenances délicates, mais il était très-capable de s'attacher à une femme. Celle-ci sut bientôt prendre sur lui un certain empire. Chaque matin il allait la chercher et ils faisaient ensemble de longues promenades, soit à cheval, soit en cabriolet, voiture fort à la mode en ce temps-là. Le soir on allait au théâtre, voir Talma dans *Epicharis et Néron*, ou entendre Elleviou et M^me^ Saint-Aubin dans le *Prisonnier*. La compagne de Moreau était remarquablement belle; aussi était-elle fort remarquée partout où il la conduisait, et son amour-propre en était flatté.

Mme Tallien, qui l'avait déjà vue plusieurs fois, s'était informée d'elle, la prenant, comme on le disait, pour une veuve amie du général. Un jour, elle la rencontra, comme cette dernière, après une promenade matinale faite en boguey, à travers les boulevards neufs et le Champ-de-Mars, était venue, suivie d'un domestique, déjeuner avec du laitage à la chaumière du Mont-Parnasse. Elle se parlèrent. Mme Tallien, qui aimait à s'entourer de belles personnes, l'invita à venir la voir, et l'autre promit. Mais Moreau, instruit de cette rencontre et de l'invitation qui s'en était suivie, s'y opposa formellement. Il détestait secrètement Mme Tallien et sa société. La reine de la mode et des salons d'alors, en recevant le billet amical et poli par lequel la belle *veuve* la priait de l'excuser si elle ne se rendait pas à ses désirs, en témoigna un très-vif dépit et attribua naturellement sa déconvenue à Moreau, qu'elle ne manqua pas de desservir ; et elle était très-puissante dans les régions officielles.

Cependant, au bout de quelque temps de séjour à Paris, Moreau, fatigué d'une inaction qu'il ne souffrait plus qu'avec impatience et qu'aggravait encore l'espionnage dont il se savait l'objet, accepta, en dépit de la blessure que son amour-propre

pouvait en ressentir, les fonctions secondaires d'inspecteur général de l'armée d'Italie, emploi qu'il sut, d'ailleurs, relever bientôt par ses talents hors ligne. Il vint un jour à sept heures du matin à la petite maison de Passy, annoncer sa nomination à sa compagne, qui résolut de le suivre.

Ils partirent donc ensemble et gagnèrent Milan. La *Casa Faguani* avait été désignée pour être le logement de l'inspecteur général. Ce palais appartenait à la comtesse Faguani qui, n'aimant pas les Français, s'était retirée à la campagne et avait laissé son majordome pour faire les honneurs de sa demeure, dont on avait eu soin d'enlever le mobilier somptueux et les peintures portatives, pour les remplacer par les meubles les plus mesquins.

Une fois installé, le général Moreau, embarrassé peut-être de la présence de sa compagne, eut la faiblesse de lui faire prendre le nom de M^me^ Moreau. Dans les salons de Milan, et notamment à la fête qui fut donnée par le Directoire cisalpin, elle parut à ses côtés comme si elle eût été sa femme légitime. Toujours en scène, victime de l'étiquette, elle finit par se lasser de cette existence. Les fournisseurs de l'armée d'Italie l'entouraient de soins intéressés. Moreau n'aimait pas les fournisseurs, à ce point qu'il avait dit un jour : « Si

mon propre frère se faisait fournisseur, je crois que je cesserais de l'estimer. » Mme Moreau (puisqu'on la nommait ainsi) se montrait d'ailleurs peu disposée à accueillir favorablement les requêtes accompagnées de présents qu'on lui présentait fréquemment. Il lui arriva même à plusieurs reprises de repousser les cadeaux avec colère, entre autres un collier de vrais camées, orné de deux magnifiques agrafes en diamants, qu'un fournisseur, M. Solié, lui avait offert. Aussi, après sa rupture avec le général, ce dernier répondit-il à des amis qui cherchaient à l'irriter contre son ancienne maîtresse : « Vous en direz difficilement tout le mal que j'en pense; mais ne cherchez pas à me persuader qu'elle ait jamais vendu le crédit qu'elle avait sur moi. Je connais son désintéressement, et personne mieux que moi ne sait qu'elle l'a poussé quelquefois jusqu'à l'imprudence. »

Moreau cherchait d'ailleurs à récompenser sa compagne de ce désintéressement qu'il était le premier à reconnaître. Un jour même qu'il lui avait donné un fort beau collier, composé de trois rangs de perles, celle-ci l'ayant mis pour aller au théâtre de la *Scala*, où, pendant la représentation elle fut très-admirée, se trouva tout à coup à la sortie (et les issues de ce beau théâtre sont les plus incom-

modes qu'il y ait en Europe) entourée d'une foule de gens qui, sous le prétexte d'une curiosité passionnée, se pressèrent contre elle, la séparèrent du groupe d'officiers qui l'accompagnait, et finalement lui enlevèrent son collier avec tant de prestesse, qu'elle ne s'en aperçut que lorsqu'il était trop tard. Moreau, furieux, voulait porter plainte à l'autorité, et ses officiers avaient déjà donné l'éveil à la police; mais elle fit cesser toutes les poursuites.

Un jour vint où, après avoir reçu un ordre du gouvernement qui décidait qu'en cas de reprise des hostilités, toutes les femmes fussent éloignées de l'armée, Moreau dut donner l'exemple et se séparer de sa belle compagne. Celle-ci, qui n'aimait pas l'étiquette et les cérémonies auxquelles elle était astreinte à Milan, à cause du nom qu'elle portait, se trouvait jadis plus heureuse dans sa petite maison de Passy. Et puis elle avait une imagination et un caractère auxquels les changements d'habitudes et d'existence ne déplaisaient point. Elle partit sans regrets, et pourtant elle était fort attachée à Moreau et l'aimait même dans ce moment-là; mais combien de temps cela durerait-il? Moreau, je l'ai déjà dit, ne brillait pas par les dehors; il n'avait aucun de ces avantages brillants et frivoles qui

éblouissent et captivent les femmes. Sa bienveillance était calme comme son courage; mais il était bon et dévoué, quoique en général irrésolu.

Après avoir séjourné quelques semaines à Lyon où elle fut entourée d'hommages, la fausse Mme Moreau se rendit à Paris. Là elle compromit le général et se compromit elle-même. Elle le compromit par des préférences étourdies pour des gens hostiles au gouvernement, et aussi par des entraînements de bienfaisance envers des dames émigrées; générosité très-louable, mais qui fit du bruit et tourna contre son but. Elle se compromit elle-même en affichant une liaison nouvelle, quoiqu'elle fut toujours en correspondance avec Moreau, lequel ne tarda pas, du reste, à connaître la vérité.

La police du citoyen Fouché qui savait parfaitement à quoi s'en tenir sur le compte de la fausse Mme Moreau, chercha à tirer parti de la rupture probable de la susdite dame avec le général, à l'endroit duquel elle se montrait toujours fort ombrageuse. Elle lui détacha un de ses agents les plus adroits et les plus élevés dans la hiérarchie. « Vous n'êtes pas entièrement brouillée avec le général, lui dit-il; la confiance survit à l'amour; il vous écrit? — Sans doute; mais ce que j'ai toujours dit, ce

que je pourrais dire encore ne ferait que tourner à sa gloire. La calomnie en serait avec lui pour ses frais, et à cet égard je suis sans inquiétude. — Vous devez l'être, en effet, madame ; le gouvernement protége ceux qui le servent comme ceux qu'il emploie. » On ne put tirer d'elle que l'éloge de Moreau, dont elle avait d'ailleurs cessé de porter le nom.

Mais, plus tard, elle se trouva impliquée dans une fausse conspiration contre le premier consul : il y avait alors à Paris un riche banquier espagnol du nom d'Hervas, homme plein de morgue mais distingué de manières. Il s'était fait présenter chez elle et paraissait se plaire dans sa société, ce qui faisait croire à tort qu'une intimité absolue existait entre eux. Un matin, Regnault de Saint-Jean-d'Angély qui était un de ses amis, força sa porte et lui tint à peu près ce langage : « Vous voyez beaucoup le banquier Hervas; or, une lettre anonyme qui m'est écrite, sans doute, par une femme, me prévient que ce personnage, ennemi du premier consul, ne séjourne à Paris que pour y mener à bonne fin un projet d'empoisonnement qu'il trame contre sa personne. L'anonyme qui m'écrit aurait été sondée par lui, et on lui aurait offert 50,000 francs pour approcher le consul au bal de

l'Opéra [1], et entrer assez dans son intimité pour lui offrir des pastilles de chocolat préparées d'avance. L'anonyme ajoute que l'intérêt que l'on vous porte l'engage à m'instruire des dangers auxquels elle s'expose par sa liaison avec un étranger très-suspect et ennemi juré du consul. Moi, je suis assez votre ami pour venir vous instruire du péril et vous demander en grâce de m'accompagner de suite chez Fouché qui paraît avoir pris la chose fort au sérieux. — Mais je ne sais rien, je n'ai rien à dire; Hervas ne m'a jamais parlé de quoi que ce soit qui ressemble à cela. — Vous a-t-il fait des cadeaux? Oui, quelquefois, mais cela n'a rien de commun avec un projet d'attentat. — Il voulait ainsi vous amener peu à peu à ses idées. Si vous avez la moindre amitié pour moi, vous allez m'accompagner chez Fouché; vous lui direz tout ce que vous savez; c'est encore le plus court pour vous et le plus sûr pour Hervas. — J'irai pour vous faire plaisir, mais, je vous le répète, je ne sais rien, absolument rien. »

Ils se rendirent, en effet, chez le ministre de la police. L'amie de Moreau se sentant soutenue par Regnault de Saint-Jean-d'Angély faisait assez

1. Ceci ressemble beaucoup, on le voit, à la récente affaire Bauffremont.

bonne contenance quoiqu'elle fut très-émue en dedans. « C'est une affaire étrange que celle dont M. Regnault m'a fait part, dit Fouché; voulez-vous, madame, m'en faire connaître les plus minutieuses circonstances? Ne craignez rien. — Je crois vraiment, citoyen ministre, que ce projet est une fable, une méchante calomnie. Je vois Hervas depuis à peu près six mois, jamais le nom du premier consul n'a été sur ses lèvres. Il ne s'en occupe pas plus que moi. — Vous connaissez le consul depuis votre liaison avec Moreau? — Non, car il était alors en Égypte. Je ne pense, en vérité, à Bonaparte, que lorsque j'en entends parler. — C'est par sympathie pour Moreau? — La sympathie qui me liait à ce grand général avait une autre source que les opinions politiques. — Mais si Hervas ne vous a pas confié son projet auquel vous ne croyez pas, ce n'est point une raison pour que le projet n'existe pas. Il a fait des propositions formelles à d'autres. — Je n'en sais rien; mais, en un mot comme en mille, Hervas ne m'a jamais rien dit. »

Ici la physionomie laide et sévère de Fouché se rembrunit encore. Ce pâle visage, on ne pouvait le pénétrer, et l'homme vous pénétrait toujours. Son impassibilité ne se démentait jamais. Fouché vous regardait, pour ainsi dire, parler. Dans l'intimité

comme en représentation il conservait le même empire. « Songez, dit-il, en se rapprochant de l'amie de Moreau avec une pantomime toute caressante, songez qu'il y va d'un grand intérêt. Votre obstination peut vous perdre sans sauver votre instigateur. — Il n'y a pas pour moi d'instigateur en supposant qu'il y ait un crime. — Votre langage n'aurait pas tant de chaleur si vous n'aimiez pas Hervas; il m'éclaire. Encore une fois, que votre esprit vous serve du moins à vous sauver de la duperie de l'héroïsme. Au nom de l'attachement que vous ressentez pour Hervas, avouez tout; ma propre indulgence est à ce prix. — Votre indulgence, je la repousse; je respecte le gouvernement, mais je ne le crains ni ne l'implore. Je suis innocente, et je crois qu'Hervas l'est aussi. — Alors nous allons vous garder jusqu'à plus ample informé. — Appelez-vous cela de la justice? — Si ce n'est de la justice, c'est de la prudence, et les gouvernements n'en sauraient trop avoir. »

En disant cela, Fouché d'un geste à peu près gracieux, indiqua à l'amie de Moreau la porte d'un cabinet cachée dans la boiserie. Il ouvrit cette porte qu'il referma immédiatement après avoir introduit la belle dame dans ce cabinet de travail fort joli, et où des livres étaient épars ça et là. Malgré une

inquiétude croissante, elle jeta un vague regard sur ces volumes dont quelques-uns renfermaient des vers latins, dont quelques autres traitaient de la vie rustique; singulier contraste entre les goûts de l'homme privé, de l'ancien oratorien et les habitudes de l'homme politique. Bizarre alliance que celle de la poésie bucolique avec la police.

Après avoir passé plus d'une heure d'angoisses dans cette prison d'un nouveau genre, l'amie de Moreau vit enfin la porte du cabinet s'ouvrir et donner passage au ministre qu'accompagnait Regnault de Saint-Jean-d'Angély. Ce dernier la tira de l'accablement dans lequel elle était plongée, mais elle ne fut vraiment rassurée que lorsqu'elle entendit Fouché lui dire d'une voix qu'il cherchait à rendre aimable : « Tout est éclairci ; on sait que vous n'avez dit que la vérité. » Le fait est que tout se bornait à une vengeance de femme jalouse qui s'était servi de l'arme odieuse de la lettre anonyme pour chercher à perdre l'amie de Moreau qu'elle croyait sa rivale.

En attendant, le nom du général se trouvait ainsi compromis dans de nombreuses et vulgaires intrigues dont je viens de reproduire quelques-unes telles à peu près qu'elles m'ont été racontées. Lors de son retour à Paris, il fut plus que jamais

enveloppé dans les réseaux de la police secrète. Un propos de lui rapporté au premier consul contribua à aigrir ce dernier : Moreau voulait se marier, et quelqu'un de ses amis ayant parlé devant lui des sœurs de Bonaparte, il répondit par cette boutade : « J'aimerais mieux épouser la ravaudeuse du coin que de devenir le beau-frère du Corse. » Le Corse ne lui a jamais pardonné ce mot-là.

Moreau se maria bientôt, en effet ; ses vieux amis les De la Marre lui trouvèrent une femme jeune, jolie et pleine de talents dont il a eu une fille devenue depuis la baronne de Courval. Nul doute que les opinions de la famille dans laquelle il entra n'aient contribué beaucoup à le jeter et à le maintenir dans la voie politique où il se lança et qui, par le fait, causa sa mort. On connaît cette mort déplorable; on connaît aussi le procès de 1802 à l'issue duquel il passa en Amérique.

Il m'a été donné plusieurs fois de contempler un glorieux trophée dans une des salles du beau château de Pinon, appartenant à M. de Courval, dans le département de l'Aisne. Ce trophée était composé des drapeaux pris à l'ennemi le jour de la victoire de Hohenlinden.

IV.

Napoléon Bonaparte devenu premier consul, c'était le soleil levant vers lequel se tournaient tous les regards, autour duquel gravitaient toutes les ambitions. Lui cependant, simple dans ses goûts, simple dans ses habitudes, ne jugeait pas encore nécessaire de donner à son entourage l'éclat qu'il devait lui imposer un jour. Cet homme de cinq pieds deux pouces, d'une figure maigre, d'un embonpoint médiocre que le trop grand usage des bains devait développer plus tard, cet homme pâle; récemment guéri par Corvisart d'un mal interne dont il avait commencé à souffrir pendant la seconde année du consulat et qui provenait, comme l'on sait, d'une maladie cutanée contractée pendant le siége de Toulon en prenant des mains d'un artilleur blessé le refouloir destiné au service

d'une pièce de canon ; cet homme à l'uniforme étriqué dont le dessin d'Isabey, popularisé par la gravure, a si bien reproduit les traits, mais qui n'était pas alors le gros et large Napoléon de 1812, s'imposait à l'attention et à la curiosité publiques avec son front haut et large, ses yeux gris et investigateurs et son profil de camée antique.

Aux débuts du consulat, la Malmaison fut l'unique résidence d'été qui abritât cette jeune gloire. La Malmaison a eu deux ères bien distinctes : la période du bonheur quasi-bourgeois et tranquille, celle de la douleur muette et des regrets contenus. Cette dernière a été bien souvent racontée devant moi par un de mes oncles qui, chambellan de l'Empereur au moment du divorce, avait demandé à continuer ses fonctions auprès de Joséphine et a exercé à la Malmaison celles de chevalier d'honneur de l'Impératrice jusqu'en 1814, époque de la mort de cette princesse.

La Malmaison de 1801 offrait un charmant séjour où l'on ne voyait, pour ainsi dire, arriver que des figures exprimant la satisfaction et la gaieté. Napoléon y déjeunait seul, mais durant ce déjeuner il aimait à recevoir quelques personnes avec lesquelles il causait d'art, de science ou de littérature. Il passait avec M^me^ Bonaparte tout le temps

que le travail et de fréquentes promenades dans le parc n'occupaient pas. Il dînait avec elle et, après le dîner, il retournait dans son cabinet; mais, à moins que quelque travail important ne l'y retint, il revenait dans le salon où ne régnait pas même encore l'ombre de cette étiquette sévère qu'il a fallu observer depuis à Saint-Cloud, aux Tuileries et dans toutes les résidences impériales. La société y était d'une élégance simple également éloignée, comme des étrangers l'ont remarqué, du sans-gêne souvent grossier de la République et du luxe exagéré de l'Empire. Tout le monde était admis chez M^me^ Bonaparte sur un pied de presque égalité qu'elle aimait. Parmi les personnes qui y venaient le plus fréquemment en dehors des militaires tels que Duroc, Murat, Berthier et les divers membres de la famille Bonaparte lesquels, d'ailleurs, n'aimaient pas Joséphine, comme ils l'ont bien prouvé plus tard, on comptait MM. Volney, Denon, Lemercier, Isabey, le prince de Poix, le général Beurnonville, MM. de l'Aigle et Baudin. M. de Talleyrand dînait quelquefois à la Malmaison, mais, le plus ordinairement, il y arrivait le soir de huit à neuf heures et s'en retournait dans la nuit, quelquefois à deux ou trois heures du matin. La société de M^me^ Bonaparte était à peu près celle de M^me^ de

Montesson. Le consul, lorsqu'il ne jouait pas aux échecs, se mêlait à la conversation, familièrement, sans morgue et surtout sans chercher à imposer son opinion. Il aimait la discussion et savait écouter les autres. Quand il n'y avait que des femmes dans le salon il prenait plaisir à se moquer de leurs toilettes et à les critiquer sur une foule de choses ou à leur raconter des histoires terriblement lugubres, voire même des contes de revenants pour rire ensuite de leurs frayeurs.

Lorsque l'heure de se retirer était venue Mme Bonaparte suivait son mari dans sa chambre et quand il était couché, elle s'asseyait sur le pied du lit et commençait une lecture qu'il écoutait avec plaisir, car Joséphine lisait fort bien. C'était même son seul talent d'agrément si l'on peut donner à cette aptitude les proportions d'un talent. Elle ne savait pas dessiner et n'était pas musicienne. Il y avait bien une harpe dans son cabinet et, quant elle n'avait absolument rien à faire, elle jouait un air, toujours le même, absolument comme de nos jours, un enfant s'amuserait avec un piano. En revanche, elle s'occupait beaucoup de tapisserie et même avec succès. Elle entreprenait, en ce genre, des ouvrages de longue haleine auxquels elle faisait travailler ses dames et les amies qui venaient

la voir ou déjeuner avec elle. C'est ainsi que fut fait le meuble du salon de la Malmaison. Mme Bonaparte s'occupait aussi beaucoup des belles serres qu'elle avait créées et qui faisaient les délices des amateurs. Le soir, après sa promenade habituelle, elle se mettait à une table de tric-trac, jeu qu'elle aimait de même que Napoléon affectionnait celui des échecs. Sa fille, Hortense de Beauharnais, ne quittait jamais sa mère. Elles avaient une grande affection l'une pour l'autre. On sait que la future reine de Hollande possédait tous les talents que sa mère n'avait pas. Telle était, si je puis m'exprimer ainsi, la Malmaison en déshabillé.

De tous les membres de la famille Bonaparte, et après le consul, le plus en vue était Joseph qui, revenu de son ambassade à Rome, et chargé de négocier la paix avec les envoyés américains, tenait un assez grand état de maison grâce à la fortune que lui avait apportée sa femme, Mlle Clary, sœur de la future Mme Bernadotte. On ne connaît guère Joseph Bonaparte comme littérateur, et cependant, tout en suivant les négociations de la paix avec les États-Unis, il composait une nouvelle intitulée : *Moïna*, écrite dans le style plein de *sensibilité* de l'époque. Ces négociations furent terminées par un traité signé, pour les

États-Unis, par MM. Ellsworth, Davie et Murray; pour la France, par Joseph Bonaparte, Rœderer et Fleurieu, tous trois conseillers d'État. Joseph voulut, à cette occasion, donner une fête à Mortfontaine, terre magnifique dont il était récemment devenu l'acquéreur. Cette fête fut superbe. Les deuxième et troisième consuls, les ministres, les présidents et un grand nombre de membres du conseil d'État, du Sénat, du Corps législatif et du Tribunat y furent invités ainsi que le corps diplomatique. Toutes les jolies femmes du Paris d'alors y assistèrent, et parmi elles on remarquait surtout les deux plus jeunes sœurs du premier consul, M^mes^ Leclerq et Murat. Détail assez singulier, ce furent MM. de Lafayette et de Larochefoucauld-Liancourt, invités tous deux comme ayant fait la guerre d'Amérique, qui voulurent absolument se charger d'indiquer les emblèmes et les inscriptions qui devaient rappeler les faits les plus saillants de la guerre de l'Indépendance. Napoléon affecta de causer assez longtemps avec M. de Lafayette, récemment sorti des prisons d'Olmutz grâce à l'intervention du gouvernement français. Dans la situation où la France se trouvait alors, c'était une originale physionomie politique que celle de M. de Lafayette. Le premier

consul, sans trop se laisser prendre à cette réputation un peu surfaite, n'eût pas été fâché, cependant, d'englober l'homme dans son gouvernement. Il lui proposa un siége au Sénat, et M. de Lafayette le refusa en priant Napoléon de reporter ses bonnes dispositions sur son fils et en alléguant personnellement le goût qu'il prétendait avoir pour la retraite. Mais le premier consul, qui entrevoyait un certain avantage à absorber le père, n'en apercevait aucun à posséder le fils. Il eut l'air de ne pas vouloir peser davantage sur les convictions de M. de Lafayette, et les choses en restèrent là, ce que l'ami de Washington ne lui pardonna jamais. M. de Lafayette poussa, d'ailleurs, la franchise assez loin, car, lors du plébiscite sur la question du consulat à vie, il envoya directement son vote négatif au premier consul avec une lettre explicative. Il était impossible que deux hommes, partant de deux points si opposés en politique, pussent se rencontrer et s'entendre sérieusement sur le terrain de la pratique gouvernementale.

Joseph Bonaparte a joué, à cette époque, un rôle dont l'importance réelle ne me paraît pas suffisamment indiquée par l'histoire, ou, du moins, suffisamment appréciée. Un mois s'était à peine écoulé depuis la conclusion du traité avec les États-Unis

que Joseph était nommé ministre plénipotentiaire au congrès de Lunéville. Le diplomate choisi par l'Autriche était M. de Cobentzel, le même qui avait signé le traité de Campo Formio. Les plénipotentiaires se croisèrent sur la route de Strasbourg, et M. de Cobentzel voulut pousser jusqu'à Paris, où M. de Talleyrand lui prêta son hôtel de la rue d'Anjou. Détail peu connu, M. de Talleyrand avait jadis étudié le droit avec lui et M. de Choiseul-Gouffier à Strasbourg, sous le professeur Koch, devenu depuis membre du Tribunat.

Au bout de huit jours, les plénipotentiaires repartirent pour Lunéville, où l'ancien château du roi Stanislas avait été désigné pour les recevoir. Mais comme on s'aperçut que, pour l'approprier à cette destination temporaire, il faudrait une somme d'argent assez considérable, on prit le parti de louer pour les négociateurs des maisons particulières. Malheureusement, dès l'ouverture des conférences, l'envoyé autrichien déclara qu'il ne pourrait traiter sans le concours d'un envoyé anglais, à cause de l'alliance offensive et défensive existant entre les deux cours, et comme l'Angleterre se refusait à toute proposition, les hostilités durent être reprises contre l'Autriche. Les nouvelles et décisives victoires de l'armée du

Rhin mirent, un mois après cette rentrée en campagne, fin aux incertitudes du cabinet autrichien ; la paix fut signée et les plénipotentiaires quittèrent Lunéville pour revenir à Paris.

Je remarque que pendant le congrès de Lunéville, M. Laforêt, secrétaire de la légation, avait amené avec lui M. de Moustier, fils d'un ancien ministre plénipotentiaire de Louis XVI, sous les ordres duquel il avait été consul aux États-Unis. Il servait pour ainsi dire de père à ce jeune homme, dont la famille avait émigré. M. de Moustier fut, à l'issue du congrès, nommé secrétaire de légation en Saxe, et eut une assez longue carrière diplomatique, car il servit sous la Restauration jusqu'en 1826, et remplit une mission près la cour d'Espagne. C'était le père du marquis de Moustier, l'avant dernier ministre des affaires étrangères de Napoléon III, celui qui précéda le duc de Grammont, dont j'aurai l'occasion de reparler plus tard.

Autre détail : c'était M. Hugo, chef de bataillon de la 20e demi-brigade, qui était chargé du commandement de la place de Lunéville, sous les ordres du général Clarke, plus tard duc de Feltre. Joseph Bonaparte le connut et l'apprécia pendant le congrès, et lorsqu'il devint, quelques années

après, roi de Naples d'abord, puis roi d'Espagne, il l'attacha à sa fortune. Il en avait le droit, puisqu'il était, par le fait, l'auteur de la sienne. M. Hugo, qui rentra en France en 1813, atteignit le grade de général. C'est le père d'Abel et de Victor Hugo. Le bruit qu'on a fait autour de ce dernier a empêché d'être juste envers son frère. Abel Hugo, homme d'autant de sens que son frère en avait peu, mais doué d'une imagination moins riche et moins vive, a écrit d'excellentes choses, entre autres la notice qui précède les mémoires de son père sur la guerre d'Espagne. Victime du voisinage de son frère si vanté, il n'a pas été apprécié suffisamment. Cela se voit souvent, du reste, et j'en citerai un autre exemple bien frappant : celui de Paul de Musset, disparaissant presque au milieu des rayonnements de son frère Alfred.

Après la signature du traité de Lunéville, Joseph Bonaparte revint à Mortfontaine. Il y entraîna le comte de Cobentzel qui y passa plusieurs mois de la belle saison. C'était un petit homme gros, gras et louche, mais de façons aisées et charmantes, parlant le français sans accent, dont la conversation superficielle, mais pleine de saillies, affectait une vivacité toute française et une

égalité d'humeur que démentait souvent une triste et soudaine préoccupation patriotique. Il organisait des petits jeux, des charades avec les sœurs du premier consul. Il avait présenté à Mortfontaine le poëte italien Casti, l'auteur du poëme des *Animaux parlants*, l'homme le plus vert et le plus jeune du monde en dépit de ses quatre-vingts ans. Casti n'aimait pas Mmes Leclerc et Murat qui lui jouaient mille tours et en avaient fait leur victime; mais, un jour, on trouva un madrigal de lui collé sur la glace du salon de Mortfontaine, et qui célébrait les attraits d'Élisa Bonaparte, Mme Bacciochi, en jouant sur les mots *baccio* et *occhi* en l'honneur de ses beaux yeux noirs.

Les hôtes ordinaires de Mortfontaine étaient alors Mme de Staël qui, le soir, lisait l'*Atala* de son protégé Chateaubriand, Stanislas de Girardin, le propriétaire d'Ermenonville, Regnault de Saint-Jean-d'Angély, Rœderer, Marmont, de Chauvelin, Mathieu de Montmorency, très-lié avec Mme de Staël, de Jaucourt qui au, début de la Restauration, devait jouer un rôle politique, de Fontanes, le futur grand maître de l'Université, Andrieux, Arnault, de Boufflers et Mme de Boufflers, jadis Mme de Sabran, enfin le vieux Palissot spécimen vivant des beaux esprits du temps de Louis XV.

Il arriva là à Mme de Staël une petite aventure absolument inédite : on chassait assez souvent à Mortfontaine et, par parenthèse, ces grandes chasses, soit à tir, soit à courre, étaient dirigées par le général Berthier, futur grand veneur, et par M. d'Haneucourt qui devait être un jour capitaine des chasses. Mme de Stael s'était attardée en lisant dans les bois qui dominaient un des beaux étangs de Mortfontaine. Le soir arrivait, la chasse était terminée. Tout à coup un garde paraît à travers le bois, regagnant son logis. C'était un grand et beau garçon qui, peut-être, avait trop fêté Bacchus à l'issue de la chasse. Il voit devant lui une femme plantureuse, à figure un peu virile et rappelant, pour le teint, celle des paysannes d'alentour, vêtue, d'ailleurs, avec une simplicité qui n'avait rien d'imposant ; il la prend résolûment par la taille et l'embrasse en guise de compliment. On comprend la stupéfaction de l'auteur de *Corinne*. Mais elle se sent glisser à terre sous la robuste impulsion du gars qui n'avait certes pas tout l'esprit que déploya plus tard Benjamin Constant, mais possédait assurément, de son côté, des qualités que Benjamin Constant n'avait pas. Mme de Staël veut crier et ses cris sont étouffés ; elle lutte et ses efforts comprimés deviennent promptement

inutiles. Quelques instants s'écoulent et l'on entend des pas dans le bois ; c'est Mathieu de Montmorency qui, inquiet de son amie, s'est dirigé du côté où il la supposait attardée dans sa promenade. Il est accompagné de loin par un domestique. Le garde se sauve sans qu'il le voie ; mais à l'aspect de M^me^ de Staël et du désordre dans lequel il la trouve, il ne peut s'empêcher de s'écrier : « Eh, ma chère, que vous est-il arrivé ? » M^me^ de Staël a trop d'esprit pour vouloir du scandale et trop d'empire sur elle-même pour ne pas reprendre vite tout son sang-froid. « A moi ? mais rien, mon ami. — Cependant, l'état dans lequel je vous vois ? — Vous ne voyez rien, vous dis-je. Je m'étais probablement endormie et vous m'avez réveillée en sursaut. — Mon Dieu ! reprend vivement l'excellent homme, je consens à n'avoir rien vu, mais quel singulier rêve faisiez-vous donc ? » Malheureusement, le domestique de celui que Louis XVIII fit plus tard *duc Mathieu*, était survenu pendant ce colloque. Il avait vu comme son maître et ne fut pas, paraît-il, aussi discret que lui.

Je disais que Joseph Bonaparte avait joué un rôle important à cette époque : ce fut lui qui fut désigné pour suivre, avec le conseiller d'État Cretet et l'abbé Bernier, les négociations relatives au Con-

cordat; puis, dès qu'on eut signé les articles préliminaires de paix avec l'Angleterre, il fut encore nommé plénipotentiaire pour la France au congrès d'Amiens. Lord Cornwallis devait y représenter l'Angleterre. C'était un beau et grand vieillard de soixante-huit ans, d'une figure et d'une tournure pleines de noblesse, d'une franchise et d'une loyauté toutes militaires. On avait placé près de lui comme secrétaire de légation, un M. Merry, fin et tracassier, très-probablement pour atténuer les effets de ces deux qualités humaines qui, en diplomatie, deviennent aisément des défauts. Mais il arriva quelquefois que lord Cornwallis imposa sa volonté à son subordonné récalcitrant. Sait-on qu'après les paroles échangées pour la signature du traité qui devait se faire solennellement le lendemain à l'hôtel de ville d'Amiens, un courrier de Londres ayant apporté dans la nuit à lord Cornwallis l'ordre de modifier certaines dispositions de détail assez importantes, le loyal plénipotentiaire anglais déclara, en dépit de l'insistance de M. Merry, qu'il considérait sa parole comme engagée et qu'il ne reviendrait pas sur ce qu'il avait consenti? Ce fut M. Dupuy, ancien intendant de l'Ile de France, secrétaire de la légation française à Amiens, qui fut chargé de porter le traité à

Paris. Une heure après son arrivée, le canon des Invalides annonçait aux Parisiens la conclusion de cette paix d'Amiens, qui devait, hélas ! être de si courte durée.

Ce fut peut-être le moment le plus beau et le plus heureux de la carrière de Napoléon : la paix était rétablie, les finances restaurées, le code civil préparé, l'union ramenée dans l'Église, la Vendée pacifiée. Désormais son génie paraissait devoir appliquer ses ressources aux choses matérielles de l'intérieur, à l'ouverture des routes et des canaux, à l'embellissement des grandes villes, aux vastes projets conçus par lui pour l'amélioration de la situation provinciale. Il a prouvé qu'il pouvait être aussi grand dans la paix qu'il l'avait été dans la guerre. Mais avec son tempérament et son caractère, combien cela aurait-il duré ?

Dans tous les cas, ce fut pour lui un moment de grand repos, mot qu'il faut se garder d'entendre dans le sens d'oisiveté, car un tel homme n'aurait pas su être oisif. A cette époque viennent se placer, par ordre de date, certaines aventures privées et peu connues, sinon tout à fait ignorées, de Bonaparte. On s'est trompé, à mon avis, quand on l'a représenté comme absolument détaché du commerce des femmes, insensible à l'amour et dé-

pourvu de toute propension galante. Il y a deux époques dans sa vie : l'une où la passion et même un certain libertinage marchaient de pair avec l'ambition ; l'autre où l'ambition dominait et absorbait tout, laissant à peine place au caprice passager. M. de Lamartine a pu dire de lui en de beaux vers :

> Comme un soldat debout qui veille sous les armes,
> Il vit de la beauté le sourire et les larmes
> Sans sourire et sans soupirer.

Cela n'est absolument vrai que de la seconde époque de sa vie. Général et consul, Bonaparte eut des passions et ne recula devant aucun obstacle pour les assouvir. Il aima, il aima à la façon corse et italienne, et cela lui fit perdre quelquefois le sens moral à un point fort inusité. Tout ne pourrait pas être décemment cité dans son histoire privée d'alors, et du reste, presque tous les membres de la famille Bonaparte, hommes et femmes, avaient une facilité de mœurs qui ressemblait beaucoup à celle des mœurs romaines du temps des Césars. Il faut d'ailleurs, pour bien juger cela, se reporter à l'époque ; il faut se souvenir qu'on sortait à peine des saturnales du Directoire, et que la société d'alors était absolument gangrenée. Les so-

ciétés ne se remettent pas aisément d'ébranlements tels que ceux de 1793, et le plus souvent, à l'issue de ces époques néfastes, l'orgie remplace la terreur.

Une lettre adressée à Napoléon par Joséphine, le 28 mars 1813, lettre écrite sous l'influence d'une colère nerveuse, jette une singulière clarté sur la vie privée de l'empereur, dans les premiers temps de sa puissance. « Cette pauvre Hortense, épouse sans mari, est encore l'objet des mépris de votre sœur Pauline. Voilà la femme qui influence l'esprit de votre frère Louis au point qu'il donne à son épouse les noms les plus outrageants. Lorsqu'on m'accuse de la plus criminelle des complaisances, on ignore cette intrigue dont je ne devins complice que quand il fallut en cacher les suites, intrigue qui trompa ma fille, et qui, après avoir été combinée pour satisfaire ce désir impétueux, comme tous vos désirs, de transmettre votre couronne à des héritiers dont vous seriez le père, n'a eu d'autre résultat que de jeter le déshonneur sur mes enfants, de répandre le désespoir dans le cœur de ma fille, la rage dans celui de son époux... » Ici la colère est presque de l'éloquence. *Facit indignatio versum.*

Maintenant quelques anecdotes vraies qui prou-

vent une fois de plus que les grands hommes peuvent avoir de grandes faiblesses : Une Irlandaise, veuve d'un banquier tombé en faillite, avait une fille fort belle. Joséphine, par bonté d'âme, se l'attacha en qualité de lectrice, et l'emmena à Bayonne, où Napoléon la vit et l'aima, puis ne tarda pas à la délaisser. Plus tard, une autre jeune personne, également fort jolie et attachée à la maison de la princesse Borghèse, eut la naïveté de se plaindre par écrit à M. de Luçay, premier préfet du palais, de ce que, retirée un soir dans son appartement particulier, à Compiègne, deux hommes, revêtus de la livrée impériale, y avaient pénétré soudain, s'étaient emparés d'elle, lui avaient attaché les bras, et après lui avoir mis dans la bouche un bâillon élastique qui ne s'enflait que lorsqu'elle voulait crier, avaient éteint les lumières et s'étaient retirés, abandonnant la place à un personnage qui avait passé une partie de la nuit près d'elle. On comprend qu'aucune suite ne fut donnée à cette plainte; mais la jeune personne fut conduite la nuit suivante, avec toute sorte d'égards, dans une maison de santé du faubourg Saint-Antoine, tenue par des sœurs et placée sous le patronage de M^me^ Lætitia, mère de l'empereur. Là, on l'aurait gardée jusqu'à ce qu'elle eut donné le jour à un

enfant, dont on lui aurait laissé ignorer le sexe, et plus tard, on lui aurait remis une récompense proportionnée à sa discrétion.

De sa part, cette discrétion fut peut-être absolue, mais très-probablement il n'en fut pas de même pour tout le monde, et cette aventure donna lieu à des cancans de palais au moins très-singuliers : on prétendit alors que Napoléon avait, en cette circonstance, voulu se ménager la possibilité d'une substitution d'enfant, dans le cas où la nouvelle impératrice Marie-Louise, qui devait arriver sous peu de jours, lui donnerait tout d'abord une fille au lieu de l'héritier qu'il désirait si ardemment.

Napoléon n'était encore que consul à vie, lorsque, épris de la femme d'un conseiller d'État, dont le fils a occupé de très-hautes fonctions sous le roi Louis-Philippe, il la fit introduire un soir aux Tuileries. Cette dame, fort belle d'ailleurs, avait, paraît-il, un caractère très-altier. Ce qu'il y a de certain, c'est que le lendemain matin on entendit la voix du consul s'élever d'une façon inusitée, et que la porte de son appartement s'étant brusquement ouverte, on vit Napoléon mettre la dame dehors,

..... Dans le simple appareil
D'une beauté qu'on vient d'arracher au sommeil.

et lui jeter ses robes en présence des aides de camp, des huissiers et des valets stupéfaits.

Il n'est que juste de placer à côté de celle-ci une autre anecdote parfaitement authentique, et qui présente le grand homme sous un jour différent, au point de vue de l'entraînement et des passions.

C'était à Schœnbrünn. Napoléon avait, comme il le faisait le dimanche aux Tuileries, passé une revue de troupes dans la cour du palais. Lorsque les régiments eurent défilé, l'empereur, qui ne voulait pas encore rentrer dans ses appartements, car cette matinée de septembre était belle, congédia tous ceux de son état-major que leur service ne retenait pas auprès de sa personne, et mettant son cheval au galop, gagna la campagne qui s'étendait autour de la belle résidence où le vainqueur du monde se croyait tout à fait comme chez lui.

Cette riante campagne l'eût paru bien davantage sans les traces trop récentes et trop visibles de la guerre. Bien des villages portaient encore les stigmates fatals des boulets ou de l'incendie ; bien des champs conservaient l'empreinte des pieds des chevaux et des roues des caissons. Napoléon, à ce spectacle, avait machinalement ralenti le pas de sa monture et s'était peut-être abandonné aux ré-

flexions philosophiques qu'un tel aspect était bien capable d'inspirer. Il traversa un hameau dont les habitants se montrèrent aux portes et aux fenêtres, suivant des yeux les cavaliers avec une curiosité inquiète, et comme il passait près d'une maison plus considérable que les autres, devant laquelle un groupe d'enfants s'était formé, il entendit une voix qui criait étourdiment : « Wilhelmine, Wilhelmine, vient donc voir les Français ! »

Ceci lui fit tourner la tête du côté de la maison. En s'entendant appeler de la sorte, une jeune fille s'était montrée sur le seuil. Elle pouvait avoir de seize à dix-sept ans, et son costume, quoique simple, indiquait, par l'absence de certains détails de toilette, le bonnet de velours, par exemple, qu'elle appartenait au moins à la classe bourgeoise de Vienne. A peine eut-elle aperçu, au milieu de l'état-major brillant, la redingote grise légendaire, qu'elle s'écria : « C'est lui ! » et qu'elle s'élança en avant pour mieux voir l'empereur. Lui, de son côté, voyant cette beauté fraîche, candide, qui fixait sur lui ses magnifiques yeux bleus pleins d'un naïf enthousiasme, eut un sourire de contentement et salua gracieusement la jeune fille charmée, laquelle, rouge, un peu confuse, se réfugia derrière le groupe d'enfants qu'elle avait inconsi-

dérément dépassé. Napoléon s'éloigna, non sans s'être retourné à plusieurs reprises, comme pour voir encore sa belle admiratrice et il en parla avec complaisance jusqu'à son retour au palais.

Cette pantomime de l'empereur n'avait pas échappé à son entourage. Un des officiers supérieurs qui le composaient hasarda même cette remarque, que la belle Allemande n'avait peut-être pas été fâchée de se faire voir et que probablement elle ne demanderait pas mieux que de connaître l'empereur de plus près, si elle pouvait être assurée que cela ne déplairait pas à Sa Majesté. Napoléon ne répondit que par un sourire, ce qui fut interprété comme un consentement par l'officieux personnage, type très-réussi du militaire homme de cour. Ce dernier s'y prit si bien, du reste, que quelques heures après il venait annoncer au maître que la jeune enthousiaste, transportée à l'idée de voir de près son grand homme, avait consenti sans peine à se laisser conduire au palais dans la soirée; nouvelle que Napoléon reçut avec une grande indifférence.

Le soir vint cependant et Wilhelmine fut introduite à Schœnbrünn, dans un cabinet entièrement revêtu de laque qui donnait dans la pièce où travaillait l'empereur. Tout occupé de la dic-

tée de ses dépêches, Napoléon avait complément oublié l'audience féminine qu'il avait accordée. L'officieux messager entr'ouvrit la porte et sa vue rappela à l'empereur l'agréable entretien qui l'attendait. Il n'interrompit pas cependant le travail qui l'absorbait, mais, profitant du moment où on fermait et cachetait les paquets, il passa dans le cabinet de laque. La belle Allemande y était modestement assise sur le siége qu'on lui avait désigné. Elle se leva rougissante en voyant entrer Napoléon. Vêtue d'une simple robe blanche ornée de rubans roses, et, suivant la mode d'alors, ouverte par derrière en façon de tablier, elle était ravissante avec ses cheveux châtain clair tombant en boucles sur ses belles épaules et encadrant gracieusement sa tête d'archange qu'illuminaient ses beaux grands yeux bleus.

L'empereur, agréablement surpris de cette apparition charmante que faisaient valoir les nombreuses bougies dont le cabinet de laque était éclairé, s'avança assez galamment vers la jeune personne, pendant que celle-ci lui faisait une profonde révérence pleine de décence et de timidité,

« Comment vous nomme-t-on? lui demanda-t-il. — Wilhelmine, répondit la jeune fille d'une

voix un peu tremblante. — Wilhelmine? il y a beaucoup de jolies femmes en Allemagne qui se nomment ainsi. Asseyez-vous là. » Et il lui désignait un sopha placé au centre du cabinet. « Est-ce que ce n'est pas là du *linon?* dit-il encore en touchant l'étoffe légère de sa robe et comme si cette robe lui eût rappelé quelque souvenir. — Non, Sire, » répondit la jeune fille d'un air assez étonné. Alors Napoléon lui prit les deux mains dans une des siennes et passa son bras autour de sa taille. Mais, à ce geste familier, la jeune fille effrayée recula précipitamment sur le sopha et des larmes lui vinrent aux yeux. Ce mouvement irrita l'empereur qui ne le comprenait guère après la demande de la jeune fille. « Qui êtes-vous? demanda-t-il brusquement, qui est votre père? — Le baron de Z..., capitaine au service de l'empereur d'Autriche. — La fille d'un gentilhomme, d'un officier, reprit Napoléon en fronçant le sourcil, et c'est vous, mademoiselle, qui ne craignez pas de venir trouver un homme la nuit? — Ah! Sire, dit la jeune fille éperdue, je ne pensais pas que vous étiez un homme. »

Ce mot naïf et flatteur ramena le sourire sur le visage de Napoléon irrité. « Alors c'était l'empereur Napoléon que vous vouliez voir? reprit-il. —

Oui, Sire, dit-elle en levant sur lui ses beaux yeux encore humides. — Eh bien ! mon enfant, le voilà ; regardez-le bien, » dit-il en lui donnant un léger coup sur la joue. Wilhelmine rassurée profita de la permission ; mais bientôt un nouveau nuage passa sur le front du grand homme et, attachant sur la jeune fille un regard investigateur : « Votre mère vous a laissée venir seule ici ? demanda-t-il. — Ma mère, hélas ! je ne l'ai plus. — Orpheline ! Mais quelles sont donc ces femmes que j'ai vues ce matin avec vous ? — Ma nourrice et ma sœur de lait. Lorsque Vienne a été menacée d'être bombardée par les Français, toutes les élèves de ma pension ont été renvoyées chez leurs parents. Moi, je n'avais pas de parents, puisque mon père n'était pas là. Je demandai à être conduite chez ma nourrice, et c'est là que vous m'avez vue. Ah ! ma pauvre nourrice ! elle était si contente quand on est venu me proposer de me conduire auprès de Votre Majesté : Va, ma fille, m'a-t-elle dit, va voir le grand Napoléon ; cela te portera bonheur. — Vous êtes enthousiaste ; c'est une dangereuse maladie, chez les femmes, surtout quand elles sont jeunes et jolies et qu'elles n'ont ni mère ni mari pour les protéger. Ainsi, croyez-moi, dites à votre père qu'il vous marie au plus vite. »

La jeune fille, confuse de ce brusque conseil, rougit encore et ses yeux s'humectèrent de nouveau. « Eh bien! qu'y a-t-il qui doive vous effrayer? reprit l'empereur avec une brusque gaieté; cette jolie figure et une jolie dot ne suffisent-elles pas pour attirer les épouseurs? Rien ne s'oppose à ce que vous en choisissiez un suivant votre goût. — Mon père est sans fortune, Sire, dit la jeune Allemande en essayant de surmonter sa confusion. — Ne suis-je pas là, moi? et ne savez-vous pas que votre visite à l'empereur Napoléon doit vous porter bonheur? Je vous prends sous ma protection, et c'est pour cela que vous ne devez pas rester ici plus longtemps. »

Il sonna et dit à son premier valet de chambre : « Faites préparer une voiture, et accompagnez Mlle de Z... avec tous les égards dus à l'honnête fille d'un brave officier. » Puis, faisant à Wilhelmine un geste amical de la main, il la congédia en lui disant : « Bonsoir, mon enfant, dormez bien. »

La jeune fille s'éloigna en jetant sur lui un regard de profonde gratitude, le cœur palpitant, les yeux humides. Accoudé au sopha, il la vit se retirer et parut un moment absorbé dans une méditation profonde. Cet entretien avait-il réveillé en

lui quelque souvenir lointain, ravivé quelques-unes des douces émotions de sa jeunesse? Il passa la main sur son front comme pour chasser quelques idées indignes de la gravité de sa position officielle, et rentra vivement dans son cabinet de travail.

Le lendemain, de fort bonne heure, une ordonnance arrivait au galop devant l'habitation de Wilhelmine et y déposait un paquet cacheté aux armes impériales. Ce paquet renfermait cent mille florins (plus de deux cent mille francs) en billets de banque, accompagnés d'une lettre adressée au père de la jeune fille. Cette lettre était ainsi conçue :

« M. le baron, S. M. l'empereur ayant eu occasion de voir M^lle^ Wilhelmine de Z...., m'ordonne de vous dire que l'intérêt qu'elle lui inspire, comme orpheline de mère et fille d'un brave officier, l'a porté à lui accorder une somme de cent mille florins destinée à favoriser son établissement, auquel S. M. vous invite à songer le plus tôt possible, l'isolement étant d'autant plus dangereux pour une jeune fille qu'elle a plus de beauté, d'innocence et de candeur. »

Une allusion à la continence de Scipion ne manqua pas d'être hasardée au lever de l'empereur; il l'entendit. « Bah! dit-il avec une certaine impatience, la continence de Scipion! encore

un de ces radotages historiques qui me portent sur les nerfs. Le beau mérite que de respecter une femme qui ne se souciait pas de lui, quand il en avait tant d'autres sous la main ! et puis il y a quelquefois un plaisir plus grand que le plaisir de posséder une belle personne : c'est celui d'y renoncer. »

On pourrait multiplier beaucoup les récits d'aventures galantes dont Napoléon Ier fut le héros. On sait la frayeur qu'il causa une nuit à la célèbre Mlle Georges introduite près de lui aux Tuileries. On connaît sa tendre liaison avec une belle Polonaise dont il eut le comte Walewski. Je maintiens, qu'excepté dans les dernières années de son orageuse carrière, le grand homme ne fut pas aussi insensible aux attractions du beau sexe que l'on a bien voulu le dire.

V.

Il n'était pas rare au commencement de ce siècle de voir dans une nombreuse famille les membres qui la composaient adopter, en politique, des lignes différentes et combattre sous des bannières diverses. Il en fut ainsi dans la mienne, car l'un des aînés devint général de division et sénateur, et l'autre, comme je l'ai déjà mentionné, chevalier d'honneur de l'impératrice Joséphine; tandis que mon père, émigré avec l'un de ses jeunes frères, suivait la fortune des Bourbons et était honoré de la bienveillance du comte d'Artois et de l'intimité du duc de Berry.

L'émigration commença, on le sait, à la suite du départ des princes qui cherchaient, avec raison, à mettre leurs personnes en sûreté, plus heureux et aussi plus habiles en cela que le malheureux

Louis XVI. Des personnages considérables, et bientôt des jeunes gens ardents, allèrent les rejoindre ; les premiers, par suite des rapports personnels qu'ils avaient avec eux, les autres, parce qu'une telle demande avait quelque chose de généreux et de chevaleresque, considération qui avait encore un poids immense dans notre pays. Dès qu'on se trouva réunis en certain nombre, on songea à faire tourner au profit de la politique la circonstance qui avait amené un tel rapprochement, et M. de Calonne, traversant la Suisse à la suite de Monsieur, comte de Provence, qui quittait Turin pour passer en Allemagne, fut le premier, dit-on, à concevoir la pensée de créer, à l'aide de ces réunions d'émigrés, une sorte de petite puissance qui pourrait, tout à la fois, réagir sur le dedans et exercer à l'extérieur une certaine influence sur les cabinets de l'Europe.

Le premier et le moins important de ces rassemblements, d'abord uniquement politiques, mais qui bientôt allaient devenir militaires, se fit à Worms, autour de la personne du prince de Condé. Le plus célèbre s'installa à Coblentz, sous le patronage des deux frères du roi, dont l'un, comme je viens de le dire, s'y rendit d'Italie, où il avait d'abord demandé un asile au roi de Sardaigne, son

beau-père. L'autre, le comte d'Artois, avait gagné Bruxelles en échappant à la catastrophe de Varennes qui fit de Louis XVI l'otage infortuné, dont la tête devait bientôt réveiller, en tombant, tous les monarques de l'Europe. Ce fut de là qu'il se dirigea sur Coblentz, et l'émigration fut alors mise à l'ordre du jour. Beaucoup de ces jeunes gentilshommes, qui échangeaient les douces réunions de famille ou les cercles encore brillants du monde contre une vie qui leur était à peu près inconnue, croyaient n'entreprendre qu'un voyage militaire de quelques mois, qu'un pèlerinage de mode, persuadés qu'ils n'auraient qu'à se mettre en bataille pour faire rentrer la rébellion dans le devoir. Les routes des provinces étaient couvertes de ces voyageurs nouveaux qui, dans leur imprudence, croyaient pouvoir sauver leurs foyers en les abandonnant, et allaient périr de misère sur les grands chemins de l'Allemagne, presque comme on irait de nos jours à une partie de plaisir.

Les premiers arrivés à Worms y formèrent une petite cour qui avait cela de particulier et de vraiment curieux qu'elle réunissait trois générations de Condé. Plus tard, à l'armée qui porta ce nom, le grand-père combattait au centre, tandis que le fils et le petit-fils dirigeaient l'aile droite et l'aile

gauche. Il arriva même que ces deux derniers furent blessés à la fois, le même jour. Les émigrés, à Worms, se plaçaient quatre, à tour de rôle, en espèce de service régulier, auprès du prince. Ce service était de jour et de nuit, parce qu'on commençait déjà à redouter les assassinats. Ils étaient admis à la table présidée par la princesse de Monaco qui, maîtresse du prince de Condé, avait voulu le suivre, et qu'il a épousée depuis. Worms, par la nature de son rassemblement et le caractère de son chef, avait mérité le nom de *camp* qu'on lui donnait généralement. Coblentz était *la cour*. Plus de luxe, d'agitations, de plaisirs, d'intrigues s'y produisaient, en effet, et on pouvait déjà y apercevoir deux partis distincts : MM. d'Avaray, de Jaucourt et quelques autres étaient les confidents et les conseillers de Monsieur, comte de Provence; le comte de Vaudreuil, l'évêque d'Arras, étaient ceux du comte d'Artois. M. de Calonne s'occupait des finances; le vieux maréchal de Broglie et le maréchal de Castries, de la partie militaire. Le très-capable marquis de Bouillé, sorti de France après l'affaire de Varennes, ne s'était point arrêté sur les bords du Rhin. Il avait suivi en Suède le roi Gustave III qui, après un voyage sur le continent, se hâtait de regagner ses États.

Bientôt l'émigration prit des proportions considérables. Il semblait à la noblesse française que le point d'honneur fût là, et on excitait les femmes à envoyer des fuseaux aux retardataires. Coblentz ne pouvait manquer de devenir promptement le centre de tout ce que la cour de France avait compté d'illustre et de ce que les provinces renfermaient de riche et de distingué. Les réunions quotidiennes chez les princes passaient aux yeux des Allemands pour autant de fêtes splendides. Le luxe, la variété des uniformes (car il y avait là des officiers de tous les régiments français), la sévérité même de l'étiquette les rendaient, en effet, extrêmement brillantes. L'émigration avait en quelque sorte envahi, non-seulement la ville, mais encore le palais du pauvre électeur de Trèves qui disparaissait au milieu de ses hôtes; ce qui fit dire assez plaisamment à un Français que, parmi cette foule qui encombrait sa résidence, il n'y avait que lui d'étranger. Cet électeur de Trèves, prince de Saxe, était le propre frère de la mère des deux princes français. Ils voulurent bien l'appeler « mon oncle, » et il les nommait « mes neveux, » en ajoutant spirituellement : — C'est à vos malheurs que je dois cette expression si tendre; à Versailles, je n'eusse été pour vous que « M. l'abbé, » et il n'est pas bien sûr que vous

m'eussiez reçu tous les jours. » Il est certain que le comte de Lusace, son frère, en avait fait l'expérience quelques années auparavant.

Dans les grandes solennités il y avait « gala, » et l'on permettait aux notables de la ville de faire le tour des tables, permission dont ils s'empressaient de profiter d'ailleurs. Là, ils pouvaient admirer l'esprit et les connaissances de Monsieur, le futur Louis XVIII, et la grâce chevaleresque du comte d'Artois, le futur Charles X. L'entourage ne manquait pas d'une certaine arrogance qui avait pour but de maintenir quand même l'importance et le lustre de la monarchie française, et qui fut acceptée bénévolement jusqu'aux désastres de la cause royale. La hauteur, et l'on pourrait dire l'outrecuidance des émigrés, se maintint, du reste, jusqu'à la fin. Ainsi, plus tard, lorsque leur cause fut absolument perdue, un officier supérieur autrichien, chargé de dépêches pour le cabinet de Londres, ayant réuni à sa table quelques émigrés qu'il avait jadis connus, et s'étant hasardé à dire qu'à son départ de Vienne on s'entretenait beaucoup du mariage de Madame Royale, fille de Louis XVI, avec le déjà célèbre archiduc Charles. « Mais c'est impossible, lui dit vivement un des convives français. — Et pourquoi, s'il vous plaît?

— Mais, parce que ce n'est pas un mariage convenable pour Madame. — Comment! Mgr l'archiduc Charles n'est pas un mariage convenable pour votre princesse! — Eh! non, monsieur, elle ne ferait là qu'un mariage de garnison. » On ne peut s'empêcher de remarquer, à cet égard, que cet outrecuidant propos était tout à fait dans la tradition qui, longtemps plus tard, faisait dire au prince de Talleyrand, parlant d'un projet d'union entre le duc de Berry et une princesse russe : « Les Romanoff ne sont pas d'assez bonne maison. » C'était toujours cette même et ridicule exagération du sentiment national qui, appliquée à la puissance et à la force militaire de la France, nous a amenés au point où nous sommes aujourd'hui.

L'Europe semblait, du reste, s'entendre pour justifier tout cet orgueil et toute cette jactance en donnant elle-même des proportions considérables aux grands rassemblements de l'émigration française. Les princes, qui avaient des envoyés dans toutes les cours, en recevaient à Coblentz. La grande Catherine de Russie y envoya comme ambassadeur le comte de Romanzoff. Tous les souverains paraissaient d'accord pour soutenir la cause de la monarchie française et prêter main-forte à ses défenseurs. Jusqu'au roi de Suède, Gustave III, qui,

lorsqu'il partit d'Aix-la-Chapelle pour aller dans son royaume prendre les dispositions nécessaires à l'expédition qu'il méditait, disait : « Vous me reverrez bientôt; mais encore suis-je tenu, pour mon compte, à certains ménagements, car mon rôle est des plus délicats. Sachez, en effet, que moi, qui veux revenir combattre chez vous à la tête de vos aristocrates, je suis, chez moi, le premier démocrate du pays. » Paroles bien curieuses et qui prouvent que Gustave III confondait avec le sentiment democratique sa volonté, réalisée déjà, d'ailleurs, de ramener à lui toute la puissance féodale de la noblesse suédoise, entreprise qui a causé sa mort en mettant aux mains d'Ankarstroëm le pistolet régicide.

A Coblentz, les deux princes français passaient généralement leurs soirées dans les intimités qui leur étaient particulières. Ainsi, Monsieur ne sortait guère de chez Mme de Balbi, dame d'atours de Madame. Mme de Balbi, vive, spirituelle, d'une beauté piquante, avait su prendre un certain empire sur ce prince sceptique qui, chose assez singulière, difficile à admettre tout d'abord, eu égard à son caractère, et pourtant parfaitement vraie, a toujours aimé le commerce intime d'une femme, pourvu que cette femme eût de l'esprit et possédât quel-

que beauté. Mme de Balbi qui, paraît-il, était amie aussi chaude qu'ennemie dangereuse et décidée, réunissait dans son salon tout ce qu'il y avait de plus distingué, et c'était une grande faveur que d'y être admis. Monsieur y demeurait parfois assez tard et, lorsque le cercle était rétréci, racontait d'une façon charmante des anecdotes souvent fort scabreuses. J'ai eu, dans les dernières années du règne de Louis-Philippe, l'occasion de voir à Tours, où elle s'était réfugiée, la vieille comtesse de Balbi. Elle avait encore l'œil vif, la repartie prompte. Mais le temps avait fait son œuvre, et il était bien difficile de s'apercevoir qu'elle eût jamais été jolie. Elle l'était pourtant à Coblentz.

Le charmant comte d'Artois passait, lui aussi, une grande partie de son temps chez Mme de Polastron. La marquise de Polastron, douce, bonne, absolument désintéressée, voulant demeurer parfaitement étrangère aux affaires politiques, était une adorable maîtresse et ç'a été, très-certainement, la femme que le comte d'Artois a aimée le plus dans sa vie; non pas qu'il soit exact, comme on l'a dit et écrit, qu'à dater de sa mort le prince ait renoncé aux femmes, ce qui est la fausseté la plus grande qu'on ait jamais pu inventer; mais on peut affirmer que depuis le doux règne de Mme de Polas-

tron, le cœur du prince n'a plus sérieusement battu. Son cercle à Coblentz était fort restreint; il ne se composait que de quelques intimes, et l'on se retirait lorsque le comte d'Artois y arrivait.

Les salons, les dehors sociaux, c'était le brillant côté de l'émigration à Coblentz. Le côté politique était beaucoup moins beau et, sous ce rapport, la noble multitude, dont le nombre allait toujours croissant, présentait l'image d'une confusion à peu près complète. Les princes n'y exerçaient, par le fait, aucune autorité positive. Ils avaient affaire à des sujets fidèles et dévoués, sans doute, mais fort indociles et très-facilement aigris. La défiance, la crainte des trahisons jouaient aussi leur rôle dans ce rassemblement de royalistes exaltés. Les nouveaux ne semblaient jamais assez purs; les dénonciations pleuvaient de tous côtés. Lorsque Cazalès, le brillant orateur de l'Assemblée nationale, arriva à Coblentz, le bruit courut un moment que les princes ne le recevraient pas parce qu'il paraissait « avoir donné dans la révolution. » C'étaient les expressions consacrées. Quatre-vingts gentilshommes languedociens, ses compatriotes, se réunirent, bien qu'il s'y refusât, pour lui servir d'escorte et le conduisirent chez les princes où, du reste, il fut reçu avec toute la distinction qu'il méritait. Le prince de

Saint-Maurice, fils du prince de Montbarey, ne fut pas aussi heureux auprès des émigrés : on l'accusait d'avoir fait partie de la « Société des amis des noirs, » et un gentilhomme franc-comtois lui reprochait d'avoir excité les populations soulevées à dévaster et brûler ses châteaux, ce qui était d'autant plus faux que le susdit gentilhomme n'était qu'un aventurier ne possédant pas le moindre manoir. Le fils du prince de Montbarey, bien qu'il eût l'appui de tout ce qu'il y avait de plus distingué, n'en fut pas moins obligé de s'éloigner au plus vite. Vainement, les gens sensés disaient : « Eh ! messieurs, un peu d'indulgence. Qui n'a pas eu des fautes à se reprocher dans la révolution? » la masse ne voulait rien entendre. Un jour, un député du tiers état, qui s'était fort distingué à la Constituante par ses discours conservateurs, fut interpellé dans un salon par le comte de Provence qui lui dit : « Mais expliquez-moi donc, vous qui êtes si honnête homme, comment vous avez pu, dans le temps, prêter le serment du Jeu de paume? » Le député, pris de court, fut d'abord fort embarrassé, mais, se remettant bientôt, il répliqua assez vivement : « Je ferai observer à monseigneur que ce n'est pas ce qui a perdu la monarchie française, mais bien la réunion de la noblesse qui est venue nous rejoindre sur une

lettre très-touchante de monseigneur lui-même. — Holà! dit le futur Louis XVIII à son interlocuteur en le frappant doucement sur le ventre, apaisez-vous, mon cher; je n'avais pas l'intention de vous fâcher en vous faisant cette question. »

En dépit de tous ces tiraillements, l'organisation militaire n'en marchait pas moins. Les émigrés furent classés par corps et par provinces : on leur assigna des cantonnements; on leur distribua des armes ; la discipline régna. On avait réuni les officiers des mêmes régiments pour qu'ils offrissent un cadre tout formé à leurs anciens soldats qui ne manqueraient pas, croyait-on, de se présenter et de se joindre à eux dès la rentrée en France, illusion si doucement caressée, et si cruellement détruite ! Le désir des princes français était que Monsieur, comme suppléant naturel de Louis XVI, se proclamât, vu la captivité du roi, régent du royaume en mettant le pied sur la terre française et qu'il marchât avec ses émigrés à la tête de l'expédition, ce qui eût donné aux alliés étrangers un simple rôle d'auxiliaires. C'était hélas ! une illusion de plus et les étrangers ne voulurent point admettre une telle prétention. Ils indiquèrent, dans l'ordre de marche, une position intermédiaire et secondaire à des gens qui ne de-

mandaient pas mieux que de se faire tuer aux avant-postes.

Il est certain qu'il y eut, à cette date, un complot de formé parmi les plus ardents ou les plus aigris des émigrés, complot d'une singulière audace et dont les résultats probables ne sauraient guère être appréciés anjourd'hui. Il s'agissait de se saisir des États de l'électeur de Trèves, d'occuper militairement Coblentz et sa forteresse et d'en faire un centre de ralliement pour tous les mécontents français, un point d'appui pour tous ceux qui n'aimaient pas la forme républicaine, complétement indépendant de l'action étrangère du corps germanique. C'était de l'ingratitude, disait-on, mais aux grands maux les grands remèdes, et il y avait assurément une idée là dedans. Le complot avorta.

Au reste, les illusions n'étaient pas détruites encore lors de la visite du duc de Brunswick à Coblentz et de l'arrivée du roi de Prusse à la tête de ses troupes. C'était la patrie que l'on allait revoir. C'étaient les portes de la France qui allaient s'ouvrir. L'espérance emplissait de joie tous les cœurs. Cazalès dit alors à quelques jeunes émigrés qui regardaient avec un vif sentiment de joie les Prussiens défilant dans les rues de Coblentz et se dirigeant vers les frontières françaises :

« Ah ! folle jeunesse, vous admirez avec sympathie cette troupe et tout son attirail ; vous vous réjouissez de sa marche ! Pour moi, je voudrais voir le dernier de ces soldats dans le Rhin. Croyez-moi, la noblesse française n'y survivra pas ; elle aura la douleur d'expirer loin de son berceau. Je suis plus coupable qu'un autre ; je vois cela et je fais comme tout le monde ; mais c'est parce que je ne puis rien empêcher. Malheur à qui s'adresse à l'étranger et se fie à lui ! » Cazalès avait raison.

Bientôt les faits eux-mêmes eussent pu convaincre les plus optimistes si l'aveuglement eût été moins grand. Les émigrés formaient un corps d'environ vingt-cinq mille hommes, et c'était une troupe dont on pouvait beaucoup attendre, parce qu'elle était ardente, dévouée, et combattait d'ailleurs pour ses intérêts. Mais ses succès individuels et rapides n'eussent pas fait le compte des étrangers. Ils voulaient bien triompher, sans doute, mais souhaitaient que les Français eussent la part la moins grande possible dans ce triomphe. Aussi, sous le spécieux prétexte qu'il était bon de multiplier et de porter sur plusieurs points différents l'influence politique de l'émigration, ils annulèrent en la divisant la force très-réelle de ce petit corps d'armée et en en emprisonnant, pour ainsi

dire, les tronçons au milieu de leurs propres colonnes. Quatre mille émigrés, sous les ordres du duc de Bourbon, durent agir en Flandre; six mille, sous le prince de Condé, furent dirigés sur l'Alsace, et quatorze à quinze mille restèrent au centre sous le commandement des deux princes frères du roi, pour pénétrer en Champagne. Bientôt même on subdivisa encore ces trois tronçons en envoyant une portion de l'un d'eux faire le siége de Thionville.

On sait ce qui advint et comment furent dissipées les illusions qu'on s'était faites ; les étrangers se retirèrent du sol français, et la petite armée des émigrés, après avoir courageusement combattu en mainte rencontre, fut licenciée sans pouvoir, elle, suivant la formule ordinaire, se retirer dans ses foyers. Des foyers! hélas! elle n'en avait plus. Les princes se dispersèrent comme leurs soldats. Le comte de Provence, qui avait trouvé un asile à Mittau, ne tarda pas à en être privé par Paul Ier, devenu tout à coup admirateur fanatique de Napoléon. Il se retira d'abord à Varsovie, puis en Angleterre, où le comte d'Artois et deux des Condé se trouvaient déjà. Les émigrés affluèrent bientôt à Londres.

Georges III régnait alors, et l'illustre Pitt gou-

vernait. L'Angleterre traversait une crise dangereuse, et il fallait toute l'habileté de ce grand homme d'État pour conduire le navire à travers tant d'écueils. Aussi, quoique le roi ne l'aimât pas, le maintenait-il au pouvoir, et Pitt, abusant de la situation qui lui était faite pour traiter Georges III sans aucune espèce de ménagement, s'arrangeait pour ne lui laisser la disposition d'aucun emploi, fût-ce le plus modeste. Lorsque le roi témoignait son mécontentement, le ministre offrait de déposer son portefeuille, et Georges III devait céder.

Un jour vint pourtant où le roi le prit au mot. C'était dans une circonstance délicate, le projet d'émancipation des catholiques d'Irlande. Georges III était fort religieux et refusa de sanctionner le bill. Pitt insista et, n'obtenant rien, offrit sa démission, qui, cette fois, fut acceptée. « Je viens, disait Georges III, de me débarrasser de l'homme qui, depuis vingt ans, me donne de la corne dans le ventre. » Ce qui ne l'empêcha pas, un an plus tard, de reprendre l'indispensable Pitt. Georges III était, au fond, un excellent homme. Avant le dérangement de ses idées, il avait tous les goûts d'un *gentleman farmer* et s'occupait d'une façon à peu près exclusive d'un fort joli établis-

sement agricole qu'il s'était créé aux environs de Londres. C'est là qu'il passa très-probablement les meilleurs jours d'une vie que les chagrins domestiques n'épargnèrent pas d'ailleurs. Il était le frère de Mathilde, reine de Danemark, que le drame fatal de Struensée a rendue célèbre. J'ai vu, pendant mon séjour en Danemark, deux lignes de la main de cette princesse écrites avec un diamant sur une vitre du château de Frédériksborg, qui lui servit de prison : *O God, kape me innocent, make others great* (O Dieu, conserve-moi innocente, donne la grandeur aux autres), phrase assez énigmatique, du reste, et qui ne pouvait fournir aucun renseignement précis pour l'histoire. Depuis lors, le château de Frédériksborg est devenu la proie des flammes, et très-probablement les lignes tracées par la reine Mathilde ont disparu.

Georges III avait encore deux frères, les ducs de Cumberland et de Glocester, qui lui causèrent beaucoup d'ennuis privés. Il venait d'apprendre que le premier avait épousé secrètement une simple particulière, ce qu'il considérait comme une faute et dont il s'irritait beaucoup. Il était même sur le point d'envoyer, à ce sujet, un message au parlement, lorsqu'on lui annonça que le second s'était enfui à Calais pour en déclarer autant (c'était

avant la paix d'Amiens). On devine sa colère. « Mais, dit un de ses conseillers qui assistait à cette scène, peut-être conviendrait-il de montrer un peu d'indulgence; car enfin le prince de Galles lui-même pourrait bien... » Il n'acheva pas. C'eût été porter le coup de grâce au pauvre Georges III.

Le fait est qu'on avait répandu le bruit de tous côtés que l'héritier même du trône s'était marié secrètement, et que ce bruit avait acquis beaucoup de consistance. L'esprit de parti s'en mêlait. Les uns soutenaient avec obstination la réalité de ce mariage; les autres le niaient avec fureur. Il s'agissait de la belle Mme Fitz-Herbert, que les émigrés français ont, du reste, bien souvent rencontrée dans une voiture sur laquelle elle avait fait peindre les armes du prince de Galles, et dont la livrée était également celle du prince. Mme Fitz-Herbert, beaucoup plus âgée que lui, était une femme très-belle, fort aimable, de beaucoup de caractère, mais malheureusement d'une fierté et d'une susceptibilité qui trop souvent ont amené entre elle et le prince les scènes les plus inconvenantes. Ce fut à la suite d'une scène de ce genre, et lorsque Mme Fitz-Herbert avait fait fermer sa porte au prince, que Pitt, trouvant l'occasion favorable, eut l'adresse de le faire con-

sentir à épouser la princesse Caroline de Brunswick, union bien malheureuse, d'ailleurs, et qui préparait beaucoup de scandales. Ce fut à l'occasion de ce mariage que le frère de Mme Fitz-Herbert ne craignit pas de se livrer devant plusieurs Français à des violences de langage singulières et alla jusqu'à menacer de se porter à des excès personnels, ce qui ne contribua pas peu à accréditer le bruit d'un mariage antérieur du prince de Galles et fit dire que ce mariage ayant été contracté avec une catholique (Mme Fitz-Herbert appartenait à la religion romaine), c'était la seule raison qui pût le faire considérer comme nul en ce qui touchait l'héritier du trône d'Angleterre.

Toujours est-il que lorsque les premiers bruits concernant son mariage secret prirent une consistance sérieuse, le prince de Galles le fit démentir au parlement par l'organe de l'opposition, dans les bras de laquelle il s'était jeté. Ce prince, depuis Georges IV, avait débuté dans la vie sous les plus heureux auspices. Chez lui tous les avantages de l'esprit, de la figure et du corps se trouvaient réunis. Ce fut avec une sorte d'enthousiasme qu'il fut reçu, lors de ses débuts, par la société anglaise. Mais bientôt se développèrent chez lui des penchants qui, pour être fort à la mode dans le monde

des grands seigneurs d'alors, n'en étaient pas moins répulsifs pour la portion intermédiaire et bourgeoise de la nation. Le jeu, la table, et tout cela avec excès, absorbèrent bientôt sa vie, et l'opposition, qui voyait en lui son appui et son espérance, fut souvent obligée de répondre, aux griefs que provoquait sa conduite, que la jeunesse de Henri V avait également été fort orageuse, que l'histoire en avait mentionné le souvenir, et que pourtant Henri V avait été l'un des plus grands rois d'Angleterre.

Le parlement paya plusieurs fois les dettes du prince de Galles ; mais ce dernier, ne sachant pas résister aux entraînements de ses passions, en refaisait toujours et se créait ainsi les embarras les plus compromettants. Ce fut dans un de ces moments de gêne extrême combinée avec le mouvement de colère de M^me^ Fitz-Herbert, dont j'ai déjà parlé, que Pitt parvint à s'emparer de son esprit et, lui offrant de payer encore une fois ses dettes, le fit consentir à se rapprocher de son père et à se marier.

Il avait accueilli avec bienveillance les émigrés français et cherchait à leur venir en aide. Ces malheureux exilés, réduits pour la plupart à une misère lamentable, faisaient des efforts surhumains

pour gagner leur pain de chaque jour. Ils s'étaient tous créé des occupations. Les uns s'étaient mis dans le commerce ; les autres fabriquaient, avec leurs femmes, des chapeaux de paille qui se vendaient bien. D'autres encore enseignaient la langue française ou faisaient des traductions. Il y en eut un qui imagina une très-singulière industrie : muni d'une boîte renfermant tous les ingrédients nécessaires à la confection de la salade, mais d'une salade perfectionnée par lui et de très-haut goût, il se présentait à l'heure du dîner chez les lords où il avait été appelé, passait à l'office, préparait, l'épée au côté, la salade qu'on lui confiait, recevait la guinée, prix convenu pour l'œuvre d'art qu'il venait d'exécuter, et se hâtait, en gardant un sérieux imperturbable, de regagner la voiture qui l'attendait à la porte et devait le transporter chez d'autres lords ; car la salade à la française était devenue, grâce à la mode, le plat indispensable dans les dîners du grand monde anglais : « Il n'y a pas de sot métier, a dit Rivarol, il n'y a que de sottes gens. » Là il n'y avait pas de sottes gens, mais bien des cœurs généreux qui savaient adroitement voiler l'aumône et dissimuler le bienfait.

Chose singulière, du reste, tous les émigrés français étaient gais. Le grand défaut de notre nation,

la légèreté, s'était en ce moment changée en vertu. Les illusions, je n'ai pas besoin de le dire, subsistaient toujours à Londres comme sur les bords du Rhin, et celui qui eût paru douter du triomphe prochain de la monarchie eût été immédiatement mis à l'index comme jacobin. Deux vieux évêques se promenaient dans le parc de Saint-James, dont les arbres commençaient à verdir : « Monseigneur, disait l'un, croyez-vous que nous soyons en France au mois de juin? — Mais, monseigneur, répondait l'autre après avoir bien réfléchi, je n'y vois pas d'inconvénient. » Les femmes se montrèrent aussi courageuses que les hommes dans ces moments d'épreuves. Beaucoup d'entre elles se livraient à la fabrication des chapeaux ou à la lingerie. Presque toutes conservèrent une attitude pleine de convenance et de dignité. Il y eut pourtant deux très-grandes dames, comme on dit dans la *Tour de Nesle*, qui causèrent passablement de scandale par leur conduite excentrique. Elles se rendaient dans les lieux publics, dans les bals populaires, et là, comme l'impératrice femme de Claude, faisaient habilement leur choix et se livraient à l'orgie. Un soir, l'une d'elles, la duchesse de M..., reçut une lettre sous enveloppe d'un monsieur habillé de noir et de l'air le plus

respectable, qui s'éloigna sans attendre la réponse. Flairant quelque piquant mystère, la dame s'empressa d'ouvrir le pli et y trouva une simple invitation à venir le lendemain prendre le thé dans une taverne assez peu fréquentée et située dans une rue avoisinant *Leicester square*. On ajoutait qu'elle pourrait y amener une amie si elle le jugeait convenable. La duchesse, curieuse de l'inconnu, se proposa de donner suite à l'aventure et s'entendit pour cela avec l'autre dame, dont elle connaissait les goûts. A l'heure dite, elles se trouvèrent donc toutes les deux à la porte de la taverne-restaurant qui avait été indiquée dans la lettre. Là elles se rencontrèrent avec deux personnages dont les vêtements et la gravité leur causèrent d'abord un grand étonnement, et qui les introduisirent en silence. Le thé fut servi dans un cabinet séparé du reste de l'établissement, et alors, à la grande stupéfaction des deux pécheresses, commença un sermon en trois points qui les invitait, avec force citations de la Bible, à renoncer désormais à une existence de perdition dont on leur faisait entrevoir toutes les conséquences dans ce monde-ci comme dans l'autre, et les exhortait, brebis égarées, à rentrer au bercail en leur promettant la protection et les secours d'une société

évangélique dont les deux messieurs en noir faisaient partie. A mesure que l'un se fatiguait, l'autre reprenait l'œuvre de prédication charitable si bien commencée, et cela dura longtemps. C'était alors, et cet état de choses s'est prolongé jusqu'en 1866, les seuls moyens de moralisation et de police employés à Londres contre les femmes trop légères. Celles-ci s'amendèrent-elles après cette singulière aventure? C'est bien douteux. Dans tous les cas, elles purent comprendre pour qui on les prenait, et c'était justice. Je n'ai pas besoin de dire, d'ailleurs, qu'aucune pensée de lucre n'entrait dans cette excentricité de conduite, et que c'était tout simplement chez elles une question d'imagination et de dévergondage moral. Ces dames avaient trop lu tous les mauvais livres de la fin du XVIII^e^ siècle, et non-seulement *le Diable au corps*, *Félicia*, *Montrose* ou *la Philosophie dans le boudoir*, mais encore les œuvres plus déplorablement accentuées du marquis de Sade.

Et, puisque le nom de cet étrange personnage est venu sous ma plume, je dirai que j'ai entendu raconter qu'un contemporain du trop célèbre marquis ayant dîné avec lui à la table de l'abbé Decoulmiers, directeur de la maison de Charenton, où le premier consul avait fait enfermer l'auteur

de *Justine*, ce dernier, qui causait volontiers, déclara que la seule femme pour laquelle il eût jamais ressenti une véritable passion, c'était Théroigne de Méricourt, la sanglante amazone de la révolution, qui tua de sa main le journaliste Suleau, dans la matinée du 10 août. Son admiration pour ce qu'il appelait « le caractère fortement prononcé » de Théroigne ne tarissait pas en éloges de cette belle mégère qu'il comparait à certaines héroïnes de l'Écriture sainte. « Je vous assure, disait-il, qu'il y avait quelque chose de sublime dans cette fille-là. » Il paraît certain qu'une grande intimité a régné entre eux et, du reste, il faut avouer que ces deux natures étaient bien faites pour s'estimer et se comprendre. Théroigne de Méricourt remplissait toutes les conditions qui pouvaient l'assimiler à la *Juliette* de de Sade, étrange production de ce cerveau malade. Théroigne a eu la même fin que son ami et complice. Elle est morte enfermée à l'hôpital de la Salpêtrière, comme de Sade est mort à Charenton.

VI.

On ignore généralement que le duc d'Enghien avait écrit un petit journal de route, lors de son enlèvement à Ettenheim dans le grand-duché de Bade. Il l'interrompit à Strasbourg. Voici ce document extrêmement curieux : « Le jeudi 15 mars, à Ettenheim, ma maison cernée, à cinq heures du matin, par un détachement de dragons et des piquets de gendarmerie; total, deux cents hommes environ, deux généraux, le colonel des dragons, le colonel Charlot de la gendarmerie de Strasbourg. A cinq heures et demie, les portes enfoncées; emmené au Moulin, près la Tuilerie. Mes papiers enlevés, cachetés. Conduit dans une charrette, entre deux haies de fusiliers, jusqu'au Rhin. Embarqué pour Rhisnau. Débarqué et marché à pied jusqu'à Pforzheim. Déjeuné à l'au-

berge. Monté en voiture avec le colonel Charlot, le maréchal des logis de la gendarmerie, un gendarme sur le siége et Grundstein. Arrivé à Strasbourg, chez le colonel Charlot, vers cinq heures et demie. Transféré une demi-heure après, dans un fiacre, à la citadelle..... Dimanche 18, on vient m'enlever à une heure et demie du matin. On ne me laisse que le temps de m'habiller. J'embrasse mes malheureux compagnons, mes gens. Je pars seul avec deux officiers de gendarmerie et deux gendarmes. Le colonel Charlot m'a annoncé que nous allons chez le général de division qui a reçu des ordres de Paris. Au lieu de cela, je trouve une voiture avec six chevaux de poste sur la place de l'Église. Le lieutenant Petermann y monte à côté de moi, le maréchal des logis Blittersdorff sur le siége, deux gendarmes en dedans, l'autre dehors. »

Ici le journal du prince est interrompu. En voilà la suite véritable et naturelle, c'est l'interrogatoire du capitaine rapporteur. Ce rapporteur désigné d'avance était le capitaine d'Autancourt, major de la gendarmerie d'élite. Il se rend à la chambre du duc d'Enghien, déposé au fort de Vincennes. Il est accompagné du chef d'escadron Jacquin de la gendarmerie d'élite, du lieutenant Noirot et des

gendarmes à pied Lerva et Tharsis, ces trois derniers appartenant au même corps. Il réveille le prince qui s'était endormi aussitôt après son arrivée et, assisté de Molin, capitaine au 18e régiment, greffier choisi par lui et qui l'accompagne également, il procède à l'interrogatoire que voici exactement d'après la minute : « A lui demandé ses noms, prénoms, âge et lieu de naissance? A répondu se nommer Louis-Antoine-Henri de Bourbon, duc d'Enghien, né le 2 août 1772, à Chantilly. — A lui demandé où il a résidé depuis sa sortie de France? A répondu qu'après avoir suivi ses parents, le corps de Condé s'étant formé, il avait fait toute la guerre, et qu'avant cela il avait fait la campagne de 1792, en Brabant, avec le corps de Bourbon. — A lui demandé s'il n'était point passé en Angleterre et si cette puissance lui accorde toujours un traitement? A répondu n'y être jamais allé; que l'Angleterre lui accorde toujours un traitement et qu'il n'a que cela pour vivre. — A lui demandé quel grade il occupait dans l'armée de Condé? A répondu : Commandant de l'avant-garde avant 1796; avant cette campagne comme (*sic*) volontaire au quartier général de son grand-père, et toujours, depuis 1796, comme commandant de l'avant-garde. — A lui demandé

s'il connaissait le général Pichegru; s'il a eu des relations avec lui? A répondu : je ne l'ai, je crois, jamais vu. Je n'ai point eu de relations avec lui. Je sais qu'il a désiré me voir. Je me loue de ne l'avoir point connu, d'après les vils moyens dont on dit qu'il a voulu se servir, s'ils sont vrais. — A lui demandé s'il connaît l'ex-général Dumouriez et s'il a eu des relations avec lui? A répondu : pas davantage. De quoi a été dressé le présent qui a été signé par le duc d'Enghien, le chef d'escadron Jacquin, le lieutenant Noirot, les deux gendarmes et le capitaine rapporteur. Avant de signer le présent procès-verbal le duc d'Enghien a dit : « Je fais avec instance la demande d'avoir une audience du premier consul. Mon nom, mon rang, ma façon de penser et l'horreur de ma situation me font espérer qu'il ne se refusera pas à ma demande. »

A deux heures du matin, le 21 mars 1804, le duc d'Enghien fut amené dans la salle où siégeait la commission militaire. Cette commission, nommée par Joachim Murat, gouverneur de Paris, se composait de sept membres : le général Hullin, président; les colonels Guitton, de Bazancourt, Ravier, Barrois, Rabbe, et le major d'Autancourt, rapporteur. Le prince répéta ce qu'il avait dit dans

le premier interrogatoire. Voici textuellement la conclusion du procès-verbal : « Lui ayant été demandé s'il avait quelque chose à présenter dans ses moyens de défense, a répondu n'avoir rien à dire de plus. Le président fait retirer l'accusé; le conseil délibérant à huis clos, le président recueille les voix, en commençant par le plus jeune en grade; ensuite, ayant émis son opinion le dernier, l'unanimité des voix a déclaré le duc d'Enghien coupable, et lui a appliqué l'article... de la loi du... ainsi conçu... et en conséquence, l'a condamné à la peine de mort. Ordonne que le présent jugement sera exécuté de suite à la diligence du capitaine-rapporteur, après en avoir donné lecture au condamné en présence des différents détachements des corps de la garnison. Fait, clos et jugé sans désemparer à Vincennes les jour, mois et an que dessus et avons signé. »

Maintenant voici l'épilogue du lugubre drame : le mercredi 20 mars 1816 des médecins et chirurgiens furent désignés pour procéder à l'exhumation du corps. Il fut reconnu : « Que la tête était brisée, que la mâchoire supérieure, entièrement séparée des os de la face, était garnie de douze dents; que la mâchoire inférieure, fracturée dans sa partie moyenne, était partagée en deux et ne présentait

plus que trois dents. Le corps était à plat sur le ventre, la tête plus basse que les pieds. Les vertèbres du cou avaient une chaîne d'or..... On a retrouvé, avec les restes du squelette, une bourse de maroquin contenant onze pièces d'or, soixante et dix pièces d'or renfermées dans des rouleaux cachetés, des cheveux, des débris de vêtements et des morceaux de casquette portant l'empreinte des balles qui l'avaient traversée. »

Chacun des acteurs de cette tragédie, qui a ému le monde entier, a cherché à rejeter sur un autre la part de responsabilité qui lui incombait. C'était tout simple; tout mauvais cas est niable, dit-on. Le général Hullin, Savary, duc de Rovigo, M. Achille Roche pour le prince de Talleyrand ont publié des mémoires explicatifs et surtout justificatifs. A la piste de toutes les curiosités historiques, j'ai lu ces mémoires et bien d'autres encore traitant le même sujet, notamment un travail du savant M. Buchon que j'ai beaucoup connu, travail dans lequel il s'efforçait de prouver que le premier consul avait envoyé Réal à Vincennes pour suspendre les effets du jugement et que Réal était arrivé trop tard. Ma conviction personnelle, que je crois être la vérité historique, c'est que les deux vrais coupables en cette déplorable affaire ont été Talleyrand et Na-

poléon ; le premier par les mauvais conseils qu'il donna en dépit des mots qu'il fit depuis cette époque pour persuader au public qu'il n'était pour rien dans la catastrophe ; le second, profondément irrité des attentats dirigés contre sa personne et qu'il attribuait aux Bourbons, par la promptitude et l'irréflexion des ordres donnés, ordres qui furent ponctuellement et précipitamment exécutés comme l'avait voulu le maître.

Deux fort curieuses particularités ont corroboré mon opinion à cet égard. La première concerne M. de Talleyrand : dès les premiers jours de la Restauration, en 1814, un des secrétaires du prince de Talleyrand ne cessa pas de faire des recherches au Louvre dans les archives installées sous la galerie du musée, et la correspondance de M. de Talleyrand avec le premier consul et l'empereur fut transportée de ces archives à l'hôtel de la rue Saint-Florentin. On en détruisit une partie ; mais cela se fit avec tant de précipitation ou de légèreté, que le reste fut enfoui dans un poêle où l'on oublia de mettre le feu. Les documents non brûlés furent retrouvés et quelqu'un pensa devoir les conserver. M. de Chateaubriand a tenu dans ses mains et lu de ses yeux une lettre de M. de Talleyrand datée du 8 mars 1804 et relative à

l'arrestation non encore exécutée du duc d'Enghien. Le ministre y invitait le premier consul à sévir contre ses ennemis. On ne permit pas à M. de Chateaubriand de garder cette lettre; il en retint seulement ces deux passages : « Si la justice oblige de punir rigoureusement, la politique exige de punir sans exception... J'indiquerai au premier consul M. de Caulincourt, auquel il pourrait donner ses ordres et qui les exécuterait avec autant de discrétion que de fidélité. » Ceci est fort explicite et la véracité de M. de Chateaubriand ne peut pas être mise en doute.

Voici, du reste et littéralement, en quels termes officiels M. de Talleyrand, comme ministre des relations extérieures, écrivit au ministre de l'électeur, depuis grand-duc de Bade : « Le premier consul a cru devoir donner à des détachements l'ordre de se rendre à Offenbourg et à Ettenheim pour y saisir les instigateurs des conspirations inouïes qui, par leur nature, mettent hors du droit des gens tous ceux qui manifestement y ont pris part. » Mais la lettre lue et mentionnée par M. de Chateaubriand est bien plus importante et presque décisive.

La seconde particularité relevée par moi est relative à Napoléon : la première fois qu'à Sainte-

Hélène l'empereur prononça le nom du duc d'Enghien, dans une promenade faite en compagnie de M. de Las Cases, ce dernier en devint rouge d'embarras. Heureusement il marchait à sa suite dans un sentier étroit; autrement Napoléon n'eût pas manqué de s'en apercevoir. Il revenait souvent sur ce sujet, d'ailleurs, et un jour, après avoir parlé du sort et de la jeunesse de l'infortuné prince (le duc d'Enghien avait trente et un ans), il dit à M. de Las Cases : « Eh bien, mon cher, j'ai appris depuis qu'il m'était favorable; on m'a assuré qu'il ne parlait jamais de moi sans quelque admiration. Et voilà pourtant la justice distributive d'ici-bas ! »

Que signifient ces paroles, sinon que Napoléon avait voulu la mort du duc d'Enghien et qu'il s'apercevait tout simplement qu'il s'était trompé ? Pour moi, je le répète, la conviction est acquise en ce qui touche la part de chacun dans cet assassinat politique.

J'ai parlé des complots qui irritaient le premier consul. S'il y en eut de très-sérieux, notamment celui de la machine infernale, il s'en produisit un qui eut pour le gouvernement anglais, non-seulement les apparences mais aussi la désagréable réalité d'une mystification : il est bon de savoir

que les instigateurs de ces trames sourdes n'étaient autres que certains ministres d'Angleterre accrédités en Allemagne, tels que sir Francis Drake, à Munich, et Spencer Smith, frère de l'amiral, à Stuttgard, auxquels il convient d'adjoindre le très-actif agent Wickham qui s'était fixé à Berne. Or, il arriva qu'un homme que l'exagération de ses opinions sous la Terreur avait, depuis cette sanglante époque, fait exiler à l'île d'Oléron, Méhée de Latouche, s'avisa de se rendre par Guernesey en Angleterre où il se présenta à lord Hawkesbury et aux comités des émigrés comme étant un envoyé des républicains mécontents de Paris qui voulait expier ses vieilles erreurs et ne demandait qu'à travailler, en faveur des Bourbons, à la chute du premier consul. Il parvint à capter la confiance de lord Hawkesbury qui l'adressa à sir Drake, à Munich, comme chargé de l'exécution d'un grand complot en France. Sir Drake, lui donnant alors des instructions et de l'argent, l'envoya s'entendre à Paris avec un prétendu comité jacobin pour concerter les moyens de se défaire du premier consul. Mais, arrivé à Strasbourg, Méhée de Latouche, qui voulait se ménager sa rentrée dans sa patrie, s'empressa d'aller trouver le préfet lequel accueillit ses révélations et le fit partir pour Paris où il commu-

niqua au gouvernement toutes les instructions qu'il avait reçues de sir Drake et les renseignements qu'il tenait de lui. On l'autorisa à continuer cette correspondance que la police française facilita autant qu'elle le put. Il écrivit qu'il avait gagné l'huissier du cabinet du premier consul et que, grâce à cet intermédiaire, il parvenait à tirer du cabinet de Saint-Cloud les pièces qu'il transmettait aux agents anglais. Il est inutile de dire que c'était Méhée de Latouche qui fabriquait toutes ces pièces sur les indications indirectes de Bonaparte et que de la sorte celui-ci faisait donner au cabinet anglais les avis les plus faux et les plus contraires à ses véritables desseins. Cette curieuse mystification fut poussée plus loin encore : un certain capitaine Rosey fut envoyé à la place de Méhée de Latouche auprès de sir Drake et de Spencer Smith. Il se fit passer pour l'aide de camp d'un général mécontent qui se trouvait en mesure de faire soulever plusieurs départements. Rosey et son collègue en fourberies parvinrent ainsi à tirer une somme de deux cent mille francs des ministres anglais. Bref, lorsqu'il eut entre les mains toutes les pièces de la correspondance des deux prétendus conspirateurs avec les agents de l'Angleterre, Napoléon se donna le plaisir de les communiquer aux membres du corps

diplomatique étranger résidant à Paris, lequel manifesta ou simula l'indignation la plus grande. Deux mois après, par une nuit d'octobre 1804, un nouvel agent anglais à Hambourg qui continuait, mais avec plus d'habileté, l'œuvre de ses collègues, fut enlevé, ainsi que ses papiers, par un détachement français, dans sa maison de campagne et dirigé immédiatement sur Paris comme l'avait été l'infortuné duc d'Enghien. Cet agent, nommé sir Rumbold, fut toutefois plus heureux que le prince. Le roi de Prusse intervint en sa faveur comme directeur du cercle de Basse-Saxe et le fit sortir de prison. L'examen minutieux de ses papiers n'avait, du reste, amené aucune découverte importante.

Ce fut au milieu de ces complots, de ces intrigues que l'empire, déjà fort ébauché, se fit soudainement. Chose triste à dire, le meurtre du duc d'Enghien, en donnant une preuve trop éclatante de l'indomptable volonté et de la toute-puissance de Napoléon, agit sur les masses et facilita l'acte qu'il méditait.

Lorsqu'il avait quitté la rue de la Victoire et la Malmaison pour le palais des Tuileries, il avait déjà modifié ses habitudes et créé autour de lui, comme premier consul, une sorte de cour. Ainsi, aux Tui-

leries, Napoléon n'avait plus de table commune, il dînait avec Mme Bonaparte et avec quelques personnes de sa famille. Il déjeunait seul et, pendant ce court repas, donnait audience à quelques individualités dont il aimait la conversation. Il y avait un gouverneur du palais qui était le général Duroc. Celui-ci avait dans ses attributions l'ordonnance des dépenses, la police et la surveillance du palais. En outre, il tenait table pour les officiers et dames de service et pour les aides de camp. La maison militaire se composait des quatre généraux commandant la garde des consuls, Lannes, Bessières, Davout et Soult, et de huit aides de camp, parmi lesquels je remarque les noms de Caulincourt, Savary, Rapp et Caffarelli. Il y avait quatre préfets du palais, MM. de Luçay, de Rémusat, Didelot et de Cramayel; quatre dames, MMmes de Luçay, de Rémusat, de Talhouet et de Lauriston. Les préfets du palais étaient chargés du service intérieur, du règlement de l'étiquette et de la surveillance des spectacles. Les dames devaient accompagner Mme Bonaparte et lui présenter les femmes des ambassadeurs étrangers. Une dame était de service auprès d'elle chaque semaine. Un des généraux de la garde était de service chaque semaine chez le premier consul, ainsi qu'un aide de camp et un

préfet du palais. On voit qu'il y avait déjà là tous les éléments d'une cour et, en effet, à part les grandes charges qu'on renouvela, il ne fallut qu'agrandir ces cadres lorsque Napoléon se fit empereur.

Toutes les traditions furent suivies, d'ailleurs, avec un soin minutieux, non-seulement en ce qui touchait les emplois de cour, mais aussi en ce qui concernait le protocole de la chancellerie et le formulaire des lettres du cabinet. Le nouvel empereur attribuait à tous ces détails une importance extrême, prouvant une fois de plus combien les petites choses peuvent quelquefois préoccuper un grand homme. Le couronnement à Notre-Dame fut l'occasion d'une foule de recherches à la bibliothèque et dans les archives, ayant pour but de ne laisser rien échapper de ce qui constituait l'ancien cérémonial. A propos de cette solennité du couronnement, on a raconté et répandu une fort jolie anecdote qui n'a que le malheur d'être fausse : on a dit que le matin de ce grand jour, Napoléon, revêtu de ses ornements impériaux, avait fait venir l'ancien notaire de Joséphine, celui qui, consulté par elle, sur son mariage, lui avait dit, en parlant du général Bonaparte : « il n'a que la cape et l'épée; » et que lui montrant alors le manteau im-

périal et l'épée sur la garde de laquelle était monté le régent, il lui aurait dit : « Eh bien ! Raguideau, voici la *cape* et voici l'*épée*. » C'est fort bien trouvé. je le répète ; mais, comme tant d'autres mots soi-disant historiques, ce n'est pas vrai. Ce qui est parfaitement exact et authentique, c'est que, dans la matinée de ce même jour, Napoléon, entouré de ses frères qui venaient le prendre dans ses appartements pour la cérémonie, dit à Joseph en considérant leurs riches costumes et les attributs de la puissance dont ils étaient revêtus : « Ah ! Joseph, si notre père nous voyait ! »

Les revenus de la liste civile impériale montaient à trente et un millions, y compris le produit des domaines de la couronne. L'entretien des bâtiments absorbait environ trois millions par an, et le mobilier un million huit cent mille francs. Le service du grand écuyer coûtait quatre millions, celui du grand maréchal, environ trois millions, celui du grand chambellan à peu près autant. Les dépenses pour la maison militaire s'élevaient à huit cent mille francs. Dans le budget du grand chambellan, les traitements des dames du palais, des chambellans, les dépenses des bureaux, des bibliothèques, des huissiers et les gages comptaient pour près de douze cent mille francs. La musique

de la chapelle, celles des appartements et les théâtres coûtaient neuf cent mille francs environ ; la toilette de l'empereur, vingt mille francs ; les frais de toilette et la cassette de l'impératrice, sept cent vingt mille francs. Sur cette liste civile, grâce aux dispositions prises par Napoléon, les économies annuelles pouvaient atteindre le chiffre de treize à quatorze millions, ce qui permit à l'empereur, tout en tenant une cour fort brillante, d'amasser, en quelques années, un trésor de plus de cent millions, dont la majeure partie, en or et en argent, était, comme on le sait, enfermée sous trois clefs dans les caves des Tuileries. Et c'était pour en arriver à ces résultats qu'on avait renversé l'ancienne cour, proclamé la chute du trône et massacré tant de prétendus aristocrates ! oh ! les hommes ! les hommes ! Peut-être, au lieu de généraliser, devrais-je dire simplement : Oh ! les Français ! les Français !

VII.

Pourquoi Napoléon Bonaparte faisait-il à Abdallah-Menou une pension extraordinaire de trois cent mille francs, indépendamment des émoluments que ce général recevait pour les commandements importants dont il était chargé, et lui interdisait-il absolument le séjour de Paris? Ne serait-ce pas parce que Menou, qui avait fait avec lui, et très-bravement d'ailleurs, la campagne d'Égypte, y était devenu musulman autant qu'il l'avait pu, et savait sur Bonaparte bien des choses qui auraient pu persuader au public que ce dernier avait fait comme lui? Il est à peu près généralement reconnu aujourd'hui que Napoléon, sous l'empire d'une idée provoquée par l'admiration et la crainte superstitieuse qu'il inspirait aux populations orientales, a eu un moment l'ambition de

fonder en Égypte un grand État dont il aurait été le chef (car il se sentait né pour un trône) et que, dans ce dessein, il ne craignit pas de se faire initier à fond aux doctrines du Coran. Je crois me rappeler que pendant le règne de Napoléon III, et dans un discours prononcé à Ajaccio, discours qui, par parenthèse, produisit un certain scandale et amena la disgrâce momentanée de l'orateur, le prince Napoléon, fils de Jérôme, fit une allusion très-directe à ce fait en parlant de l'illustre fondateur de sa race, et dissipa de la sorte, dans son langage de libre penseur, tous les doutes qui pouvaient exister encore sur ce curieux fait historique.

Abdallah-Menou, dont je viens de parler, était un fort singulier personnage. Il avait été maréchal de camp avant la révolution. Jeté dans la majorité de l'assemblée constituante, il y avait beaucoup péroré sans se faire une réputation d'orateur. C'était un de ces hommes médiocres qu'à la tribune on estimait assez à cause de ses titres militaires, et qui à l'armée était soutenu par sa réputation législative. Du reste, comme beaucoup d'hommes de l'ancien régime, poussé par le hasard, par l'intérêt ou par goût dans la révolution, il y avait porté ce caractère d'ambition étourdie et un peu frivole, cette facilité remuante plutôt que factieuse qui les

a distingués presque tous. Fort brave d'ailleurs, et jugé digne à ce point de vue d'obtenir le commandement de l'armée d'Égypte après l'assassinat de Kléber, il avait toutes les velléités de la grandeur, bien plus que les qualités qui y conduisent. Menou s'était fort bien accommodé de l'empire, et Napoléon, tout en l'éloignant de Paris, dont, comme je l'ai dit, il lui avait interdit le séjour, l'indemnisait par de beaux commandements en Italie, tels que Turin, Florence et Gênes. A Turin, il eut beaucoup de succès à cause des splendeurs d'un bal qui ne dura pas moins de trois jours, et ne fut interrompu que par le mercredi des Cendres. Il vivait alors avec une mystérieuse et invisible égyptienne. Abdallah-Menou est mort à Gênes, de son amour pour la première chanteuse du théâtre. Il avait soixante-douze ans.

Puisque nous voilà en Italie, je dirai quelques mots des mœurs et habitudes de ces cours italiennes, présidées par des sœurs de Napoléon.

A Turin, Pauline, la plus belle des trois et vraiment charmante, ne faisait que de très-rares apparitions, et le prince Borghèse, son mari, disait très-plaisamment : « Je suis peut-être la personne que ma femme voit le moins souvent. » Pauline avait, comme on sait, épousé en premières noces le

général Leclerc, et l'avait accompagné à Saint-Domingue. Après l'issue fatale de cette expédition, elle ramena en France la dépouille mortelle du général, et les mauvaises langues ne manquèrent pas de répandre le bruit que ce cercueil, entouré de tant de soins pieux, ne renfermait que sept millions en diamants et valeurs, bruit que je ne rapporte que parce qu'il eut un retentissement énorme, car je le crois absolument calomnieux. La nouvelle Artémise ne tarda pas, du reste, à prendre assez gaiement son parti du veuvage. Napoléon avait pour elle une indulgence qu'il poussa quelquefois très-loin, et l'on peut dire que si, de ses sœurs, Élisa était celle qui l'aimait le plus, Pauline est celle qu'il a certainement le plus aimée. Parmi les aventures nombreuses qu'elle a eues, voici l'une des plus piquantes :

Un jour de fête nationale, elle se fit conduire au jardin du Luxembourg où un feu d'artifice devait être tiré, et suivie d'une de ses femmes, elle se perdit dans la foule, ce qu'elle aimait beaucoup d'ailleurs. Sa toilette, bien qu'élégante, était d'une grande simplicité, et un voile adapté à un chapeau de forme avancée, dissimulait parfaitement sa charmante figure. Elle perce la foule et choisit sa place. Un auditeur au conseil d'État, fort joli gar-

çon et homme d'esprit, se trouvait à quelques pas d'elle. La tournure élégante de sa voisine attire naturellement ses regards et il voudrait bien trouver l'occasion de lui adresser la parole. Cette occasion, le hasard la lui procure : un de ces gamins de Paris, qui se faufilent hardiment partout, pénètre jusqu'à Pauline, la pousse et marche outrageusement sur ses jolis pieds. On comprend que la répression ne se fait pas attendre; le bel auditeur chasse l'enfant et demande avec le plus vif intérêt à la charmante inconnue si elle n'est pas blessée, car elle a poussé un cri perçant. Pendant que l'entretien s'engage, un grain de pluie survient. Le jeune homme offre la moitié de son parapluie qui est acceptée ; alors la conversation s'anime de part et d'autre ; la dame dit qu'elle a été séparée de sa société par la foule, mais qu'elle retrouvera toujours sa voiture qui stationne rue Cassette. Cependant le feu d'artifice est tiré ; le jeune homme offre des glaces qu'on refuse ; il demande à accompagner au moins la belle dame jusqu'à sa voiture ; nouveau refus ; alors il se désespère, et pour rester dans la tradition, il se plaint du sort barbare ; on rit ; on prend son nom et son adresse et on lui jure que, s'il reste à sa place et ne cherche pas à connaître sa voisine d'un mo-

ment, elle lui assignera un nouveau rendez-vous au jardin du Sénat. En effet, quelques jours après, l'auditeur reçoit un billet parfumé qui lui annonce qu'une dame qui ne l'a point oublié, se trouvera le soir dans le jardin du Luxembourg, auprès de la fontaine des Nymphes. Deux jours après cette nouvelle entrevue, il recevait une seconde lettre par laquelle on l'engageait à se rendre, mais pas avant midi, chez une lingère de la rue des Noyers où il demanderait la clef de l'appartement qu'on avait loué pour lui. Il y court; on lui ouvre un appartement renfermant un délicieux et assez luxueux boudoir. La belle inconnue paraît, exige le serment qu'on ne cherchera jamais à la connaître, surtout à la suivre, et ce serment prêté, elle rend son partner le plus heureux des auditeurs au conseil d'État.

Mais, dans ce monde, toute médaille a son revers. Au bout de deux mois, la dame de ses pensées ne vient plus à l'ingénieux rendez-vous. Vainement il l'attend, et l'hiver suivant, au cercle des Tuileries, un jeudi soir, il remarque, assise à côté de l'impératrice, une femme que la différence du costume ne l'empêche pas de reconnaître. Vainement elle se détourne, il est sûr de son fait. Il interroge un de ces collègues; c'est la princesse

Pauline. Il fait alors tous ses efforts pour être invité chez la princesse et constate avec ravissement qu'il est inscrit sur sa liste et lui sera présenté le lendemain. Quels transports! quelle joie! malheureusement, ils sont de courte durée : un large pli, portant le cachet du ministère de l'intérieur arrive. Notre auditeur apprend que S. M. l'empereur a daigné le nommer intendant dans une province annexée et lointaine, qu'on est pressé de le voir rendu à son poste, et qu'il devra être en route le lendemain à la pointe du jour.

Pauline avait Turin en horreur et y venait le moins possible. Le prince Borghèse qui, grâce à sa femme, s'était fait une fortune politique, rendait justice à son esprit et la trouvait charmante ; mais ne s'apercevait guère de sa présence ou de son absence, n'en ayant le plus souvent des nouvelles que par ses aides de camp et ses chambellans. On disait de lui : « Si jamais le prince Borghèse perd l'appétit, il ne lui restera plus rien à perdre. » C'était, du reste, un excellent homme, ayant bonne tenue et bonne tournure. Sachant admirablement conduire une calèche, dansant bien (on dansait encore alors) possédant en un mot toutes les qualités imposées par ce qu'on nomme aujourd'hui le *sport*. Pauline, surpassant en beauté toutes ses

dames du palais, quoique dans le nombre il y en eût de fort jolies, semblait reine par droit de naissance tout aussi bien que par droit de conquête. Elle affectait de ne pas parler un mot d'italien, et elle était d'ailleurs si séduisante, qu'une certaine impertinence avec ses dames pouvait, à la rigueur, passer pour un charme de plus. Elle compait parmi ses chambellans M. de Forbin, le peintre, qu'elle admirait beaucoup et qui était alors un fort joli homme, ce dont ma génération n'a jamais pu se douter. Très-enthousiaste en fait d'art, Pauline Borghèse a protégé longtemps l'acteur Lafont, l'émule de Talma, et posé nue devant l'illustre Canova, pour une statue de Vénus. Assurément le grand sculpteur ne pouvait avoir un plus charmant modèle. On prétend que le voyant hésiter, elle lui aurait dit : « Qui peut vous arrêter? —La crainte de devenir amoureux de ma statue, répondit l'artiste. — Allez toujours, Canova, reprit-elle, vous êtes un flatteur. »

Élisa, grande duchesse de Toscane, était l'aînée et la moins jolie des trois sœurs. Elle avait une tendance à imiter le ton et les manières de Napoléon. Chez elle d'ailleurs, comme chez ses cadettes, le cœur était bon si la tête était vive. Son frère lui fit épouser Bacciochi, adjudant général de l'armée

rement en possesssion des richesses, du pouvoir et de la servilité. Les disputes de l'étiquette avaient remplacé les discussions souvent factieuses de la politique ; le cérémonial, les fêtes, les plaisirs, ces moyens de conciliation toujours plus puissants qu'on ne le croit, avaient étourdi les vieux ressentiments et formé autour d'Élisa une atmosphère de dévouement. Tout en façonnant la Toscane à la législation bienfaisante de nos codes, à l'uniformité moins douce de nos douanes et de notre recrutement militaire, on avait laissé une certaine latitude aux souvenirs et surtout aux mœurs. Dans les actes publics la langue française n'était admise que de moitié avec la langue du Tasse. La grande-duchesse, qui avait beaucoup de tact et désirait populariser la domination napoléonienne, mettait une certaine affectation à témoigner son respect pour l'idiome toscan en l'employant de préférence.

Dans cette cour fort libre les intrigues étaient nombreuses. La malignité publique s'y exerçait sur Élisa, mais sans aigreur, et si je puis m'exprimer ainsi, respectueusement. Elle avait tant d'émules dans la joyeuse carrière de la galanterie ! Le baron Capelle, préfet de Livourne, était plus assidu à la cour que le baron Fauchet, préfet de Florence, lequel appartenait un peu plus à la généra-

tion de la république qu'à celle de l'empire. M. Capelle qui, par une singulière destinée, devait signer un jour les ordonnances de juillet 1830, M. Capelle était, non-seulement un administrateur distingué, mais encore un homme de beaucoup d'esprit. Il n'était donc pas étonnant qu'il fût toujours gracieusement accueilli, car il avait toutes les qualités nécessaires pour cela. Élisa se proposait de lui accorder une charge de cour; mais un beau jour, au lieu du consentement et de l'approbation de Napoléon qu'on attendait, le baron Capelle fut appelé à la préfecture de Genève avec une augmentation de traitement de vingt mille francs. Genève était devenu un poste assez important par le séjour voisin de Mme de Staël, exilée au château de Coppet. L'empereur, dont la police secrète était partout fort bien faite, avait-il sur la vertu des princesses de sa famille les idées de César sur celle de sa femme, et voulait-il qu'elle ne put même être soupçonnée? La chose est probable. Parmi les courtisans assidus au palais Pitti, on remarqua plus tard un bel homme, le comte Cerami Albizzi et le financier Hainguerlot, à la tête poudrée comme un élégant de l'ancien régime, possédant à un haut degré ce que l'on nommait alors l'esprit du Directoire, et réunissant en sa personne les nuances diverses du

marquis, du fournisseur et de l'homme à bonnes fortunes.

Si je n'ai point encore parlé du prince Félix Bacciochi, mari d'Élisa; c'est que, se prêtant de fort bonne grâce à toutes les volontés de l'empereur, il s'était fait, avec une raisonnable résignation, le simple sujet de sa femme. Élisa était grande duchesse; le prince n'était que son mari, une espèce de *prince consort*, qui ne prenait nul souci de l'administration et jouissait avec délices de toute absence de responsabilité. Doué d'une belle tournure et d'un esprit suffisant, il se trouvait du reste dans une de ces positions équivoques qui condamnent un homme à l'inaction par dignité et qui, faute d'aliment, le jettent dans les plaisirs comme dans une sphère indispensable d'activité. Il n'habitait pas avec Élisa, sa souveraine. Il occupait rue de la Pergola un charmant hôtel qu'on appelait sa cour, laquelle se composait surtout de militaires, et où il régnait encore plus de liberté qu'à la cour officielle. Les deux époux se montraient d'ailleurs pleins d'égards et d'affection l'un pour l'autre. Élisa connaissait le monde et témoignait un sentiment parfait du savoir vivre, en payant à la société et à l'opinion le tribut de ces convenances tutélaires, qui sont, dans leurs appa-

rentes concessions aux autres, une utile dignité pour soi-même. Ce couple, si délicatement séparé, se rapprochait en public, au spectacle, avec une cordiale intimité ; lui, plein de déférence, elle, affectueuse et digne, tous deux sans distraction et sans contrainte ; leur enfant placé entre eux comme un gage de souvenir et d'union. Mais sans le sacrement qui avait uni l'adjudant général Bacciochi à la sœur de Napoléon Ier, on l'eut pris infailliblement et tout simplement pour son chevalier d'honneur.

Caroline Murat, reine de Naples, moins parfaitement belle que sa sœur Pauline, mais beaucoup plus jolie qu'Élisa, avait dans la physionomie une grâce, une mobilité, une expression qui donnaient tout à la fois à sa tête de camée, le charme et la fierté qui la distinguaient. Elle avait de l'esprit, et son imagination était aussi vive que celle de ses sœurs. De même que Joachim Murat, son mari, elle avait le goût du luxe poussé à l'extrême, et la cour de Naples s'en ressentait naturellement. Aussi, rien de plus brillant que cette cour où les uniformes étaient éblouissants de richesses, les toilettes étincelantes de pierreries. Tout le caractère de Murat se trahissait dans cette magnificence militaire et civile qui tenait de la féerie. Mais là ce

n'était plus comme à Florence, et Joachim gouvernait complétement, tandis que sa femme se contentait de régner. C'était, on le sait, une physionomie originale et singulière parmi tant de grandes figures de généraux, que celle de Murat, unissant, sous des costumes à la François Ier, le culte de lui-même à celui des femmes et de la gloire. Type vraiment bizarre et pittoresque au milieu de tous ceux qui ont attiré l'attention dans la première partie du XIXe siècle, que ce roi théâtral, cité comme le plus intrépide parmi les intrépides et qui, trouvant un secret plaisir à faire cribler de balles ses panaches et ses tuniques de soie, ne chargeait jamais l'ennemi que la cravache à la main !

Les mœurs de la cour de Naples étaient galantes comme celles de la cour de Florence ; mais les favorites ou favoris y étant moins en évidence, les infractions à la morale y étaient moins palpables. Le ménage royal, s'y entendant fort bien en particulier sur toutes choses, paraissait d'ailleurs parfaitement d'accord en public.

On a dit, on a imprimé qu'au début de la Révolution, Murat, présent à Paris, avait changé une lettre de son nom pour lui donner une ressemblance significative avec celui de la sanguinaire

victime de Charlotte Corday, cette femme dont on a dit qu'elle avait donné la mort comme Brutus, et qu'elle la reçut comme Socrate. Le marquis de Saluces a raconté, à ce sujet, que dans une réunion brillante à laquelle il assistait, la conversation, soit malice, soit hasard, étant tombée sur la Révolution et particulièrement sur le déplorable acteur de ce drame dont Murat aurait ambitionné d'être l'homonyme, Joachim qui se trouvait présent, aurait dit très-naturellement : « Quant à celui-là, il ne pouvait y avoir rien d'humain sous une si abominable écorce. »

La génération actuelle qui ignore bien des choses, sait-elle comment a fini Junot, duc d'Abrantès, nommé en dernier lieu, gouverneur des provinces Illyriennes, sorte de royaume confié à sa fidélité ? Assurément, peu de soldats avaient mérité par des faits d'armes plus éclatants, d'être immortalisés dans les bulletins de nos victoires, mais on peut dire également que des grandes fortunes militaires, créées par Napoléon, la sienne avait été l'une des plus désordonnées. Junot ne sut jamais la diriger, et sa déplorable fin n'a pas beaucoup étonné ceux qui le connaissaient à fond. Il avait reçu une bonne éducation. Un professeur d'écriture aurait envié sa plume. Il possédait des con-

naissances littéraires et avait fait, comme on disait autrefois, ses académies. Sa famille, une bonne famille bourgeoise, ne l'avait probablement pas destiné à l'état militaire. Beau danseur, habile à l'escrime, adroit au pistolet, il excellait à tous les jeux d'exercice, notamment au billard, et avait même sur ce point les plus amusantes prétentions. Toutes ses habitudes semblaient se ressentir d'une vie provinciale agréablement désœuvrée. D'une prodigalité sans ordre et sans bornes, il avait été dix fois obligé de recourir à la bourse de l'empereur, et tous les sermons du monde n'avaient pu le corriger, quoique son affection pour Napoléon fût telle qu'elle avait quelque chose de l'attachement du chien pour son maître. Il est certain que cette affection était peut-être unique en son espèce. Il ne s'y mêlait point d'ambition, point de combinaison, point d'arrière-pensée. On a vu Junot essuyer ses larmes en parlant ou en entendant parler de l'empereur, et c'étaient là des larmes naïves et loyales. Malheureusement, une prospérité inespérée, immense, accabla son intelligence trop faible pour supporter tant de grandeurs ; et on aurait pu assez promptement s'en apercevoir si, au milieu d'événements si considérables, on avait eu le temps d'étudier chaque individualité, d'approfondir chaque

situation. Junot voulait voyager avec la vitesse de l'empereur, il avait ses propres relais, et y employait quelquefois des centaines de chevaux. Quoique semant l'argent à tort et à travers, on le voyait quelquefois, dans son bel hôtel de Paris, entrer en fureur aux moindres réclamations du plus petit créancier, du plus humble fournisseur, et menacer de le solder à coups de sabre. Un jour, pendant la campagne d'Austerlitz, il vient à Schœnbrünn, où l'empereur résidait, et débute auprès de lui par une sortie virulente contre M. de Marbois, alors ministre du trésor, lequel avait eu l'indignité, disait-il, de ne pas empêcher la faillite de M. Récamier, mari de la belle M^me^ Récamier, à laquelle il portait en ce moment un très-vif intérêt : « Tout Paris est dans l'indignation, disait-il. Un prêt de deux millions eût suffi. Ce Marbois est un mauvais serviteur, il n'aime pas l'empereur, et tout Paris pense avec moi que si l'empereur eut été dans sa capitale, il n'eût pas balancé à les lui faire donner. — Paris et vous, vous trompez, répondit très-froidement Napoléon ; je n'aurais pas donné mille sous, et j'eusse été fort mécontent de Marbois, s'il eut agi autrement. Je ne suis point amoureux de M^me^ Récamier, moi, et je ne viens pas au secours des négociants qui tiennent des maisons de six cent

mille francs par an, sachez cela, monsieur Junot ; sachez que le trésor ne prête pas à des gens qu'il sait en faillite depuis longtemps. Il a bien d'autres destinations. »

Bientôt il fut difficife aux personnes de son intimité de douter de la décadence morale du duc d'Abrantès. A la fin de ses dîners, il s'animait tout à coup jusqu'à la brusquerie, jusqu'à la violence même ; il cherchait encore à être gracieux, mais ses caresses blessaient. On sentait qu'il ne s'appartenait plus, quand rien, d'ailleurs, ne pouvait expliquer ce changement d'humeur, car il buvait fort peu dans le courant du repas. Cette exaltation subite paraissait plutôt excitée par l'animation de la conversation elle-même, mais le banquet n'en finissait pas moins par ces éclats qui révèlent à Hamlet la joie des fêtes de Claudius. Un jour (il était déjà gouverneur des provinces Illyriennes), il s'avisa de varier le service des liqueurs, en faisant circuler un flacon d'éther sulfurique, et après des refus qu'on peut croire unanimes, il en remplit un verre et le vida d'un seul trait. Une autre fois, s'imaginant qu'un rossignol le poursuivait de son chant afin de l'empêcher de dormir, il fit sonner le tocsin, battre la générale dans les rues et mettre sur pied deux bataillons de Croates,

pour traquer, dans le jardin du palais Saint-Charles, le rossignol conspirateur. Junot avait perdu l'esprit. Mille nouvelles extravagances confirmèrent de jour en jour cette triste certitude : Tantôt c'était une passion romanesque pour une jeune fille grecque, attachée au service de sa maison, et dont les résistances vertueuses avaient achevé de bouleverser ses facultés, au point de le décider à s'ensevelir dans les flammes, sous les ruines de son palais ; tantôt c'était une grande conspiration organisée par tous les moutons de l'Illyrie, et contre laquelle il fallait réunir toutes les ressources de la police et de l'administration. Par un rapprochement plus naturel qu'on n'osait le dire, il avait fait son Pylade d'un fou d'assez bonne maison, et de mœurs assez innocentes pour qu'on n'opposât aucun obstacle à ses démarches, mais doué, d'ailleurs, d'un esprit satirique et bouffon. C'était surtout dans l'imitation burlesque de la pompe des gouverneurs et de l'élégance toute française des intendants, qu'excellait ce malin fou, et c'était alors que la joie qu'il savait inspirer à son pauvre ami, ne connaissait plus de bornes. Ce fut dans un de ces accès, que le duc d'Abrantès, enthousiasmé, se jeta dans ses bras et l'investit des insignes de la Légion d'honneur, en lui passant

lui-même son grand cordon. Ce qu'il y a de plus étrange dans tout cela, c'est qu'un tel état de choses dura longtemps, parce que cette Illyrie, sur laquelle ne s'étendait que de loin le sceptre de Napoléon, ne pouvait reconnaître d'autorité absolue, que celle de son délégué. Aucun pouvoir, aucune institution, n'avait le droit de se mettre à la place de celle-là ou de s'en attribuer un moment les fonctions. Le vice-roi d'Italie, lui-même, interrogé à Udine où il était venu passer deux jours, sur ce qu'il y avait à faire, répondit simplement : « Envoyez des courriers à l'empereur et attendez sa réponse. » Cette réponse arriva trop tard. Le malheureux Junot avait tué un homme, et le sentiment affreux de cette action a horriblement empoisonné ses derniers moments. Il faut faire honneur à la bonté de son cœur des angoisses qui précédèrent son agonie.

Le successeur donné à Junot dans le gouvernement des provinces Illyriennes, n'était autre que Fouché, duc d'Otrante.

VIII.

Les victoires avaient succédé aux victoires. Napoléon était à l'apogée de sa fortune politique ; il n'avait pas d'héritier direct ; il pouvait en avoir et en voulait. Le divorce, qui était alors dans la pensée de tous ceux qui l'entouraient, fut décidé.

Des trois princesses sur lesquelles il avait jeté les yeux, à laquelle donnerait-il la préférence ? La princesse Anne de Russie était à peine nubile ; la fille du roi de Saxe était un peu mûre ; restait Marie-Louise, fille de François Ier, empereur d'Autriche. Je crois qu'en cette circonstance, Napoléon, en dehors des raisons politiques ou religieuses qui pouvaient dicter son choix, obéit surtout à cette idée qu'il avait émise un jour en présence de Mme de Staël : « Que la femme qu'il estimait le plus était celle qui avait le plus d'enfants. »

Marie-Louise était, en effet, très-capable de lui en donner. C'était une superbe jeune fille, fraîche, grasse, appétissante comme une belle pêche sur l'arbre, digne en tout point d'attirer l'attention d'un souverain qui voulait avoir lignée. Son père, François Ier, n'avait pas été marié moins de quatre fois. Sa première femme était une princesse de Wurtemberg, qu'il avait épousée à l'âge de vingt ans, avant d'être empereur, et qu'il perdit après deux ans de mariage. La seconde avait été Marie-Thérèse, fille de Ferdinand IV, roi de Naples, avec laquelle il vécut dans une union qu'entretenait la similitude de leurs goûts simples et champêtres. François Ier n'eut d'enfants que de ce second lit, et Marie-Louise en était l'aînée. Son père épousa en troisième noces, la princesse Marie-Louise-Béatrix d'Este, sa cousine, femme spirituelle et lettrée, protectrice du romancier Auguste La Fontaine. Elle mourut à vingt-six ans, et François Ier épousa dans la même année, au grand étonnement de la cour, la seconde fille du roi Maximilien de Bavière, femme divorcée du roi de Wurtemberg, et sœur cadette de la femme d'Eugène de Beauharnais, vice-roi d'Italie.

Marie-Louise, élevée d'ailleurs comme toutes les archiduchesses d'Autriche, avait eu une éduca-

tion très-soignée. Elle savait plusieurs langues ; on lui avait même appris le latin, cette langue chère aux Hongrois. Elle était bonne musicienne et dessinait avec goût. Le peintre Prudhon lui donna des leçons de peinture lors de son arrivée en France, et elle faisait de grands progrès lorsque l'odeur de l'huile et des couleurs commença à l'incommoder. Je trouve que l'on a été, en France, très-injuste pour Marie-Louise. D'abord elle était beaucoup plus intelligente qu'on ne l'a dit ; ensuite elle a beaucoup aimé l'empereur, elle l'a aimé, comme une bourgeoise de la rue Saint-Denis (pour me servir de l'expression de Napoléon lui-même) pouvait aimer son mari. Victime de la politique, elle avait épousé l'empereur avec crainte ; elle s'attacha promptement à lui et lui donna quelques moments de vrai bonheur. C'est beaucoup dans la vie d'un tel homme. Puis la politique défit ce que la politique avait fait, et Marie-Louise, dans toute la force de l'âge, devint veuve par ordre des cabinets de l'Europe, avant même que son mari fût mort. L'esprit de parti, je le répète, a rendu les Français injustes à son égard.

Qu'on juge de l'étonnement et du changement d'habitudes de cette jeune fille, lorsqu'elle dut quitter le gynecée dans lequel elle avait été élevée!

On peut à peine s'imaginer à quel point étaient minutieuses les précautions prises pour préserver les archiduchesses des impressions qui auraient pu éveiller leur imagination, en effleurant leur innocence. Ainsi, dans les livres qu'on croyait pouvoir remettre entre leurs mains, on coupait, avec des ciseaux, des lignes et même des mots dont le sens paraissait suspect ou était jugé équivoque ; censure maladroite, qui aurait pu produire un effet bien différent de celui qu'on en attendait. Dans un même esprit de scrupule, on avait proscrit tous les animaux mâles des appartements des princesses ; les femelles seules y étaient admises comme ayant des insticts plus modestes. On a dit que Marie-Louise, dès les premières paroles relatives à son union projetée avec Napoléon, s'était considérée comme une victime sacrifiée au Minotaure. C'est parfaitement vrai, et comment aurait-il pu en être autrement, lorsque depuis sa plus tendre enfance, elle avait entendu les malédictions prodiguées à l'homme qui avait mis plusieurs fois la maison de Hapsbourg à deux doigts de sa perte ! Les jeux habituels de son frère et de ses sœurs étaient même de nature à entretenir chez elle ce sentiment de répulsion vive, et pourtant, dès qu'elle connût l'empereur, elle l'entoura de toute son affec-

tion. Il faut que l'histoire lui en tienne compte.

Un mot relatif à ce mariage, avait été lancé par M. de Metternich, dans une conversation avec M. de Narbonne, représentant de la France à Vienne, et M. de Narbonne avait laissé tomber cette insinuation, n'ayant aucune instruction de son gouvernement pour répondre. Mais déjà on s'était entendu avec le prince de Schwartzemberg, ambassadeur d'Autriche à Paris, par l'intermédiaire de MM. Alexandre de Laborde et de Sémonville. Chose bizarre, M. de Laborde, un des acteurs secrets qui eurent le plus de part dans la conduite de cette affaire, avait été blessé dans les rangs des émigrés et décoré, pour sa bravoure, de la croix de Marie-Thérèse. Ainsi, c'était un émigré qui coopérait au mariage de Napoléon !

Les choses marchèrent vite ; l'ambassadeur d'Autriche, sûr d'être bien accueilli, fit une demande officielle. Napoléon, contrairement à ses habitudes, voulut écrire de sa propre main à son futur beau-père, et c'était une grosse affaire, à cause de la difficulté qu'il éprouvait à calligraphier d'une façon lisible, et à régulariser son orthographe très-fantaisiste. Il parvint pourtant, à force d'application, à écrire une lettre à peu près lisible et l'expédia ainsi que son portrait destiné à l'archi-

duchesse, par le comte Anatole de Montesquiou, l'un de ses officiers d'ordonnance. Le prince de Neufchâtel et de Wagram (Berthier) fut envoyé à Vienne avec le caractère d'ambassadeur extraordinaire. Il trouva aux frontières d'Autriche le prince Esterhazy, chargé de l'y aller recevoir. Le lendemain de son arrivée au palais impérial, dont il devait occuper une des ailes, il remit au prince Charles les pouvoirs de Napoléon pour épouser l'archiduchesse. Puis vinrent la signature de l'acte civil, suivi de la remise de la dot, cinq cent mille francs en rouleaux de ducats d'or, renfermés dans une précieuse cassette (c'était modeste, mais ce n'était pas à l'argent que tenait Napoléon), enfin, la cérémonie religieuse du mariage, célébrée le 11 mars 1810, dans l'église des Augustins. Cette solennité fut absolument calquée ainsi que les fêtes de cour qui la suivirent, sur le cérémonial observé lors du mariage du Dauphin de France avec Marie-Antoinette. Les présents étaient semblables à ceux que Louis XV avait faits à cette occasion. Tout fut d'une grande magnificence. Napoléon, amateur des traditions, était entré lui-même dans tous ces détails.

Le 14 mars, la nouvelle impératrice quittait Vienne au bruit des cloches et du canon. L'empe-

reur avait envoyé au-devant d'elle sa sœur Caroline, la reine de Naples. Il s'était personnellement transformé en Céladon. Il lui écrivait tous les jours de sa plus belle main, et dès qu'elle eut mis le pied sur le territoire français, il accompagna ses lettres de magnifiques bouquets, quelquefois même du produit de sa chasse. Elle lui envoyait en réponse, des petits billets assez bien tournés, et qui le mettaient dans l'enchantement. Sur le conseil de sa sœur Pauline, il voulut se faire faire par Léger, qui était le tailleur à la mode, un habit de cour orné d'une broderie, qui le sortirait de ses éternels uniformes, et devrait paraître infiniment plus galant. Malheureusement, ce genre d'habit à la française, nécessitait absolument la cravate blanche, et lorsque Napoléon fit l'essai de ce nouveau costume, il parut à tous complétement ridicule. La cravate blanche et le jabot lui donnaient surtout un air emprunté et lui ôtaient le caractère de distinction que l'on ne pouvait assurément pas refuser à sa belle tête romaine. Il dut donc renoncer à son intempestive coquetterie, et se résigner à mettre, pour l'arrivée de l'impératrice, son uniforme bleu à revers blancs, qui était son habit des dimanches, car l'habit vert des chasseurs à cheval de la garde était réservé pour les jours ordinaires.

Le col noir militaire accompagnait nécessairement ce costume longuement et sérieusement débattu par ce lion amoureux.

Vint le jour si impatiemment attendu de l'arrivée de Marie-Louise à Compiègne, où Napoléon avait passé une semaine à arranger et déranger successivement les dispositions de l'appartement qui lui avait été destiné. Les détails fort curieux de cette première entrevue, surtout les plus piquants, sont généralement ignorés : on avait dressé, à deux lieues de Soissons, des tentes pour la réception de l'impératrice ; on y arrivait par deux rampes du côté de Soissons et du côté de Compiègne. Suivant le cérémonial qui avait été minutieusement dressé, l'empereur devait partir de cette dernière ville avec les princes et les princesses de sa famille, et les grands dignitaires de sa maison, escorté de détachements de cavalerie de la garde.

Il devait traverser la première tente du côté de Compiègne ; Marie-Louise devait passer par la tente dressée du côté de Soissons, et les deux personnages se rencontreraient dans la tente du milieu, ou un carreau avait été disposé pour que l'impératrice put s'y incliner. L'empereur s'empresserait de la relever et l'embrasserait, puis tous deux monteraient dans une voiture à six places

avec les princesses, et les deux cortéges se réuniraient pour n'en faire qu'un. Tel était le programme dressé par l'ancien lieutenant d'artillerie, pour recevoir la fille des Césars, comme cela se disait alors.

Ce cérémonial ne fut pas suivi, et les choses se passèrent beaucoup plus cavalièrement, comme on va le voir : à la réception d'une lettre de Marie-Louise, qui lui annonçait son départ de Soissons, Napoléon voulut se rendre sur-le-champ au-devant d'elle. Il fit préparer une calèche sans armoiries, se jeta dedans avec Murat, et partit incognito, précédé d'un seul piqueur. Quelques lieues au delà de Soissons, il rencontra le cortége, s'approcha de la voiture sans être reconnu ; le fut enfin par un écuyer, et alors, sortant de son incognito, monta dans la voiture de l'impératrice où se trouvait la reine de Naples, et y prit place aux côtés de Marie-Louise toute tremblante de surprise et d'émotion. Le temps était devenu assez mauvais ; Napoléon ordonna qu'au lieu de s'arrêter à Soissons, les voitures continuassent jusqu'à Compiègne. On y arriva à dix heures du soir, au bruit du canon, et par une pluie battante. Prévenues à la hâte, les autorités de la ville firent illuminer les rues et les arcs de triomphes. Les princes et les princesses

vinrent recevoir le couple impérial à la descente des voitures ; les présentations eurent lieu ; les autorités étaient réunies dans la galerie ainsi que le groupe obligé des jeunes filles en blanc, qui présentèrent un compliment et des fleurs. L'ambassadeur d'Autriche, prince Schwartzemberg, assistait à ce court cérémonial, après lequel Marie-Louise fut conduite à son appartement.

Là, un souper tout intime l'attendait. L'empereur, Marie-Louise et la reine de Naples, Caroline Murat, prirent place autour d'une petite table. La jeune impératrice avait le teint fort animé, soit par suite de la fatigue du voyage, soit par l'effet de la timidité. Cette riche coloration faisait encore valoir la beauté de ses yeux, la douceur de son regard, et l'opulence de sa chevelure châtain clair d'une admirable finesse. Jamais plus délicieux Rubens ne s'était offert à la vue de Napoléon qui se livrait à une admiration joyeuse, dont l'expression peu déguisée, ne contribuait pas peu à l'embarras charmant de sa jeune femme, dont toute la personne respirait la candeur et l'innocence. Le souper se termina. Marie-Louise fut conduite dans sa chambre à coucher par la reine de Naples.

Suivant le programme dressé par Napoléon, programme plein de convenance d'ailleurs, l'em-

pereur, durant les deux jours que Marie-Louise passerait à Compiègne, ne devait pas coucher sous le même toît qu'elle. Un appartement avait donc été préparé pour lui à l'hôtel de la Chancellerie. Mais, en cela encore, le programme ne fut point suivi ; Napoléon, impatient, pénétra dans la chambre de sa jeune femme dès le soir même de l'arrivée à Compiègne, et le lendemain se produisit une scène des plus singulières : les sœurs de l'empereur étaient réunies pour le déjeuner de famille, lorsque Napoléon parut seul, disant que l'impératrice, fatiguée du voyage, déjeunerait dans son appartement. Puis un sourire et des chuchottements ayant été surpris et mal interprétés par lui, il entra dans une grande colère, et se livra même sur l'une de ses sœurs, à une voie de fait qui calma sur-le-champ la sarcastique humeur des autres.

Le lendemain, la cour partait pour Saint-Cloud. Le mariage civil y fut célébré le 1er avril. Le mariage religieux eut lieu le 2 à Paris, dans la grande galerie du Louvre. Napoléon avait assisté et présidé lui-même à la toilette de Marie-Louise. Un singulier document indique à quel point il s'occupait des détails ; c'est une décision signée de lui et ainsi conçue : « Le jour du mariage, l'impératrice portera la couronne du sacre, qui n'est pas belle,

mais qui a un caractère particulier et que je veux attacher à ma dynastie (*sic*) ; elle ne doit être portée que dans les plus grandes cérémonies. Dans les cérémonies ordinaires, l'impératrice portera la couronne de diamants fermée qui n'a aucun caractère, et que je lui fais faire avec les diamants de la couronne. Le lendemain du mariage, elle portera la couronne de diamants fermée pour recevoir. — Compiègne, le 25 mars 1810. » Reconnaîtrait-on là l'homme d'Iéna et d'Austerlitz ?

Le 20 mars 1811, Marie-Louise, comblant ses vœux, lui donnait un fils, espoir de sa race, sanction apparente de sa prodigieuse fortune. Hormis l'Angleterre, momentanément impuissante, il ne se connaissait plus d'ennemis ; il régnait en maître absolu sur presque toute l'Europe. Ses destinées paraissaient accomplies ; il avait obtenu la seule chose qui lui manquât : un fils.

Mais qu'y a-t-il de définitif et d'assuré dans ce monde ? 1812 amène la retraite de Russie ; 1813 le soulèvement de toute l'Allemagne. Le professeur Fichte faisait à Berlin, une leçon sur « le Devoir, » il termina sa leçon par ces paroles : « Le cours sera donc suspendu jusqu'à la fin de la campagne. Nous le reprendrons dans notre patrie devenue libre, où nous serons morts pour reconquérir la liberté. »

Le poëte Kœrner s'écriait : « Poésie, poésie, rends-moi la mort à la clarté du jour ! » et il écrivait l'hymne de « *la Lyre et l'Epée* », dans laquelle le cavalier disait à l'épée : « Oui, mon épée, oui, je suis un homme libre et je t'aime du fond du cœur; je t'aime comme si tu m'étais fiancée ; je t'aime comme une maîtresse chérie. » C'était le tzar Alexandre qui, dans une proclamation datée de Kalisch, le 25 mars 1813, avait appelé aux armes les populations allemandes, en leur promettant au nom des rois, ses frères, des institutions libres, promesses complétement oubliées d'ailleurs, après la chute du colosse. Alexandre, « ce Grec du bas-empire », comme l'a nommé Napoléon, dans un moment d'humeur, se rappelait-il alors cette anecdote de sa vie, qu'on a cherché autant que possible à tenir secrète : A la fin de la journée d'Austerlitz, les Russes fuyaient dans un état de déroute tel, que l'empereur Alexandre, séparé des siens, en danger de tomber dans un parti ennemi, dépêchait aide de camp sur aide de camp, au maréchal Davout, pour obtenir une suspension d'armes; mais Davout continuait sa marche. Alexandre eut alors une lumineuse idée : il écrivit au crayon sur un chiffon de papier, un billet dans lequel il affirmait qu'un armistice, dont son armée devait béné-

ficier, puisqu'il lui était commun, venait d'être signé. Le maréchal Davout, confiant dans la parole du tzar, arrêta son mouvement, et cependant l'assertion d'Alexandre n'était pas exacte, car ce fut que le lendemain qu'il adhéra à l'armistice. Une heure de marche de plus et le loyal Davout faisait le tzar prisonnier. Il dut, pour se disculper, envoyer le singulier autographe d'Alexandre, et l'empereur ordonna que ce billet fut conservé dans son portefeuille, comme une des pièces les plus importantes de cette guerre. Il fut pris, je crois, avec le portefeuille lui-même, dans la retraite de Moscou, où il se perdit tant de choses, hélas !

Les derniers mois de l'année 1813 accumulèrent les calamités militaires et produisirent les plus tristes impressions. L'inquiétude commençait à se répandre dans Paris, où l'on blâmait sourdement l'empereur de ne pas savoir signer la paix à propos. L'opposition commençait à se dessiner au Corps législatif, où MM. Lainé, Raynouard, Flaugergues, Maine de Biran, faisaient déjà entendre des paroles indépendantes. Voici un feuillet du journal tenu à cette époque par une femme assez haut placée et d'opinion sagement bonapartiste. On est dans les derniers jours de décembre 1813. « Ney

est venu me voir ce matin. Avec son impétueuse franchise, il m'a tracé un tableau de main de maître du 20 décembre, premier lever de Napoléon aux Tuileries, après son retour de Leipsig. « Il n'a plus d'armée, m'a-t-il dit, mais il en a retrouvé une de courtisans. Belle ressource que les harangueurs du Sénat, du conseil d'État, des cours judiciaires, des corps administratifs ! Tous ces gens-là n'ont su que louer, suivant la formule consacrée depuis dix ans. La phrase a été son train au salon du trône, et l'empereur a pris au mot ces courages à appointements. On aurait dû faire la paix à Dresde et rester allié avec l'Autriche. Caulincourt avait très-bien préparé les choses avec Metternich. L'empereur a encore voulu la guerre ; il pense trop à son antipathie pour l'Angleterre. Nous avons perdu nos dernières troupes dans des combats souvent inutiles. Reggio, Tarente, Vandamme et moi, nous avons essuyé de graves échecs. Cela ne devait-il pas lui prouver l'impossibilité de la lutte? — Mon Dieu ! vous êtes bien mal disposé pour lui aujourd'hui. — C'est que je prévois ce qui va arriver : les ennemis sur notre territoire et une guerre d'extermination. » Il est parti tout sombre et m'a laissée inquiète. L'accumulation des mauvaises nouvelles, le relâchement de toutes

les affections, l'irritabilité de toutes les personnes attachées à la fortune de l'empereur, me sont bien pénibles. Quand on n'est point intéressé aux affaires, mais quand on s'intéresse à ceux qui y prennent part, on souffre plus qu'eux des malheurs qui les accablent; ce qui pour eux n'est quelquefois qu'un intérêt, devient pour leurs amis un sentiment. J'ai résolu de porter aujourd'hui une lettre dont j'ai été chargée par la grande-duchesse Élisa, pour Madame Mère. Il faut convenir que Mme Lætitia est la seule personne de la famille de l'empereur qui ait conservé de son origine quelque chose de peu royal, pour quelqu'un qui a donné le jour à tant de rois. J'ai été introduite par M. de Cossé-Brissac, dont les manières tout imprégnées d'ancien régime, pourraient, dans un homme de cour moins consciencieux, passer pour une satire en action de la bonne dame qui a pris sa position comme une sinécure, et vit sans gêne comme sans façon. Je l'ai trouvée assise près d'une table énorme où étaient placés plus de trente petits paniers et plusieurs ouvrages en perles. J'ai présenté ma lettre : « C'est bon, m'a-t-elle dit, nous verrons cela. Savez-vous faire de ces sortes d'ouvrages? — Non, madame. — Eh bien, ni moi non plus. Je les achète d'une de ces pauvres veuves d'officiers,

comme il y en a tant, quoique mon fils leur ait fièrement donné. Vous savez, Cossé? c'est ma boiteuse. Elle est adroite comme une fée. Voyez cela, c'est joliment fait. Eh bien ! je rends service à cette pauvre femme, car toutes nos dames m'en prennent, croiriez-vous? — Je le crois aisément ; un don de la main de Madame-Mère est chose trop flatteuse... — Un don! un don, dites-vous? où avez-vous la tête? je les paye et je les leur fais payer. Oh ! oh ! ma chère, je vois bien que vous n'*accoumoulerez* jamais. » Il m'a pris une assez forte envie de rire que l'air profondément sérieux de M. de Cossé-Brissac a réprimé aussitôt, en me rappelant au respect. Entre autres choses aussi importantes, M^me^ Lætitia m'a questionnée sur les perles de Rome, et j'ai cru faire un trait d'adresse en lui disant : « Elles sont beaucoup plus chères que celles que l'on emploie pour ces sortes d'ouvrages. — Oh ! ma petite, m'a-t-elle répondu, j'en sais le prix et de tous les numéros, encore ; ce n'est pas à moi qu'on en fait accroire. Je ne tranche pas de la princesse comme mes filles. A propos, avez-vous des nouvelles? je suis un peu inquiète. Cossé aussi me paraît triste. Tout le monde dit que mon fils aurait dû faire la paix. Moi, je crois qu'il fait pour le mieux. » J'étais assez embarrassée. J'ai

répondu qu'il faut avoir confiance dans le génie de l'empereur. Madame-Mère a fait un mouvement de tête. Je me suis hâtée de prendre congé. J'ai été reconduite avec la même étiquette, mais en me retirant à reculons, mon pied s'est embarrassé dans ma robe et, moins leste, je serais tombée. Mme Lætitia a montré, en cette occasion, que si elle manque un peu de dignité, elle a, du moins, conservé toute la bonté de ses mœurs simples. « Ah ! mon Dieu ! s'est-elle écriée, allez vous-en donc tout *ouniment* droit devant vous. Vous avez failli vous faire *dou* mal pour l'étiquette. » En revenant de chez Madame-Mère, j'ai entendu un grand mouvement dans la cour du Carrousel, et en effet, l'empereur qui vient de confier Marie-Louise et son fils à la fidélité de la garde nationale parisienne ressuscitée, la passait en ce moment en revue. J'ai vu tous ses chefs en bottes à l'écuyère, avec de grands plumets sur leurs chapeaux. J'ai entendu de vives acclamations, puis, comme par curiosité, j'étais descendue et m'étais glissée dans la cour, j'ai vu tout près du cercle formé pour le mot d'ordre, un sergent de la garde nationale causant avec plusieurs personnes et fort peu dans le sens des cris qu'il venait de proférer lui-même. Hélas ! voilà le sort des princes ; ils se fient à des démonstrations de dévouement

qui ne sont que le résultat du frottement des masses obéissant à l'émotion du moment. Cette solennité m'a présenté l'empereur sous un jour triste et dans une sorte d'amoindrissement de sa puissance. Comment tout cela va-t-il finir? »

Tout cela finit très-mal, comme l'on sait. Les armées alliées entrèrent par toutes nos frontières. Napoléon fut admirable dans la campagne de France, mais les grandes choses que fit le général n'aboutirent finalement qu'à l'abdication de l'empereur. Il y eut au fond, dans ce résultat, et quoi qu'on en ait dit, beaucoup moins de trahison que de lassitude. Le grand homme avait surmené ses compagnons de gloire. Il avait éreinté la France.

Il est navrant de rapprocher des bulletins de victoire auxquels il avait, dans le principe, habitué les Français et de son attitude des jours de bonheur, le ridique compte rendu de son voyage à l'île d'Elbe. Les plus vigoureuses natures ont-elles donc leurs moments de déplorable et inqualifiable faiblesse?

Le comte de Waldbourg-Truchsess, l'un des quatre commissaires demandés par Napoléon lui-même pour l'accompagner et le protéger pendant son voyage de Fontainebleau à l'île d'Elbe, a dé-

crit officiellement cet itinéraire et les détails en sont irréfutables. Les quatre commissaires désignés étaient : le comte Schouwaloff, pour la Russie; le général Kôlher, pour l'Autriche; le colonel Campbell, pour l'Angleterre; et le comte de Waldbourg, pour la Prusse. « Le 25, nous arrivâmes à Orange, écrit-il; nous fûmes reçus aux cris de : « Vive le roi! vive Louis XVIII! » Le même jour, le matin, l'empereur trouva un peu en avant d'Avignon à l'endroit où l'on devait changer de chevaux beaucoup de peuple rassemblé qui l'attendait à son passage et qui nous accueillit aux cris de : « Vive le roi! vivent les alliés! A bas le tyran, le coquin, le mauvais gueux! » Cette multitude vomit encore contre lui mille invectives... A un quart de lieu en deçà d'Orgon, il crut indispensable la précaution de se déguiser. Il mit une mauvaise redingote bleue, un chapeau rond sur sa tête avec une cocarde blanche, et monta un cheval de poste pour galoper devant sa voiture, voulant passer ainsi pour un courrier... Il était persuadé que le gouvernement français avait pris des mesures pour le faire enlever ou assassiner... Pour nous mieux persuader et pour nous prouver jusqu'à quel point ses craintes, selon lui, étaient fondées, il nous raconta ce qui s'était passé entre

lui et l'hôtesse qui ne l'avait pas reconnu. « Eh bien! lui avait-elle dit, avez-vous rencontré Bonaparte? — Non, avait-il répondu. — Je suis curieuse, continua-t-elle, de voir s'il pourra se sauver; je crois toujours que le peuple va le massacrer; aussi faut-il convenir qu'il l'a bien mérité, ce coquin-là! Dites-moi donc, on va l'embarquer pour son île? — Mais, oui. — On le noiera, n'est-ce pas? — Je l'espère bien. » Vous voyez donc, disait Napoléon à quels dangers je suis exposé. » L'aide de camp du général Schouwaloff vint dire que le peuple qui était ameuté dans la rue s'était presque entièrement retiré. L'empereur résolut de partir à minuit. Par une prévoyance exagérée, il prit encore de nouveaux moyens, pour n'être pas reconnu. Il contraignit, par ses instances, l'aide de camp du général Schouwaloff de se vêtir de la redingote bleue et du chapeau rond avec lesquels il était arrivé à l'auberge. Bonaparte, qui voulut alors se faire passer pour un colonel autrichien mit l'uniforme du général Köhler, se décora de l'ordre de Marie-Thérèse que portait le général, mit ma casquette de voyage sur sa tête et se couvrit du manteau du général Schouwaloff... Nous traversâmes ainsi la foule ébahie qui se donnait une peine extrême pour tâcher de découvrir parmi

nous celui qu'elle appelait son tyran. L'aide de camp de Schouwaloff (le major Olewieff) prit la place de Napoléon dans sa voiture et Napoléon partit avec le général Köhler dans sa calèche... Toutefois, il ne se rassurait pas; il restait toujours dans la calèche du général autrichien et il commanda au cocher de fumer, afin que cette familiarité put dissimuler sa présence... »

O misère humaine ! Avoir remporté les victoires de Marengo, d'Iéna, d'Austerlitz, de Wagram et en venir là !

IX.

Louis XVIII allait donc remonter sur le trône de ses pères. Il débarqua à Calais et se dirigea sur Compiègne. Sa voiture était précédée des généraux et des maréchaux de France qui étaient allés au-devant de lui. Ces derniers étaient au nombre de six. C'étaient Macdonald, Ney, Moncey, Serrurier, Brune et Berthier. Les autres qui n'étaient pas retenus au loin par leurs commandements, comme Davout à Hambourg, par exemple, ne tardèrent pas à venir s'incliner devant le roi. Chose singulière! ces illustres guerriers étaient plus intimidés devant ce vieillard impotent et qui ne sortait guère de son fauteuil, que devant le maître terrible qui les avait commandés dans cent batailles. L'idée incessante de l'antiquité, de la grandeur, de la majesté de sa race, donnait à Louis XVIII une

force morale extraordinaire et un ascendant incontestable. M. de Talleyrand avait dit aux maréchaux et aux sénateurs : « Cette fois-ci, vous allez voir un vrai roi. » Et il avait raison, car ce monarque, en dépit de sa tournure sénile, de ses jambes enveloppées dans de hautes guêtres de velours rouge bordées d'un fil d'or, de son large habit bleu distingué seulement par la plaque du Saint-Esprit et des épaulettes, exerçait un incontestable empire sur tous ceux qui le voyaient. La foi inébranlable de Louis XVIII dans son sang, l'orgueil de sa race poussé à l'extrême, avaient même leurs inconvénients comme toutes les exagérations. Ainsi, pendant le séjour du roi à Compiègne, Alexandre étant venu le visiter, il le blessa par sa hauteur. Il devait bientôt l'irriter plus encore en écartant l'idée d'un mariage entre M. le duc de Berry et une princesse russe, la famille des Romanoff, disait-on, ne pouvant aller de pair, comme ancienneté historique, avec celle des Bourbons. Aux Tuileries, quand Louis XVIII accordait aux souverains, dont les armées campaient dans Paris, l'honneur de dîner à sa table, il passait sans façon le premier. Pour lui, toutes les races royales étaient d'hier auprès de la race de Hugues Capet et presque toutes en étaient filles.

L'aspect de la ville et celui de la cour étaient vraiment étranges à cette époque : les nouvelles générations se reprenaient aux personnages d'autrefois, les idées nouvelles aux anciens principes. Les maréchaux d'empire devenaient des maréchaux de France. Les uniformes des gardes du corps et de la maison rouge du roi se mêlaient à ceux de la garde impériale. Le vieux duc d'Havré avec sa perruque poudrée et sa canne noire cheminait, comme capitaine des gardes du corps auprès du maréchal Victor. Le duc de Mouchy défilait à la messe auprès du maréchal Oudinot. Des dames qui avaient appartenu à la cour impériale introduisaient les dames du faubourg Saint-Germain et leur enseignaient les détours des Tuileries. On voyait dans les rues de braves émigrés avec des façons et des habits d'autrefois, aussi étrangers au milieu de la foule moderne, que s'ils venaient de tomber de quelque planète. Des députations arrivaient de tous les points de la France ; celles de Bordeaux étaient parées de l'ordre du Brassart. Les capitaines de paroisse de la Vendée se montraient aux Tuileries avec un uniforme particulier et le chapeau à la Larochejacquelein. Enfin, les comtes et barons, parmi lesquels beaucoup de conventionnels, sénateurs de Napoléon, devenaient

pairs de Louis XVIII. Étrange mêlée, assemblage d'autant plus bizarre, que tous ces personnages divers gardaient l'expression des pensées, des habitudes, des mœurs qui leur étaient familières.

J'ai connu dans ma jeunesse le marquis de Rochemore, un homme de beaucoup d'esprit, qui avait émigré et était, autant que mon père, dévoué aux Bourbons. Je lui ai entendu raconter beaucoup d'anecdotes sur la Restauration ; anecdotes piquantes, qu'il racontait d'une façon plus piquante encore. Il était devenu maréchal de camp, commandant le département de Seine-et-Oise, et avait de plus une charge de cour, celle d'aide des cérémonies. Il me disait qu'en ce qui touchait tous les emplois de cette nature, qui devaient naturellement rapprocher souvent leurs titulaires de la personne du roi, ce dernier avait imaginé un mode d'investiture fort original : il fallait que tous les postulants ou ayants droit, vinssent successivement lui exposer leur requête en latin. Quelques-uns s'en tiraient fort bien et étaient sûrs de leur réussite, mais c'était le plus petit nombre. Les autres, souvent fort embarrassés et se souvenant peu de leurs études classiques, s'en tiraient assez mal, d'autant plus que, dans sa royale fantaisie, Louis XVIII les avait tous pris à l'improviste. Le

marquis de Rochemore, appelé à défiler à son tour, et ne se souvenant plus guère de son latin, se creusait la tête pour formuler une phrase qui ne parut pas trop appartenir à la latinité du *Malade imaginaire*, lorsqu'une idée lumineuse lui vint subitement ; un verset de psaume s'offrit tout à coup à sa mémoire ; il signifiait à peu près : « Je suis venu vers vous, Seigneur ; je me suis incliné devant votre face rayonnante ; j'ai demandé et vous m'avez accordé. » Le roi rit beaucoup de cette façon de se tirer d'affaire, et le marquis de Rochemore eut l'emploi qu'il désirait.

Les princes, avec tout leur entourage, rentrés à Paris, les uns en même temps que le roi, les autres peu de temps après, s'étaient installés : Monsieur, comte d'Artois, ainsi que le duc et la duchesse d'Angoulême, aux Tuileries ; les Condés au Palais-Bourbon ; le duc d'Orléans au Palais-Royal et le duc de Berry à l'Élysée. Je reparlerai bientôt de ce dernier prince. L'enthousiasme qui les accueillait était immense, et les générations qui se sont succédées depuis, n'ont, paraît-il, rien vu de semblable. C'est que les opinions n'étaient point émoussées alors, et que le scepticisme politique n'existait pas. Le soir, on formait des rondes dans le jardin des Tuileries, et Louis XVIII, faisant porter son

fauteuil sur le balcon, assistait à ces démonstrations de la joie publique, ayant auprès de lui la fille de Louis XVI, que la foule ne pouvait considérer sans une réelle émotion. Aujourd'hui, on ne pourrait se faire une idée exacte de ce que furent ces premiers mois de la Restauration. Il y avait comme une sorte de délire dans les démonstrations publiques, en province comme à Paris, et ce que l'on dirait à cet égard, pourrait passer pour de l'exagération, tout en restant dans les bornes de la stricte vérité.

Ce qui n'empêchait pas le parti bonapartiste de conspirer tant qu'il le pouvait à l'ombre et même au grand jour, profitant de tous les incidents, de toutes les occasions, pour exciter les esprits et faire de l'opposition. Tantôt c'étaient de jeunes officiers de l'armée impériale, MM. de Lawœstine, colonel à vingt-six ans, Jacqueminot et Duchand qui, affublés d'un costume grotesque, et cherchant à imiter les allures des pauvres vieux émigrés, parcouraient les boulevards en s'intitulant : « Voltigeurs de Louis XIV, » et ameutaient une foule de rieurs autour de leur mascarade. Tantôt on caricaturait les malheureux débris de l'armée des princes, en les réprésentant assis, au nombre de six, autour d'une table du café Tortoni, pour célébrer la fête

du roi, et criant : « Garçon ! une glace et six cuillers ! » Tantôt on profitait de l'enterrement d'une actrice en renom, Mlle Raucourt, pour chercher à faire du scandale. On connaissait les anciennes habitudes de l'Église catholique, qui ne permettait pas, tradition regrettable assurément, l'admission du corps d'un comédien dans un édifice religieux. C'était une grande question, disaient les opposants ; il s'agissait de savoir si la Restauration qui avait promis tolérance et liberté de tous les cultes, qui avait promis l'égalité devant la loi, prescrirait l'égalité devant l'Église. C'était à Saint-Roch que le corps devait être présenté, et dès le matin, une foule énorme encombrait tous les alentours. Mlle Raucourt s'était montrée, d'ailleurs, extrêmement charitable pendant sa vie, et les dames de sa paroisse, nobles dignitaires de la bienfaisance, recevaient fort exactement les dons de sa main généreuse. Le cortége parut ; il était extrêmement nombreux, composé d'artistes, d'hommes de lettres et d'officiers bonapartistes en bourgeois. Il s'arrêta au bas des degrés de l'église, célèbres par la pluie de mitraille dont Bonaparte les couvrit au 13 vendémiaire. Mais bientôt des clameurs s'élevèrent : « On refuse le corps, criaient les meneurs, l'Église veut cumuler les aumônes des comédiens avec leur

excommunication. Au château!... aux Tuileries! » et la foule se porta en effet vers le château. La crise durait depuis assez longtemps, pour que le roi lui-même en fût informé. Homme d'un grand esprit, surtout d'un esprit éclairé qui, tout en sachant ce qu'on doit aux convenances en fait de religion, connaissait trop bien son temps pour dépasser jamais la mesure, Louis XVIII fit aussitôt cesser le scandale en déclarant que : « Quiconque avait reçu le baptême, avait droit à tous les honneurs du culte, et qu'un sacrement devenait dans ce cas un droit à tous les autres. »

Le lendemain, le spirituel monarque inspirait au chansonnier royaliste Désaugiers, de charmants couplets qui ne se trouvent dans aucune édition de ses œuvres. Louis XVIII avait compris que cet événement ferait grand bruit à Paris, et que le bonapartisme profiterait habilement des premières défiances qu'avait jetées dans les esprits la sévérité religieuse renaissante. Voici les couplets de Désaugiers. C'est une curiosité littéraire :

Faut êt' dévot, pas trop ne l' faut,
L'excès en tout est un défaut.

V'la c' que les paroissiens en masse
Devant Saint-Roch criaient l'aut' jour,

Et moi sans trop savoir c' qui s' passe
Bien plus fort qu'eux j' crie à mon tour :
Faut êt' dévot, pas trop ne l' faut,
L'excès en tout est un défaut.

On m' dit qu' c'est une actric' qu'est morte
Et qui d'mande un *de profundis*,
Mais on n' veut pas l'y ouvrir la porte
Du ch'min qui mène au paradis.
Faut êt' dévot, pas trop ne l' faut,
L'excès en tout est un défaut.

Pourquoi l' corps de c'te pauvre femme
D' l'église serait-il banni?
P'is qu' huit jours avant d' rendre l'âme
Elle avait rendu l' pain béni.
Faut êt' dévot, pas trop ne l' faut,
L'excès en tout est un défaut.

Plus d'une fois avec son aumône
Saint-Roch secourut l'indigent;
Pourquoi donc r'fuser la personne
Dont on n'a pas r'fusé l'argent?
Faut êt' dévot, pas trop ne l' faut,
L'excès en tout est un défaut.

N'y a qu'une dévotion qui soit bonne
C'est cell' qui nous dit d' faire le bien.
J'aime mieux un païen qui donne
Qu'un chrétien qui ne donne rien.
Faut êt' dévot, pas trop ne l' faut,
L'excès en tout est un défaut.

Voyez un peu l' danger d' l'exemple :
A l'instant je r'cevons l'avis
Que l' chien d' Saint-Roch, hier, du temple,
A fait chasser l' chien d' Montargis.
Faut êt' dévot, pas trop ne l' faut,
L'excès en tout est un défaut.

Louis XVIII avait tous les genres d'esprit; mais il avait aussi tous les excès ou écarts d'imagination qu'on rencontre si fréquemment chez les hommes doués de facultés exceptionnelles. Voici une étrange histoire que j'ai entendu raconter dans ma première jeunesse, par des gens qui n'aimaient pas Louis XVIII, il est vrai, parce qu'ils le trouvaient trop libéral, mais qui étaient bien placés pour savoir les choses. C'est un récit d'Edgard Poë ou d'Hoffman :

Par une très-sombre nuit du mois de décembre 1814, sur les dix heures du soir, un valet de chambre du roi, le seul qui, depuis les jours de l'exil, fut honoré de sa familiarité, stationnait sous le guichet de la cour des Tuileries le plus rapproché du Pont-Royal, et tout en échangeant de temps en temps quelques mots insignifiants avec le factionnaire chargé de garder cette entrée, jetait fréquemment un rapide coup d'œil sur le quai qui, de ce côté, se prolonge jusqu'au Pont-Neuf.

Le bruit lointain des voitures, surtout des voitures de place, attirait toute son attention. Il les suivait de l'œil jusqu'à ce qu'elles eussent dépassé le guichet, et alors il rentrait désappointé, sous l'arcade où il cherchait et trouvait un abris contre une pluie fine qui commençait à tomber.

Enfin, un fiacre assez propre, mais attelé de deux chevaux étiques, comme tous ses pareils d'alors, s'arrêta devant le guichet. Un homme en descendit, glissa quelques mots dans l'oreille du cocher, qui alla stationner un peu plus loin, le long du quai, et se dirigea vers l'entrée du palais où l'attendait le valet de chambre. Ce nouveau venu était un homme d'assez grande taille, large d'épaules, ayant visiblement dépassé la cinquantaine, entièrement vêtu de noir et enveloppé dans un grand manteau de cette même couleur. « C'est vous qu'on attend? demanda le valet de chambre à voix basse. — C'est moi, répondit laconiquement le nouveau venu. — Suivez-moi, » dit l'autre, et l'homme noir obéit.

Le valet de chambre le fit d'abord entrer dans la cour des Tuileries, puis l'introduisit dans le château par la première porte située à main gauche, et à laquelle on arrivait en montant un perron de quelques marches, protégé par une marquise. Tout était silencieux dans cette partie des Tuileries, et même, quoique l'heure ne fut pas très-avancée, ont eut dit que les lumières étaient éteintes de ce côté du vaste bâtiment. Le valet de chambre, montrant toujours le chemin à l'homme au manteau qui le suivait d'un pas en quelque sorte automa-

tique, lui fit gravir le perron, traverser un large vestibule où se croisaient mélancoliquement des sentinelles appartenant à la maison du roi, monter l'escalier assez large qui n'était séparé du vestibule que par de hautes portes vitrées, et parvenu au haut de cet escalier où stationnait un garde du corps, suivit un couloir que d'assez rares quinquets éclairaient fort mal dans toute sa longueur. Les officiers et les simples gardes, en voyant passer un homme dont la figure, dissimulée d'ailleurs, par le chapeau rabattu sur les yeux, leur était parfaitement inconnue, éprouvaient d'abord quelque surprise, mais en voyant qu'il était introduit et conduit par le valet de chambre, on pourrait dire intime, du roi, ils ne s'inquiétaient point et échangeaient seulement à voix basse leurs observations sur la tournure de ce visiteur nocturne, qu'ils prenaient généralement pour un agent secret de la haute police.

Parvenu à l'extrémité du couloir dont je viens de parler, le valet de chambre et son compagnon se trouvèrent dans une antichambre assez étroite entourée de banquettes où se tenaient des gens de service, et sur laquelle s'ouvraient plusieurs grandes portes. Le valet de chambre fit signe à l'homme noir d'y déposer son manteau, et lui-même frappa

doucement à l'une des portes, que vint ouvrir le lieutenant des gardes de service, personnage qui avait appartenu à l'émigration. Après quelques mots dits à voix basse, le valet de chambre s'effaça et fit passer l'inconnu dans la pièce qui venait de s'ouvrir. Ce dernier, guidé par l'officier supérieur qui marchait devant lui, ne fit que traverser cette pièce, dans laquelle il pouvait distinguer confusément quelques uniformes gros bleu à brandebourgs d'argent ou écarlates à torsades d'or. L'officier s'arrêta devant une petite porte en quelque sorte dissimulée dans la haute boiserie, n'y frappa pas, mais y gratta, et la porte tourna sans bruit sur ses gonds, entr'ouverte doucement par un personnage que l'obscurité empêchait absolument de distinguer.

C'était la porte du cabinet du roi qui venait de s'ouvrir ainsi. Il n'était éclairé que par un de ces candélabres à trois branches recouverts d'un abat-jour de soie verte que l'on voyait autrefois sur les tables de jeu. Celui-ci était placé à une des extrémités du cabinet, sur un bureau de bois blanc auprès duquel un vieillard était assis dans un fauteuil de cuir vert. Ce vieillard était Louis XVIII. Deux personnages, dont on apercevait vaguement la silhouette dans l'ombre de l'appartement, se

tenaient respectueusement debout à une certaine distance du fauteuil royal. C'étaient deux amis des mauvais jours, qui avaient suivi le roi à Mittau, à Varsovie, à Hartwell, et pour lesquels il ne savait point avoir de secrets.

Cependant l'homme noir avait été en quelque sorte poussé dans le cabinet, et si l'on eût pu voir distinctement son visage, on eût été frappé de la profonde altération des traits du malheureux, dont le front baigné de sueur trahissait toutes les angoisses. « Qu'est-ce? avait dit le roi en entendant la porte s'ouvrir. — Sire, c'est l'homme, avait-on répondu à voix basse. — Qu'il s'approche, dit le roi, là, devant mon fauteuil. » Puis, dirigeant, en soulevant un peu l'abat-jour, la lumière du candélabre sur la figure de l'inconnu, il le considéra quelques instants en silence. L'homme, succombant à une grande émotion, avait des larmes dans les yeux. Le roi était ému aussi, mais intérieurement, d'une autre façon, et ne laissait rien paraître au dehors. « Voyons, dit-il au bout d'un instant, ne te trouble pas; réponds-moi clairement. Je t'ai fait venir pour connaître bien exactement l'emplacement où ont été déposés les restes de mon frère, le roi Louis XVI. C'est encore toi qui dois le mieux le savoir, mieux peut-être que

Ducluseau. Mais auparavant j'ai d'autres détails à te demander, d'autres questions à te faire. Ne crains rien et réponds-moi comme tu répondrais à un de tes *apprentis*. »

Ceci était plus facile à ordonner qu'à exécuter. La voix du roi, brève, saccadée, quoiqu'il cherchât à l'adoucir, intimidait celui qu'il prétendait rassurer, au contraire. « Voyons, dit Louis XVIII, où étais-tu quand la voiture est arrivée sur la place? — J'étais au bas de la machine. — Quelle heure était-il? — Dix heures quinze minutes, à peu près. J'ai fait signe à un des aides d'ouvrir la portière; Cap... le roi est descendu... Pardon, on disait Capet en ce temps-là... — Après, après? — Il tenait un gros livre qu'il a remis à un monsieur en grande lévite noire qui descendait après lui. Il a ensuite recommandé ce monsieur aux gendarmes qui l'avaient accompagné. J'ai su depuis que c'était un abbé, dont j'oublie le nom. Il était plus ému et plus tremblant que le roi. — Le roi était très-calme? — Oh! tout à fait : il avait sa figure ordinaire. Ses cheveux n'étaient pas dérangés. Oh! mon Dieu! il me semble que je le vois encore avec son habit brun, sa veste blanche, une culotte grise et des bas blancs. Mes aides s'approchèrent pour lui ôter son habit; il les éloigna

d'un geste de commandement. En approchant de la machine, il avait crié aux tambours et d'une voix très-forte : « Taisez-vous ! » et les tambours s'étaient d'abord arrêtés, puis ils avaient continué sur un signe de leur chef, et le roi, murmurant quelques mots, en avait paru très-mécontent. Cependant il avait défait lui-même son col et ouvert sa chemise; mais lorsqu'on voulut lui lier les mains, il se mit dans une grande colère. « Me lier les mains ! à moi ! » criait-il. Il était fort rouge, et ses yeux brillaient de colère... — Alors ? — Alors mes deux aides, auxquels vint se joindre un ouvrier qui avait travaillé à monter la machine, voulurent le saisir pour lui attacher les mains de force. Mais c'était un homme bien robuste, et ses larges mains étaient comme deux étaux de fer. Il se défendit, il y eut lutte, bousculade; mais cela ne dura pas. L'abbé s'était avancé et lui disait : « Sire, laissez-les faire : c'est une ressemblance de plus avec celui qui va être votre récompense. » Je me rappelle bien ces mots-là. Le roi se calma de suite et dit fort doucement à mes hommes : « Faites ce que vous voudrez; c'est le dernier sacrifice. » Alors on lui a lié les mains, et, passant derrière lui, j'ai eu l'honneur de l'accommoder, c'est-à-dire de lui couper les cheveux et de fendre le col de

sa chemise. Il était tout changé depuis que l'abbé lui avait parlé. Je le fis aisément avancer en le tenant sous le bras vers les marches de la guillotine. Elles étaient assez raides, ces marches ; il les monta lentement pendant que l'abbé, resté en bas, lui disait quelques mots, parmi lesquels j'ai entendu : « Montez au ciel ! » Mais une fois sur la plate-forme, il se dégagea brusquement de mes mains, et je le vis la traverser assez vite pour se diriger à gauche. Je ne savais pas quelles étaient ses intentions et je m'avançais derrière lui, lorsque je le vis faire signe aux tambours de se taire. Ceux-ci s'arrêtèrent de nouveau. Alors il dit d'une voix si forte qu'on pouvait l'entendre du fond de la place : « Je meurs innocent de tous les crimes qu'on m'impute. Je pardonne à ceux qui sont la cause de ma mort. Je prie Dieu que mon sang que vous allez verser contribue au bonheur de la France ; et vous, peuple infortuné... » En ce moment, le général Santerre a poussé son cheval au pied de l'échafaud et a dit au roi avec colère : « Je vous ai amené ici, non pour haranguer, mais pour mourir. » Il voulait continuer cependant ; mais Santerre avait fait un geste, et quelqu'un de sa suite avait commandé aux tambours de battre. Les uns ont dit que l'homme qui a donné cet ordre

se nommait Beaufranchet, d'autres que c'était Dugazon le comédien ; mais moi je crois savoir que c'est un nommé Sain de Boislecomte, aide de camp de Santerre, et que, pour ce fait, on a nommé depuis « Boislecomte-Roulement. » Il n'a pas donné l'ordre de lui-même; il n'a fait qu'obéir au geste de Santerre. — Après, après ? — Après, le roi voulait toujours parler au peuple, il frappait du pied et criait de sa voix forte : « Silence ! silence ! » On nous faisait signe de le saisir. Mon aide Richard tirait un pistolet de sa poche et faisait mine de l'ajuster. Nous l'entraînâmes sans qu'il opposât, cette fois, de résistance ; mais, sitôt attaché à la planche, il jeta de grands cris... Puis tout fut fini. »

L'homme noir, un peu enhardi par l'attention qu'on lui prêtait, n'avait pas osé, toutefois, ajouter que, la tête du roi étant tombée, il l'avait prise par les cheveux et l'avait montrée au peuple. Un silence de mort régnait dans le cabinet royal. Louis XVIII, en dépit de son scepticisme, avait la figure bouleversée. Cette fois, c'était le roi qui était ému, et son sinistre interlocuteur qui reprenait son sang-froid, il poursuivit : « Il y a toujours de la canaille dans de telles foules. Plusieurs fédérés imaginèrent de tremper dans le sang leurs

sabres et leurs piques. Il y eut un malheureux qui monta sur la plate-forme, trempa sa main dans le sang et en aspergea tout ce qui était en bas. Je voulus le faire cesser, mais je n'y parvins pas. Il parlait au peuple comme un énergumène. Nous descendîmes le panier rempli de son. Nous le plaçâmes dans un tombereau qui était là pour cet usage, et, suivis d'abord des hommes qui devaient nous accompagner, puis de quelques gens du peuple qui ne vociféraient plus, nous nous rendîmes dans l'enclos de la Madeleine-Ville-l'Évêque, qui servait de cimetière à ce quartier moins habité qu'aujourd'hui. Là, nous trouvâmes une assez grande fosse creusée entre celles des Suisses tués au 10 août et celles des gens qui ont péri par leur imprudence le jour du feu d'artifice tiré à l'occasion du mariage du roi Louis XVI. Nous versâmes, sans bière ni cercueil, ce pauvre corps dans la fosse préparée, et on jeta dessus plus d'une demi-tomberée de chaux vive. Ah ! malgré son accès de colère, qui était bien naturel puisqu'on ne voulait pas lui accorder ce qu'il désirait, le roi est bien mort ! — Il est mort courageusement ? — Oh ! certainement, et c'est la religion qui l'a soutenu comme cela jusqu'à la fin. Je l'ai bien dit dans une lettre qui a même été imprimée quelques jours

après dans les gazettes. — Je sais, je sais. Eh bien, lorsqu'on aura besoin de toi pour aider à indiquer la place, on te préviendra. Prends ceci. » En même temps, Louis XVIII tirait brusquement quelque chose d'un tiroir de son bureau et le laissait tomber dans la main de l'homme noir. C'était un petit rouleau d'or.

Le 18 janvier 1815 eurent lieu les exhumations des restes de Marie-Antoinette et de Louis XVI. Chargé d'y assister, M. de Chateaubriand a dit : « Au milieu des ossements, je reconnus la tête de la reine par le sourire que cette tête m'avait adressé à Versailles. »

Sait-on que le remarquable monument expiatoire, élevé par les architectes Fontaine et Percier, et si heureusement arraché aux fureurs de la Commune de 1871, a été construit à l'imitation d'une église sépulcrale de Rimini?

X.

Cependant les complots bonapartistes prenaient de dangereuses proportions, en dépit de tous les efforts de la police. On avait établi avec l'île d'Elbe des communications presque régulières, et Napoléon était complétement instruit de tout ce qui se passait à Paris. Seulement, il était parfaitement inutile de peser sur les volontés du grand homme, et on aurait dû savoir que rien ne viendrait influencer ses déterminations. Le jour où il lui conviendrait d'agir, il agirait, mais pas avant. Ce jour ne devait pas beaucoup tarder, du reste.

Chose curieuse! il n'avait pas voulu que ce fût un vaisseau français qui le transportât dans son nouveau domaine, il préféra confier sa personne au navire anglais l'*Undaunted*. Il avait écrit au général Dalesme, qui commandait la garnison fran-

çaise, d'avoir à faire connaître aux habitants qu'il avait *fait choix* de leur île pour y fixer sa résidence à cause de la douceur de leur climat et de leurs mœurs. Les Elbois, de leur côté, assez indécis sur la conduite politique qu'ils devaient tenir dans les circonstances politiques que l'Italie traversait, n'étaient pas, dans le principe, très-disposés à bien recevoir cet hôte embarrassant qui leur tombait des nues. Mais on avait fort habilement répandu le bruit que Napoléon apportait avec lui des millions, et qu'il avait l'intention d'embellir l'île d'Elbe au point de la transformer. Ils le reçurent donc bien, aussi bien qu'ils le pouvaient; le conduisirent sous le dais à l'église de Porto-Ferrajo, puis lui donnèrent un bal dans la salle de la mairie, où s'élevait un trône en papier doré. La frégate anglaise avait salué le port; les batteries de la côte avaient répondu, et on avait hissé le nouveau pavillon accordé par les puissances, pavillon qui était fond blanc, traversé d'une bande rouge semée de trois abeilles d'or.

C'était un peu, comme il l'a dit lui-même, l'Ile de Barataria. N'importe! il commença à y déployer cette activité qui était sa vie. Il la parcourut en tous sens, descendit dans ses carrières de fer cristallisé et d'aimant, traça des routes, mesura

des emplacements de villes et voulut y annexer un rocher nommé *Pianosa*, tout en disant gaiement : « L'Europe va m'accuser d'avoir déjà fait une conquête. » En un mot, il affecta de se prendre au sérieux. Il forma sa maison ; elle se composait de quatre chambellans, de trois officiers d'ordonnance et de deux fourriers du palais. Il fit savoir qu'il recevrait les dames deux fois par semaine, à huit heures du soir, et il s'improvisa une résidence dans le pavillon destiné au génie militaire, en attendant qu'il se construisît un palais.

On est vraiment surpris que les rois alliés aient songé un instant, pour y enfermer le grand vaincu, à cette île d'Elbe si rapprochée de son berceau et de ses conquêtes. A la vue des Apennins, si près des glorieux champs de batailles qui avaient illustré les premières années de sa vie militaire, à la senteur des brises qui lui venaient de la France, de Rome, de Naples, de Venise, comment son imagination ne s'échaufferait-elle pas ? Franchement, le tzar Alexandre, dans sa magnanimité, avait été bien imprudent ! Mais aussi c'est une vérité historique bien acquise aujourd'hui, que dès le début du congrès de Vienne, il y avait eu à ce sujet échange de pourparlers entre les puissances. On devait éloigner Napoléon des côtes de France et d'Italie ;

on avait même très-sérieusement parlé des îles Canaries, séjour enchanteur, où il aurait pu finir paisiblement et heureusement sa carrière.

Mais est-ce que la carrière d'un tel homme peut jamais finir d'une façon heureuse et paisible? La sienne était-elle terminée, d'ailleurs? Ses partisans ne le croyaient pas. Quant à lui, dans les profondeurs de sa pensée, avec l'intuition de son génie, il aurait dû comprendre que la France épuisée, en supposant qu'elle l'accueillit bien, était hors d'état de lutter seule contre toute l'Europe, dont les armées étaient encore amoncelées à ses frontières. Pouvait-il croire que les souverains alliés accepteraient la paix qu'il avait l'intention de leur offrir? Il était trop bien renseigné pour admettre cela un seul instant. Non, il sacrifia tout à son ambition égoïste. Il y avait une chance sur cent pour que, revenu sur le trône de France, il pût s'y maintenir. Il voulut courir cette chance, sauf à engloutir sa patrie dans son propre naufrage : humainement et politiquement parlant, ce fut un crime

Cependant les fils de l'intrigue bonapartiste se nouaient solidement à Paris, et les correspondances se transmettaient sûrement, grâce à la connivence de M. de Lavalette. Dans les premiers mois de 1815,

une femme voulut pressentir le maréchal Ney sur sa conduite future, et en obtint la curieuse réponse suivante : « Ceux qui veulent un changement veulent le malheur de la France. La paix est notre seul besoin. Qu'importe qui gouverne! Pierre ou Paul doivent être aimés, pourvu qu'ils aiment la France, son repos et sa dignité. » Cela ne faisait pas l'affaire des meneurs. On expédia à l'île d'Elbe un jeune homme ardent et dévoué, M. Fleury de Chaboulon, chargé de dépêches auquelles Napoléon ne parut point accorder une bien sérieuse importance. Il renfermait ses projets dans les profondeurs de sa pensée, et ne les a divulgués à ses plus intimes qu'au dernier moment, au moment d'agir. A Paris, dès les premiers jours de 1815, ses partisans croyaient à un débarquement immédiat, et ils avaient d'ingénieuses façons de se reconnaître entre eux. Ainsi ils se disaient, par exemple : « Comment se porte M. votre oncle? » La remise ou l'échange des lettres ne se faisait que sur la vue d'une médaille. Mme Lætitia et la princesse Pauline Borghèse se rendirent auprès de Napoléon. On avait répandu à l'île d'Elbe le bruit que Marie-Louise et le roi de Rome devaient bientôt arriver. On vit, en effet, aborder un soir une femme et un enfant qui furent mystérieusement conduits dans

une villa isolée, à l'une des extrémites de l'Ile; mais ils n'y restèrent que trois jours, et se rembarquèrent pour Naples. C'était Mme Walewska et son fils.

Enfin le télégraphe transmis la foudroyante nouvelle : il avait débarqué; il marchait sur Paris! Dans la nuit du 25 au 26 février, se dérobant à un bal dont sa sœur Pauline Borghèse faisait les honneurs, il s'était évadé comme un prisonnier; le 1er mars, à trois heures du matin, il abordait en vainqueur la côte de France, dans le golfe Juan, entre Cannes et Antibes. A minuit, le 20 mars, Louis XVIII abandonnait les Tuileries; à neuf heures du soir, le 20 mars, porté sur les bras de ses prétoriens, Napoléon en gravissait le grand escalier.

Alors toutes les faiblesses, toutes les duplicités, toutes les trahisons se firent jour. « Après avoir versé tous les fléaux sur notre patrie, écrivait Benjamin Constant dans son journal, il a quitté le sol de la France. Qui n'eût pensé qu'il le quittait pour toujours? Tout à coup il se présente et promet encore aux Français la liberté, la victoire, la paix. Auteur de la Constitution la plus tyrannique qui ait régi la France, il parle aujourd'hui de liberté! Quelle liberté peut-il promettre! Ne sommes-nous

pas mille fois plus libres que sous son empire?... Il promet la paix, et son nom seul est un signal de guerre. Le peuple assez malheureux pour le servir redeviendrait l'objet de la haine européenne; son triomphe serait le commencement d'un combat à mort contre le monde civilisé... Il n'a donc rien à réclamer ni à offrir! » Quinze jours après, Benjamin Constant, rallié à l'empire, lui offrait la plume qui écrivit l'article additionnel.

« Soldats, disait le maréchal Soult dans une proclamation datée du 8 mars, cet homme qui naguère abdiqua aux yeux de l'Europe un pouvoir usurpé, dont il avait fait un si fatal usage, est descendu sur le sol français qu'il ne devait plus revoir. Que veut-il? la guerre civile! Que cherche-il? des traîtres! Où les trouvera-t-il? Serait-ce parmi ces soldats qu'il a trompés et sacrifiés tant de fois en égarant leur bravoure? Serait-ce au sein de ces familles que son nom seul remplit encore d'effroi? Bonaparte nous méprise assez pour croire que nous pourrons abandonner un souverain légitime et bien-aimé, pour partager le sort d'un homme qui n'est plus qu'un aventurier. Il le croit, l'insensé! et son dernier acte de démence achève de le faire connaître. Soldats, l'armée française est la plus brave armée de l'Europe; elle sera aussi la plus

fidèle. » Un mois après, Soult était major-général des armées de Napoléon.

Enfin Ney, chargé par Louis XVIII d'aller s'opposer à la marche de son ancien maître, lui dit avec de grands gestes, ainsi qu'on l'a rapporté : « Sire, soyez tranquille ; je vous ramènerai l'ogre de Corse enchaîné dans une cage de fer. » C'est en vain qu'on a nié ces paroles ; elles sont authentiques.

Eh bien ! je dis que quelque philosophe que l'on soit d'ailleurs, que quelle que soit la pitié que l'on puisse ressentir pour l'infirmité humaine, de telles choses révoltent inexorablement l'esprit et, quoi qu'on en ait, froissent le cœur.

Pendant que Napoléon se réinstallait aux Tuileries et envoyait à l'Europe des manifestes qu'elle déchirait pour en faire des cartouches, Louis XVIII, accompagné par ses gardes du corps et sa maison rouge, se retirait d'abord à Lille, puis à Gand. Ce fut de là qu'il surveilla les événements dont la terrible issue ne devait pas se faire attendre d'ailleurs. Il était entouré d'hommes supérieurs, tels que Chateaubriand, Guizot, de Lally-Tollendal, le comte Beugnot, le maréchal Victor, le baron Louis, MM. de Vaublanc et Capelle. L'abbé de Montesquiou et le prince de Talleyrand vinrent le rejoindre. Les intrigues allaient leur train dans cette

petite cour où le roi, supérieur à sa mauvaise fortune, conservait toute sa dignité, exagérait même son attitude au point de faire un petit geste de protection au duc de Wellington lorsqu'il le rencontrait par hasard dans ses promenades. Mais les intrigues de Gand ne pouvaient être comparées à celles de Paris. Là, sur un grand théâtre, elles se développaient de la façon la plus étonnante et, malgré la gravité des circonstances, la plus amusante pour le public, s'il avait pu être dans le secret. Ainsi, un familier de l'empereur, faisant une visite au ministre de la police, Fouché, ce dernier avait l'audace de lui dire en parlant de Napoléon : « Enfin, le voilà; ce n'est pas lui qu'on voulait; mais on ne peut pas l'ôter comme un pion d'un échiquier. Nous verrons ce que nous pourrons faire pour le garder. » Et ces paroles étranges du personnage qui avait su s'imposer à Napoléon et devait également s'imposer aux Bourbons rentrant pour la seconde fois, s'accordaient parfaitement avec ses menées secrètes. A partir du 20 mars, des intelligences mystérieuses s'étaient établies entre Fouché et le prince de Metternich; des communications avaient eu lieu, par l'intermédiaire d'un agent autrichien venu secrètement à Paris dans le but de concerter les moyens de détrôner l'empereur

au profit de son fils. Or, Napoléon avait été instruit par Caulincourt de cette nouvelle trame de Fouché, ainsi que de la mission donnée à M. de Montrond, en même temps que ce dernier était envoyé à Vienne avec des dépêches du duc de Vicence. Cette mission secrète avait pour but : 1° de gagner M. de Talleyrand et de le rattacher aux idées de Fouché; 2° de porter des lettres à l'impératrice et de rapporter les réponses; 3° de fournir à M. de Talleyrand l'occasion d'écrire en France, afin de surprendre sa pensée.

On délibéra sur la question de savoir si, à son retour, M. de Montrond ne serait pas arrêté à la frontière; mais on comprit fort bien qu'il aurait fait en sorte de cacher ses dépêches. On se contenta d'observer ses démarches à son arrivée et on obtint ainsi le premier fil des intrigues de Fouché en même temps que de celles de quatre ou cinq de ses affidés. Alors commença une véritable et très-curieuse comédie secrète: Fouché, auquel ses incorrigibles habitudes avaient créé un besoin irrésistible d'agitations, devait accréditer à Bâle un agent chargé de s'aboucher avec un envoyé du prince de Metternich qui devait s'y rendre de son côté. On détourna sa correspondance et Napoléon, pour

déjouer ces manœuvres, expédia à Bâle M. Fleury de Chaboulon, le même qui était venu le trouver à l'île d'Elbe, et dont il avait fait un de ses secrétaires. M. Fleury de Chaboulon devait se présenter comme envoyé par Fouché et se donna comme tel en effet. L'intrigue marcha quelque temps; mais le rusé duc d'Otrante, se défiant de quelque chose, fit un coup de maître en allant lui-même dénoncer l'affaire à Napoléon, tout en informant secrètement M. de Metternich que l'envoyé qui s'était présenté à Bâle n'était pas le sien. L'empereur n'était pas dupe de son ministre; il ferma les yeux cependant, et la raison de cette singulière façon d'agir dans une circonstance où il lui aurait été si facile de faire fusiller Fouché aux applaudissements de tous, ne paraît pas avoir été connue des plus éminents et des plus sérieux historiens de l'Empire. Cette raison, c'était tout simplement que Napoléon aurait voulu continuer à négocier secrètement et pour son propre compte, le rétablissement du roi de Rome, afin de détacher, par ce moyen, l'Autriche de la coalition. Ce double jeu était fort habile assurément, car il y a tout lieu de croire que si l'Autriche s'était interposée entre ses alliés et la France en leur présentant le fils de Marie-Louise comme moyen d'accommodement, et si

Napoléon eut alors abdiqué en faveur du roi de Rome, la paix aurait été signée.

Notons que, tandis que le duc d'Otrante menait chaudement cette intrigue avec M. de Metternich, il en dirigeait deux autres, l'une en faveur du duc d'Orléans, l'autre pour le retour des Bourbons auxquels il avait renvoyé le fidèle M. de Vaublanc, arrêté au début et sauvé fort adroitement par Fouché, qui n'avait pas manqué d'en faire son panégyriste et son agent auprès des Bourbons, dernière intrigue qui lui réussit à l'exclusion des deux autres.

Quant à celle, fort curieuse, par parenthèse, que Napoléon poursuivit personnellement à Bâle par l'intermédiaire de M. Fleury de Chaboulon, j'en trouve, indépendamment d'autres preuves, la trace évidente dans un écrit publié en 1825 par Lucien Bonaparte, prince de Canino et intitulé : *La vérité sur les Cent-Jours*. Lucien y déclare avoir pris part lui-même à la direction de cette manœuvre politique par ordre de l'empereur, et il ajoute formellement que la communication secrète avait été non-seulement autorisée, mais ordonnée par Napoléon dans l'espoir et le but de détacher l'Autriche de la coalition.

Vint la cérémonie du Champ de Mai que le duc

d'Otrante, avec lequel Napoléon n'avait plus d'épanchements, crut presque jusqu'au dernier moment destinée à voir l'abdication de l'Empereur en faveur de Napoléon II et dans laquelle fut proclamée l'acceptation de l'acte additionnel aux constitutions de l'Empire. Il est assez curieux que cet acte additionnel si discuté ait reçu l'approbation de Mme de Staël qui écrivait de Coppet à Joseph Bonaparte : « Les articles additionnels sont tout ce qu'il faut à la France, rien que ce qu'il faut, pas plus qu'il ne faut ; le retour de votre frère est prodigieux et dépasse toute imagination. Je vous recommande mon fils... » Je veux croire que la rédaction de l'acte additionnel dû à la plume de son ami Benjamin Constant était pour beaucoup dans cette expression textuelle de l'approbation de la châtelaine de Coppet.

L'Empereur quitta Paris pour rejoindre l'armée ; le gain de la bataille de Ligny donna quelques moments d'espoir à ses partisans. L'horrible défaite de Waterloo anéantit tout aussitôt cette passagère espérance. J'ai entendu le général de Lauriston qui, jeune encore, faisait partie de l'état-major de l'Empereur, raconter que, dans cette funeste et décisive journée, le visage de Napoléon trahissait l'égarement. L'empereur sifflottait l'air trivial « A

la Monaco, l'on chasse et l'on déchasse, » alors que les boulets prussiens commençaient à tomber sur nos lignes et ne s'interrompait que pour dire d'un voix saccadée : « C'est Grouchy ! c'est Grouchy ! » Ah ! quelle différence de ce visage avachi, convulsé, terreux, et de cette noble tête romaine du premier consul ! Jérôme, l'ex-roi de Westphalie, se conduisit avec courage dans cette désastreuse journée et sut y racheter les fautes nombreuses de sa jeunesse ; il avait dit : « C'est ici que doit périr tout ce qui porte le nom de Bonaparte ! » Hélas ! lorsqu'on lit, lorsqu'on médite l'histoire de ce siècle, une réflexion vient, en effet, étonner l'homme de cœur qui, sans parti pris, étudie et cherche à comprendre les événements contemporains : les Bonaparte n'ont jamais su mourir à propos !

Lorsqu'il n'était encore que lieutenant d'artillerie, Napoléon, sachant que l'Académie de Lyon avait voté un prix qui serait décerné au concours, à l'auteur du meilleur discours sur ce sujet : « Quels sont les vérités et les sentiments qu'il importe le plus d'inculquer aux hommes pour leur bonheur ? » avait voulu concourir lui-même et terminait son discours, dont le manuscrit formait une quinzaine de pages in-folio, par cette phrase vraiment prophétique : « Les grands hommes sont des météores

destinés à brûler pour éclairer leur siècle. » N'est-ce pas étrange?

Louis XVIII, après avoir quitté les Tuileries la nuit, y rentra triomphalement au grand jour et cette fois, il devait y mourir paisiblement ayant intelligemment régné comme un philosophe et un sage. Voici deux fragments de sa correspondance durant l'exil, que je donne à titre de curiosité historique et littéraire. Ces lettres eurent une assez singulière destinée : un jeune homme employé au château, dans les bureaux de M. de Blacas, était chargé de transcrire de sa plus belle écriture d'anciennes lettres de Louis XVIII et, à mesure qu'il en expédiait une, l'original en était remis par son chef dans un petit portefeuille rouge, qui ne restait jamais dans le cabinet où il travaillait. Depuis le 17 jusqu'au 20 mars, ce jeune homme resta à son bureau. Tous les serviteurs de la monarchie désertaient successivement les appartements pour s'apprêter à suivre le roi dans sa fuite. A lui, insignifiant comparse, on avait bien recommandé de ne pas quitter son poste avant d'avoir brûlé une énorme quantité de papiers, témoignages de beaucoup de confidences, de sollicitations et de renseignements qui pouvaient compromettre des hommes de tous les rangs et de tous les

partis, des familles appartenant à toutes les classes. Certes, sans ce bienveillant incendie, l'Empereur aurait pu trouver là des secrets précieux sur le compte de ceux qui se montrèrent ensuite le plus empressés autour de lui, car le jeune employé a déclaré que, jetant toujours un regard de curiosité sur le nom et l'objet qui le frappaient le plus dans ces dangereux papiers, il avait remarqué comme une véritable curiosité, l'absence de noms vendéens, bretons ou, mieux, très-notoirement royalistes. Enfin, quoiqu'il eut pris le parti, l'heure pressant, de brûler en masse, sans autre préoccupation que celle de ne point mettre le feu aux cheminées, son opération n'était pas encore terminée lorsqu'un monsieur à fortes moustaches vint lui signifier l'ordre de vider la place en lui disant tout simplement que l'on allait avoir besoin de son cabinet pour un des officiers du grand maréchal du palais. « Emportez de suite vos bagages, » ajouta-t-il, et, sur cette rude injonction, le jeune homme jeta, en effet, dans un carton tout ce qu'il croyait lui appartenir sans s'apercevoir de suite qu'il s'était glissé dans le carton, dont il ne fit le dépouillement que chez son père, quelques copies de lettres du roi Louis XVIII. Voici des fragments de ces lettres.

« Hartwell, ce 5 novembre 1810. — J'ai reçu, mon ami, vos lettres du 18 et du 21 septembre; j'avais déjà indirectement de vos nouvelles par la lettre que vous avez écrite le 29 à La Neuville..... La princesse Amélie a succombé vendredi dernier à sa longue et douloureuse maladie, et ce malheur a eu des conséquences plus funestes que lui-même. Adorée de toute sa famille, recevant de tous les plus tendres soins, sensible surtout à l'attachement du roi son père, elle a, lorsque les médecins lui ont, environ quinze jours avant sa mort, prononcé son arrêt fatal, envoyé chercher un joaillier à Londres et a fait, sous ses yeux, monter en bague une boucle de ses cheveux, avec cette inscription : *Remember of me after i am gone* [1]. Elle a placé elle-même l'anneau au doigt paternel. Cette dernière épreuve a été trop forte pour un cœur déchiré depuis si longtemps, et dès le soir même, le roi a commencé à manifester quelques symptômes de son ancienne maladie; ils ont toujours été croissants, enfin les médecins ont déclaré aux ministres que jusqu'à son rétablissement (qu'il espèrent, mais dont jusqu'à présent rien n'annonce l'approche), Sa Majesté était hors d'état de vaquer

1. Souvenez-vous de moi quand je serai partie.

aux affaires. J'ignore si la princesse a eu, avant d'expirer, la douleur d'apprendre ce que sa maladie et peut-être l'excès de sa piété filiale ont causé. Le parlement était prorogé jusqu'au 1er de ce mois; sa prorogation jusqu'au 29 était décidée; mais le roi n'a pu signer la proclamation nécessaire, au moyen de quoi les deux chambres se sont rassemblées jeudi et fort sagement, elles se sont ajournées jusqu'au 15. Ainsi d'aujourd'hui en dix, commencera un véritable moment de crise. Je me suis acquitté de vos commissions, qui ont été de part et d'autre accueillies avec la grâce coutumière. Je me porte bien; puissé-je apprendre qu'il en est de même de vous! adieu, mon ami. »

« Wimbledon, le 18 novembre 1810. — Je suis veuf, mon ami; ma pauvre femme est morte mardi. Mes inquiétudes n'ont commencé que le 5, jour ou je vous ai écrit; je vous les ai cachées pour ne pas vous en donner à vous-même. Mon âme souffre cruellement; mon corps se porte bien. Ma consolation est de penser à sa mort, la plus courageuse et la plus édifiante qui fut jamais. Elle a reçu, et moi après mon malheur, les soins les plus touchants de la famille et de tout ce qui nous entoure. Le roi de Suède (Gustave IV) est en Angleterre. Je ne l'ai pas encore vu. Je vous donnerai

des détails par le prochain *packet boat;* je n'en ai aujourd'hui ni le temps ni la force, car M. de La Chapelle part demain matin pour Londres. Adieu, mon ami; aimez-moi, plaignez-moi; je vous embrasse de tout mon cœur. »

« Hartwell, le 2 décembre 1810. — J'espère, mon ami, que vous aurez reçu avant cette lettre un mot que je vous ai écrit par M. de La Chapelle, et qu'ainsi elle vous trouvera instruit de mon malheur. Il m'est (ce n'est pas vis-à-vis de vous que je monterai sur les planches) infiniment plus sensible que je ne croyais. Je ne croyais pas, je l'avoue, aimer la reine [1] au point où je l'aime. Je sentais bien une chose, c'est que les jours où sa santé (injuste que j'étais, je la croyais malade imaginaire) influait sur son humeur, j'avais toute la journée un fond de tristesse, et qu'au contraire, lorsque, se portant mieux, elle était elle-même, j'étais tout en gaieté et en bonne humeur, *in high spirits*. Mais je ne cherchais à me rendre raison ni de l'une ni de l'autre de ces affections. Le moment où j'ai vu le danger m'a fait lire dans mon cœur; ce moment commença, ainsi que je vous l'ai mandé, le 5 du mois dernier; lorsque je vous ai écrit ce

1. On sait qu'à dater de la mort de Louis XVII, le comte de Provence a pris (et avec raison) le titre de roi.

n'était encore qu'une inquiétude vague que je ne puis me repentir de ne pas vous avoir fait partager. Je vais m'expliquer.

« Je vous ai dit que je l'accusais d'être malade imaginaire, et, en cela, je me fondais sur le dire de Collignon. Ma confiance en lui était fondée sur la manière dont il l'avait traitée en 1803, et je croyais tout ce qu'il me disait. Je savais très-bien qu'un médecin peut se tromper dans la partie conjecturale de son art, mais je ne m'imaginais pas qu'il put en être de même pour un fait matériel. Par exemple, elle me disait qu'elle avait les jambes enflées; il le niait, et moi je m'en rapportais à celui des deux qui semblait le mieux devoir s'y connaître. Enfin, le dimanche 4 novembre, elle me dit qu'elle voulait consulter Lefaivre. Je lui transmis ses ordres; il y alla le lendemain au matin, tout aussi incrédule que moi; mais au retour il n'était plus le même. Cependant, pour me ménager, il ne me montra pas toute la triste vérité et se contenta de me dire qu'il y avait réellement de l'enflure et que cela pourrait devenir sérieux. Ce fut ce jour-là que je vous écrivis; mais dès le mardi 6 il changea de langage et me déclara sans détour que l'hydropisie était formée, et que le défaut absolu d'urines la rendait très-alarmante;

qu'à la vérité il ne désespérait pas que les remèdes pussent les rappeler, mais que, s'il n'en venaient pas à bout, cela serait fort court. Ce furent ses propres expressions, et le bandeau tomba de mes yeux. La nuit avait été fort agitée, et le matin on lui appliqua des vésicatoires aux deux bras pour tacher de s'opposer à l'infiltration dans la poitrine. J'eus pour la dernière fois le triste mais sensible bonheur de la servir en replaçant les couvertures que l'agitation de la nuit avait dérangées. La journée du mardi ne se passa pas mal. Elle avait repris sa sérénité et plaisanta même avec moi sur les premières souffrances que les vésicatoires lui causèrent; mais le soir, la levée des emplâtres fut pénible; le pansement du mercredi 7 au matin le fut encore plus, et fut suivi d'une crise de faiblesse et d'étouffement qui la fatigua beaucoup; elle ne fut pas de longue durée, mais revint à midi. Ce fut à la suite de cette crise qu'elle prévint la proposition qu'on allait lui faire de voir son confesseur et d'abord, après sa confession, elle demanda les sacrements qui lui furent administrés vers les trois heures par M. l'archevêque. On eut dit que Dieu lui avait rendu toutes ses forces pour ce grand acte, car l'excellent archevêque, accablé de douleur, se trompa plus d'une fois dans les cérémonies de

l'extrême-onction et elle le redressa avec un calme et un sang-froid qu'elle n'aurait pas eu si elle avait été près du lit d'un autre. Le reste de la soirée s'en ressentit; je rentrai chez elle après la cérémonie et je voudrais que vous eussiez vu l'expression de son visage lorsqu'elle me tendit la main. Du moment que les sacrements avaient été décidés, j'avais envoyé avertir tout le monde. Mon frère arriva de Londres à onze heures du matin; mes neveux qui étaient à Domington, chez lord Moira, à neuf heures du soir, et M. et M^me^ la princesse de Condé à dix heures. M. le duc de Bourbon qui n'était pas à Londres, n'arriva que le lendemain. La nuit ne fut pas mauvaise; le vendredi 9, la crise du réveil fut moindre que les autres et la journée ne fut point mauvaise; mais point d'urines et beaucoup de difficultés à avaler. J'ai oublié de vous dire que les médecins avaient exigé qu'il n'y eut que peu de monde à la fois dans la chambre et qu'on n'y restât pas longtemps, de manière que nous passions les journées dans son salon et nous nous relayions pour entrer dans la chambre où il ne restait toujours que M^me^ de Narbonne, et puis, un peu plus que nous, le duc d'Havré, l'archevêque et l'abbé de Bréan. Ce même vendredi au soir, elle voulut que l'abbé de Bréan l'entretint de religion,

ce qu'il fait presque aussi bien que le respectable abbé Edgeworth. Elle prenait part à la conversation quasi comme en société et ce jour-là je me retirai avec de l'espoir.

« Le samedi 10, la nuit avait été passable, et à neuf heures, qui était le moment ordinaire des crises, il n'y en avait point encore eu ; mais peu après elles commencèrent. Elle avait peine à respirer dans son lit ; on la plaça dans un fauteuil, et là la crise augmenta à tel point, que les médecins craignaient qu'elle ne put pas la supporter. Elle demanda l'abbé de Bréan qui, n'ayant pas vu le commencement, avait cru pouvoir aller à Aylesbury. A son défaut, elle fit appeler M. l'archevêque, et, après s'être entretenue un moment avec lui, elle l'envoya nous dire qu'elle désirait nous voir tous encore une fois ; mais dès lors, n'ayant plus la force de nous parler, nous entrâmes, et au bout de quelques moments, elle nous fit signe de nous retirer. Peu après, elle demanda les prières des agonisants que l'archevêque récita. L'abbé de Bréan arriva vers la fin et les acheva, car l'archevêque ne pouvait presque plus articuler. Ensuite celui-ci lui donna l'indulgence *in articulo mortis*. Cependant la crise diminuait et ses forces étaient revenues. Elle me fit appeler, et l'archevêque, portant la pa-

role, me demanda pour elle, pardon de tous les chagrins qu'elle avait pu me donner. « C'est moi, répondis-je, qui vous conjure de me pardonner tous mes torts. — Non, me dit-elle, l'abbé de Bréan sait bien que je n'ai rien contre vous. » Ensuite, sentant que mes larmes inondaient sa main : « Ne m'attendrissez pas davantage, ajouta-t-elle avec la même douceur, je ne dois plus m'occuper que du créateur, devant qui je vais paraître et que je prierai bien pour vous. » Quand je fus sorti, elle fit successivement appeler mon neveu et ma nièce, qu'elle bénit avec les expressions les plus tendres ; le duc de Berry, auquel elle donna des avis aussi sages que touchants, et mon frère auquel elle parla avec la même sensibilité. Peu après, l'abbé de Bréan vint de sa part me prier de m'en aller chez moi. J'obéis ; mais vous pensez que ce... »

La suite de cette lettre manque ; mais telle qu'elle est, elle suffit bien pour présenter Louis XVIII sous un jour assez inattendu. Sous l'homme supérieur apparaît l'homme sensible.

XI.

Le duc de Berry, depuis le retour des Bourbons, était, de toute la famille royale, celui qui se mêlait le plus aux mouvements et aux joies de la vie parisienne. Il aimait le bruit, la gaieté ; il se montrait volontiers dans les fêtes publiques et dans les foules. Il recherchait le plaisir, s'entourait d'artistes populaires, se posait, avec raison, en amateur éclairé des arts, dépensait à la chasse, faute de meilleur emploi, l'activité qui le dévorait; avait des opinions libérales, se montrait peu favorable aux empiétements politiques du clergé, et ne dissimulant pas ses mœurs légères, avait ouvertement une actrice pour maîtresse.

C'était, on le voit, le plus jeune moralement et physiquement des princes de la branche aînée. C'était aussi le seul espoir de perpétuité directe de

sa race. On a dit de lui que sa grâce était dans son cœur plus que dans sa nature, et c'était très-vrai. Petit de taille, large d'épaules, brusque de mouvements, avec des traits fortement accentués, qui rappelaient le côté maternel de la maison de Savoie, c'était seulement lorsqu'il souriait, que la bonté et l'intelligence se dénotaient en lui ; mais alors sa physionomie en était comme illuminée. Il avait été très-gâté dans son adolescence. Son esprit précoce, ses saillies, sa fougue juvénile avaient charmé de bonne heure la cour exilée. On lui avait trop pardonné ses défauts qui étaient alors devenus des habitudes. Doué d'une ardeur toute militaire, il n'avait eu l'occasion de la produire et de l'utiliser que dans les nobles rangs de l'armée de Condé, et la fin de cette guerre l'avait rejeté à Londres, en le condamnant à une vie obscure.

On a vu que sa tante, femme de Louis XVIII, lui avait donné, à son lit de mort « des avis aussi sages que touchants. » Il pouvait en avoir besoin, en effet, car sa jeunesse fut assez fougueuse. Il finit par épouser morganatiquement à Londres, une Anglaise, M^me^ Brown, dont il eut deux filles qui, lors de son assassinat, furent, en quelque sorte, adoptées par M^me^ la duchesse de Berry. Depuis, elles ont été mariées, l'une au prince de Faucigny-

Lucinge, l'autre au comte de Charrette. Tout entier à ces affections intimes, entouré de quelques gentilshommes ayant appartenu à l'ancienne cour ou à l'armée de Condé ; il ne paraissait, d'ailleurs, à Hartwell, que dans de rares occasions. Rentré en France, il s'effaçait également aux Tuileries, et préférait à tout sa liberté d'action et son indépendance de l'Élysée-Bourbon. Il y donnait souvent des déjeuners d'hommes avant les chasses qui avaient lieu au bois de Boulogne, et, s'y livrant à toute sa gaieté, il s'amusait quelquefois à servir des œufs frais à ses convives en les leur lançant d'un bout de la table à l'autre. Malheur à celui qui manquait d'adresse ! Ces chasses, dont faute de mieux, comme je l'ai dit, il avait fait une de ses distractions favorites, ont été reproduites en dessins lithographiés, par Carle Vernet, et la série de ces grands dessins, fort rare aujourd'hui, était envoyée par le prince à chacun de ses invités.

Les brusqueries et les emportements du duc de Berry se produisaient malheureusement quelquefois dans ces parties, et quelquefois aussi amenaient l'éloignement des amis froissés par le prince. Il en fut ainsi pour le comte de la Ferronnays, qui lui garda rancune des expressions trop vives dont il s'était servi dans un de ces moments de colère. J'ai

dit que mon père était honoré, depuis l'émigration, de l'intimité du duc de Berry : un jour, au bois de Boulogne, à propos d'un futile incident de chasse, le prince s'emporta contre lui en présence de plusieurs invités, entre autres du comte Gustave de Löwenhielm, ministre de Suède. Mon père, ralentissant alors l'allure de son cheval, laissa la chasse se poursuivre sans lui, et se retira sans proférer un mot.

Mais le duc de Berry, qui avait réellement (on peut le dire sans exagération) le cœur de Henri IV, s'il n'en avait pas la séduction extérieure, revoyant mon père quelque temps après, lui adresssa littéralement ces mots : « Voyons, Beaumont, tu m'en veux ; eh bien ! est-ce la main où l'épée que je dois te tendre ? » Et cela était dit devant le même groupe qui avait assisté à la scène de violence. Un tel prince, on le conçoit, pouvait inspirer de solides amitiés et sa popularité ne souffrait guère de ses défauts.

La princesse Caroline, fille du prince royal de Naples, à laquelle Louis XVIII l'avait marié en 1816, avait, elle, des qualités aimables, et que j'appellerai toutes françaises, qui ne pouvaient qu'accroître cette popularité naissante. Cette union, d'ailleurs, promettait d'être féconde. En 1817, un

premier enfant (une fille) était morte en bas âge; en 1818, la princesse accoucha d'un garçon qui mourut au bout de deux heures. Puis était venue la naissance de Mademoiselle, depuis M^me^ la duchesse de Parme. Le prince pouvait donc avoir une nombreuse descendance, et Louvel, dans sa haine contre les Bourbons, savait bien ce qu'il faisait en le frappant. Un singulier et triste hasard amena la catastrophe : le 13 février, comme on sait, le duc et la duchesse de Berry avaient résolu de se rendre à la représentation de l'Opéra. C'était un de ces jours de la fin du carnaval, qu'en France, de toute éternité, on a nommés les jours *gras*. Le duc et la duchesse d'Orléans avaient également voulu, ce jour-là, assister avec leurs enfants, à la représentation de l'Opéra. Ils occupaient une loge voisine de celle du duc de Berry. Celui-ci, accompagné de la duchesse, profita d'un entr'acte pour faire une visite à leurs cousins, et même on remarqua que le duc de Berry joua longtemps avec le petit duc de Chartres, destiné comme lui à une mort violente. En traversant le corridor pour regagner sa loge, M^me^ la duchesse de Berry fut heurtée violemment au sein par la porte d'une autre loge, qui vint tout à coup à s'ouvrir sur son passage. Là fut la fatalité. La duchesse se savait en-

ceinte, et craignant que ce coup n'eut quelques conséquences, un peu fatiguée d'ailleurs, elle demanda à se retirer, et M. le duc de Berry s'empressa de la conduire à sa voiture, comptant remonter à sa loge. Hélas ! il ne devait y remonter que frappé à mort.

Une remarque que certains esprits fatalistes firent à cette triste époque, c'est que la duchesse de Berry était accouchée de ses deux premiers enfants, morts depuis, le 13 juillet 1817 et le 13 septembre 1818, alors que son mari devait succomber lui-même le 13 février 1820.

Louvel était un homme de petite taille, à la figure haineuse, à l'œil fauve. Son projet (il l'a avoué) était de tuer successivement tous les membres de la famille royale ; mais il avait voulu commencer par celui qui pouvait perpétuer la race, dans la crainte de ne pas pouvoir continuer son œuvre. Louvel n'avait pas de complices, comme on l'a cru à tort. C'était une sorte d'illuminé politique qui a agi d'après son impulsion individuelle.

Au milieu de l'affliction générale, Louis XVIII montra, comme à son ordinaire, une fermeté pleine de dignité : avant que le duc de Berry n'eut rendu le dernier soupir, le roi demanda en latin à l'il-

lustre chirurgien Dupuytren, s'il y avait encore de l'espoir. Sur le signe négatif qui fut la réponse, son visage ne témoigna aucune faiblesse. Lorsque tout fut fini, et comme on le suppliait de se retirer, Louis XVIII répondit : « Je ne crains pas le spectacle de la mort, et j'ai un dernier devoir à rendre à mon fils. » S'appuyant alors sur le bras de Dupuytren, il s'approcha du lit funèbre, ferma les yeux et la bouche du prince, lui baisa la main, et se retira sans proférer une parole. Il avait eu, en arrivant dans ce lieu de douleur, un mot d'un égoïsme sénile, qui n'impliquait cependant pas la dureté de cœur : le duc de Berry, s'excusant d'avoir, par cet événement, dérangé le roi et troublé son sommeil, Louis XVIII lui répondit : « J'ai fait ma nuit. » C'est très-caractéristique.

Les journaux libéraux connurent l'assassinat de M. le duc de Berry le 13 février à minuit, et comprirent de suite la portée politique d'un tel événement. Il fut convenu dans presque tous les bureaux de rédaction, qu'on changerait les articles déjà composés, et qui attaquaient le gouvernement en attaquant le cabinet. Le cabinet n'allait-il pas tomber de lui-même ? une réaction violente contre ses principes libéraux n'était-elle pas imminente ? Ce ministère était le ministère Decazes. Les pre-

miers ministres de la seconde Restauration avaient disparu, entre autres Fouché, si singulièrement appuyé par le comte d'Artois, et pour ainsi dire imposé par le duc de Wellington, lequel, lorsqu'on lui représentait que le régicide du duc d'Otrante était peut-être un inconvénient, répondait : « C'est une frivolité. » Le prince de Talleyrand, le duc de Richelieu, avaient aussi disparu momentanément de la scène. Mais le roi avait un favori, M. Decazes, qu'il était résolu « à élever si haut, qu'il ferait envie à tout le monde. » La mort du duc de Berry produisit un effet immense sur l'esprit de Louis XVIII. En présence de la douleur de toute sa famille, le roi comprit que son ministre de l'intérieur allait être bien menacé. En rentrant aux Tuileries, il eut immédiatement un entretien avec lui : « Mon enfant, lui dit-il, les *ultras* nous préparent une guerre terrible; ils vont exploiter ma douleur; ce n'est pas votre système, c'est le mien qu'ils attaqueront. Ce n'est pas à vous qu'ils en veulent seulement, c'est à moi. — Sire, dit M. Decazes, si Votre Majesté croyait que le bien de son service exigeât ma retraite, je suis prêt à donner ma démission, quoiqu'il soit bien douloureux de penser que ma retraite se lie à un événement aussi funeste. — J'exige que vous restiez au ministère,

répliqua le roi ; ils ne me sépareront pas de vous. »

Louis XVIII s'avançait trop en cette occasion ; il ne prévoyait pas la violence du mouvement d'opinion qui se produisit contre son favori. Cette violence fut inouïe ; M. de Chateaubriand écrivit, comme l'on sait, que « le pied de M. Decazes avait glissé dans le sang. » M. Clausel de Coussergues poussa le fanatisme de l'opinion, jusqu'à proposer la mise en accusation de M. Decazes, comme complice de l'assassinat de M. le duc de Berry. En présence d'un tel déchaînement du parti royaliste, le favori de Louis XVIII dut se retirer ; le roi se consola en le nommant duc et cordon bleu.

A propos de ce personnage qu'il m'a été donné de voir de près, notamment pendant sa mission extraordinaire en Danemark, en 1846, il m'est arrivé de demander, autrefois, à mon ami Armand Malitourne, le spirituel rédacteur des *Débats,* qui avait fort étudié les hommes et les choses de la Restauration, ce qu'il pensait de certains favoris de Louis XVIII, au point de vue de l'influence intime, et s'il croyait que ce roi, en dépit du fond égoïste de son caractère, les eut *aimés*, dans l'acception naturelle du mot. Il m'a répondu qu'il en était convaincu. On a dit de Louis XVIII, que ce prince

si froid, si insensible, avait des attachements qui ressemblaient fort à des passions. Rien de plus vrai. On pourrait croire qu'il se fait dans le cœur de certains rois un vide qu'ils cherchent à remplir à tout prix. Il est à noter, d'ailleurs, en ce qui touche Louis XVIII, qu'il avait le culte des traditions historiques et qu'il ne lui déplaisait pas de renouveller le favoritisme des anciennes royautés. Ce fut ainsi que se succédèrent dans son intimité le comte d'Avarai, M. de Blacas, M. Decazes, Mme de Balbi et Mme du Cayla. Ce fut cette dernière qui remplaça le duc Decazes dans l'esprit et dans le cœur du roi. Voici quels furent les fils secrets de cette trame de cour.

Après la mort du duc de Berry, et dès que l'on put décemment approcher de Monsieur, comte d'Artois, un familier de ce prince, royaliste dévoué, mais homme à projets et naturellement porté à l'intrigue, M. de Vitrolles, pénétra jusqu'à lui et insinua à ce père infortuné qu'en présence de la volonté, déjà exprimée, du roi de garder son favori pour ministre, il convenait à sa douleur non moins qu'à sa dignité de quitter le palais des Tuileries et de se retirer à celui de l'Élysée, afin de donner publiquement une marque irréfragable de son juste mécontentement. M. de Vitrolles alla

plus loin : il représenta à Monsieur que l'incertitude où l'on était du sexe de l'enfant que la duchesse de Berry portait dans son sein laissant la couronne sans héritier assuré après lui et après le duc d'Angoulême, il convenait à sa politique qu'il se remariât. Il lui proposa même la veuve du roi d'Étrurie, fille du roi d'Espagne Charles IV, dont il adopterait le fils, Bourbon de la branche espagnole, et auquel il pourrait, s'il le fallait, faire passer la couronne, en écartant ainsi, par un coup de force, les prétentions de la branche d'Orléans. Le comte d'Artois demeura silencieux, et M. de Vitrolles, craignant d'avoir fait fausse route, insista, dans tous les cas, pour que Monsieur, accompagné de la duchesse d'Angoulême et de son mari, tentât une démarche solennelle auprès du roi, afin d'obtenir l'éloignement de celui que les royalistes exagérés nommaient « l'homme du scandale ». M. de Vitrolles ajouta qu'il se croyait certain qu'une influence nouvelle et secrète, ignorée de M. Decazes lui-même, commençait à s'exercer sur l'esprit du roi, et que l'on pourrait s'en servir au besoin.

Cette influence occulte était celle de la comtesse du Cayla. M^me^ du Cayla, jeune, belle, de l'esprit le plus agréable, telle en un mot qu'il fallait que fût une femme pour captiver un prince comme

Louis XVIII, était fille de M. Talon, ancien nom de la magistrature, personnage qui, durant les luttes de la cour contre la révolution de 1789 à 1792, avait été lié avec Mirabeau, le comte de la Marck et plusieurs autres chefs du mouvement. Mêlé à bien des intrigues, il avait reçu, paraît-il, certaines confidences du marquis de Favras et un dépôt de papiers relatifs à la fatale affaire de l'ancien ami de Louis XVIII. Il avait émigré et intrigué à Londres, puis il était rentré en France sous l'Empire et, considéré comme un homme dangereux et remuant, avait été exilé loin de Paris, et était mort laissant à sa fille les papiers déposés entre ses mains. Dans l'éventualité du retour des Bourbons, ces papiers de Favras pouvaient être, en effet, un gage futur de reconnaissance et de faveur. Mme du Cayla, élevée à cette école paternelle, perfectionnée ensuite à une autre école de manége et de séductions, celle de la maison impériale d'Écouen dirigée par la fameuse Mme Campan, aurait pu devenir un type de diplomatie féminine. Elle ne conserva de tout cela qu'une finesse naturelle et aimable, qui, jointe à ses charmes, devait, d'ailleurs, produire les mêmes effets que l'habileté la plus consommée. A Écouen, elle avait connu Hortense de Beauharnais, depuis

reine de Hollande et créée, à la Restauration, duchesse de Saint-Leu par Louis XVIII. Leur intimité s'était maintenue dans la bonne comme dans la mauvaise fortune.

Mariée à un gentilhomme d'ancienne noblesse attaché à la cour des Condé, elle était demeurée veuve de fait dans toute la splendeur de sa jeunesse par suite de sa séparation amiable d'avec son mari, et restait chargée seule, sans fortune, du soin d'enfants en bas âge. Aussi vivait-elle obscurément mais dignement, dans la maison du prince, dont la fille naturelle, la comtesse de Ruthy, était devenue son amie intime. Une autre amitié devait venir l'arracher à ce paisible asile, c'était celle du brillant vicomte Sosthène de la Rochefoucauld, l'un des plus ardents royalistes de l'époque, et l'un des mieux placés pour conduire une intrigue de cour. Le vicomte de la Rochefoucauld avait épousé la fille du duc Mathieu de Montmorency, laquelle connaissait intimement M^me^ du Cayla, et, fort admirateur des charmes et de l'esprit de cette dernière, il avait engagé avec elle une correspondance qui dénotait chez la comtesse la plus grande puissance de jugement enveloppée dans une rare finesse d'expression. Ce furent très-probablement ces lettres qui donnèrent la première idée

du plan de séduction que l'on méditait. Plusieurs ont été publiées, et on y lit cette phrase faisant allusion au rôle qu'on lui destinait : « Une Esther est-elle donc nécessaire à cet Assuérus ? »

Un soir de l'automne qui précéda la mort de M. le duc de Berry, M. de la Rochefoucauld rencontrant sa séduisante amie, M^me^ du Cayla, dans le salon du vieux prince de Condé au palais Bourbon, l'entraîna dans une allée écartée du jardin qui s'étendait le long de la Seine, et lui demanda toute son attention pour la communication qu'il allait lui faire. « Nous marchons aux abîmes, lui dit-il ; aucune main ne peut arracher au roi le bandeau qui l'aveugle, excepté une main de femme assez douce pour ne point offusquer son amour-propre en lui dessillant les yeux. Ce prince a besoin d'aimer ceux auxquels il permet de le conseiller. Son cœur est pour moitié dans sa politique. Les femmes illustres par leur crédit utile ou funeste sur l'esprit des souverains ont, tour à tour, perdu ou sauvé la royauté en France et en Espagne. C'est d'une femme seule, aujourd'hui, que peut venir le salut de la religion et de la monarchie. La nature, la naissance, l'éducation, le malheur même, semblent vous avoir désignée pour ce rôle. Demandez au roi une audience, sous prétexte d'implorer sa

protection pour vous et vos enfants, montrez-lui ces trésors de grâce, de bon sens, d'esprit que la nature vous a donnés, non pour l'ombre de la retraite, mais pour le grand jour des palais. Charmez-le par une première conversation, quittez-le en lui laissant le regret de vous perdre et le désir de vous revoir; insinuez-vous par l'affection dans son cœur et par la haute raison dans son esprit; rendez-vous nécessaire au délassement de cette âme souffrante accablée des soucis du trône, et prévenez, par le conseil, les prochaines catastrophes dont la France est menacée. — Quoi, dit-elle, avec l'accent du reproche, c'est vous qui cherchez à m'éblouir par des perspectives d'empire et de domination à la cour? Vous ai-je donc jamais donné le droit de me confondre, moi humble, retirée dans mon ombre et dans mon malheur, avec des femmes hardies, ambitieuses, qui se servent de leurs vices ou même de leur vertu, pour séduire et gouverner le cœur des rois? Si vous voulez que nous restions amis, ne m'en reparlez jamais, j'oublierai même que vous m'avez assez peu comprise pour m'en avoir parlé un jour. »

La réponse était si catégorique que le négociateur ne dut pas insister, mais le hasard travaillait pour lui et pour son parti : le comte du Cayla, par

suite de la rupture qui avait eu lieu entre lui et sa femme, rupture qui, d'ailleurs, ne provenait que d'une incompatibilité d'humeur, sans qu'il y eût faute ni scandale d'un côté ou de l'autre, le comte du Cayla, disons-nous, souleva des difficultés de fortune et redemanda ses enfants. La crise était imminente; les amis de la comtesse lui conseillèrent d'aller implorer la protection du roi; le vicomte de la Rochefoucauld, sans reparler de ses projets si vivement repoussés, l'encouragea lui-même à solliciter une audience du roi, bien sûr au fond que la beauté et l'esprit de la suppliante agiraient malgré elle sur l'imagination de Louis XVIII. Quant à la comtesse du Cayla, soit que le malheur de sa situation et la crainte de se voir arracher ses enfants triomphassent à la fois de sa timidité et de sa répugnance, soit que la remise des papiers secrets laissés par son père lui parût devoir attirer sur elle avec certitude la puissante bienveillance du roi, elle se décida à demander l'audience et fut introduite dans le cabinet de Louis XVIII. M. de la Rochefoucauld ne s'était pas trompé : la beauté, la grâce, la douleur même de la suppliante enivrèrent littéralement le roi. Il la releva, la fit asseoir à ses côtés, causa longuement avec elle de ses malheurs, goûta les charmes de

son esprit autant que ceux de son visage, enfin, après lui avoir accordé tout ce qu'elle désirait obtenir, lui demanda à son tour de revenir le voir à jours fixes, lui disant que toutes les portes seraient toujours ouvertes pour elle. C'est ainsi que le plan de séduction conçu par la politique fut, dès le premier regard, accompli par la nature. Le sentiment du roi pour cette charmante femme eut dès les premiers jours tout le caractère d'un amour qui veut se dérober à lui-même sous le nom d'amitié ; amour vif, passionné, qui fit les délices des dernières années de Louis XVIII, douce familiarité féminine qui contribua beaucoup à la détermination du roi, relativement à l'éloignement de M. Decazes. Quelques mois après, le poëte Béranger écrivait la fameuse chanson qui commence par ces vers :

> Viens parmi nous qui brillons de jeunesse
> Prendre un amant mais couronné de fleurs ;
> Viens sous l'ombrage où libre, avec ivresse,
> La volupté seule a versé des pleurs.

N'est-ce point ici le lieu de faire la remarque que Louis XVIII avait hérité de son grand-père d'une imagination fort libertine ? A côté des plus hautes qualités, il y a souvent chez les princes des défauts et même des vices cachés, qui ne nuisent

point à la grandeur historique du personnage. Là où ces défauts et ces vices deviennent quelquefois insupportables, c'est lorsqu'il y a absence de qualités sérieuses et de véritable grandeur. Il avait la conversation grivoise et se raillait quelquefois lui-même. Un jour, il disait à l'un de ses ministres d'un air capable et goguenard : « Mon frère pourrait se marier sans rien changer à la succession au trône ; il ne ferait que des cadets. Pour moi, je ne ferais que des aînés : je ne veux pas déshériter M. le duc d'Angoulême. »

Ce fut la comtesse du Cayla qui fut chargée par la famille royale d'insister auprès du libre penseur Louis XVIII, pour qu'il mourût en roi très-chrétien, et elle remporta cette dernière victoire. La mort du roi eut lieu le 16 septembre 1824. En voici le curieux et pittoresque compte rendu fait par Mme Adélaïde, sœur du roi Louis-Philippe. Ce document fut trouvé aux Tuileries en février 1848, lors du sac de ce palais. C'est un fragment de notes ou de journal tenu par Mme Adélaïde :

« ... Nous partîmes à dix heures, bien convaincus que nous serions rappelés dans la nuit. En effet, cette nuit à une heure, nous avons été appelés. Il y avait une foule énorme dans la ga-

lerie de Diane : toute la cour en hommes et les ministres. Nous sommes entrés dans ce triste cabinet, les princes et les princesses étaient dans la chambre du roi, nous y entrâmes aussi, il faisait très-sombre. Monsieur était assis sur un pliant, au pied du petit lit de fer couvert de rideaux de taffetas vert, au pied du grand lit de parade dans lequel le roi ne couchait jamais ; il couchait toujours dans ce même petit lit de fer où il était maintenant. Monsieur était donc au pied, caché par les rideaux, de manière que le roi ne pouvait le voir. Mme la duchesse d'Angoulême auprès de lui, Mme la duchesse de Berry auprès de Madame, puis M. le duc d'Angoulême. On a avancé un pliant pour ma sœur, auprès de M. le duc d'Angoulême ; je me suis mise sur le même pliant à côté d'elle, mon frère auprès sur une chaise ; le duc de Bourbon, le prince de Castelcicala[1], le prince de Talleyrand. Dans la fenêtre, étaient le curé de Saint-Germain l'Auxerrois, Mgr l'évêque d'Hermopolis, après l'archevêque de Paris, puis le duc d'Aumont, M. d'Havré ; dans l'autre fenêtre, après le duc de Duras, le comte Charles de Damas, M. de Boisgelin ; derrière le lit au chevet, le grand

1. Ambassadeur de Naples.

aumônier, des aumôniers qui faisaient des prières tout haut, et le confesseur du roi qui venait de temps en temps lui parler auprès de son lit. Le duc de Blacas était au chevet du lit du roi, entre le lit de parade et son petit lit. Tous les valets de chambre étaient là pressés derrière nous; tous les médecins dans l'inaction, seulement de temps en temps un se levait, s'approchait de son lit, et lui tâtait le pouls. A deux heures, Alibert et les autres dirent qu'il n'avait plus de pouls. Cependant on entendait toujours sa respiration forte. L'odeur était affreuse et la chaleur excessive. Les lumières finissaient alternativement, le silence n'était interrompu que par la respiration du roi, qui cependant, par moment, cessait, par les prières du grand aumônier et des prêtres. Cependant tout à coup nous entendîmes un bruit plus fort. Je crus que c'était le râle qui prenait au roi; mais point du tout, c'était ce pauvre M. d'Havré qui s'était endormi et qui ronflait d'une force affreuse. Nous restâmes dans la chambre à nos places jusqu'à trois heures. Madame étouffait et sortit pour respirer un peu dans le cabinet, nous la suivîmes. Peu de temps après, M^me^ la duchesse de Berry vint donnant le bras à Monsieur pour le faire respirer. Elle ne le quittait plus et rentra dans la

chambre quelque temps après avec lui. Les médecins disaient qu'il n'y avait plus de pouls et que même le cœur ne battait plus, mais la respiration allait toujours. Nous rentrâmes tous à l'entrée de la chambre. Monsieur était assis dans la fenêtre ainsi que Mme la duchesse de Berry. Au bout de quelque temps que nous étions là, la respiration diminuant toujours, le confesseur s'approcha du lit du roi, les médecins, les gentilshommes de la chambre; il y eut un mouvement général. Nous nous levâmes tous; on apporta un bougeoir aux médecins qui le mirent devant le visage du roi. Je le vis parfaitement alors, il était noir et jaune, la bouche ouverte, une figure effrayante. M. le duc d'Angoulême dit à deux ou trois reprises à Monsieur : « Mon père, c'est fini. » M. le comte Charles de Damas vint auprès de Monsieur, et lui dit d'un ton solennel, la voix entrecoupée : « Sire, « le roi est mort! » Alors tout le monde se précipita sur la main du nouveau roi, pour moi je n'y arrivai pas. On récita le *De profundis*; puis après, le nouveau roi dit : « Je veux baiser la main du roi. » Alors le duc de Duras sortit du lit le bras du roi mort, et le roi se mit à genoux auprès du lit et lui baisa la main. Madame, M. le duc d'Angoulême, Mme la duchesse de Berry, mon frère,

ma sœur, M. le duc de Bourbon, nous en fîmes autant. Cependant, j'avoue que je ne fis que la démonstration et que je ne baisai pas la main : cela ne pouvait lui faire aucun bien; le sentiment ne m'y portait pas, je trouvai mieux de m'en abstenir. L'odeur, auprès du lit, était à renverser. Le roi est mort comme quatre heures du matin sonnaient à ses pendules, toutes les lumières s'éteignaient. C'était une scène vraiment imposante. Nous sortîmes de cette chambre avec le nouveau roi qui avait l'air très-affecté ; il était changé. Il nous dit adieu, et au moment ou l'on ouvrit la porte de la galerie de Diane, M. le comte Charles de Damas cria : « Le roi, messieurs! » Alors toute cette foule de courtisans se mit en mouvement pour suivre le roi et les princes; c'était un bruit sourd, et en un clin d'œil la galerie de Diane fut déserte. Je ne vis que le chancelier, M. de Sémonville, qui, je crois, était là pour faire l'acte de décès. »

Quel tableau! ne dirait-on pas une page de la princesse Palatine, écrite avec la plume de Saint-Simon ?

Le marquis de Rochemore qui était présent à l'autopsie du corps du roi, m'a raconté que Portal, l'un des chirurgiens, avait fait remarquer à l'assistance, en appuyant la main sur certaine partie du

cadavre, que Louis XVIII pouvait parfaitement avoir des enfants, ce dont on doutait assez généralement. M. de Talleyrand, que sa charge de cour obligeait à assister à cette autopsie, se contenta de dire cyniquement : « Il pue bien ! »

XII.

La campagne de 1823, en Espagne, avait mis en relief la personnalité du duc d'Angoulême, prince sage et timide, mais qui ne portait pas cette timidité sur le champ de bataille et dont les tendances libérales promettaient un excellent roi constitutionnel. La situation un moment périlleuse de Ferdinand VII attira également sur ce prince l'attention publique, et l'opinion se trompa bien souvent sur son compte. Singulièrement astucieux, beaucoup plus instruit qu'on ne pensait, et n'ayant pas surtout les habitudes austères qu'on lui supposait, Ferdinand VII a été certainement l'un des souverains modernes qu'on a le moins connus ; j'ajoute, d'ailleurs, qu'il n'était pas l'un des plus intéressants à connaître.

On sait à la suite de quels événements provoqués

par la passion de la reine, femme de Charles IV d'Espagne, pour don Manuel Godoy, prince de la Paix, et surtout par l'inconcevable aveuglement de Charles IV lui-même, Napoléon avait accompli le mauvais dessein d'interner en France la famille royale d'Espagne, et, par parenthèse, il existe de lui une lettre bien curieuse, adressée au prince de Talleyrand et citée par M. Thiers. Dans cette lettre, tout en ordonnant à M. de Talleyrand de recevoir dignement au château de Valençay le prince royal Ferdinand et don Carlos, son frère, il entre dans des détails inouïs et va jusqu'à dire que si Ferdinand s'amourachait d'une des dames de l'entourage, il le verrait avec satisfaction, pourvu qu'on pût être sûr de ladite dame. Le prince de la Paix, qui domina cette malheureuse famille et attira en partie ses malheurs, est une singulière figure historique. Charles IV avait réellement déposé le sceptre d'Espagne entre les mains de ce favori qui, lui, ne considérait le pouvoir que comme une source de jouissances, un moyen de se livrer à des caprices désordonnés et toujours nouveaux. La passion pour les femmes dominait chez lui toutes les autres. Connaissant son empire sur le roi, il ne ménagea même plus la reine, et il entretint publiquement une maîtresse, doña Pepa Turo qu'il avait,

disait-on, épousée, et qu'il logeait magnifiquement au Retiro, résidence royale.

Quant à Ferdinard VII, dès qu'il fut revenu en Espagne et eut monté sur le trône, il se livra à des fantaisies qui n'indiquaient pas les idées cléricales qu'on lui attribuait. Grâce à une police spéciale très-bien faite, il était tenu au courant de tout ce qui arrivait d'un peu notable à Madrid dans le genre féminin. Alors, son valet de chambre Chamorro se mettait en campagne et communiquait ses découvertes et observations à un certain duc, lequel, à son tour, les communiquait au roi. Ferdinand VII donnait le soir ses mystérieuses audiences au palais du Retiro, dans un petit pavillon fort élégamment meublé. On y introduisait les dames qui avaient obtenu la faveur de voir le roi; un laquais apportait un plateau sur lequel étaient des sorbets, des confitures, du chocolat et des cigarettes, puis il se retirait discrètement et alors Ferdinand VII paraissait le sourire aux lèvres. Franchement, ce n'est point ainsi que les journaux libéraux représentaient, en France, ce souverain absolu, toujours entouré, disait-on, des suppôts de la Sainte-Hermandad. Ce qu'il y a de curieux, c'est que Ferdinand paraissait, dans le principe, s'accommoder assez bien du régime constitutionnel, et on

allait jusqu'à dire que, ce régime lui ôtant toute responsabilité, il se fût trouvé heureux si les insinuations de l'étranger n'étaient venues l'assaillir pour lui persuader le mécontentement. Le fait est que cette autorité absolue qu'on lui enlevait, il ne l'avait jamais exercée par lui-même. Il sanctionna sans répugnance le décret de translation du gouvernement à Séville, et ce ne furent que les impertinences de Riégo qui l'irritèrent et lui firent refuser ensuite de se rendre à Cadix où on l'entraîna.

Lorsque Charles X monta sur le trône, l'opinion publique lui était très-favorable, il popularisa le commencement de son règne par l'abolition de la censure, et ce fut un concert de bénédictions dans la presse. La Restauration était arrivée à l'apogée de sa fortune; la naissance du duc de Bordeaux, la campagne de 1823 semblaient l'avoir assise sur d'inébranlables bases. Je me rappelle la première et unique audience que j'eus de Mgr le duc de Bordeaux : il avait quatre ans; je n'en avais pas encore neuf. Mon père, auquel Mme la duchesse de Berry, qu'on nommait alors Madame, avait récemment envoyé un portrait lithographié de feu son mari en costume de chasse[1], avait obtenu de Mme de Gon-

1. Le mérite de ce don était dans le petit nombre des exemplaires tirés, qui ne dépassa pas celui des invités aux chasses du

taut, qu'il connaissait beaucoup, l'indication d'une heure à laquelle je pourrais être présenté au fils de celui qui l'avait honoré d'une véritable amitié. C'était, pour ainsi dire, la protection future de cet enfant qu'il venait réclamer pour moi. Je me vois encore habillé et ganté avec soin comme pour les jours de fêtes, montant les escaliers du pavillon Marsan, mon père me tenant par la main, et introduit ainsi que lui dans un assez vaste salon où un meuble attira de suite et très-particulièrement mon attention : c'était une grande table ronde à mécanique sur laquelle se développaient en cercles des groupes de soldats de bois représentant des détachements de tous les corps de la garde royale, infanterie, cavalerie, artillerie ; j'étais tout absorbé dans la contemplation de cette table séduisante, lorsque Mme de Gontaut entra par le fond, donnant la main au jeune prince, tout blond, les cheveux coupés courts, la mine fort éveillée. « Baise la main de monseigneur, » me dit mon père. Je m'avançai avec une certaine émotion. Le petit prince, qui me regardait très-fixement, leva, avec une dignité prématurée, sa main potelée que je baisai respectueusement suivant l'ordre de mon père ; mais

prince. Le nom du donataire était lithographié sur l'exemplaire qu'il recevait.

alors, laissant de côté toute cérémonie, brisant la glace, comme on dit, il me fit signe de m'approcher de la fameuse table et toucha un ressort dissimulé en dessous : alors une musique militaire se fit entendre, c'était une marche ; tous les détachements de soldats de bois se mirent en mouvement et défilèrent devant le prince. Je suis bien sûr que M. le comte de Chambord se souvient encore de ce jouet-là !

Charles X fut sacré à Reims au printemps de 1825 ; on célébra cette solennité en prose et en vers. Lamartine écrivit *le Chant du Sacre* ou *la Veille des armes ;* Victor Hugo, ardent royaliste alors, avait remercié Dieu de la naissance du duc de Bordeaux et fut décoré par Charles X.

Une grande figure littéraire, qui fut aussi une noble figure politique, dominait alors la presse française ; c'était Chateaubriand, un colosse, lorsqu'on le compare aux pygmées d'aujourd'hui. Sainte-Beuve, cet écrivain surfait, qui portait une tête de sacristain sur un corps de libre penseur, a essayé de calomnier, en la rapetissant et en la ridiculisant, la vie privée de l'auteur des *Martyrs*. Il n'y a pas réussi ! Chateaubriand a eu de nobles et tendres attachements auxquels il a quelquefois sacrifié sa carrière, il s'est laissé entraîner par sa

vive imagination hors des sentiers battus, mais jamais, du moins, il ne lui est arrivé, tout en rêvant de princesses, de demander à Babet, comme l'auteur de *Volupté*, son lait de poule et son bonnet de nuit.

Voici le portrait du grand écrivain tel que le traça la baronne de Hohenhausen dans le *Morgenblatt* de Berlin du 22 mars 1821 : « Un des personnages remarquables qui assistaient à cette fête était le vicomte de Chateaubriand, ministre de France, et quelle que fût la splendeur du spectacle qui se développait sous leurs yeux, les belles Berlinoises avaient encore des regards pour l'auteur d'*Atala*, ce superbe et mélancolique roman où l'amour le plus ardent succombe dans le combat contre la religion, où la mort d'Atala et l'heure de bonheur de Chactas pendant un orage dans les antiques forêts de l'Amérique, sont dépeintes avec les couleurs de Milton... M. de Chateaubriand est d'une taille assez petite et pourtant élancée. Son visage ovale offre une expression de mélancolie. Il a les cheveux et les yeux noirs; ceux-ci brillent du feu de son esprit qui se prononce dans ses traits. » Tel il était dans son âge mûr. Je ne l'ai vu qu'à la fin de sa vie, le crâne dénudé, la démarche alourdie, le front penché sous le poids des tristes et pro-

fondes méditations que lui inspiraient les malheurs de la branche aînée des Bourbons, objet du culte de toute sa vie. Assurément, si la monarchie avait pu être sauvée en la personne du roi Charles X, c'eût été par cet homme illustre ; mais ses conseils ne furent pas écoutés. Chateaubriand ne parut pas assez royaliste à l'entourage de la royauté!

Charles X était moins exagéré que ceux qui se groupaient autour de son trône. Ainsi, lorsqu'il était rentré aux Tuileries après la célèbre revue de la garde nationale, en 1827, revue dans laquelle il avait répondu aux cris de « à bas les ministres ! » par ces nobles paroles : « Je suis venu ici pour recevoir des hommages et non des leçons, » le roi avait dit au maréchal Oudinot : « L'effet total a été satisfaisant. S'il y a quelques brouillons, la masse de la garde nationale est bonne. Témoignez-lui ma satisfaction. » Mais M. de Villèle arriva furieux des cris qui avaient éclaté sur son passage et sous ses fenêtres. Il proposa au conseil la mesure du licenciement à laquelle s'opposèrent trois ministres seulement, l'évêque d'Hermopolis, le duc de Doudeauville et M. de Chabrol. La déplorable mesure fut adoptée.

Voici quelques fragments de notes de mon père sur ce qu'il avait vu de la révolution de juillet

1830. Il était gouverneur de l'École-Militaire à Paris comme son ami intime, M. de Latour-Maubourg, était gouverneur de l'hôtel des Invalides. Ces détails n'ont pour ainsi dire qu'un intérêt local. Mais celui qui les mentionne a vu les faits, tandis que tant de gens qui, depuis, ont raconté les divers épisodes de la révolution de 1830, n'en avaient pas aperçu la moindre fumée. Il y a là d'ailleurs des renseignements particuliers assez curieux.

« Le jeudi 29, à la pointe du jour, l'aspect du ciel était affreux; l'horizon présentait des bandes de teintes rougeâtres presque effrayantes; le gros bourdon de Notre-Dame et les cloches des autres églises de Paris dont le peuple était en possession commencèrent à sonner le tocsin sans discontinuer. Pendant la nuit on avait jeté les morts à la rivière. Bientôt la canonnade et la fusillade se firent entendre de nouveau. Les principales attaques furent dirigées sur les Tuileries qui furent envahies à dix heures. On les évacua avec tant de précipitation que cent vingt mille francs en écus restèrent sur le plancher de l'état-major général de la garde, faute de moyens de transport. Toutes les troupes qui défendaient les Tuileries eurent ordre de se porter sur les Champs-Élysées. Quelques détachements se replièrent sur le Champ de Mars. Pendant ce

temps, l'École-Militaire était menacée; le peuple se portait de ce côté afin d'achever de se rendre maître de tout Paris. A onze heures il emportait la caserne des Suisses dans la rue de Babylone après un combat opiniâtre, et il y avait mis le feu. Deux cents hommes du régiment suisse firent leur retraite sur l'École-Militaire. Je les fis entrer et ils renforcèrent ma petite garnison qui ne se composait plus que d'un bataillon du 3e de la garde, commandé par M. de Miramon. Dès le matin toutes communications étaient interceptées autour de l'École-Militaire par des abatis d'arbres dans toutes les avenues. Les barrières étant fermées et barricadées par le peuple ainsi que le pont d'Iéna, je ne pouvais plus communiquer avec personne. Je profitai du passage de deux pièces de canon escortées d'un détachement d'infanterie et d'un de cavalerie qui débouchaient par le quai du Gros-Caillou pour reprendre le pont d'Iéna et le débarrasser de ses barricades. Ensuite je plaçai un détachement de cinquante chasseurs commandés par le capitaine de Chabannes pour garder la tête du pont et empêcher qu'on ne le barricadât de nouveau; mais ce détachement ne put tenir, le peuple tirant sur lui des hauteurs du Trocadéro et lui tuant du monde. Il se reploya au milieu du Champ

de Mars et attendit que je lui envoyasse de l'infanterie pour nettoyer le pont que le peuple avait encore barricadé. Pendant ce temps, j'étais vivement attaqué du côté de la grille du midi et je fus obligé de faire rentrer mon infanterie, ayant trop peu de monde pour parer à tant d'attaques, et je donnai ordre au détachement de cavalerie de rester au milieu du Champ de Mars pour couvrir ce côté. Je tins ainsi jusqu'à trois heures. Je savais que depuis plus de deux heures tout Paris était évacué par les troupes du roi. J'assemblai mon corps d'officiers en conseil et je leur proposai ou de défendre l'École-Militaire jusqu'à la dernière extrémité et de nous y ensevelir en faisant sauter le magasin à poudre, ou d'évacuer la place et de nous retirer sur Saint-Cloud. Ce dernier parti qui était le plus sage ayant été résolu, j'ai pris mes dispositions et suis sorti à la tête de ma petite garnison, ne laissant dans l'École-Militaire que le major Devaux, du 3e de la garde, qui n'a pas voulu me suivre et est resté avec la caisse du régiment.

« Je me suis rendu dans le bois de Boulogne par Passy après avoir forcé la barrière du Gymnase et le pont de Grenelle. J'y ai trouvé la plus grande partie de nos troupes que le Dauphin venait de voir. Tout cela bivouaquait dans une sorte

de désordre. L'extrême chaleur et la poussière jointes à la fatigue de la veille et de la matinée semblaient avoir ôté toute énergie à chaque individu, et tout le monde courait pour obtenir un peu d'eau dont quelques tonneaux venaient d'être apportés. J'ai poussé jusqu'à Saint-Cloud où j'ai rendu compte de ma conduite dont le Dauphin et le duc de Raguse ont bien voulu me faire compliment. Le Dauphin m'a nommé commandant de la place de Saint-Cloud et j'ai établi mon quartier général près du château. Là j'étais à portée de tout voir et de tout savoir sur les négociations suivies par MM. de Sémonville, le duc de Mortemart et A. de Girardin... On a donné l'ordre au colonel du 4e régiment de la garde d'aller occuper Saint-Germain ; il n'a pu y entrer. On a envoyé le général Bordesoulle avec deux régiments de grosse cavalerie et la gendarmerie de Paris occuper Versailles, qui était mal disposée pour le roi et dont la garde nationale a voulu rester neutre. Saint-Germain n'étant point à nous, le roi s'est décidé à ne pas rester à Saint-Cloud, et le 31 de grand matin, il est parti pour Trianon. Le Dauphin est resté à Saint-Cloud jusqu'à onze heures du matin. A la pointe du jour, il avait visité tous les postes ; je l'ai toujours accompagné. Les ponts de Saint-Cloud et

de Sèvres étaient occupés par nous avec de l'artillerie, mais une pièce a passé de l'autre côté ; déjà l'esprit des troupes était changé. Après avoir déjeuné et fait faire des distributions aux soldats, le Dauphin a de nouveau visité les postes ; on commençait à tirailler sur les hauteurs de Meudon et près de nos avant-postes. Au pont de Sèvres, le Dauphin a appris que les canonniers ne tiraient pas ; il a demandé au bataillon du 3e qui se trouvait là : « Et vous, grenadiers, tirerez-vous si vous êtes attaqués ? » Leur réponse a été : « Ma foi, non ! monseigneur, en voilà assez comme ça. »

« Alors le Dauphin a ordonné la retraite sur Versailles et m'a envoyé près du roi à Trianon pour l'en instruire. J'ai trouvé le roi dans la situation d'esprit la plus déplorable, seul, sans ministres, sans aucun homme de tête auprès de lui pour lui conseiller un parti à prendre, abandonné, en un mot, excepté par les titulaires de sa maison dont les esprits étaient encore plus abattus que le sien. Le roi m'a gardé un quart d'heure, me questionnant sur mille choses et entre autres sur ce qu'il y avait à faire ; ce qui m'a brisé le cœur, car en le voyant réduit à demander conseil à un si mince esprit que le mien, il est devenu clair pour moi que tout était perdu ; mais Sa Majesté semblait se

plaire à causer avec quelqu'un qui avait conservé son courage et sa tête. M. de Conny, député, a été introduit chez le roi et lui a dit qu'il venait de Paris, que les choses tourneraient bien, et lui a tenu une foule de propos de bon courtisan qui m'ont fait mal. Le roi l'a congédié. Alors j'ai cherché à lui faire comprendre qu'il n'avait qu'un moyen de traiter avec Paris, c'était de s'éloigner sans perdre de temps, de se retirer derrière la Loire, à Saumur; qu'une fois dans cette position, il enverrait des ordres pour que toutes les troupes des départements vinssent l'y joindre et que c'était aussi le seul moyen de conserver les soldats qui l'entouraient dont l'esprit commençait à se corrompre. Le roi me dit que j'avais raison et qu'il allait se porter sur la Vendée. Je pris congé de Sa Majesté, la croyant résolue à suivre ce plan.

« Je fus rejoindre le Dauphin qui, venu de Saint-Cloud au pas, entrait dans le parc de Versailles à la tête de ses colonnes. Je dois dire que le parc, entre Versailles et Trianon, ressemblait plutôt à une foire qu'à un bivouac. Tout y semblait au pillage; les distributions avaient été faites sans ordre ou plutôt chacun avait été prendre des fourrages bien au delà de ses besoins. Le soir, quand le

roi a été parti, il restait par terre, sur tous les rangs que la cavalerie avait occupés, plus de foin et d'avoine que les chevaux n'en avaient mangé. Au milieu de ce désordre, le roi est parti pour Rambouillet vers deux heures après midi, le 18e chasseurs intact faisait l'avant-garde ; une colonne bien nombreuse de voitures, de chariots chargés et de chevaux de main suivaient ; la marche était couverte par les lanciers, les chasseurs et une colonne d'infanterie.

« Le Dauphin est resté devant Trianon trois heures après le départ du roi. Nous nous sommes mis en marche vers cinq heures et avons été coucher au Perrey, ayant entre nous et Versailles plusieurs régiments d'infanterie et de cavalerie. Cette arrière-garde était commandée par le lieutenant général Bordesoulle et les maréchaux de camp de Saint-Hilaire et de Quinsonnas. Le 1er août, à quatre heures du matin, le Dauphin est parti du Perrey ; à Coignières nous avons trouvé les chasseurs de la garde ; le Dauphin est descendu à une petite auberge où il a appelé en conseil tous les officiers supérieurs qu'il avait autour de lui. Interrogé par lui, j'ai répété ce que j'avais dit au roi à Trianon, ajoutant qu'il fallait envoyer de suite des ordres jusqu'à Saumur, afin que les troupes des départe-

ments connussent la marche du roi. Plusieurs officiers ayant parlé dans le même sens, le Dauphin a adopté ce parti et nous sommes remontés à cheval. avant d'entrer dans la forêt de Rambouillet Mme la Dauphine qui arrivait des eaux nous a rejoints à la Croix de pierre. Pendant cette marche, le Dauphin m'a nommé commandant du quartier général de l'armée. Nous sommes arrivés à Rambouillet vers sept heures du matin.

« J'ai établi mon quartier général à l'hôtel du gouvernement. Pendant cette journée, les nouvelles de Paris apportées par A. de Girardin et par un Anglais, M. Groves, envoyé par l'ambassadeur d'Angleterre, ont été fort mauvaises. Il n'était plus question des propositions faites à Saint-Cloud; tous les gens sages étaient débordés. Le roi rendit le commandement de l'armée au maréchal de Raguse, destitué par le Dauphin à Saint-Cloud après la plus pénible des scènes. Bientôt nous apprîmes que les deux régiments de grenadiers à cheval de la garde et les deux de cuirassiers formant la division du général Bordesoulle s'étaient débandés. Un de ces régiments, le 2e de grenadiers, commandé par le colonel de Bourzac, était parti en masse, son colonel en tête et emportant son étendard. Ceux des trois autres ont été rapportés soit par leurs colo-

nels, soit par des officiers. Cette désertion a été occasionnée par le manque de vivres et par une proclamation du général Pajol distribuée clandestinement à tous les avant-postes de notre arrière-garde. Cette proclamation annonçait qu'un camp était établi à Vaugirard pour y former vingt régiments de colonnes mobiles ; que les soldats auraient chacun trente sols par jour et seraient bien nourris. Il était prescrit à tous soldats de la garde ou de la ligne de s'y rendre dans les quarante-huit heures. On peut juger de l'effet d'une telle proclamation sur des hommes exténués de fatigue et de besoin. Une partie du 7e régiment suisse en fut ébranlée et partit. Les restes des 1er, 2e, 3e, 4e et 6e d'infanterie de la garde suivirent la même direction, sauf un bataillon du 6e. Cette fuite consterna Rambouillet. Cependant, toute la cavalerie légère, dragons, chasseurs et lanciers, tint bon ; le régiment de hussards nous rejoignit tout entier et le 18e chasseurs de la ligne resta fidèle sans qu'il y manquât un homme; toute l'artillerie également, les quatre compagnies des gardes du corps, les cent suisses, les gendarmes d'élite, et une partie de la gendarmerie de Paris ; voilà ce qui restait encore de troupes et ce qui a accompagné le roi jusqu'à Maintenon, une partie jusqu'à Cherbourg...

« Le 2 août, les affaires empiraient ; le découragement de la famille royale était à son comble ; le roi voulant payer ce qui revenait aux troupes et n'ayant pas d'argent monnayé, fit vendre de son argenterie ; la troupe fut soldée, excepté les états-majors... Le roi fit partir à sept heures du soir le général Foissac la Tour, porteur de son abdication et de celle du Dauphin. On attendait son retour le lendemain, mais nous ne le revîmes plus.

« Dans cette soirée, il y eut un certain désordre parmi les troupes qui, au lieu de rester dans leurs bivouacs sous la discipline militaire, coururent le parc, tirant sur le gibier. Ce fut un feu continuel pendant toute la soirée, et la nuit seule rétablit l'ordre. Après avoir fait partir son abdication, le roi, accompagné de toute sa famille, voulut prendre l'air dans le petit parc. Ils firent une promenade d'une demi-heure, entendant retentir partout les cris de : « Vive le roi ! » Je suivais cette malheureuse famille et mon cœur restera à jamais déchiré de ce spectacle si triste. La consternation était sur tous les visages ; ceux du roi et des princes montraient un abattement semblable à l'anéantissement le plus complet. Le duc de Bordeaux, ce pauvre enfant, avait lui-même la figure bouleversée. Lorsque le roi rentra dans ses appartements,

une foule de gardes du corps se précipita vers lui criant : « Vive le roi ! à la Vendée ! à la Vendée ! » Ce mouvement ne produisit aucun effet.

« Le duc de Coigny vint vers huit heures rassurer le roi au nom du duc d'Orléans, disant, de la part de Son Altesse Royale, combien elle était désolée de la situation de Sa Majesté. Le duc de Laval, ambassadeur en Angleterre, vint aussi dans cette soirée et coucha au château. A la pointe du jour, on m'amena plusieurs prisonniers pris en flagrant délit d'embauchage de nos troupes. De ce nombre, était un M. Durand, homme très-fin et spirituel que j'interrogeai, et qui dut me remettre les ordres dont il était porteur. L'un l'autorisait à s'emparer des chevaux du roi et des princes au moment du départ ; un autre lui enjoignait de mettre la main sur les diamants de la couronne ; ces ordres étaient signés par le général Subervic, commandant la première division militaire. Il avait aussi une commission de chef d'escadron, signée par le même général. Il m'a nommé plusieurs personnes de ma connaissance avec lesquelles il avait déjeuné la veille au café de Paris. Un autre prisonnier, plus remarquable encore, m'a été amené. Cet homme, nommé Poque, se disait aide de camp du général La Fayette, et parlementaire chargé de

propositions. La veille, le lieutenant général Bordesoulle avait parlementé avec lui. Mais ce général n'avait plus le commandement de notre arrière garde. Il s'était présenté le matin au quartier général, ayant l'air d'un homme qui a perdu la tête, et avait dit au maréchal de Raguse que, n'en pouvant plus de fatigue, il désirait être relevé de son commandement. Il se conduisit, en cette circonstance, d'une façon singulière. Le maréchal le prit au mot et le remplaça par le général Vincent. Poque, sur lequel il avait fait tirer après toutes les sommations d'usage, avait reçu une balle dans la cheville du pied. Je le fis panser. Il me parla de sa mère, M^me^ veuve Poque, demeurant près de Pau, et me dit que M^me^ de Gontaut la connaissait comme voisine de campagne. Il désirait qu'elle voulût bien lui écrire pour la rassurer. J'en parlai à la duchesse de Gontaut qui eut cette bonté.

« Enfin le 3 août, à huit heures du soir, le maréchal Maison, MM. de Schonen et Odilon Barrot, députés, parvinrent jusqu'au roi après une première tentative infructueuse, et dirent à Sa Majesté qu'elle n'avait que le temps de se retirer de Rambouillet, parce qu'une colonne très-nombreuse de garde nationale et de peuple était en marche, venant de Paris, pour s'emparer de la famille

royale. Nous apprîmes, en effet, que quinze cents fiacres et les grandes voitures publiques avaient été mis en réquisition, pour porter plus promptement tout ce monde. Ah! la résistance était facile, et avec ce qui nous restait de troupes, elle se fût bien vite changée en offensive victorieuse! mais le roi était visiblement fatigué de la lutte. L'ordre du départ fut donné, et à dix heures du soir le roi et toute l'armée se mirent en marche sur Maintenon. La nuit était très-noire; nous arrivâmes vers une heure du matin; le roi et sa famille étaient descendus dans une auberge, sur la place, en face du château du duc de Noailles...

« Le coup d'État n'était pas nécessaire; dans tous les cas, il fallait y être mieux préparé. On a cru qu'il n'y aurait qu'une simple émeute facile à réprimer comme les précédentes; aucun ordre n'a été donné à temps pour rapprocher de Paris les régiments de la garde et de la ligne en garnison dans un rayon de trente lieues autour de Paris. *Huit* régiments de la garde ne sont ainsi arrivés que trop tard et en partie quand tout était décidé... Dans cette si courte campagne de huit jours, j'ai remarqué que les généraux qui se sont conduits avec le plus de tête et de cœur, sont les maréchaux de camp Saint-Chamans et Talon. Ce sont de véri-

bles officiers de guerre. Les généraux Balthazar-d'Arcy, de Quinsonnas, de Saint-Hilaire, de La Rochejaquelein, se sont aussi très-bien conduits. Ce dernier n'a pu conserver longtemps de commandement, sa brigade de grosse cavalerie s'étant débandée avant d'être à Rambouillet. Les brigades d'infanterie de la garde se sont affaiblies aussi de très-bonne heure. Il n'y avait présents que deux lieutenants généraux de la garde, Bordesoulle et Foissac la Tour ; le maréchal Bourmont n'étant pas remplacé et le général Ricard se trouvant aux eaux. Le général Foissac la Tour ne nous a rejoints qu'à Rambouillet, venant de Normandie où il avait été envoyé à cause des incendies... — Écrit le 7 août 1830. »

A Paris, M. de La Fayette, qui avait repris son cher commandement de la garde nationale, s'était rendu à l'Hôtel de Ville avec les députés rassemblés chez M. Laffitte. Il fit enlever le drapeau noir arboré par ordre du célèbre *général* Dubourg, qui portait un uniforme et des épaulettes de théâtre, ces dernières fournies par l'acteur Perlet. Ce Dubourg n'était autre qu'un ancien lieutenant ou capitaine de fortune qui avait suivi Louis XVIII à Gand, où il s'occupait surtout d'aller à la maraude et de rapporter des moitiés de moutons à ses com-

pagnons d'exil, ce qui n'empêcha pas les journaux libéraux d'alors de le représenter comme un austère soldat républicain, lequel n'avait jamais consenti à servir sous la tyrannie impériale. Il y a toujours un côté grotesque dans les révolutions.

Il paraît certain que M. le duc d'Orléans connut d'avance les ordonnances de juillet, et qu'il en fut instruit par une personne qui tenait elle-même le secret de M. Ouvrard. Sur des renseignements que lui porta Mme de Bondy, à Neuilly, dans la nuit du mardi 27, Louis-Philippe se leva à trois heures du matin et se retira en un lieu connu de sa seule famille. Ce lieu était le Raincy. Lorsque, dans la matinée du 30, M. Thiers se présenta à Neuilly, il n'y trouva donc pas le prince, mais Mme la duchesse d'Orléans envoya au Raincy son chevalier d'honneur, le comte Anatole de Montesquiou, lequel eut bien du mal à déterminer Louis-Philippe à revenir à Neuilly, pour y recevoir la députation de la chambre des députés qui devait lui offrir la lieutenance générale du royaume, ce premier degré des marches du trône. On a, du reste, bien mal compris les véritables mobiles qui ont poussé Louis-Philippe à accepter la couronne dans ces circonstances critiques. Ainsi on a attribué à l'ambition ce qui, certainement, a été le produit d'un

sentiment intime d'une autre nature, et on n'a pas assez compris que la situation étant donnée, les préoccupations du père de famille quant à l'avenir de ses enfants et au danger que pouvait courir une grande fortune laborieusement refaite, entrèrent beaucoup plus que l'ambition du trône dans la détermination finale de M. le duc d'Orléans. On lui avait dit : la couronne ou un passe-port. Il prit la couronne. Il était, d'ailleurs, de force à la porter.

Et puis tous les coryphées du libéralisme l'entouraient et l'exhortaient, y compris le prince de Talleyrand qui, après avoir servi le despotisme de Bonaparte, s'était fait libéral sous les Bourbons. Cela me rappelle un bien bon mot de M. de Salaberry : M. de Talleyrand accusait les députés du côté droit de vouloir ramener l'ancien régime : « Pas tout entier, du moins, lui dit M. de Salaberry; qui diable, par exemple, Monseigneur, pourrait songer à refaire de vous un évêque ? »

XIII.

Les adversaires de la royauté légitime, au moment de la catastrophe de juillet, appartenaient à trois catégories bien distinctes : les libéraux, les républicains, les bonapartistes. Que de grognards s'étaient retrouvés pour faire le coup de fusil dans les rues de Paris ! Le résultat ne leur plaisait pas naturellement, quoique le gouvernement nouveau cherchât à les attirer à lui. Revenu de sa première surprise, le parti bonapartiste commençait à agir. Déjà des émissaires étaient envoyés par lui à Vienne. Il ne savait pas, sans doute, qu'aux premiers bruits de la révolution de juillet, au moment où la nouvelle récente et confuse des événements de Paris laissait encore des doutes sur les résultats, et permettait de croire à la possibilité d'une lutte, le premier et curieux mouvement du duc de Reichstadt

avait été de dire avec vivacité : « Je voudrais que l'empereur me permît de marcher avec ses troupes au secours du roi Charles X. »

Plus tard, de sérieuses intrigues allaient entourer le fils de Napoléon. Une femme exaltée et chevaleresque, la comtesse Napoleone Camerata, fille d'Élisa Bacciochi, vint à Vienne en trompant les mesures de la police, et put faire parvenir au duc de Reichstadt, de la part de son cousin Louis-Napoléon, une lettre datée de Florence, le 27 octobre 1830, et dont voici un curieux fragment : « Mon cher prince et cousin, la personne qui vous remettra elle-même ma lettre vous est aussi dévouée que moi ; elle la détruirait plutôt que de la laisser tomber en des mains ennemies ; accordez-lui donc toute votre confiance si elle parvient jusqu'à vous. Une fatale circonstance a trahi encore une fois votre espoir et celui de notre famille : les calomnies répandues sur votre éducation vous ont nui au moment de la révolution de juillet... Les libéraux, vrais ou faux, avaient hâte de donner une direction aux affaires ; l'anarchie pouvait naître du provisoire, on le crut du moins, et le nom de Napoléon est resté au fond de l'urne !... La crainte seule empêche un mouvement en votre faveur ; pouvons-nous prévoir le sort qu'on vous réserve-

rait, si l'absolutisme européen avait à redouter encore une fois la gloire impériale? Sainte-Hélène me fait trembler pour le prisonnier de Schœnbrünn. Metternich nous effraye autant que sir Hudson Lowe. Si vous pouviez, sous un prétexte, parvenir jusqu'à la frontière de France ou d'Italie, votre cause serait à demi gagnée. Si vous n'avez pas secoué vos chaînes avant la fin de l'hiver, je ferai mes efforts pour me retrouver non loin de vous à la faveur du nom que je prendrai. La comtesse vous en instruira en temps utile et pourra sans doute nous faciliter une entrevue. A bientôt, cher prince. Le bonheur de la France et la gloire de Napoléon II seront toujours le but unique de mes désirs comme de mon dévouement. »

Napoleone Camerata avait également écrit en son propre nom, mais sans signer, au duc de Reichstadt. Le prince voulant tromper la défiance de la police par une confidence qui parut spontanée, remit lui-même la lettre non signée à M. Obenaus, son gouverneur, puis, dans une conversation avec M. de Prokesch, il lui dit : « Vous sentez que je ne prendrai pas pour guides de ma conduite et pour garants de mon avenir des personnes d'un caractère aussi exalté ; mais je me trouve dans un embarras véritable : il est dans mes sentiments envers l'empe-

reur, comme dans la dignité de ma situation, de ne lui cacher ni mes pensées ni mes démarches. Lui taire cette circonstance, me semblerait un tort à son égard ; d'un autre côté, je ne voudrais pas nuire à la comtesse ; elle manque de prudence, mais elle a droit à mes égards ; d'ailleurs, c'est une femme : cependant mon premier devoir est envers l'empereur. Ne pourriez-vous pas aller trouver de ma part le comte de Dietrichstein, lui confier ce qui se passe, en lui demandant de tout arranger de manière que la comtesse Camerata n'éprouve aucune persécution, aucun dérangement, et qu'on ne la force pas à s'éloigner de Vienne? » M. de Prokesch, après avoir attentivement examiné l'affaire, approuva la résolution du prince et se chargea volontiers de la mission qu'il lui confiait. Le duc de Reichstadt lui dit le lendemain : « J'ai reçu une nouvelle lettre de la comtesse Camerata. C'est le valet de chambre de Obenaus qui l'a déposée sur ma table comme la première. J'arrangerai les choses de manière à éviter toute tracasserie et tout scandale ; je ne veux pas répondre. Qu'il ne soit plus question de cela. »

Et en effet, « il ne fut plus question de cela. » L'empereur d'Autriche s'était exprimé formelle-

ment d'ailleurs, par l'organe de M. de Metternich : il n'accorderait jamais l'autorisation de quitter ses États à son bien-aimé petit-fils. L'étroite alliance de l'Autriche avec la monarchie de juillet se forma sur ces bases. Depuis les premières communications avec le duc de Reichstadt, Napoleone Camerata le rencontra plusieurs fois dans les promenades et aux environs de Vienne, mais sans avoir aucunes relations avec lui. Après un séjour de peu de semaines, elle partit et se dirigea sur Prague. Quant au fils de Napoléon, il oublia bien vite cette aventure un peu romanesque. Très-ardent, quoique profondément attaqué par la maladie, il menait alors de front plusieurs intrigues, entre autres une à la cour avec une séduisante baronne, et une au Prater avec une jolie et tendre paysanne.

Cependant le gouvernement de juillet avait d'autres adversaires que les bonapartistes : quelques chefs vendéens avaient voulu faire une tentative pour enlever Charles X pendant qu'il se rendait à Cherbourg, et le roi s'y était opposé. M^me^ la duchesse de Berry, électrisée par les cris de : « A la Vendée, à la Vendée ! » poussés par les gardes du corps dans le parc de Rambouillet, ne quittait la France qu'avec la pensée secrète d'y revenir bientôt. Dans les derniers jours d'avril 1832,

Madame débarquait sur les côtes de la Provence.

Dès l'année précédente, décidée à quitter la famille royale pour opérer une tentative en France, sans avoir encore arrêté l'époque de cette tentative, elle avait obtenu de Charles X une lettre adressée aux royalistes de France, afin qu'ils reconnussent Marie-Caroline de Berry comme régente. Voici le texte de ce document : « M***, chef de l'autorité civile dans la province de ***, se concertera avec les principaux chefs pour rédiger et publier une proclamation en faveur de Henri V, dans laquelle on annoncera que Madame, duchesse de Berry, sera régente du royaume pendant la minorité du roi son fils, et qu'elle en prendra le titre à son entrée en France, car telle est notre volonté. — Édimbourg, 27 janvier 1832. *Signé,* CHARLES. »

Fortifiée et, en quelque sorte, approuvée d'avance par cette lettre, Madame quitta l'Angleterre, accompagnée de personnes fidèles qui lui formaient une petite cour. Le 17 juin 1831, elle passa en Hollande, remonta le Rhin depuis Rotterdam jusqu'à Mayence, traversa une partie de l'Allemagne, le Tyrol, la Lombardie, et vint à Gênes, d'où elle se rendit à Sestri, petite ville située à douze lieues de Gênes, dans les États du roi de Sardaigne. La duchesse voyageait sous le nom de comtesse de

Sagana et sa suite. Pendant le séjour que Madame fit dans ce pays et même dans presque toute l'Italie, elle prenait plaisir à se couvrir la tête et les épaules avec cette pièce de mousseline que les femmes de Gênes appellent *mesaro*, et l'aide de laquelle elles se drapent avec tant de grâce. La duchesse allait dans ce costume à la messe, suivie de toutes les personnes qui l'accompagnaient.

Qu'on ne s'étonne pas de tous ces détails ; ils m'ont été donnés par un témoin oculaire.

L'incognito fut d'abord très-bien gardé. Madame resta même deux jours à Gênes pendant que le roi Charles-Albert s'y trouvait, et il l'ignora complétement. Mais au bout de quelque temps, le gouvernement français fut informé de la présence de la duchesse en Piémont et en prit de l'ombrage. Une longue missive fut adressée à Madame par Charles-Albert ; elle se terminait par l'invitation raisonnée et polie, mais catégorique, de quitter les États de Sardaigne. Cette lettre exaspéra la duchesse. Elle lui infligeait une sorte d'humiliation sur laquelle elle revenait sans cesse en causant avec les Français qui allaient prendre ses ordres : « La royauté s'en va, disait-elle textuellement à l'un d'eux. C'est comme l'architecture : mon aïeul a fait bâtir des palais, mon grand-père

des maisons, mon père des bicoques et mon frère des nids à rats. Dieu aidant, il faudra cependant bien que mon fils rebâtisse des palais à son tour.»

Elle quitta le Piémont en longeant le littoral, arriva à Massa où elle passa quelques jours, puis se rendit aux bains de Lucques, et de là gagna Naples, en traversant Rome, où elle fut reçue avec tous les honneurs usités pour les personnes de son rang. A Naples, heureuse de contempler le beau ciel qui l'avait vue naître, elle fut accueillie par sa famille avec les témoignages de la plus vive affection. De là elle retourna, par Rome et Florence, à Massa où elle s'établit d'abord dans une médiocre auberge et ensuite, sur les instances réitérées du duc de Modène, au palais ducal qu'elle habita jusqu'au moment de son expédition. Ce fut pendant ce voyage que le pape lui recommanda d'une manière toute particulière le nommé Deutz, comme un homme intelligent et sûr. Deutz, en abjurant la foi de ses pères, avait su, par la plus profonde hypocrisie, captiver la bienveillance du Saint-Père.

Sur l'invitation pressante de ses amis de France, notamment du marquis de Coislin, tout se prépara pour la grande entreprise projetée. Les royalistes du midi et de l'ouest furent prévenus de se

tenir prêts. La lettre qu'ils reçurent était en chiffres et écrite à l'encre sympathique, en voici la traduction : « Je ferai savoir à Nantes, à Angers, à Rennes et à Lyon, que je suis en France ; préparez-vous à faire prendre les armes aussitôt que vous aurez reçu cet avis, et comptez que vous le recevrez probablement du 2 au 3 mai prochain ; si les courriers ne pouvaient passer, le bruit public vous instruirait de mon arrivée, et vous feriez prendre les armes sans retard. »

Le 21 avril 1832, Madame partit sur le bateau à vapeur le *Carlo Alberto* qu'elle avait frété pour son compte. Elle fit relâche à Nice, se remit en mer, et le 28 au soir elle se trouvait dans les eaux de Marseille. Son débarquement sur la côte, exécuté à l'aide d'un fort bateau de pêcheur, fut extrêmement pénible. Ce bateau, depuis plusieurs nuits, se rendait à un point indiqué. Il vint se présenter bord à bord au *Carlo Alberto*. La mer était grosse ; les deux bâtiments, alternativement soulevés par les vagues, roulaient, s'entre-choquaient, s'éloignaient, se rapprochaient, et il fallait saisir le moment assez rare où les deux bords se trouvaient à peu près de niveau pour s'élancer de l'un dans l'autre ! Enfin la princesse put y passer avec cinq personnes dévouées et un pilote qui connaissait tous les points

de la côte et les signes de ralliement qu'on devait faire à terre pour qu'on put aborder en sûreté ; la nuit était d'ailleurs, froide, sinistre, et Madame souffrait beaucoup sans se plaindre. On aperçut vers l'endroit où l'on se dirigeait, un point rouge et lumineux et, en approchant, ce point se grossit, se dessina. Ce n'était pas le signal dont on était convenu, et bientôt il ne resta plus de doute que ce ne fût un feu allumé par un poste de douaniers récemment établi en ce lieu. Il fallait s'éloigner en toute hâte, et alors, comment débarquer? La côte, excepté sur ce point, était hérissée de roches dangereuses. On aborda pourtant. La duchesse et sa suite composée de MM. de Bourmont, de Mesnard, de Kergorlay et de Brissac, tous déguisés en pêcheurs, gravirent des rochers presque inaccessibles, recouverts de pins maritimes, et, guidés par le pilote, se dirigèrent, par des sentiers à peine indiqués, vers une maison isolée, entourée de bois, située à environ deux lieues de Marseille et habitée par une famille prévenue de l'arrivée de Marie-Caroline. Le jour avait déjà paru lorsque la duchesse, brisée par la fatigue, atteignit avec ses compagnons de péril cet asile préparé par la fidélité.

Deux personnes de sa suite furent bientôt en-

voyées à Marseille pour prévenir MM. de Lachaud, ancien colonel de la garde royale, et de Candolle, ancien consul à Nice, meneurs influents de la conspiration légitimiste, de son débarquement et du lieu de sa retraite. La duchesse reçut le soir même une réponse qui la combla de joie : Marseille, lui disait-on, opérerait son mouvement le lendemain. Les sllusions du triomphe la bercèrent durant toute cette nuit du 29 au 30 avril; mais elles furent promptement suivies d'une amère déception. La situation de la maison qui lui servait d'asile ne lui permettait pas de suivre des yeux le drame insurrectionnel qui se jouait dans les rues et sur les places de Marseille. Confiante dans les promesses réitérées qui lui avaient été faites, elle attendait, avec d'heureuses nouvelles, les chevaux qui devaient servir à son entrée dans la ville. Mais les heures s'écoulèrent, et, après une attente pleine d'angoisses, un messager parut porteur d'un billet ainsi conçu : « Le mouvement est manqué ; il faut sortir de France. » Coup terrible que la princesse supporta avec un bien rare courage. Deux partis s'offraient à elle en ce moment : gagner secrètement les frontières piémontaises, ou traverser toute la France pour se jeter dans la Vendée. Quant à se transporter en Espagne, il n'y fallait plus songer,

car, ce même jour, au moment où la tentative légitimiste avortait dans les rues de Marseille, une frégate sortait du port, se couvrait de voiles, et courait sur le *Carlo Alberto* qui, s'enfuyant à toute vapeur, disparaissait bientôt dans les profondeurs de l'horizon.

La duchesse n'hésita pas ; elle déclara que puisqu'elle avait pu mettre le pied sur le sol français, elle ne le quitterait pas ainsi ; mais qu'avant tout, il fallait, en s'éloignant de l'humble asile qui lui avait été offert, éviter de compromettre ses hôtes. On n'avait aucun moyen de transport ; la duchesse voulut partir à pied, par une nuit noire, précédée d'un guide qui se perdait lui-même au milieu des sentiers bordés d'oliviers. On s'égara ; Marie-Caroline, s'enveloppant dans un manteau, s'endormit au pied d'un arbre et gagna le lendemain une cabane de berger, où elle attendit, près d'un feu de bruyères allumé à la hâte pour réchauffer ses membres glacés, que M. de Bonrecueil, qui s'était joint à sa suite et connaissait parfaitement le pays, eût amené une voiture à trois places où elle monta avec lui et M. de Mesnard. Ce fut au château de M. de Bonrecueil qu'elle put réunir autour d'elle les amis qu'elle avait dû laisser en arrière ; elle leur déclara formellement son intention de se rendre dans

l'ouest. Des objections ayant été faites à ce hardi dessein, Madame répondit : « Si je sortais de France sans aller dans la Vendée, ces braves populations qui ont donné tant de preuves de dévouement à ma famille ne me le pardonneraient jamais. Elle voulut donc que les préparatifs de son départ se fissent rapidement ; M. de Villeneuve, un légitimiste dévoué, se trouvant muni d'un passeport pour lui, sa femme et sa suite, il fut convenu que la duchesse partirait avec lui, M. de Mesnard et M. de Lorges, ce dernier devant revêtir la livrée et monter sur le siége d'une calèche qu'on se procura, ainsi que des chevaux de poste. Madame partit pendant la nuit ; on se dirigea sur Toulouse par Nîmes, Montpellier, Narbonne et Carcassonne, ne s'arrêtant qu'une fois par jour pour prendre un repas à la hâte. Les épisodes de ce voyage à travers la France furent nombreux et singuliers. Au château de Plassac, en Saintonge, le maître de la maison dut présenter la duchesse comme une cousine venant de loin lui rendre visite ; ailleurs, elle assista au service divin dans une église de village au milieu des fidèles assemblés et y entendit avec une certaine impatience les prières pour le roi Louis-Philippe; plus tard, lorsque, continuant sa route par Saintes, Niort, Fontenay,

Luçon, Bourbon-Vendée, Montaigu, elle eut gagné le château de la Preuille, et, s'enfonçant dans le pays, voulut, près de Rémouillé, traverser la Maine sur des piles de pierre qui tenaient lieu de pont, Madame tomba dans cinq pieds d'eau, ainsi que le paysan qui la guidait, et ne fut que péniblement tirée de ce danger; difficiles épreuves qui en précédaient d'autres bien plus graves, bien plus périlleuses encore. Enfin, Marie-Caroline, conduite à cheval par M. de la Roche Saint-André, atteignit la métairie des Mesliers dont elle fit, pour ainsi dire, son quartier général.

Cependant, instruit du débarquement de Madame, le comité royaliste de Paris s'était réuni plusieurs fois et avait tenu conseil. Divisé en deux fractions, l'une décidée à agir, l'autre disposée à temporiser, il réunissait dans son sein un certain nombre d'hommes parlementaires qui faisaient pencher la balance du côté de la prudence et de l'ajournement. Ce comité était réuni lorsque arriva de Nantes un capitaine de navire qui venait lui apprendre le lieu habité par la duchesse. Il désapprouvait l'entreprise, mais disait avec bravoure et originalité : « Si Madame ne s'en va pas, il s'agit de mourir et voilà tout; et puis, messieurs du conseil, faites pendre Walter Scott, car c'est lui

qui est le vrai coupable. » Le comité fut d'avis de faire connaître son sentiment à la princesse. M. Berryer, le grand orateur légitimiste, se disposant à aller plaider un procès politique à Vannes, s'offrit pour porter la missive et voir Madame s'il le pouvait. Il partit et arriva à Nantes le 22 mai; le maréchal de Bourmont s'y trouvait déjà. Tous deux s'abouchèrent; le maréchal était vivement frappé de la facilité avec laquelle avait été comprimée la tentative légitimiste de Marseille; les hésitations de quelques-uns des chefs vendéens le troublaient également; les paroles de M. Berryer ne pouvaient qu'accroître encore les doutes qui venaient assaillir son esprit. Le comité de Paris, dont ce dernier était l'organe, pensait qu'il n'y avait aucun espoir sérieux à fonder sur cette insurrection. La longue conversation de M. de Bourmont avec M. Berryer eut pour effet immédiat d'engager le maréchal à prendre sur lui de faire parvenir aux chefs vendéens cet avis qui avait toute la portée d'un contre-ordre et était daté de Nantes, le 22 mai, à midi : « Retardez de quelques jours l'exécution des ordres que vous avez reçus pour le 24 mai, et que rien d'ostensible ne soit fait avant de nouveaux avis, mais continuez à vous préparer. »

Ce même jour, à deux heures, M. Berryer s'éloi-

gnait de Nantes dans une voiture de louage dont le cocher, pour toute indication, avait reçu l'ordre de suivre un paysan monté sur un cheval gris qui marchait dix pas en avant, sans même regarder derrière lui et paraître s'inquiéter de la voiture qui le suivait. Comme bien d'autres épisodes de cette dernière des guerres civiles de l'ouest, ce voyage de M. Berryer à travers les campagnes vendéennes appartient aussi bien au roman qu'à l'histoire. Après plusieurs heures de marche, le paysan s'arrêta devant une auberge de village ; il descendit de cheval et continua sa route à pied, suivi de M. Berryer, également descendu de sa voiture, après avoir recommandé au cocher de l'attendre jusqu'au lendemain à six heures du soir. Bientôt le guide entra dans une maison isolée où une femme seule vaquait aux soins du ménage. « Voilà un monsieur qu'il faut conduire, dit laconiquement le paysan. — C'est bien, on le conduira, » répondit la maîtresse de la maison; et le guide sortit aussitôt. Après un silence de trois quarts d'heure, le maître du logis arriva. Sa femme lui montra l'étranger, en répétant littéralement la phrase prononcée d'abord par le paysan. Le Vendéen, jetant alors sur son hôte un coup d'œil investigateur et rapide, s'avança respectueusement

vers M. Berryer et lui fit subir un petit interrogatoire complet, quoique sommaire, qu'il termina en lui disant avec une finesse naïve : « Si monsieur voulait me montrer les papiers qu'il a, sans doute, je lui dirais bien s'il peut voyager tranquille dans notre pays. » M. Berryer les montra, et, dix minutes après, les chevaux ayant été amenés, il s'éloignait, précédé par un garçon de ferme, guide non moins silencieux que son premier conducteur.

A huit heures du soir, les voyageurs arrivèrent à la porte d'un bâtiment moitié château, moitié métairie, dont le maître, chef vendéen, se reposait déjà des fatigues d'une journée consacrée tout entière à des rendez-vous relatifs à la prise d'armes. Il ne put recevoir l'envoyé du comité de Paris; mais un parent le suppléa, et, lorsque M. Berryer eut fait connaître la mission dont il était chargé auprès de Marie-Caroline, il se proposa lui-même pour servir de guide. Ils partirent dès que la nuit fut venue; cette fois, les précautions à prendre étaient d'autant plus grandes qu'on approchait davantage des lieux habités par la duchesse. Un paysan bien monté et servant d'éclaireur marchait à deux cents pas devant eux; un second suivait à la même distance. De temps en

temps un cri particulier se faisait entendre, et, dans le silence de la nuit, un autre retentissait au loin, véritable écho du premier. Il arriva un moment où cet écho fidèle ne retentit pas dans l'espace. Les cavaliers s'arrêtèrent sans que M. Berryer en sût la cause, puis, se portant rapidement en avant, trouvèrent leur éclaireur indécis à un endroit où le chemin bifurquait. Son cri n'avait été répété ni de l'un ni de l'autre des deux côtés de la route ; il y avait donc des troupes dans le voisinage, et, en effet, au bout de quelques instants, un bruit de pas cadencés se fit entendre dans le lointain ; il se rapprocha ; les voyageurs purent voir luire dans l'ombre les baïonnettes d'une de ces colonnes mobiles qui, depuis quelques jours, parcouraient le pays en tous sens. Certes le danger était grand ; le moindre bruit eût pu trahir la présence des deux envoyés royalistes. Mais la colonne passa sans les apercevoir et ils continuèrent leur route.

Bientôt, pénétrant dans des taillis où les chevaux furent laissés à la garde des deux paysans, M. Berryer et son guide traversèrent assez péniblement un marais qui s'étendait à la lisière du bois. Le courage ne pouvait leur faire défaut en ce moment décisif ; car, au delà du marais apparaissait la silhouette de cette humble métairie des Mesliers,

qui abritait une mère dont le dévouement devait, au milieu d'une époque égoïste, sceptique, froidement matérielle, passer à bon droit pour de l'héroïsme. Le chef vendéen heurta la porte d'une façon particulière; une vieille femme ouvrit, et le compagnon de M. Berryer demanda à voir « M. Charles, » en ajoutant qu'une personne, venant de Paris, désirait beaucoup lui parler. « Il dort, répondit la vieille Vendéenne, mais il a dit de l'avertir si quelqu'un venait; je vais le réveiller. » On entra dans la salle basse de la pauvre métairie, et, au bout de quelques instants, l'humble garde du corps de la mère de Henri V revint annoncer que « M. Charles » était prêt à recevoir M. Berryer. Ce dernier suivit donc la vieille femme, et franchit derrière elle un escalier extérieur conduisant à la petite chambre qu'habitait la duchesse. Quelques minutes après, l'envoyé du comité de Paris se trouvait en présence de Madame.

Étendue sur un lit de bois blanc dont la grossièreté contrastait singulièrement avec les draps de fine batiste, dans lesquels elle était couchée, couverte d'un tartan écossais aux couleurs bariolées, portant sur la tête la coiffe de laine des femmes du Bocage, Marie-Caroline se souleva à demi en

voyant entrer M. Berryer et lui fit signe de s'asseoir sur une chaise qui, avec la table couverte de papiers au milieu desquels on apercevait deux pistolets tout armés, formaient l'ameublement de cet étroit réduit. Quelle entrevue et que d'émotions diverses devaient, indépendamment de leur volonté, assaillir les deux acteurs d'une telle scène! Assurément, jamais audience aux Tuileries n'avait eu pour eux un pareil caractère de solennité et de grandeur.

L'entretien dans lequel toute la question de la Vendée fut discutée, approfondie, absorba la majeure partie de la nuit. M. Berryer plaida la cause de la raison et de la paix; Madame, celle de l'héroïsme et de la chevalerie. Il était difficile qu'ils s'entendissent. M. Berryer, éloquent et persuasif comme toujours, crut cependant avoir convaincu la duchesse, mais jamais il n'avait eu à combattre un adversaire aussi ingénieux dans ses répliques. « Mes amis de Paris, disait-elle, ne connaissent pas l'état des choses; ils n'en sont informés que par ceux qui sont opposés au mouvement. A mon arrivée ici, ils m'ont offert argent et vaisseaux pour m'embarquer; eh bien! je leur ai répondu : oui, comme vous avez fait au duc de Bourbon en 1815 ; et si, au lieu de partir, il fût

resté dans le pays, quinze jours après il eût été à la tête de toute la Vendée qui alors eût fait de grandes choses... » Cette conversation, dans laquelle la duchesse montrait une exaltation presque fébrile, dura jusqu'à quatre heures du matin. Marie-Caroline paraissait alors devoir céder aux raisons habilement développées de son interlocuteur. M. Berryer se retira, en offrant de faciliter le départ de la princesse pour laquelle on s'était procuré un passe-port; il devait même s'arrêter à un endroit convenu pour y attendre Madame; mais le lendemain il recevait, au contraire, une lettre par laquelle Marie-Caroline lui disait que sa retraite serait honteuse et qu'elle voulait décidément courir la chance des armes, car elle avait enchaîné trop d'intérêts aux siens pour se soustraire seule aux conséquences de sa destinée en France, et les laisser peser sur les autres. M. de Mesnard adressait en même temps à M. Berryer un billet ainsi conçu : « Resté seul près de Madame, dans l'incertitude où l'a laissée votre conversation, ma position est assez délicate. Je déclare que je n'ai pas dit un seul mot à Son Altesse Royale qui ait pu influencer son opinion. Sa décision est la suite de ses propres réflexions et émane entièrement de son cœur noble et courageux. Elle vient de m'en faire

part. Je n'y ai contribué en rien, mais j'avoue que j'y applaudis. » M. Berryer rentra à Nantes consterné.

La duchesse écrivait en même temps ce billet à M. de Charette : « Petit-Pierre (c'était le nom que prenait Madame déguisée en paysan) est bien déterminée à ne pas abandonner ses amis, » et M. de Charette répondait de suite aussi laconiquement : « Petit-Pierre est un brave garçon ; ses amis lui prouveront qu'ils sont dignes de lui. »

Voici les noms de convention sous lesquels devaient se cacher et correspondre les principaux conspirateurs vendéens : Madame « Mathurine ou Petit-Pierre, » le maréchal Bourmont « Laurent, » Guibourg « Pascal, » Cadoudal « Bras-de-Fer, » Clouët « Saint-Amand, » Charette « Gaspard, » Cathelineau « Achille, » d'Autichamp « Marchand, » de Coislin « Louis Renaud. »

On sait ce qui advint : vainement de courageux efforts furent-ils tentés sur plusieurs points et ce vieux sol des guerres civiles s'abreuva-t-il du sang généreux dont il semblait encore altéré, tous les rassemblements légitimistes, ne s'appuyant qu'incomplétement l'un sur l'autre, furent successivement dispersés. On se battit à Maisdon, à Riaillé, à la Carterie. Au village du Chêne, près duquel M. de la

Roberie avait opéré sa jonction avec M. de Charette, il y eut un très-grave engagement où des deux côtés on fit assaut de sang-froid et de courage. A la Pénissière-de-la-Cour, château situé à une lieue et demie de Clisson, une cinquantaine de Vendéens tinrent en échec, pendant toute une nuit, les troupes de ligne envoyées pour les réduire, et la défense de cette poignée d'hommes présenta un singulier caractère d'acharnement énergique. Détail bien bizarre : un acteur de ces scènes m'a affirmé que M. Fialin, qui n'était pas encore M. de Persigny, était au nombre des défenseurs de la Pénissière. Ce qu'il y a d'incontestable c'est que ce personnage s'est montré ardent légitimiste avant de lier sa fortune à celle de Louis-Napoléon. M. Fialin cherchait encore sa voie.

Il est vraiment digne de remarque que la citadelle de Blaye, devenue la prison de la duchesse de Berry après la capture de la princesse à Nantes, ait, pour ainsi dire, couvé deux grandeurs de l'avenir et que, de ses murailles, deux hommes soient à la fois sortis, non-seulement pour aller sur les champs de bataille chercher leur bâton de maréchal, mais encore pour jouer un rôle important dans nos crises politiques futures. Le général Bugeaud, nommé gouverneur de Blaye, ayant dû

choisir un officier d'ordonnance parmi ceux qui commandaient le détachement d'infanterie formant la garnison de la citadelle, son choix se porta, en effet, sur le lieutenant de Saint-Arnaud, qui, plus tard, devait devenir maréchal de France tout aussi bien que le futur duc d'Isly.

Ce fut de Blaye que Madame adressa à l'un des membres du comité de Paris une note dans laquelle se trouvaient ces très-curieux passages : « Le comte Hector Luchesi-Palli, des princes de Campo-Franco, mon mari, est descendant d'une des quatre plus anciennes familles de Sicile, les seules qui restent des douze compagnons de Tancrède. Cette famille s'est toujours fait remarquer par le plus noble dévouement à la cause de ses rois. Le prince de Campo-Franco, père de Luchesi, était le premier gentilhomme de la chambre de mon père. Le roi de Naples actuel, ayant une entière confiance en lui, l'a placé auprès de son jeune frère, le vice-roi de Sicile. Je ne vous parle pas de ses sentiments; ils sont entièrement conformes aux nôtres... Désirant rester Française avant tout, je vous demande d'obtenir du roi de conserver mon titre de princesse et mon nom. La mère du roi de Sardaigne s'appelle toujours *la princesse de Carignan* quoiqu'elle ait épousé M. de Montléar, auquel elle

a donné le titre de prince. Marie-Louise, duchesse de Parme, a conservé son titre d'impératrice en épousant le comte de Neipperg et elle est restée tutrice de son fils ; ses autres enfants s'appellent Neipperg... Par mes divers rapports avec l'empereur de Russie, je sais qu'il a fort bien accueilli à diverses reprises des propositions de mariage de mon fils avec la princesse Olga. M. de Choulot vous donnera les renseignements les plus précis sur tout cela... Convaincue que la seule manière d'être comprise par les Français c'est de leur parler toujours le langage de l'honneur et de leur faire envisager la gloire, j'avais eu la pensée de marquer le commencement du règne de mon fils par la réunion de la Belgique à la France. Le comte Luchesi fut chargé par moi de faire à ce sujet les premières ouvertures au roi de Hollande et au prince d'Orange ; il avait puissamment contribué à les faire bien accueillir. Je n'ai pas été heureuse pour terminer ce traité, l'objet de tous mes vœux ; mais je pense qu'il y a encore des chances de succès ; avant de quitter la Vendée, j'avais donné à M. le maréchal de Bourmont des pouvoirs pour continuer cette affaire. Personne n'est plus capable que lui de la mener à bien, à cause de l'estime dont il jouit en Hollande. »

Rien de plus curieux que les assertions contenues dans cette note, d'autant plus qu'il est certain que le comte Luchesi fut, en effet, chargé d'une mission de ce genre.

A propos de Marie-Louise dont le nom y est cité, j'ai dit que l'opinion avait été injuste envers cette princesse. Des gens renseignés l'avouèrent au moment de sa mort, mais c'était le petit nombre. Qu'on juge cependant : Un ordre de Napoléon la fait partir pour Blois. Là un général russe vient l'enlever pour la conduire à Orléans, sous une escorte de Cosaques. A Orléans, des officiers sont envoyés par son père pour l'amener au château de Rambouillet, gardé par des troupes russes. De Rambouillet, un état-major autrichien est chargé de la conduire à Vienne, en traversant de poste en poste l'armée autrichienne, et en passant par le Tyrol, dévoué à la maison d'Autriche. Ainsi un mur infranchissable s'élève toujours entre elle et Napoléon. Lorsque, au mois de juillet 1814, elle se rend aux eaux d'Aix en Savoie, un général, qui avait un commandement dans les environs de Genève, est chargé d'aller la recevoir. C'était le comte Neipperg, issu d'une ancienne famille du Wurtemberg; il s'était attaché au service d'Autriche et ses talents lui avaient assuré la confiance du

prince de Metternich qui l'avait chargé successivement de deux missions importantes, l'une à Stockholm, l'autre à Naples. A Stockholm, il avait participé au traité d'Orebro, par lequel le prince royal de Suède (Bernadotte) concluait une alliance avec la Russie et la Grande-Bretagne. A Naples, ses promesses avaient décidé Joachim Murat à signer le traité du 11 janvier 1814, par lequel le roi de Naples faisait cause commune avec les coalisés. Lorsque le général Neipperg vint recevoir Marie-Louise à deux postes d'Aix en Savoie, c'était un homme d'un peu plus de quarante ans, d'une taille moyenne, mais d'une tournure distinguée. L'uniforme de hussard qu'il portait habituellement et une chevelure blonde et bouclée lui donnaient un air de jeunesse. Un large bandeau noir couvrait la cicatrice d'une blessure qui lui avait fait perdre l'œil sans trop nuire, toutefois, à l'expression de sa physionomie. Des manières polies, un langage insinuant, des talents agréables, prévenaient naturellement en sa faveur. Doué d'un esprit souple et délié, avoué en tout par le premier ministre, parlant au nom d'un père pour lequel Marie-Louise professait une grande déférence, il n'avait pas tardé à se concilier les bonnes grâces de cette princesse. Comment ses progrès n'auraient-ils pas

été rapides dans la confiance d'une femme jeune, d'un caractère facile et bon, repoussée de sa patrie adoptive et, en quelque sorte, isolée dans le monde? Le général Neipperg, très-assidu auprès de Marie-Louise, pendant les six semaines qu'elle passa à Aix, l'accompagna, après la saison des eaux, dans un voyage qu'elle fit en Suisse et pendant lequel elle jouit avec délices de la liberté que lui laissait l'absence de toute représentation. Vers la fin de l'été, il revint avec elle à Vienne où il composa un mémoire destiné à combattre les prétentions de l'Espagne et à établir les droits de la maison d'Autriche sur les duchés de Parme. Marie-Louise, craignant de tomber dans une obscurité absolue, tenait essentiellement à cette principauté, qui lui avait été promise et qu'elle n'obtint, du reste, que le 9 juin 1815. L'activité des démarches du général Neipperg, ses savants plaidoyers en sa faveur avaient vivement touché son cœur de femme. Enfin, lorsqu'elle fut déclarée duchesse de Parme, Plaisance et Guastalla, le comte Neipperg la suivit, muni de pouvoirs illimités, qui ne furent employés, d'ailleurs, qu'avec une modération et une tolérance formant un remarquable contraste avec le régime auquel étaient soumis les pays voisins. A la mort de Napoléon, un

mariage secret vint sanctionner, au nom de la religion, l'attachement de Marie-Louise pour l'homme qui, seul, s'est jamais sincèrement intéressé à elle.

Le roi Louis-Philippe a certainement été, de tous les souverains modernes, celui dont la vie privée a donné le moins de prise à la chronique scandaleuse. Là où il n'y avait absolument rien à dire, la calomnie elle-même eût perdu son temps. M. le duc d'Orléans, si brillant et si bien doué, a eu, avant son mariage, quelques aventures de jeunesse, qui furent loin de le dépopulariser, avec une charmante actrice du Gymnase, deux dames appartenant à l'aristocratie financière, et la célèbre comtesse ***, femme d'une ambassadeur étranger. Cette dernière liaison, celle qu'il prit avec raison le plus au sérieux, fut absolument rompue lors de son mariage. Le prince de Joinville a aimé les jeunes et piquantes danseuses, les ducs d'Aumale et de Montpensier ont souvent cédé aux entraînements naturels des jeunes années. Le plus sage et le plus sérieux de tous, en pareille matière, a été M. le duc de Nemours. Ajoutons qu'on l'avait marié de bonne heure à l'une des plus charmantes princesses que l'on put voir.

XIV.

En 1820, la duchesse de Saint-Leu, titre que Louis XVIII avait, comme on sait, donné à la reine Hortense, vint avec ses deux fils habiter Augsbourg et s'établir rue Sainte-Croix, dans une maison qui, plus tard, prit le nom de palais Pappenheim, parce qu'un comte de Pappenheim en avait fait l'acquisition. L'ex-reine de Hollande était venue à Augsbourg pour faire donner à ses fils une éducation solide. Le frère aîné de Louis Bonaparte était le favori de sa mère, et tout en lui annonçait en effet une carrière des plus brillantes. C'est celui qui, en 1831, lors du soulèvement des Romagnes, mourut à Forli des fatigues causées par ces premiers et trop rudes labeurs militaires. Physiquement, il ne ressemblait en rien à son frère ; moralement, la dissemblance n'était pas moins grande.

Une affreuse calomnie a été répandue au sujet de cette mort rapide : on a dit que Louis Bonaparte avait, par ambition, empoisonné son frère aîné à Forli ; on s'est servi de cette arme de guerre dans tous les pamphlets dirigés contre Napoléon III sur le trône et dans l'exil. Une telle assertion ne mérite mérite même pas d'être discutée.

Retiré à Ancône, moralement et physiquement abattu, Louis Bonaparte y fut rejoint par la reine Hortense, qui, désormais, devait concentrer sur lui toutes ses tendresses maternelles. Cependant les Autrichiens s'approchaient de la ville ; bientôt ils l'occupèrent, et il fallut s'efforcer de cacher à tous les yeux la présence de ce fils que la persécution politique ne manquerait pas de poursuivre. On répandit le bruit que Louis-Napoléon, parvenu à s'évader, avait été demander un refuge au sol poétique de la Grèce ; et, grâce à un passe-port anglais, grâce surtout à un déguisement impénétrable, la mère et le fils purent traverser l'Italie en se dirigeant vers la France, malgré les lois de proscription qui bannissaient du territoire français les membres de la famille Bonaparte. Arrivés à Paris, la duchesse de Saint-Leu et le prince se logèrent à l'hôtel de Hollande, rue de la Paix, non loin de la glorieuse colonne qui, le lendemain même, anni-

versaire du 5 mai, devait être couverte de fleurs et de couronnes, et qu'il était donné à notre époque de voir renverser par une horde de misérables encouragés par l'étranger. La reine Hortense avait écrit à Louis-Philippe pour l'instruire de sa présence à Paris et solliciter l'autorisation d'y séjourner, jusqu'à l'entier rétablissement de son fils. Casimir Périer se rendit aussitôt à l'hôtel de Hollande par ordre du roi, et déclara que, si la reine consentait à garder un strict incognito, il pouvait lui promettre, au nom du roi Louis-Philippe, l'autorisation de séjourner à Paris pendant une semaine, afin de donner à son fils le temps de se remettre. Mais, le soir même, et peut-être par suite de l'exubérance des désirs du prince et de l'imprudence de son langage, des démonstrations bonapartistes inusitées se produisaient sur la place Vendôme et sur les boulevards. Casimir Périer, envoyé de nouveau par le roi Louis-Philippe, dit à la duchesse de Saint-Leu qu'il craignait que sa présence ne fût découverte, et qu'il venait lui demander, au nom du roi, de quitter immédiatement Paris. Louis-Napoléon, qui se faisait plus malade qu'il ne l'était en réalité, fut porté dans sa voiture et partit pour l'Angleterre. Quelques mois plus tard et toujours accompagné par sa mère, il se

fixait à Arenenberg, cette paisible et pittoresque retraite située sur les bords du lac de Constance. Il y passa près de quatre années, et ces fragments d'une lettre de lui datée du 27 août 1835 font connaître la situation et les tendances de son esprit à cette époque transitoire : « ... Ma vie n'a été jusqu'ici marquée que par des tristesses profondes et par des vœux étouffés... Le soleil de la gloire a rayonné sur mon berceau. Hélas! c'est tout. Qui peut se plaindre, lorsque l'Empereur a tant souffert! La confiance dans le sort, voilà mon seul espoir; l'épée de l'Empereur, voilà mon seul soutien; une belle mort pour la France, voilà mon ambition. Adieu; pensez aux pauvres exilés qui ont toujours les yeux tournés du côté de la France, et croyez que mon cœur battra toujours quand on lui parlera de gloire, de patrie, d'honneur et de dévouement. »

Pendant ce laps de temps, Louis-Napoléon parut vouloir absorber, soit dans l'étude, soit à l'aide des exercices violents du corps, l'ambitieuse pensée qui le consumait. La galanterie s'en mêla aussi : il avait été singulièrement précoce : à treize ans il avait eu sa première aventure, aventure bien subalterne, d'ailleurs; plus tard, brûlant d'une belle passion pour une grande dame de Florence,

il s'était introduit chez elle déguisé en fleuriste, ce qui ne lui avait pas réussi et, grâce au scandale, l'avait même contraint de quitter la ville. Ce fut également en Italie qu'il fit la connaissance de Mme Gordon, actrice d'un certain mérite, et qui ne manquait pas de beauté. Louis Bonaparte, à qui cette femme devait être utile dans l'accomplissement ultérieur des projets politiques qu'il méditait dès lors, mit tout en œuvre pour réussir auprès d'elle et vaincre les obstacles qu'il rencontra tout d'abord. Il l'enveloppa dans un véritable réseau de séductions et de promesses ; il exploita habilement toutes ses qualités natives, son bon cœur, sa confiance naïve, son esprit aventureux et chevaleresque, et jusqu'à son admiration enthousiaste pour Napoléon Ier. Il lui promit la gloire, la renommée, si elle voulait, en servant son amour, servir aussi ses projets et devenir sa confidente. La confiante actrice y consentit, et, pour lui complaire, pour le seconder plus utilement, elle abandonna son art et quitta la scène où elle s'était acquis une certaine réputation et avait gagné quelque fortune.

C'est une intéressante figure de troisième plan que cette Mme Gordon, inépuisable de sacrifice et de dévouement, qui détruisit sa fortune d'aussi

bon cœur qu'elle avait renoncé à son art et donné son amour. Rien ne coûta à cette nature aimante et sympathique; elle devint un des agents les plus actifs de la conspiration de Strasbourg, et entreprit plusieurs voyages tant à Paris qu'à Fribourg et à Baden-Baden. Elle enrôla parmi les conjurés plusieurs officiers qui lui faisaient la cour, et fut à la fois pour Louis-Napoléon une généreuse amie, une maîtresse aimante, un adroit émissaire et une conspiratrice courageuse.

Ce qui n'empêchait pas le volage de poursuivre, à la même époque, des fantaisies thurgoviennes, et de proposer très-sérieusement le mariage à une dame d'origine créole qui se trouvait alors à Arenenberg, et dont il s'était épris. Cette dame, fort respectable d'ailleurs, et que j'ai eu l'honneur de connaître, était M^me^ Saunier, qui m'a raconté elle-même cet incident d'une indiscutable réalité, dont, en bonne mère de famille, et quoiqu'elle ne lui eut donné aucune suite, elle profita naturellement pour faire avancer ses fils sous le second empire.

En 1836 eut lieu le complot de Strasbourg; à partir de l'année précédente, des correspondances nombreuses, des intelligences secrètes avaient mis le prince en rapport avec un assez grand nombre d'officiers de la jeune et de la vieille armée. C'était

en effet par l'armée qu'il voulait réussir, oubliant que les années de paix qui s'étaient écoulées depuis 1815 avaient, jointes au régime constitutionnel, naturellement affaibli en France le pouvoir de l'initiative militaire. Un très-petit nombre de chefs de corps, beaucoup d'officiers d'un grade inférieur avaient accueilli favorablement les ouvertures qui leur étaient faites avec une prudence que les circonstances commandaient, quoique la défiance du gouvernement ne fut pas encore éveillée par ces menées. La pensée de Louis-Napoléon s'était tout d'abord fixée sur la ville de Strasbourg; l'importance de cette place, sa proximité de la frontière, sa garnison composée en majeure partie d'artillerie, arme à laquelle le prince appartenait lui-même, toutes ces considérations la désignaient à son choix. Il se rendit à Bade, où le prétexte des eaux devait réunir quelques-uns des hommes sur le dévouement desquels il croyait pouvoir compter. Il y vit le colonel Vaudrey, commandant le 4e régiment d'artillerie, et eut avec lui de longues conversations sur ce sujet, auquel se rapportaient désormais toutes ses pensées. Le colonel Vaudrey, entièrement dévoué aux souvenirs de l'époque impériale, fut bientôt acquis à la cause du prince et devint l'âme de cette conspiration militaire. Revenu à

Arenenberg, Louis Bonaparte, tout entier à son entreprise, rédigea d'avance les documents destinés à voir le jour au moment décisif. Les hommes qui entouraient le prétendant impérial et devaient devenir ses auxiliaires, étaient presque tous, en dehors du colonel Vaudrey et du commandant Parquin, frère de l'avocat de ce nom, soldat de l'empire, entièrement dévoué à la reine Hortense, jeunes, inexpérimentés, obscurs. A part quelques-uns d'entre eux qui avaient une certaine valeur d'esprit et d'intelligence politique, tels que MM. Laity et de Gricourt, le reste ne pouvait offrir au prince qu'un dévouement qui, pour être absolu comme celui de M. Fialin de Persigny, par exemple, en dépit de ses variations politiques, ne remplaçait pas des qualités plus sérieuses, plus essentielles en pareille circonstance. Ce fut évidemment une difficulté nouvelle et considérable pour Louis-Napoléon, que cette absence de tout conseil émanant d'esprits graves, réfléchis, rompus aux choses de la politique; car, après avoir engagé des correspondances avec plusieurs généraux ou personnages civils ayant servi le gouvernement impérial, et leur avoir assigné rendez-vous à Bade, le prince eut la déception de n'en voir aucun venir à son appel.

Le 25 octobre 1836, il quitta Arenenberg sous le prétexte d'une partie de chasse lointaine et depuis longtemps arrangée; au moment où il prenait congé de sa mère, la reine Hortense, sans savoir positivement à quel rendez-vous son fils courait ainsi, mais cédant à quelque pressentiment secret, lui passa au doigt l'anneau de mariage de Napoléon et de l'impératrice Joséphine en lui disant : « Si quelque danger te menaçait, tiens, voilà un talisman. » Le talisman maternel ne donna pas la victoire, mais, du moins, la vie devait être sauve.

Le 27, Louis-Napoléon arriva à Lahr, insignifiante localité du grand-duché de Bade où, l'essieu de sa voiture s'étant brisé, il demeura toute une journée à attendre des nouvelles qui ne lui parvinrent pas. Le 28, il retourna sur ses pas, passa par Fribourg, Neufbrisach, Colmar, et arriva vers onze heures du soir à Strasbourg, où une chambre lui avait été retenue, rue de la Fontaine, n° 24. La maison où Louis-Napoléon passa la nuit qui précéda l'entreprise était située rue des Orphelins, voisine de la caserne d'Austerlitz, quartier du 4e régiment d'artillerie. Lorsque l'aventure eut mal tourné, Mme Gordon, qui avait rejoint les conspirateurs à Strasbourg, déploya beaucoup de courage et fit preuve d'une grande présence d'esprit; elle

se rendit chez M. de Persigny, qui avait complétement perdu la tête, brûla tous les papiers compromettants qu'il avait en sa possession, l'arracha des mains des gendarmes qui venaient pour l'arrêter, et le fit évader par la fenêtre. Cette femme dévouée est morte plusieurs années après, dans un état voisin de la misère.

Le 9 novembre 1836, le général Voirol et le préfet Chopin d'Arnouville vinrent chercher Louis Napoléon à la prison Neuve, pour le conduire à la préfecture, où deux chaises de poste l'attendaient; on le fit monter dans l'une avec deux officiers de gendarmerie, quatre sous-officiers de cette arme suivaient dans l'autre. Ce fut le même itinéraire que pour l'infortuné duc d'Enghien, mais quelle différence quant à l'issue du voyage! Le 11, à deux heures du matin, Louis-Napoléon arrivait à Paris, à l'hôtel de la préfecture de police, où M. Delessert le reçut avec beaucoup de courtoisie ; il lui apprit que la reine Hortense était venue réclamer directement la clémence du roi en faveur de son fils et qu'il allait repartir dans deux heures pour le port de Lorient, où l'attendait une frégate française chargée de le conduire aux États-Unis.

A New-York, la vie du prince fut obscure et mal employée. Ne sachant pas commander à ses pas-

sions, il eut même des démêlés avec la police et fut incarcéré à la prison du Parc, sous la prévention de coups et blessures ; dans sa détresse, il s'adressa à un avocat, devenu depuis éditeur du *Brookly Daily advertiser*, pour qu'il voulût bien se charger de sa défense devant les tribunaux américains, et ce fut à l'habileté de son défenseur qu'il dut d'échapper à la condamnation qui le menaçait ; profitant alors du prétexte que semblait lui donner la maladie de sa mère pour rompre le serment qu'il avait fait au gouvernement français de séjourner en Amérique, il repassa l'Océan et revint à Arenenberg ; puis, après la mort de la reine Hortense, il s'établit à Genève, mais bientôt il fut forcé de quitter cette ville, où il conspirait toujours, par suite des plaintes et des menaces du cabinet des Tuileries. Ce fut alors qu'il alla s'établir à Londres.

Il y rencontra miss Howard qui fut pour lui une véritable providence ; car il est à remarquer que, dans le cours de son aventureuse carrière, Louis-Napoléon a trouvé plusieurs femmes très-dévouées, mais chez *toutes*, il faut le dire, l'ambition a produit ce dévouement dans une certaine mesure ; très-bien avec plusieurs membres de l'aristocratie anglaise, quoiqu'elle ne fût pas elle-même admise dans la haute société de Londres, cette jeune et jolie femme ren-

dit des services de tout genre à l'homme qu'elle aimait. Bientôt les conspirateurs de Strasbourg renouèrent avec lui des relations interrompues et vinrent à Londres partager sa fortune ; les intrigues politiques marchèrent alors de front avec le jeu et l'amour. Les amis, vrais ou faux, qui venaient également autour de lui faire parade d'un inaltérable dévouement, trouvèrent Louis-Napoléon plein de confiance en son étoile ; les espérances qui le berçaient, soigneusement entretenues, du reste, par certains agents secrets de la haute police de Louis-Philippe, avaient conservé tout leur prestige. La cour des Tuileries savait jour par jour, pour ainsi dire heure par heure, ce que disait ou faisait Louis Bonaparte, et, pour se débarrasser de ce prétendant convaincu du futur triomphe de ses idées, de cet incommode voisin toujours prêt à jeter le nom le plus glorieux du siècle dans la mêlée d'une insurrection, elle était très-disposée à lui tendre des piéges, à l'attirer sur le sol français afin de s'emparer de sa personne. Le prince alla lui-même au-devant de ses désirs.

Sur quelles indications, d'après quelles données se lançait-il dans cette aventure nouvelle? Par un hasard singulier, plusieurs des régiments qui ne s'étaient pas montrés hostiles à Strasbourg faisaient

partie de la division du nord et tenaient garnison dans des villes du littoral. Les agents du prince avaient quelques intelligences dans ces régiments; deux compagnies du 42e de ligne se trouvaient en ce moment à Boulogne-sur-Mer, et précisément, M. Aladenize, lieutenant au 42e, était un des conspirateurs les plus dévoués à la cause bonapartiste. A Lille, à Saint-Omer, on avait noué quelques intrigues; des officiers de tout grade, mais en nombre assez restreint, avaient promis leur adhésion immédiate si un noyau se formait, et en cas de réussite; hommes prudents qui savaient ainsi tout ménager, l'intérêt du moment comme celui de l'avenir. Il est certain maintenant que le maréchal Clauzel, que le général Duchand, commandant à Vincennes, étaient engagés de cette façon; le prince croyait pouvoir compter sur le concours du général Magnan, et voici ce qui était arrivé relativement à cet officier qui commandait alors la division du nord : M. Le Duff de Mesonan, ancien chef d'escadron d'état-major et chaud partisan de Louis-Napoléon, s'était présenté à Lille chez le général Magnan avec lequel il avait eu d'anciennes relations; quelques jours après cette première entrevue, il lui avait donné connaissance d'une lettre du prince dont voici le début : « Mon cher com-

mandant, il est important que vous voyiez de suite le général en question; vous savez que c'est un homme d'exécution et que j'ai noté comme devant être un jour maréchal de France. Vous lui offrirez cent mille francs de ma part et trois cent mille que je déposerai chez un banquier à son choix, à Paris, dans le cas où il viendrait à perdre son commandement. » Le maréchal Magnan n'accepta pas, comme il l'a dit ensuite devant la cour des pairs, l'offre du prince dans les termes où elle était faite. Toutefois, son interlocuteur emporta de lui des paroles de concours pour le cas où l'expédition bonapartiste aurait un commencement de succès.

Baser une entreprise semblable sur des données aussi incertaines, était un acte bien téméraire, mais l'entourage du prince, présentant les choses d'une façon toute mensongère, poussait vivement à un dénoûment trop facile à prévoir. Les espérances qui avaient enfanté le complot de Strasbourg étaient encore explicables, parce qu'il y avait là une demi-réalité; mais, trois ans après l'insuccès de Strasbourg, en présence de la froideur des masses, avec la rude expérience de l'hostilité des classes bourgeoises et presque sans aucunes chances matérielles de réussite, la tentative de Boulogne était tout simplement insensée.

L'exécution en fut étrange : le prince avait rassemblé toutes les ressources pécuniaires dont il pouvait disposer alors ; miss Howard lui avait remis toutes ses économies et offert de vendre ses diamants. Ses amis parvinrent à négocier un emprunt destiné à compléter la somme relativement considérable que devait exiger l'expédition projetée. Voici comment cela se fit : parmi les joueurs assidus qui fréquentaient un brelan tenu par un certain Jack-Young-Fitz-Roi, se trouvait un nommé Smith, employé à la Trésorerie de Londres et neveu du célèbre amiral Sidney Smith. Cet homme, pour satisfaire sa déplorable passion de jeu, s'était engagé dans des spéculations équivoques et ne savait plus comment se tirer de la situation périlleuse qu'il s'était faite. Smith s'entendit avec quelques capitalistes de la Cité et prit l'engagement de réunir les fonds dont le prince avait besoin pour son entreprise, à la seule condition que la date précise de l'expédition lui serait confiée. Son projet était de tenter avec les spéculateurs qui se cotisaient pour rassembler les fonds de l'emprunt, une grande opération à la baisse, sur toutes les places de l'Europe. Cette attaque, dirigée contre le gouvernement de Louis-Philippe, lui semblait de nature, en supposant même qu'elle ne fût pas couronnée de suc-

cès, à produire une grande sensation dans toutes les capitales du continent: ces combinaisons devaient être trompées par la façon rapide dont la tentative échoua.

Le prince fit louer par un tiers, moyennant cent livres sterling par semaine et sous le prétexte d'une partie de plaisir en mer, le bateau à vapeur ***Edinburg-Castle***, sur lequel on transporta, dans la soirée du 4 août 1840, des armes, des uniformes, une voiture, des chevaux, des bagages de toute sorte et le fameux aigle apprivoisé qui a fait sourire toute l'Europe. La dévouée miss Howard accompagna son ami jusque sur le pont du bateau, lui remit un tendre souvenir et lui souhaita le succès dans l'entreprise qui, si elle réussissait, la transformerait peut-être en impératrice. Pendant la captivité du prince à Ham, elle demeura en correspondance avec lui, et après les élections de décembre 1848 qui donnèrent la présidence de la République à Louis Bonaparte, elle vint s'établir à Paris, rue du Cirque, près de l'Élysée. Elle avait contribué à élever les deux enfants qu'il avait eus de sa blanchisseuse de Ham. Après l'empire, miss Howard reçut le titre de comtesse de Beauregard, avec une somme considérable pour acheter un hôtel à Paris et la terre dont elle portait le nom, mais elle

se montra profondément froissée du mariage de Napoléon III.

De toutes les tentatives d'assassinat commises contre la personne du roi Louis-Philippe, une seule fut dirigée de l'étranger par des réfugiés politiques; ce fut celle de Lecomte, ancien garde général dans les forêts de la couronne, révoqué de ses fonctions dix-huit mois auparavant, mais jouissant d'une pension de retraite. Lecomte était un des plus habiles tireurs qui eussent jamais fait parler de leur adresse, et cet attentat peut être considéré comme le plus sérieux danger que Louis-Philippe ait couru depuis l'affreuse tentative de Fieschi. Je viens de dire qu'il avait été conseillé, dirigé de loin par des réfugiés politiques. Les ramifications de ce complot étaient nombreuses, j'en acquis assez singulièrement la preuve : je revenais de Suède en 1846, et je me trouvais dans un wagon du chemin de fer qui conduisait du port de Kiel à Altona, c'est-à-dire à Hambourg, et était, par parenthèse, le seul qui, à cette époque, existât dans ces parages. J'allais me livrer à un sommeil que la fatigue d'un long voyage autorisait parfaitement, lorsqu'un monsieur, vêtu très-simplement, et qui se trouvait seul avec moi dans le wagon, m'adressa la parole et engagea une conver-

sation ou, pour mieux dire, entra dans des explications dont voici le résumé : Il me connaissait et savait que, dans ce moment, je voyageais avec le caractère diplomatique. Lui, de son côté, était réfugié politique et forcé de vivre à l'étranger parce qu'il avait pris part à différents complots contre le gouvernement français; mais cette vie d'exil lui pesait et il aurait voulu savoir si des révélations qu'il ferait relativement à l'attentat de Lecomte pourraient lui obtenir l'indulgence des ministres du roi. A cela je répondis qu'il m'était absolument impossible d'apprécier quelles seraient pour lui les conséquences du service qu'il serait disposé à rendre en cette circonstance au gouvernement français, mais que, dans ma pensée, elles ne pourraient que lui être plus ou moins favorables, selon l'importance et le sérieux des révélations qu'il avait à faire. Il me demanda si je consentirais à me charger de déposer entre les mains du ministre des Affaires Étrangères une note très-détaillée qu'il écrirait à Hambourg et me remettrait avant mon départ pour la France. Il insistait au nom de sa femme et de ses enfants. Je lui promis de me charger de sa note, après m'être assuré qu'elle avait de l'importance, et, en effet, je l'emportai avec moi. Le lendemain de mon arrivée, je me

présentai à l'hôtel des Affaires Étrangères qui faisait alors le coin de la rue Neuve-des-Capucines et du boulevard, et je vois encore d'ici la grave et digne attitude de M. Guizot, lequel descendait son escalier pour se rendre au conseil. Il s'arrêta; je lui expliquai en peu de mots le fonds de l'affaire, et comme, en ce moment, il était impossible d'entrer dans des détails, il me demanda de lui envoyer dès le soir la lettre du réfugié, accompagnée d'une note de ma main, ce que je fis : tous les papiers et documents relatifs à l'affaire Lecomte étaient cachés à Brême, dans la maison d'un professeur, sous le parquet d'un appartement habité par lui. J'ai lieu de croire qu'on s'en empara. Dans tous les cas, le roi me fit remercier par son secrétaire, M. Fain, dans une lettre que je possède encore. L'opposition avait raillé le *Journal des Débats* alors qu'il disait : « Nous entendons répéter autour de nous que le crime est isolé, qu'il est étranger à la politique... Contre les rois il n'y a pas de crime privé... Le crime lui-même peut n'être que le fait de l'homme, les inspirations viennent du dehors. » Le *Journal des Débats* avait raison.

La révolution du 24 février 1848 a été ce que j'appellerai un scandale historique. En se plaçant, comme point de vue, en dehors de l'origine de la

monarchie de 1830, origine peu correcte, ainsi qu'on le dirait aujourd'hui, il était impossible de ne pas reconnaître qu'il n'existait dans le pays qu'une agitation factice, car l'immense majorité du peuple ne demandait que du repos, du travail et la vie à bon marché ; que l'ouvrage ne manquait d'ailleurs ni dans les campagnes ni dans les villes, et que, sans les prédications socialistes qui se multipliaient singulièrement, les masses populaires eussent joui du calme absolu auquel elles aspiraient. En résumé, la situation au 23 février 1848, c'est-à-dire à la veille de la chute de la monarchie constitutionnelle, pouvait être ainsi définie : dans la chambre des députés une minorité s'agitait et agitait l'opinion pour en venir à cet important résultat d'un changement de ministère. Le discours de la couronne avait parlé de « passions aveugles ou ennemies, » et il est quelquefois impolitique de dire toute la vérité. Cependant, il faut l'avouer, aveugle, l'opposition ne voyait pas se soulever derrière elle la tête puissante du parti des réformes radicales et complètes; ennemie, elle servait de bélier aux énergiques assaillants de la monarchie et, sans le vouloir, elle détruisait aussi sûrement que si elle l'eût voulu. En face d'elle, un roi dont les facultés deu communes

semblaient en ce moment paralysées par une récente douleur de famille, la mort de sa sœur, madame Adélaïde, et dont l'énergie morale pouvait être amoindrie par les années, attendait sans inquiétude sérieuse l'issue de ce qu'il considérait comme un essai d'intimidation parlementaire sans portée et sans autres conséquences possibles qu'un léger conflit entre la population attirée par l'annonce du fameux banquet et la garde municipale. Lorsque, quelques jours avant la catastrophe, et dans un de ses petits cercles du soir aux Tuileries, Louis-Philippe s'élevant contre « la politique de café » et parlant des préparatifs de ce banquet, disait avec vivacité : « C'est un feu de paille, c'est un feu de paille ! » il pouvait et devait le croire. Seulement, il y a de ces feux de paille qui, lorsqu'on ne les éteint pas à temps, peuvent parfaitement consumer un trône.

L'homme qui a eu la plus lourde part de responsabilité dans ces déplorables circonstances, l'homme pour lequel l'histoire ne saurait avoir trop de sévérités, c'est Odilon Barrot, ce niais politique qui a employé toute sa carrière à miner et à renverser sans le vouloir les gouvernements de son pays. Volontaire royal en 1815, il conduit à Cherbourg Charles X détrôné. Il est vrai qu'il lui

dit en l'embarquant et en lui montrant le duc de Bordeaux : « Sire, conservez bien cet enfant, c'est l'avenir de la France. » Acteur important dans la révolution de juillet 1830, il abat en février 1848 (et cela pour renverser un ministère), le trône constitutionnel des d'Orléans, au profit d'une république qui n'était réellement soutenue que par la rédaction de deux journaux, *le National* et *la Réforme*. J'ai sous les yeux un très-curieux document qui classe et calcule les forces secrètes sur lesquelles la République pouvait réellement compter à Paris et dans les départements : A Paris, la société des *Nouvelles Saisons* réunissait environ 600 membres mal disciplinés; les *Communistes d'action* et la *Société dissidente*, 500 absolument désorganisés, ce qui fait 1,100 conspirateurs, auxquels il faut joindre les *Icariens* au nombre de 400 environ, total, 1,500 hommes, adversaires réels de la monarchie. La statistique des départements, qu'il serait trop long de reproduire ici, donnait le chiffre de vingt-cinq mille républicains. Aussi, au 24 février, la royauté n'a pas été vaincue, elle n'a pas voulu se défendre.

Je n'aurais pas assez de place ici pour raconter toutes les scènes ridicules ou odieuses auxquelles il me fut donné d'assister pendant ces journées de

février. Je ne résiste pourtant pas au désir de reproduire celle-ci : C'était le 25, c'est-à-dire au lendemain de la journée décisive. On racontait (et la suite prouva qu'il n'y avait rien d'exagéré dans ces récits), que des bandes de pillards et d'incendiaires se portaient sur plusieurs points de Paris et de la banlieue et se livraient à des actes d'un vandalisme inouï. On parlait de la dévastation complète des Tuileries et du Palais-Royal; on craignait pour les bibliothèques, le musée d'artillerie, et surtout pour l'hôtel et les archives des Affaires Étrangères, car la foule exaspérée menaçait à chaque instant de se ruer sur l'ancienne demeure de M. Guizot. Officier dans la 1re légion de la garde nationale parisienne, et me trouvant en ce moment à la mairie de la rue d'Anjou, je venais d'exprimer hautement le vœu qu'un fort détachement de la légion fût envoyé en toute hâte pour occuper l'hôtel et défendre au besoin l'une des plus curieuses collections diplomatiques de l'Europe, lorsque le citoyen Durand Saint-Amand, alors délégué par le gouvernement provisoire pour administrer le Ier arrondissement de Paris (aujourd'hui le VIIIe), et mort préfet de l'Hérault sous le second empire, me remit un ordre écrit et motivé, suivant lequel je devais me rendre sur-le-champ, à la tête d'un détachement

nombreux, aux Affaires Étrangères, pour y renforcer le poste et occuper l'hôtel des archives dépendant de ce ministère, dont le commandement intérieur « était confié à mon zèle et à mon patriotisme. »

Muni de cette pièce, je partis aussitôt à la tête d'un assez nombreux détachement, et nous prîmes rapidement le chemin du boulevard des Capucines, encore tout hérissé de barricades qui venaient jusqu'à la Madeleine. Sur la porte de l'hôtel des Affaires Étrangères était écrit en grosses lettres, à la craie blanche : « Ambulance, respect aux blessés, » deux factionnaires en blouse en gardaient l'approche, et dans l'intérienr de la cour, on apercevait quelques schakos de la milice citoyenne au milieu d'une foule de casquettes révolutionnaires. On se ferait difficilement une juste idée du désordre qui régnait à l'intérieur de l'hôtel : le rez-de-chaussée, où se tenaient habituellement les huissiers, était devenue une sorte d'ambulance, dans la soirée du 24 février. Des tables couvertes de verres et de bouteilles vides, de pains de munition, d'assiettes mutilées, des matelas jetés çà et là sur le plancher, des fusils en faisceau dans les embrasures des fenêtres, une odeur de tabac et de vin indiquaient suffisamment la destination attribuée depuis à cette pièce,

devenue un corps de garde, ainsi que la salle correspondante du premier étage où s'était pareillement installé un poste d'ouvriers auxquels je persuadai difficilement, le lendemain, que les abords du cabinet du ministre devaient demeurer libres et respectés.

Dans la soirée du 25 février, nous vîmes arriver deux personnages portant à la boutonnière des touffes de laine rouge (le rouge était en ce moment la couleur officielle, et on sait que les couleurs officielles changèrent trois fois). L'un, grand, boutonné jusqu'au menton, à la façon d'un officier retraité, épaisses moustaches grises, tête oblongue, figure loyale, avec de la défiance et de l'embarras dans l'expression, c'était M. Bastide. L'autre, serré dans un habit noir, cheveux longs et tombant sur le collet, chapeau à forme conique, un peu dans le genre Caussidière, c'était M. Hetzel, auteur et éditeur de livres illustrés. Le premier de ces deux messieurs allait occuper le poste de sous-secrétaire d'État ou secrétaire général; le second devait remplir l'emploi de chef du cabinet. A partir de ce moment, l'hôtel des Affaires Étrangères fut envahi par une foule de conspirateurs de la veille et de vainqueurs du lendemain, par une nuée de solliciteurs et d'ambitieux de toutes les tailles, depuis

le ministre plénipotentiaire jusqu'au courrier de cabinet. Rien d'aussi curieux que l'aspect du salon d'attente en ces jours révolutionnaires, si ce n'est, peut-être, celui du cabinet lui-même. M. d'Alton-Shée était venu, dès les premières heures, s'installer dans le sanctuaire où MM. Bastide, Hetzel, Bixio, Sain de Bois-le-Comte, Levasseur et quelques intimes taillaient des plumes en attendant l'arrivée de M. de Lamartine, lequel ne vint que dans la soirée du 26 prendre possession du ministère. Il était pâle, fatigué ; sa figure me parut amaigrie, et sa longue taille se dessinait plus anguleuse qu'à l'ordinaire dans un paletot d'un aspect très-démocratique. Il était accompagné d'un jeune homme qui remplissait auprès de lui les fonctions de secrétaire.

Ses premières paroles, en entrant dans le cabinet où je l'accompagnai, furent celles-ci, qu'il adressa à M. Bastide : « Allons ! grâce à nos efforts, je considère dès à présent la république comme fondée en France. — Alors, permettez que je vous embrasse, répliqua M. Bastide avec un enthousiasme contenu qui me fit sourire malgré moi, et il lui donna l'accolade. — Qui m'eût dit, avant-hier, ajouta M. de Lamartine, que je viendrais m'asseoir aujourd'hui sur le fauteuil de M. Guizot?

Destinée humaine ! » Puis, parcourant quelques papiers épars sur le bureau, et descendant des hauteurs de sa pensée méditative : « Il me faut donc, dit-il, reprendre mon ancien métier ; car on s'imagine, messieurs, que toute ma vie je ne me suis occupé qu'à écrire des vers ; mais, mon Dieu ! la poésie n'a jamais été pour moi qu'une distraction tout à fait passagère. J'ai eu le malheur d'écrire quelques strophes, mais je n'ai jamais attaché à cela aucune importance véritable, et mon esprit est demeuré toujours acquis aux grandes, aux sérieuses choses de la politique. » Et je souriais encore en entendant parler ainsi l'illustre poëte.

Quelques instants plus tard, M. de Lamartine faisait ouvrir les tiroirs du bureau et retirer les objets précieux qu'ils renfermaient, pour les renvoyer à M. Guizot ; il s'y trouvait de l'argent, de magnifiques médailles en or, une, surtout, que je remarquai, et qui me parut avoir été frappée à l'occasion du mariage de M. le duc d'Orléans, des cachets, des insignes d'ordres, etc. Rien de plus triste que cet inventaire des objets appartenant à l'homme d'État qu'une si brusque catastrophe venait de mettre en fuite, si ce n'est, peut-être, la vue des vêtements qu'il avait portés avant de se rendre pour la dernière fois aux Tuileries, et qui étaient

encore étendus sur des meubles de l'appartement.

Quoique tout le monde se donnât pour républicain, au lendemain de la révolution du 24 février, j'ai produit tout à l'heure le compte réel, le nombre indiscutable des républicains qui existaient alors en France. Est-il bien surprenant que le 10 décembre suivant, cinq millions de voix aient porté à la présidence le personnage qui devait nécessairement renverser la république? Un homme d'esprit avait fait, à propos de cette élection, un mot aussi vrai que caractéristique : « Il n'y a, disait-il, qu'un seul nom qui puisse, dans les campagnes, lutter de popularité avec celui de Napoléon Bonaparte, c'est le nom de Poniatowski. » On sait que dans chaque chaumière, en regard de l'enluminure représentant les *Adieux de Fontainebleau*, on peut admirer invariablement Poniatowski, blessé et poursuivi par les Russes, lançant son cheval dans les flots de l'Elster. Il y a deux hommes qui ont donné la majorité des suffrages à Louis-Napoléon Bonaparte, lors de cette première élection du 10 décembre : ces deux hommes sont Horace Vernet et Béranger.

Quant à la constitution de 1848, proclamée un jour de pluie, le 12 novembre, sur la place de la Concorde, quelqu'un avait dit, tandis qu'on la discu-

tait : « Elle ressemble à un œuf d'autruche couvé par des pigeons : trop petit pour ce qu'il devrait contenir, trop gros pour ceux qui le couvent. »

J'avais été voter dans mon département, où j'étais membre du conseil général et j'avais voté avec les paysans : *vox populi, vox Dei !* Le comité, qui, dirigé par le vieux général Piat, avait cherché à se mettre, avant l'élection, en rapport avec toutes les influences départementales, m'avait transmis des bulletins imprimés et des biographies illustrées destinés à être répandus dans les masses. Je vins à Paris aussitôt après le vote et je rencontrai le vieux général, qui me dit : « Il y a ce soir, pour la première fois, réception à l'Élysée ; voulez-vous y venir ? — Mais je n'ai pas l'honneur d'être personnellement connu du président, répondis-je. — Vous ne l'avez jamais vu ? — Jamais. — Il faut que je vous présente à lui, et je suis sûr qu'il sera charmé de vous voir. — Je ne l'espère pas, mais il me semble assez intéressant de connaître l'homme qui vient ainsi d'enlever les suffrages des masses. — Eh bien, venez ce soir, à neuf heures, et faites-moi demander. — J'irai. — Pour plus de sûreté, et afin que vous n'attendiez pas dans l'antichambre, je vous enverrai, ce soir, un de nos amis qui vous prendra chez vous et vous accompagnera à l'Ély-

sée. — Soit ! puisque vous le jugez plus convenable ; voici ma carte avec mon adresse. » Le soir, à l'heure dite, et comme j'achevais de m'habiller, on m'annonça l'arrivée de l'envoyé du général. C'était un jeune homme de fort bonne apparence, cheveux noirs, moustaches noires, tournure militaire, un Corse, je crois, dont le nom m'échappe, et qui semblait, d'après sa conversation, être un des membres les plus actifs et les plus ardents du comité Piat. Je me souviens (entre autres détails caractéristiques) qu'il disait toujours le *château* en parlant de l'Élysée. Évidemment, ce jeune convaincu prenait déjà la résidence présidentielle pour les Tuileries ; la suite ne lui a pas donné tort.

J'habitais alors rue de l'Arcade et nous n'avions qu'un pas à faire pour arriver à l'Élysée. Trois ou quatre fiacres à la porte, une dizaine de voitures de remise dans cette cour qui, une année plus tard, seulement, ne devait pas être assez grande pour renfermer tous les équipages des courtisans du nouveau pouvoir, tel était l'aspect extérieur de cette première réception du prince président. Le palais de l'Élysée n'était point, d'ailleurs, ce qu'il est aujourd'hui. Ce joli édifice ne présentait pas sur la rue du Faubourg-saint-Honoré une façade monumentale comme de nos jours ; les travaux de

quelques tapissiers, envoyés à la hâte, n'avaient pu que le rendre convenablement habitable, et ses dispositions intérieures n'avaient point été modifiées depuis la Restauration. Mais sa situation dans Paris et la beauté de son jardin, se prolongeant jusqu'aux Champs-Élysées, en faisaient de toute façon une charmante résidence. Notre voiture nous arrêta au grand perron; nous traversâmes une antichambre peu garnie de domestiques. Mon guide paraissait fort connu et toutes les portes s'ouvraient devant lui. Nous montâmes un grand escalier, parce que les appartements du bas n'étaient pas terminés et que, d'ailleurs, la réunion n'était pas assez nombreuse, et on nous introduisit, au premier étage, dans une pièce assez mal décorée qui communiquait avec un salon de plus grande dimension. L'ameublement et l'ornementation de ce salon dataient évidemment de plus loin que le règne de Louis-Philippe, ainsi que l'attestaient les draperies fanées et les tentures passées. J'entrai.

Au milieu d'un cercle d'hommes debout, deux ou trois vieilles femmes étaient assises, entre autres Mme Salvage, ancienne amie de la reine Hortense. Appuyé contre la cheminée, et causant ou plutôt laissant causer autour de lui plusieurs personnes de son intimité, parmi lesquelles je reconnus le

général Piat et M. Bacciochi, je vis un personnage en habit bleu, à boutons d'or, et d'une coupe anglaise, portant sur son gilet blanc le cordon de la Légion d'honneur; ce personnage se détachait, comme on dit en terme de peintre, du groupe dont il était entouré, et attirait naturellement sur lui l'attention de tous ceux qui entraient. C'était évidemment le nouveau président de la République française.

Ainsi qu'on me l'avait annoncé, il était de taille moyenne; son visage ne reproduisait en rien le type connu et populaire de Napoléon Ier; il n'y avait pas même là un air de famille. Des cheveux châtain clair, peu abondants, des yeux d'un gris bleu, petits et d'un ovale allongé, un nez aquilin et très-prononcé, des moustaches épaisses retombant sur la bouche et dont les extrémités n'étaient point alors comme elles le furent depuis, amincies, roulées et prolongées à la hongroise; tels étaient les principaux détails qui frappaient à première vue. Mais lorsqu'on s'arrêtait un instant à considérer attentivement cette tête plus développée en hauteur qu'en largeur, c'est-à-dire plus anguleuse que carrée, on remarquait de suite que toute la physionomie en était dans les yeux, quoique, par le fait, ces yeux glauques n'exprimassent rien de

précis, d'affirmatif, de certain. Perdus dans le vague et n'indiquant la pensée intime que par certaines lueurs passagères, si rares qu'il eût été superflu de compter sur elles pour deviner ou surprendre les désirs, les intentions, les espérances du personnage, ces yeux qui rappelaient beaucoup pour la nuance et la forme, ceux de la reine Hortense, me parurent, tout d'abord, devoir être en politique une force immense, un inappréciable avantage.

En me voyant entrer, le vieux général Piat s'était avancé et m'avait conduit au prince-président. Il me présenta ; Louis-Napoléon me tendit la main à la manière anglaise. Je parlai de l'énorme majorité qu'il venait d'obtenir et j'ajoutai, faisant allusion à la dernière phrase du discours qu'il avait prononcé à l'Assemblée nationale, en prêtant serment, qu'élu dans des conditions pareilles, le chef d'un grand État comme la France pouvait prétendre à faire, non-seulement de bonnes choses, mais aussi de grandes choses. Il sourit mais sans répondre et me dit: « Qu'il était bien aise de m'avoir vu. » Puis je le saluai, ne voulant pas paraître indiscret, et me retirai au bout de quelques minutes.

J'avais donc vu l'élu de la nation, le président choisi par cinq millions de Français, y compris

moi-même! Quoique, tout d'abord, l'impression produite par Louis-Napoléon ne fût pas favorable, cependant ses yeux et sa taciturnité me donnaient beaucoup à réfléchir, tandis que je descendais l'escalier de l'Élysée. « Il y a peut-être là un homme d'État, » me disais-je... Hélas!

L'année 1849 vit le grand procès de Bourges. Un projet de décret avait été soumis à l'Assemblée nationale, tendant à renvoyer devant la haute cour de justice nationale les auteurs et complices de l'attentat du 15 mai. Ils étaient au nombre de vingt, dont voici les principaux : Blanqui, Barbès, Martin, dit Albert l'ouvrier, Raspail, Sobrier, Courtais, Caussidière et Louis Blanc, ces deux derniers contumaces. Récemment, M. Louis Blanc, aujourd'hui député à l'Assemblée nationale, osait dire qu'il n'avait pas participé au complot du 15 mai. Il faut alors qu'il ait la mémoire bien courte ou la conscience bien large; d'ailleurs, sa condamnation est là. L'Assemblée vota le décret et aussitôt la haute cour de justice se constitua Dans la nuit du 4 mars 1849, des voitures cellulaires amenaient les divers accusés à la gare du chemin de fer d'Orléans. On racontait que tandis que Barbès cultivait des fleurs dans sa chambre, au donjon de Vincennes, Martin, dit Albert l'ouvrier,

élevait dans la sienne un jeune chardonneret, et Raspail, deux énormes poules, dont les glousse-ments étaient insupportables. Ce dernier avait opposé une certaine résistance pour entrer dans la voiture cellulaire, et s'était écrié qu'il allait y étouffer et qu'on le trouverait mort en arrivant à Bourges. Une voix bienveillante, quoique légèrement ironique, lui avait aussitôt conseillé l'usage infaillible en pareil cas, des cigarettes de camphre, dont il était l'inventeur.

C'était l'hôtel de Jacques Cœur, à Bourges, type curieux et admirablement complet de notre vieille architecture nationale, qui devait servir tout à la fois de prison aux accusés et de siége à la haute cour qui allait les juger. Cette ancienne résidence du célèbre argentier de Charles VII, où la devise « A cœur vaillant, rien impossible ! » se reproduisait au milieu des arabesques d'une ravissante fantaisie architecturale, avait été appropriée le plus promptement qu'on avait pu à l'usage auquel elle allait être destinée. Les débats commencèrent le 7 mars, après le tirage au sort des hauts jurés qui, représentant les quatre-vingt-six départements, avaient dû se rendre tous à Bourges, où un second tirage allait avoir lieu.

Le sort m'avait désigné une première fois,

comme membre du conseil général d'Indre-et-Loire, pour représenter ce département à la haute cour ; il me désigna une seconde fois à Bourges, pour faire partie du jury, en qualité de juré supplémentaire, ce qui me permit de suivre jour par jour les débats de ce grand procès. Les principaux accusés s'y montrèrent dans toute la sincérité de leur nature. Barbès, le champion théâtral de la République démocratique et sociale; Blanqui, le conspirateur monomane, l'amer défenseur de la cause démagogique; Raspail, l'avocat plein de ruses et de chicanes de sa propre cause, se présentant du reste, comme l'incarnation des idées et des intérêts populaires. Les autres furent insignifiants, y compris M. de Courtais, et chacun remarqua la profonde nullité de Martin, dit Albert l'ouvrier, l'ancien membre du gouvernement provisoire. Là, je vis M. Ledru-Rollin, pendant sa déposition hautaine, accompagner d'un geste significatif sa singulière théorie sur la manière de préparer et d'effectuer une révolution : « On prend un prétexte, dit-il, à propos du 15 mai, et en un tour de main, on renverse un gouvernement. » La pantomime de prestidigitation qui avait accompagné ces paroles, les a gravées dans le souvenir de tous les assistants. Là, j'entendis M. Buchez, voulant exposer

sa fâcheuse situation au 15 mai, prononcer ces tristes paroles : « Enfin, Messieurs, j'attendais avec impatience le moment où j'allais être renversé de mon fauteuil. — Ce n'est pas là du Boissy-d'Anglas ! » murmura, en écoutant ces malencontreuses confidences de M. Buchez, notre vénérable doyen, l'ancien et remarquable président de la chambre des députés sous la Restauration, M. Ravez, qui, récusé par les avocats, n'en suivait pas moins avec une ardente curiosité les premières séances de cet instructif procès.

Un jour, à la table commune de l'hôtel de la Poste, où nous nous réunissions après les audiences de la haute cour, et à la suite d'une conversation politique, soutenue de mon côté avec une grande modération de langage, un ancien commissaire provisoire de Ledru-Rollin, M. Marc Dufraisse, me disait trop franchement : « Eh ! mon Dieu ! le dénoûment de tout cela est bien simple : il faudra que nous vous déportions ou que vous nous transportiez. — Espérons qu'on trouvera une autre solution. — Il n'y en a pas. » C'est ce même M. Marc Dufraisse qui siége en ce moment à l'Assemblée nationale. Franchement, les conservateurs peuvent-ils avoir une grande confiance dans ces amateurs de solutions radicales?

La scène la plus émouvante de ces longs et intéressants débats de Bourges, ce fut, sans contredit, la vive altercation qui se produisit entre Blanqui, Barbès et Flotte. Blanqui, on s'en souvient, était fortement soupçonné d'avoir fait partie de la police sous le dernier règne. Une pièce, publiée par la *Revue rétrospective*, l'avait gravement compromis à cet égard. Au moment où, dans sa défense, il faisait allusion à cette pièce : « J'en ai parlé dans une autre enceinte, interrompit Barbès, j'en parlerai encore ici, mais cela se videra entre nous. — Oui, cela se videra entre nous! » s'écria Flotte d'un air menaçant. Et comme Barbès ajoutait qu'ainsi qu'il l'avait dit au club de la Révolution, la pièce émanait bien de celui auquel on l'attribuait : « Barbès, tu te déshonores aujourd'hui, » dit Flotte en essayant de se précipiter sur son coaccusé; mouvement heureusement comprimé par les gendarmes, mais qui ressemblait à l'élan d'une bête fauve.

On comprend que ces scènes ne fussent pas de nature à me rassurer beaucoup sur l'avenir de notre pays. Les tiraillements qui se produisirent bientôt entre l'Assemblée et le prince-président, devinrent de l'antagonisme. La fameuse lettre à Edgard Ney, sur les affaires de Rome, avait jeté

une lumière vive, mais passagère, sur l'inconsistance de l'esprit politique de Louis-Napoléon. Par qui le remplacerait-on cependant après l'expiration de ses pouvoirs, et quel successeur lui donnerait le suffrage universel? Redoutable problème dont chacun se préoccupait à bon droit. Au commencement de 1851, le pays s'inquiétait déjà de ce que l'on nommait alors « la terrible échéance de 1852. » Les grandes transactions commerciales étaient pénibles, impossibles même, sur quelques points du territoire. Toutes les valeurs subissaient une dépréciation de plus en plus sensible; une sorte de marasme semblait s'être emparée de la nation, et chacun regardait l'horizon avec une véritable angoisse.

XV.

Il y aurait bien eu un moyen de rassurer l'opinion, tout en sauvegardant l'avenir : ce moyen eût été de réélire le prince-président pour quatre ans à l'expiration de ses pouvoirs. Mais la constitution de 1848 l'interdisait formellement, et, pour obtenir ce résultat, il fallait nécessairement la réviser. Ce fut sous l'inspiration des craintes légitimes du pays, que j'écrivis, au mois de février 1851, une brochure politique qui avait pour but de poser nettement cette question de la révision de la constitution. J'insistais d'abord sur la nécessité de modifier l'article 45 relatif à la réélection du président de la République. « Il me paraît absurde, disais-je, que lorsque le pays est satisfait du premier magistrat chargé de présider à ses destinées, il lui soit interdit de prolonger ses pouvoirs de quatre années, c'est-à-dire de s'assurer, sans en

venir à des moyens révolutionnaires, le double bénéfice d'une administration qui lui convient et d'une stabilité passagère qui lui permette de s'occuper en toute sécurité de ses intérêts matériels. » Je demandais encore la modification de l'article 20 de la constitution, c'est-à-dire l'adjonction d'une nouvelle Chambre, d'un Sénat, si, comme aux États-Unis, on voulait lui donner ce nom, à l'Assemblée unique qui, placée en face du Pouvoir exécutif, provoquait ou subissait les tiraillements que l'on avait pu constater depuis trois ans. On le voit, les questions les plus délicates étaient soulevées dans cet écrit qui n'avait d'autre mérite que celui de l'à-propos, en rompant, en temps opportun, le silence gardé jusqu'alors sur une question brûlante. Les journaux s'emparèrent aussitôt de cette brochure. ***La Patrie*** la publia tout entière dans son numéro du 3 mars 1851. Les autres journaux, suivant leur nuance, l'attaquèrent ou la défendirent, bref, elle devint le point de départ de la formation, à Paris, d'un comité pour la révision de la constitution dont je fus le secrétaire. Nous couvrîmes la France de formules, de pétitions, qui nous revinrent chargées de signatures. Enfin, arriva le grand jour de la discussion de la demande en révision au sein de l'Assemblée législa-

tive. Elle commença le 14 juillet 1851 et se termina le 19. Sur 724 votants, 446 représentants se déclarèrent favorables au projet de révision, mais 278 le repoussèrent, et, suivant l'article 111, 543 voix affirmatives eussent été nécessaires pour son admission. Si ce résultat eût été obtenu, je suis convaincu, pour mon propre compte, que la République se fut consolidée en France. Dans tous les cas, il n'y eût pas eu de coup d'État au 2 décembre. Désormais, tout allait être remis en question. *Alea jacta erat*, comme eût dit Lamartine.

Dans les rapports que j'avais eus à propos du mouvement révisionniste avec M. Léon Faucher, ministre de l'intérieur, ce dernier m'avait dit : « Je fais des vœux d'autant plus ardents pour le succès de votre entreprise, et, malgré les criailleries de l'Assemblée, j'écris aux préfets avec d'autant plus d'énergie pour qu'ils favorisent ce mouvement révisionniste, que je crois fermement que c'est la dernière planche de salut du gouvernement parlementaire. Je serai probablement le dernier ministre parlementaire de ce régime, et dans ce fauteuil-ci. » Une crise ministérielle se produisit le 15 octobre, et Louis-Napoléon accepta la démission du cabinet tout entier. Je me souvins alors des paroles de M. Léon Faucher.

Tout s'assombrissait. Je reçus le 19 octobre une invitation à dîner pour le surlendemain au palais de Saint-Cloud. J'allais donc pouvoir observer de près les incidents de la crise ministérielle qui durait déjà depuis plusieurs jours et menaçait de durer longtemps encore. J'arrivai à Saint-Cloud vers sept heures du soir. Cette résidence était parfaitement gardée et j'admirai la sévère et martiale tenue des carabiniers, ces précurseurs des cent-gardes, qui en défendaient les approches. Saint-Cloud, entouré de ses beaux ombrages dont les masses noires se confondaient avec les ombres rapidement venues d'une nuit d'automne, rappelait involontairement à mon souvenir la fameuse scène du 18 brumaire, et ce fut sous la vive impression de ces réminiscences historiques que je gravis l'escalier du charmant et élégant palais qui devait un jour partager les destinées de l'hôte qu'il abritait en ce moment. Il y avait peu de monde dans les salons. Une partie de la maison militaire et civile du président, c'est-à-dire le général Roguet, MM. Fleury, de Toulongeon, Bacciochi, Menneval et le docteur Conneau; quatre ou cinq étrangers de distinction, parmi lesquels se trouvait le maréchal Narvaez, tel était le personnel des invités. Louis-Napoléon échangea quelques paroles ami-

cales avec ses hôtes, et bientôt on passa dans la salle à manger. Le dîner fut triste ; le prince était évidemment préoccupé, et la crise que l'on traversait alors motivait amplement à mes yeux ces préoccupations empreintes sur sa figure pâle. Mais que j'étais loin de compte ! J'ai su depuis quel était le sujet de ses méditations ce soir-là, et vraiment cela n'avait rien de commun avec la politique. Étrange et insaisissable personnage historique que celui-là, qui, lorsqu'on le croyait absorbé par les grandes affaires de l'État, ne songeait, en réalité, qu'au refus très-sec de telle actrice[1] en renom (chose assez rare d'ailleurs), et aux moyens à employer pour prendre avec telle autre une éclatante revanche ! Les années 1850 et 1851 ont été celles où les favorites de théâtre ont régné le plus sur le prince-président, sans gouverner, bien entendu. Plus tard, les dames du monde allaient avoir leur tour.

J'étais perdu dans mes pensées, contemplant toujours le prince à la dérobée et puisant parfois, mais bien mal à propos, dans sa silencieuse attitude et dans son regard soucieux, la conviction d'une solution soudaine et prochaine, lorsqu'on se leva

1. On en a compté trois : Mmes C. M., M. C. et M. B.

de table. Le président passa dans le salon où l'on admirait les merveilleuses copies, en tapisseries des Gobelins, des tableaux de Rubens représentant l'histoire allégorique de Marie de Médicis. Un grand feu d'automne brûlait dans la cheminée, et chacun s'en rapprochait instinctivement. Je m'étais mis à causer de la crise ministérielle avec le docteur Conneau, excellent homme et cœur dévoué, lorsque le prince se dirigea vers moi. Il était, en général, remarquablement poli avec ses invités et c'est une justice à lui rendre. « Eh bien! me dit-il, vous venez des départements du centre; que pensez-vous donc de la situation? » et il s'engagea avec moi dans la galerie qui faisait suite au salon. Je répondis assez longuement et en entrant dans des détails. Je parlai ensuite de cette crise ministérielle dont Paris se préoccupait, et je terminai en disant : « Ce que craint, ce que redoute surtout le pays, c'est l'arrivée au pouvoir d'hommes à idées vagues ou démagogiques. Mieux vaut cent fois pour lui et pour l'Europe revenir d'une façon quelconque à un gouvernement fortement constitué que de retomber dans le déplorable gâchis de 1848. » Le prince faisait des signes de tête affirmatifs et roulait ses moustaches, mais je voyais très-bien qu'il pensait à autre chose. Arrivé

à l'extrémité de la galerie, je lui fis un grand salut, il me donna une poignée de main et je me retirai non sans penser à ces mystères de Saint-Cloud, sur lesquels on a publié à l'étranger des brochures scandaleuses, mais dans lesquelles tout n'était pas mensonge.

A dater de ce moment, les conflits entre l'Assemblée et le président ne firent que s'aggraver. La fameuse proposition des questeurs qui attribuait au président de l'Assemblée nationale la charge de veiller à la sûreté intérieure et extérieure de l'Assemblée en lui donnant le droit de requérir la force armée et toutes les autorités militaires dont il jugerait le concours nécessaire, cette proposition, dont le vote eut lieu le 17 novembre, pouvait amener une crise décisive. Après une discussion passionnée et au moment du vote, la Montagne se divisant, la proposition fut repoussée; mais cette trêve ne devait pas être de longue durée : un projet de loi sur la responsabilité des agents du pouvoir parut tout à coup à l'ordre du jour de l'Assemblée. Cette loi statuait que le président de la République pourrait être mis en accusation s'il se rendait coupable d'un attentat dont le but serait de changer la forme du gouvernement et de suspendre l'empire de la constitution. Il pouvait même être

accusé s'il provoquait à l'abrogation de l'article 45 de la constitution interdisant sa réélection au bout de quatre années.

Trois fois déjà, les hésitations de Louis-Napoléon avaient fait avorter des projets de coup d'État; mais, cette fois, il n'y avait plus à reculer. M. de Morny et le général de Saint-Arnaud, à bout de patience et peut-être aussi à bout de ressources, exigeaient l'exécution immédiate du plan qu'ils avaient formé. Le président eut littéralement la main forcée par eux. Sans cela, il n'y avait pas de raison pour qu'il n'ajournât pas encore ce coup décisif. A l'issue de la discussion sur la proposition des questeurs, M. de Maupas, le préfet de police, avait déjà formé une liste des députés suspects et considérés comme dangereux; il avait fait appeler autant d'agents qu'il avait de noms à surveiller, et sans que l'un de ces agents sût ce que faisaient les autres. Chaque soir, lorsque le député était rentré chez lui, ils apportaient au préfet de police un rapport détaillé sur ce que ce député faisait, disait, et sur les gens qu'il recevait. Tous ces rapports étaient présentés le lendemain au président de la République. Mais les questeurs, de leur côté, formaient leurs listes de suspects, choisissaient les officiers de la garde nationale et adoptaient la mai-

rie du X^e^ arrondissement comme siége de réunion en cas de besoin. Le 1^er^ décembre. tous les rapports des agents s'accordaient à dire que les partis allaient se donner la main pour mettre Louis-Napoléon à Vincennes et proclamer sa déchéance.

Il était habile, en semblable circonstance, de ne rien changer aux habitudes de l'Élysée, et c'était assurément le meilleur moyen d'écarter tous les soupçons. La réception du lundi 1^er^ décembre ne différait donc en rien de celles que le prince-président avait données jusque-là, et tous ceux qui, comme moi, ont assisté à cette soirée en ont gardé un profond et fidèle souvenir. Les ambassadeurs et les ministres étrangers, les représentants napoléoniens, un grand nombre de fonctionnaires militaires ou civils, beaucoup de jeunes et jolies femmes encombraient, comme de coutume, les salons et la galerie du rez-de-chaussée ; mais, par une disposition particulière, la pièce du fond, qui servait de salle du conseil et dans laquelle on remarquait un portrait du jeune empereur d'Autriche, François-Joseph, était hermétiquement fermée. Ce détail me frappa tout d'abord lorsque, à neuf heures et demie, j'arrivai moi-même à l'Élysée. Cependant je n'en conclus à rien de sérieux et de politique. Je pensais bien qu'une crise était prochaine, mais je ne

supposais pas qu'elle fût aussi imminente et que quelques heures seulement nous en séparassent. Après avoir assez longuement causé avec plusieurs représentants, je vins dans le salon où se trouvait le prince entouré de diplomates et de dames. Son attitude était pleine d'aisance, mais je remarquai sa pâleur et ses traits plus fatigués que de coutume. On a dit que le visage de Louis-Napoléon était impassible et enjoué ce soir-là; c'est absolument faux. Les traits du prince étaient, du moins à l'heure où j'arrivai à l'Élysée, visiblement altérés, soit par la lassitude, soit par une émotion contenue: mais son aisance extérieure et la liberté d'esprit avec laquelle il parlait à son entourage pouvaient faire attribuer à la fatigue seule l'altération que dès le premier moment, j'avais remarquée dans ses traits. A dix heures moins quelques minutes, le prince se dirigea vers la porte fermée du salon que j'ai mentionné tout à l'heure. En passant près de moi, il me donna une poignée de main, mais sans parler, et disparut aussitôt, suivi presque immédiatement de M. de Maupas, le préfet de police. Il était assez ordinaire de voir le président se retirer de bonne heure et rentrer ainsi brusquement dans ses appartements privés. Son départ n'étonna donc personne. C'était toujours dans les habitudes de

l'Élysée. La foule s'écoula peu à peu; les bruits s'éloignèrent; les flambeaux s'éteignirent et bientôt la seule lumière qui brillât dans le cabinet du prince dut éclairer une scène vraiment émouvante et singulière : Louis-Napoléon, ouvrant un tiroir secret de son bureau avec la petite clef qu'il portait ordinairement, attachée à la chaîne de sa montre, sortit trois paquets cachetés destinés aux trois personnages qui l'entouraient, MM. de Morny, de Saint-Arnaud et de Maupas. Il donna le premier à M. de Morny; ce paquet contenait 500,000 francs, et la nomination de ministre de l'intérieur. Le deuxième paquet fut remis à M. de Maupas; il renfermait la liste des représentants, chefs de parti et journalistes qu'il s'agissait d'arrêter, plus 500,000 francs. Le troisième paquet, un peu plus volumineux que les autres, fut remis au général Saint-Arnaud; il contenait 2 millions, dont 500,000 francs pour le ministre de la guerre et le reste destiné à être distribué suivant un état annexé qui englobait tous les grades, depuis le général de division jusqu'au simple soldat. Les généraux de division devaient recevoir 10,000 francs; les généraux de brigade 6,000, les colonels 2,000, et ainsi de suite, jusqu'aux caporaux et soldats qui devaient toucher 10 fr. et 5 fr. Ces sommes n'é-

taient pas offertes comme gratification, mais comme indemnité en cas de prolongation de la lutte. Je tiens ces curieux détails de *source certaine*[1].

Le coup d'État du 2 décembre s'est accompli sans résistance vraiment sérieuse, parce que les ouvriers des faubourgs n'ont pas voulu se montrer et prêter main-forte aux républicains des sociétés secrètes. Assurément, il y a eu encore trop de sang de versé. Mais les chiffres donnés par certains narrateurs du coup d'État, M. Tenot, entre autres, sont absolument exagérés.

Le Deux-Décembre devait forcément faire éclore l'empire; l'empire devait nécessairement amener le mariage du nouvel empereur; et il faut avouer qu'il n'avait pas été heureux dans ses recherches matrimoniales, lorsqu'il vit pour la première fois la belle M^lle^ Eugénie de Montijo. Une chose assez singulière, c'est qu'une des princesses demandées, mais qui déclinèrent l'honneur qu'on voulait leur faire, n'était autre qu'une fille du prince de Hohenzollern-Sigmaringen, et que cette union, si elle se fût conclue, eût introduit Napoléon III dans la famille de Guillaume de Prusse. M^lle^ de

1. Ces sommes étaient prises sur les 50 millions que le président avait obligé la Banque de France à lui avancer. Elle y consentit moyennant qu'elle aurait le droit d'augmenter son capital de 600 millions.

Montijo, fort connue comme jolie femme dans le monde européen, n'était plus de la première jeunesse lorsque l'empereur l'invita avec sa mère au palais de Compiègne; mais elle avait conservé ces charmes hors ligne qui devaient, grâce au tempérament particulier de Napoléon III, la conduire à l'autel et mettre une couronne sur ses beaux cheveux. L'entourage ne crut d'abord qu'à une affaire de galanterie, et, en effet, la chose était probable; mais lorsqu'on vit que l'aventure tournait au sérieux, les avis opposés se firent jour, et on en vint aux supplications. M. de Persigny, qui, détail peu connu, tutoyait l'empereur quand ils étaient seuls, le prit un jour par le bouton de l'habit et lui dit avec colère : « Ce n'était, en vérité, pas la peine que tu fisses le Deux-Décembre pour finir comme cela ! » M. de Morny, plus maître de lui mais non moins sévère, invoquait la raison d'État et redoutait le *qu'en dira-t-on?* de l'Europe. Cependant Louis-Napoléon demeurait inflexible, et bientôt on comprit qu'il n'y avait plus qu'à s'incliner devant sa volonté. Rien de plus admissible, d'ailleurs, la condition du rang princier une fois écartée, que sa préférence pour la belle et brillante Eugénie, qui se montrait dans les exercices équestres de la plus gracieuse habileté, même à côté de

la marquise de Contades, fille du maréchal de Castellane, intrépide amazone, dont l'esprit et la verve étaient à bon droit renommés au milieu de cette cour naissante, et qui même avait, dit-on, recommandé au choix de l'empereur quelques-uns des futurs titulaires de sa maison civile, tels que chambellans et écuyers. Le mariage, quel qu'il fût, du reste, était devenu chose utile pour Napoléon III, ne fût-ce que pour l'arracher aux habitudes de l'orgie intime qui auraient pu facilement produire des scandales publics. Il n'y avait pas si longtemps déjà que, dans ce même palais de Compiègne, tout aussi bien qu'à Saint-Cloud, on avait vu, après boire, succéder aux jeux innocents ce que l'on nommait complaisamment « la curée des dames. » Voici ce que c'était : lorsque les émotions du colin-maillard étaient épuisées, l'auguste amphitryon faisait apporter une grande manne dont le contenu, déposé sur le tapis, était recouvert d'une serge verte. On réunissait les dames comme on rassemble les chiens autour de *la nappe* qui recouvre les débris du cerf ; on enlevait la serge, et alors des chefs-d'œuvre de bijouterie, colliers, bracelets, broches, boucles d'oreilles, ruisselants de diamants et de perles, éclataient en mille feux sur le tapis. Les dames, invitées à

choisir, se précipitaient alors à genoux et se disputaient ces trésors sous les yeux de leurs admirateurs enthousiasmés des points de vue que leur procurait un pareil spectacle.

Napoléon III ne savait pas compter, et ce que lui ont coûté les femmes est prodigieux, ainsi qu'ont pu le prouver certains papiers secrets trouvés aux Tuileries. Miss Howard seule reçut de lui près de 5 millions et demi, avec le titre de comtesse de Beauregard. Il lui avait caché son mariage, et le jour de la célébration l'avait envoyée au Havre en compagnie de M. Mocquart. Elle se rendit d'abord à Florence, et elle épousa un homme qui la rendit très-malheureuse; puis, en 1865, elle voulut revoir Paris. Ici commence sur elle une fort étrange histoire : Tous les jours, au moment où Napoléon et l'impératrice sortaient des Tuileries, elle se montrait en toilette splendide, conduisant elle-même un superbe attelage et se plaisant à côtoyer les équipages impériaux. Peu de jours après une représentation aux Italiens, durant laquelle miss Howard, couverte de diamants, s'était amusée à lorgner l'impératrice, elle disparut subitement, et cette disparition ne fut pas le fait de la police. La légende veut qu'elle ait été étranglée. Dans tous les cas, elle est morte à cette époque.

Il y aurait tout un volume à écrire sur les intrigues et les galanteries plus ou moins mystérieuses de la cour sous le second empire. On y verrait se succéder comme favorites les femmes et filles de fonctionnaires ambitieux et quelquefois complices, les élégantes besoigneuses, les grandes dames étrangères et espionnes politiques, de pauvres filles très-subalternes, et enfin la trop fameuse Marguerite Bellanger, qui écrivait à l'empereur : « Mon cher seigneur, je vous ai trompé. »

Mais qu'importe tout cela ? Un grand homme de guerre ou un grand homme d'État qui a des faiblesses est toujours amnistié par la postérité. Ce qui est profondément triste, c'est de voir le chef d'une grande nation, doué de certaines qualités privées qui le font aimer de son entourage, s'agiter, pendant les trois quarts de son règne, à l'instar d'un homme absolument privé de sens politique, et agissant comme n'eût pas osé le lui conseiller le plus perfide de ses ennemis, en arriver peu à peu, tantôt par son entêtement, tantôt, au contraire, par des concessions inopportunes, toujours par des hésitations incompréhensibles, à une catastrophe sans exemple dans l'histoire.

Quand on a dit « l'empire c'est la paix, » aller chercher jusqu'au Mexique des conflits sanglants,

inutiles à notre gloire, désastreux pour nos intérêts européens, cela peut passer pour de l'inconsistance d'esprit et doit être déploré. Mais ce qui est réellement navrant, c'est de voir constamment Napoléon III dupé, trompé par de trop habiles ministres étrangers, qui, tout en faisant des courbettes devant lui et en s'inclinant devant *son génie*, en tirent ce qu'ils veulent et lui font commettre les plus irréparables fautes. J'ai sous les yeux des documents secrets qui le prouvent d'une façon irréfutable.

Ainsi, après l'attentat d'Orsini, lorsqu'il paraît certain que Napoléon III, étonné du nombre des assassins que l'Italie lui envoye, est décidé à faire quelque chose pour elle sur le rapport de l'ancien prefet de police Piétri, expédié par lui en mission auprès des sociétés secrètes italiennes, on voit M. de Cavour se diriger vers Plombières, envelopper l'empereur d'un réseau comme l'araignée fait pour la mouche, employer auprès de lui tous les moyens, même les séductions puissantes de la belle comtesse de C., pour arriver à son but secret, l'unité de l'Italie, but qu'il ne laisse pas entrevoir, mais qu'il est sûr d'atteindre, du moment où l'armée française mettra le pied sur le sol italien : tout est convenu, y compris la cession de Nice et de la Savoie. Napoléon III commence sa campa-

gne, et, justement effrayé des mouvements militaires de l'Allemagne, s'arrête après la victoire de Solférino et signe les préliminaires de Villafranca. Mais M. de Cavour n'entend pas s'arrêter, lui; il ne lui convient pas que les gouvernements de Florence, Rome et Naples soient confédérés. Il veut tout pour le Piémont, il veut tout pour la maison de Savoie. En conséquence, il expédie à Parme, à Modène, à Florence, un agent secret jadis au service de Napoléon III lui-même, et qu'il charge de se mettre en rapport avec les chefs du mouvement qui, la plupart du temps, étaient des hommes en apparence dévoués aux maisons régnantes et comblés de leurs bienfaits, tels que les Cantelli, les Ricasoli, les Buoncompagni. Tous les princes sont expulsés par l'émeute; l'agent de Cavour se rend dans les Romagnes avec Massimo d'Azeglio et renverse les autorités pontificales. Vainement Napoléon proteste, on n'en tient aucun compte; bientôt Garibaldi vient à Turin afin de s'entendre avec Cavour pour son expédition en Sicile. Le ministre fournit tout ce qui est nécessaire en hommes, en armes et en bâtiments. Huit cents soldats choisis de l'armée sarde, bien équipés, et deux bâtiments de Rubattino sont mis à la disposition de Garibaldi, avec deux cents volontaires appartenant pour la

plupart aux chasseurs des Alpes, commandés par Bixio et Turr : voilà les *mille*. Napoléon III demande des explications, et Cavour, pendant qu'il ordonne à l'amiral Persano de protéger le débarquement de Garibaldi, écrit à M. Thouvenel que le *condottiere* a donné sa démission de général sarde et de député, et qu'il s'est emparé, dans le port de Gênes, pour une destination inconnue, des bâtiments de Rubattino. Après la conquête de la Sicile, où des officiers napolitains vendus ne firent pas leur devoir, Garibaldi se dirige sur Naples. L'agent secret de Cavour se trouve toujours là. On peut croire que Napoléon III, trompé, ouvrira enfin les yeux et que lui, qui représente en Europe le principe d'autorité, lui qui n'a qu'un mot à dire, qu'un geste à faire pour tout arrêter, il ne laissera pas encore renverser le trône occupé par un des jeunes monarques les plus intéressants qui se puissent rencontrer, si foncièrement intelligent, qu'il avait su triompher de sa mauvaise éducation première et devait nécessairement, avec ses heureuses facultés naturelles, devenir un modèle de roi constitutionnel. Vain espoir ! Napoléon ferme les yeux, il laisse faire. Garibaldi ne réussit pas d'abord dans son entreprise. On s'aperçoit bientôt que les troupes de François II, retirées derrière la ligne

du Volturno, seront suffisantes, malgré la pénurie de leurs ressources, pour reconquérir le royaume. Alors, sans déclaration de guerre, en violant la sainteté des traités, l'armée piémontaise envahit le territoire napolitain, et en présence de cette agression déloyale, ne pouvant lutter contre tant de forces réunies, François II, après avoir essayé de se défendre sur le Garigliano, malgré les efforts de la flotte sarde, composée en grande partie de bâtiments napolitains enlevés par trahison, François II se renferme dans Gaëte, et on sait si sa jeune royauté y a fait bonne figure !

Napoléon III, rempli de louables intentions peut-être, en voyant les événements se développer de la sorte, en voyant surtout ses intentions méconnues, en a-il éprouvé quelque regret ? La chose est possible. Mais alors, pourquoi ne pas agir? Était-il donc d'un si bon exemple de laisser les *condottieri* et les princes ambitieux renverser les trônes et arrondir leurs territoires en s'annexant les provinces d'autrui? Et les États du Pape, qu'allaient-ils devenir? Bientôt Victor-Emmanuel décide l'envahissement des Marches et de l'Ombrie, Une poignée de Français, commandés par le brave Lamoricière, succombe sous les coups d'un ennemi quatre fois plus nombreux. Et ici se place un fait

ignoré mais désormais indéniable : Au moment où le marquis de Pimodan, commandant une division de zouaves pontificaux, chargeait une colonne piémontaise, un soldat placé derrière lui l'étendit raide mort. Ce soldat, nommé Brambilla, était un agent de Cavour. Il passa au camp de Cialdini, fut nommé maréchal des logis de carabiniers à Milan et décoré par Victor-Emmanuel de la médaille pour la valeur militaire; on avait bien donné la croix des saints Maurice et Lazare à Curletti qui, à Modène, avait fait traîner la corde au cou, sur la place publique, et décapiter le colonel Anviti!

La facilité laissée à Victor-Emmanuel de faire l'unité de l'Italie devait naturellement donner à M. de Bismark le goût de faire l'unité de l'Allemagne. Le grand et rusé ministre n'y manqua pas, et le général La Marmora vient de faire connaître comment il s'y prit pour obtenir de Napoléon III la neutralité de la France pendant la campagne de Sadowa, cette faute inouïe qui remplira toujours d'amertume un cœur français. Plein de bonnes intentions sans doute, l'empereur, mû par des fils secrets, fut constamment, à l'intérieur comme à l'extérieur, le jouet de ses ennemis. Il employe quelquefois lui-même, d'ailleurs, des moyens détournés, et laisse entrevoir des timidités cauteleuses

qui étonnent. Il avance et recule comme l'homme le plus indécis. Comment procède-t-il dans la question du Luxembourg ? Et quant à la réunion de la Belgique à la France, projet qu'on a voulu nier, il ne peut pas l'être : moi-même, lorsque je faisais partie du conseil d'État, ai été chargé par Napoléon III de porter à Bruxelles une lettre de lui adressée à un homme qui, sous de séduisants dehors, cachait un intrigant vulgaire, lequel a trompé l'empereur et m'a personnellement plus indignement trompé encore.

Au moment de se lancer dans la fatale guerre de 1870, Napoléon III, qui aurait dû se trouver pleinement satisfait du désistement du prince de Hohenzollern, effrayé de la responsabilité qui va retomber sur lui, s'émeut, s'inquiète, et demande un moyen pour sortir de la terrible situation où il se trouve. M. le duc de Grammont, sur lequel la fatalité a pesé en ce moment au point de vue historique comme sur M. Benedetti, apporte à Saint-Cloud une solution qui n'était pas inadmissible quoiqu'on se fût déjà fort avancé à la tribune. Il s'agissait d'en appeler à l'arbitrage des souverains de l'Europe réunis en congrès. Napoléon III, enchanté, serre la main de M. de Grammont. Il le quitte en lui laissant croire qu'il va adopter cette

solution *in extremis* qu'il lui propose. La nuit se passe, les fils secrets s'agitent. Le lendemain matin, au conseil, on a changé d'avis : la solution n'est pas acceptable ; les intérêts dynastiques exigent la guerre ; la France la veut (ce qui était vrai d'ailleurs), et l'on se précipite dans la guerre. La guerre, c'est l'abîme.

Je m'arrête ici. J'aurais encore beaucoup de choses à dire, et je les dirai peut-être un jour, mais il faut savoir se borner. Je n'ajouterai plus qu'un mot, c'est que ce livre, écrit à un point de vue absolument philosophique, disant la vérité à tous et sur tous, recherchant particulièrement les faits ignorés, les causes secrètes, n'a été entrepris que par curiosité et ne s'adresse point à un parti plus qu'à un autre. L'auteur regarde passer les événements et dit avec notre vieux Clément Marot :

Non pour vouloir de rien vous requérir,
Non pour plus fort vostre grâce acquérir,
Non pour distraire aucune vostre emprinse,
J'ay le papier, l'encre et la plume prinse.

FIN.

IMPRIMERIE EUGÈNE HEUTTE ET Cᵉ, A SAINT-GERMAIN.

COLLECTION A 3 FRANCS LE VOLUME

AVEC PRIMES

DERNIERS PARUS

XAVIER DE MONTÉPIN.	Le Mari de Marguerite	3 vol.
—	Les Confessions de Tullia. (Inédit.)	1 vol.
—	Le Bigame	2 vol.
—	La Voyante	4 vol.
PAUL DE KOCK.	La Mariée de Fontenay-aux-Roses. (Inédit.)	1 vol.
—	Friquette. (Inédit.)	1 vol.
—	Un Jeune homme mystérieux	1 vol.
—	Les Intrigants. (Le dernier inédit)	2 vol.
HENRY DE KOCK.	Les Baisers maudits. (Inédit.)	1 vol.
—	Le Démon de l'alcove. (Inédit)	1 vol.
—	Ni Fille, ni Femme, ni Veuve. (Inédit.)	1 vol.
ÉLIE BERTHET.	Le Séquestré	1 vol.
—	Les Parisiennes a Nouméa	1 vol.
Vte DE BEAUMONT-VASSY.	Le Fils de la Polonaise. (Inédit.)	1 vol.
CH. MONSELET.	Le Théâtre du Figaro	1 vol.
—	Chanvallon. Histoire d'un souffleur de la Com.-Française	1 vol.
CH. JOLIET.	Le Train des maris	1 vol.
HONORÉ SCLAFER	La Chasse et le Paysan. (Inédit.)	1 vol.
—	Le Paysan riche. (Inédit.)	1 vol.
BÉNÉDICT-HENRI RÉVOIL.	La Saint-Hubert	1 vol.
IRMIN MAILLARD.	Les Derniers bohèmes, Henri Murger et son temps	1 vol.
ANGELO DE SORR.	Le Drame des Carrières d'Amérique. (Inédit.)	1 vol.
—	Le Fantôme de la rue de Venise. (Inédit.)	1 vol.
—	Jeanne et sa suite	1 vol.
—	Banalalalulu CXXXIV. (Inédit.)	1 vol.

SOUS PRESSE

ÉLIE BERTHET.	Les Drames du cloître	1 vol.
CH JOLIET.	Le Roman de Bérengère	1 vol.
ANGELO DE SORR.	Les Nuits de Versailles. (Inédit.)	1 vol.
D. DE GENNES ET CONSTANT CHERET.	Chasse aux tigres et aux lions en Algérie	1 vol.
ÉMILE BOSQUET.	Les trois Prétendants	1 vol.
XAVIER DE MONTÉPIN.	Les Tragédies de Paris. (Inédit.)	4 vol.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

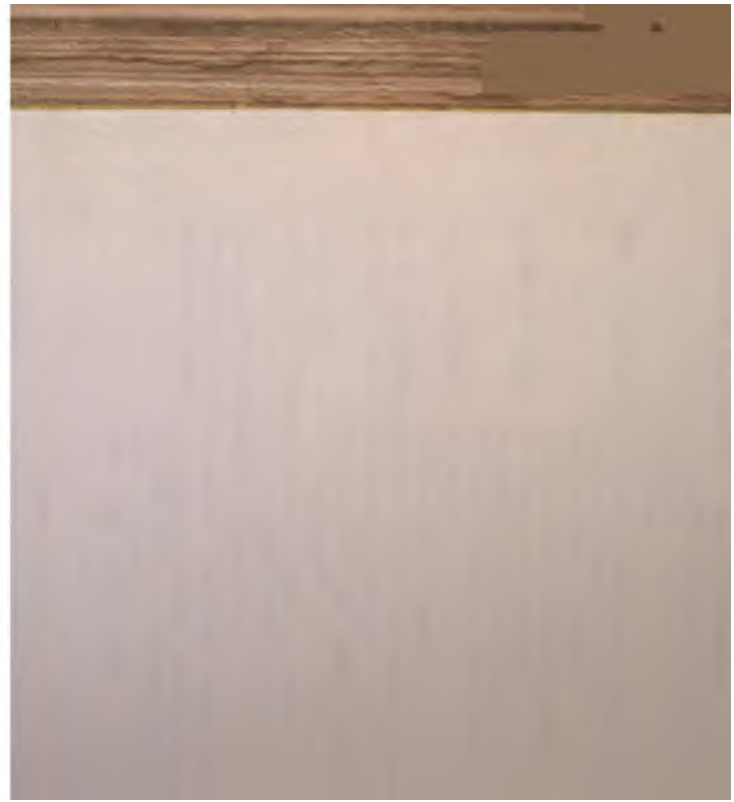

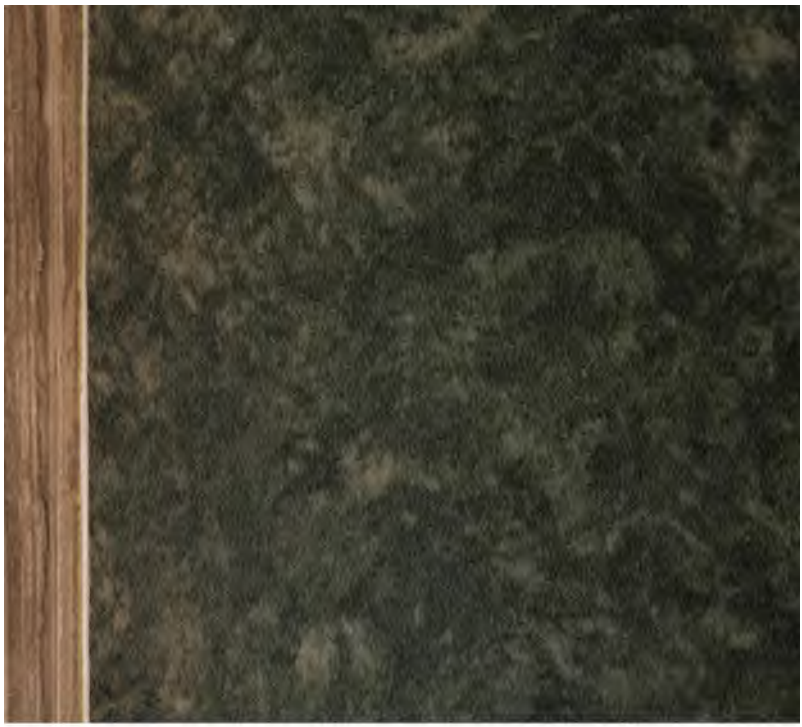

D 358 .B37 C.1
Memoires secrets du dix-neuvie
Stanford University Libraries
3 6105 035 560 684

D
358
.B37

DATE DUE

STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
STANFORD, CALIFORNIA
94305